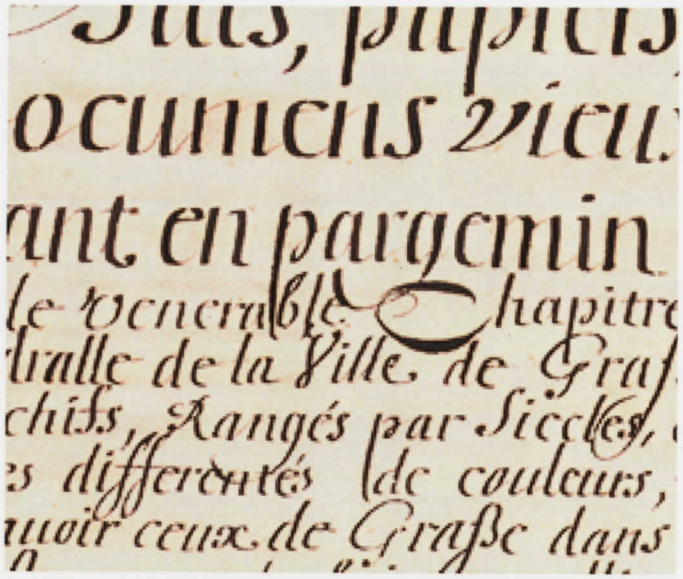

2015 - N°209

RECHERCHES

ALPES-MARITIMES

ET CONTRÉES LIMITROPHES

RÉGIONALES

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

À propos de l'origine des armoiries de la ville de Nice par Pierre-Jean CIAUDO p. 3

Pompes funèbres niçoises pour le duc de Savoie Charles-Emmanuel II à Nice. Introduction et traductions latines de l'ouvrage *Il Campidoglio ardente* de 1677 par Marcelle PRÈVE p. 9

Joseph-Rosalinde Rancher : précurseur de la politique de la langue niçoise, par Francesca CELI p. 33

Historique du « mont de piété gratuit » de la Miséricorde à Nice, par Philippe CHATENOUD p. 41

La position complexe des nourrices italiennes du sud de la France à la Belle Époque : l'exemple des Alpes-Maritimes et du Var, par Laurie STROBANT p. 53

La vie de garnison à Nice à la Belle Époque, selon les souvenirs du sapeur-mineur Désiré Sic en 1907, par Colin MIÈGE p. 67

Manosque-des-Plateaux de Jean Giono, par Roger KLOTZ p. 77

Entre conformisme et scandale, les femmes du comté de Nice au temps de la Libération, par Suzanne CERVERA p. 81

Images de Monaco dans *Benoît Misère* de Léo Ferré, et dans *Monsieur Bel Canto* de Jérôme Dumoulin, par Roger KLOTZ p. 111

Un grand universitaire : Marcel Ruff, par Roger KLOTZ p. 115

Comptes-rendus bibliographiques p. 119

RECHERCHES RÉGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

56e année

N° 209

Octobre-décembre

2015

ISSN 2105-2891

À PROPOS DE L'ORIGINE DES ARMOIRIES DE LA VILLE DE NICE

Pierre-Jean CIAUDO
Avocat, docteur en Droit, docteur en Histoire
Membre de la Société française d'héraldique et de sigillographie

Les armoiries de la ville de Nice peuvent se décrire, dans la langue héraldique, de la façon suivante : « *d'argent à l'aigle couronnée de gueules, le vol abaissé, posée sur une montagne de trois coupeaux de sinople, mouvant d'une mer d'azur, ondée du premier* ».

L'opinion la plus répandue, ou du moins la plus couramment admise, sur leur origine, consiste en ce que l'aigle représente Amédée de Savoie, le Comte Rouge, vicaire de l'Empire qui, en 1388 prend sous sa protection les populations de Nice et des quatre vigueries qui passent alors de la suzeraineté des Anjou-Naples à celle des Savoie.

Pour que cette thèse soit crédible, il faudrait que la Ville de Nice n'eût utilisé d'armoiries qu'après 1388. Or, ce n'est pas le cas. Si la représentation graphique des armoiries de la Ville n'apparaît, pour la première fois, que sur les « *Statuta ducalia sabaudie* », charte sur parchemin, datée de 1431, conservée aux archives municipales (AA 7), on sait, avec certitude, que la ville en utilisait bien avant.

En effet, Bernard Derboule a noté que, sur la lettre, datée du 19 juillet 1326, qu'il adresse à son amiral de Provence, le roi de Naples, comte de Provence, Robert d'Anjou, lui demande « *de porter sur sa galère une bannière aux armes de Nice et au même rang que celle de Marseille* »[1].

Mais de plus, M. Alain Venturini a découvert trois documents dans lesquels il est attesté que la ville utilisait un sceau, et cela dès le XIIe siècle[2].

- Le traité de paix entre la république de Pise et Nice du 29 mars 1177, porte la mention de l'usage d'un sceau : « … *visis a nostre urbis consolibus litteris Niciensium sigillo consulum sigillatis*… »[3].

- L'acte de confirmation par les consuls de Nice de la vente de deux pièces de terre à Albasagna faite aux Templiers par Pierre Riquier, datée de mai 1193, fait état de l'emploi d'un sceau : « … *consulibus id laudantibus et confirmatibus ut consulare sigillum inferius demonstrat*… »[4].

- Le traité de paix entre Nice et Narbonne, du 14 août 1224, signale enfin que l'acte est scellé : « *Ego Petrus Bazechi, sacri palacci notarrius* […] *hanc cartam scripsi et sigillo communis Nicie sigillari feci* »[5].

Cependant, si les documents ont été conservés, les sceaux qui y étaient appendus ou apposés ont disparu. Entre 1177 et 1431, aucun texte, aucune source sigillaire, vexillaire ou figurée ne nous renseigne sur les armes de Nice dont on ignore tout.

C'est à tort que Bernard Derboule signale qu'il faut attendre 1502 pour trouver une nouvelle apparition des armes de la ville sur un parchemin du chapitre cathédral, mais en notant à juste titre « *qu'en 70 ans le dessin de l'aigle passante qui repose sur un mont émergeant de la mer, n'a pratiquement pas évolué* »[6]. Car, à la date où paraissait son article dans *Nice-Historique*, dans le Corpus[7] avait déjà été publié le sceau rond, cire sous papier, d'une dimension de 40 mm, plaqué sur un acte de mai 1464 : lettres du syndic des consuls de Nice à

---

[1] Bernard DERBOULE, « L'histoire des armoiries de Nice », dans *Nice-Historique* 1991, n° 1, p. 3-19.

[2] Alain VENTURINI, « Nouvelles observations sur le corpus des sceaux français du Moyen Âge. Tome Premier : Les sceaux des villes », dans *Provence Historique*, XXXVI, 1986, p. 363-367.

[3] F. MOLARD, « Documents sur le Midi de la France contenus dans les archives de Pise », dans *Revue des sociétés Savantes*, 5e série, t. VIII, 1874, p. 73-97, à la p. 76.

[4] Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 56 H 5266.

[5] Arch. mun. Narbonne, série HH, édité dans F. Galabert et Cl. Lassale, *Album de paléographie et de diplomatique. Fac-similés… de documents relatifs à l'histoire du Midi de la France*…, 3e fascicule, 1928, XIIIe siècle, planche VII, doc. 1.

[6] Bernard DERBOULE, *op. cit.*, p. 6.

[7] Brigitte BEDOS. *Corpus des sceaux français de Moyen Âge.* Tome Premier. *Les sceaux des villes*. Paris : Archives Nationales. 1980, p. 378, n° 501A.

celui de Marseille, conservé aux Archives municipales de Marseille (H 311-314) et dont les Archives nationales commercialisent un moulage qui porte le numéro S 4847. Ce sceau, qui est bordé de la devise « + SIGILLUM. UNIVERSITATIS. HOMINUM. CIVITATIS. NICIE », porte l'empreinte d'une aigle au vol abaissé qui, comme le précise le Corpus, est posée « *sur un rivage rocheux bordé par la mer* » composé de cinq coupeaux.

Il est intéressant de noter que, dès qu'elles apparaissent, en 1431, elles connaissent une stabilité parfaite, puisque, mis à part quelques détails insignifiants sur la composition de la montagne, la mer ou la couronne, l'aigle est représentée de profil, le vol abaissé et passante, c'est à dire posée sur une surface. La permanence des armes de Nice est dans le groupe aigle, au vol abaissé, posée sur une montagne baignée par la mer. C'est donc ce détail significatif qui doit nous guider pour tenter de trouver une explication. Pourquoi Nice a-t-elle adopté cette aigle très particulière et contraire à sa représentation de position héraldique qui est d'être vue de face et le vol élevé, alors que la plupart des villes qui l'entourent, sur le littoral méditerranéen, ou dans l'Italie du Nord, ont choisi la croix, comme Gênes, Toulon, Marseille ou Barcelone ? Pour cela il convient de rappeler la formation de l'héraldique municipale et le statut féodal de la ville de Nice à l'apparition de ses armoiries.

Les chercheurs s'accordent pour fixer l'apparition des armoiries entre 1125 et 1175, en Europe occidentale, dans la caste guerrière. Nées chez les grands feudataires, leur emploi se généralise à l'ensemble des combattants, dès le début du XIIIe siècle, surtout à cause de la transformation de l'équipement militaire et de la pratique des tournois. Elles deviennent un moyen de reconnaissance des chevaliers sur les champs de bataille et dans les joutes. L'hypothèse d'une origine vexillaire et vestimentaire semble avoir la préférence des héraldistes.

Puis, de 1230 à 1330, leur usage s'étend à l'ensemble des catégories sociales, probablement grâce au vecteur sigillaire, moyen de reconnaissance des personnes et d'authentification des écrits. Elles gagnent ainsi, progressivement, les femmes, les ecclésiastiques, les bourgeois et gens de métiers, les paysans, les communautés civiles telles que les villes et les corps de métiers. Les communautés religieuses semblent être les dernières à les avoirs adoptées[8]. Les armes des villes, qui se généralisent à la fin du XIIIe siècle, sont alors composées d'éléments emblématiques simples rappelant soit le saint patron, soit un objet allusif au nom, telle la fleur de lys de Lille, soit les armes du seigneur ou un élément qui leur est emprunté.

La ville de Nice possède donc des armoiries dès le berceau de l'héraldique municipale et leur choix devrait répondre aux critères généraux qui président à cette époque. L'aigle est le symbole de Saint Jean qui n'est pas le patron de la Ville et ne peut être considéré comme faisant allusion au toponyme. Alors, serait-elle empruntée au seigneur ? La Ville de Nice, avant 1388, est une possession des comtes de Provence, dont les armoiries sont, soit les pals d'Aragon, soit l'écu de France brisé du lambel de gueules des Anjou. Donc rien à voir avec l'aigle niçoise.

Nice, terre d'Empire, dans le domaine des comtes de Provence, dans le royaume de Bourgogne-Provence, fait partie de l'héritage de Douce qui l'apporte à la maison de Barcelone en épousant le puissant comte Raimond-Béranger III, le 3 février 1112. À sa succession, en 1131, le comté de Barcelone passe à l'aîné, Raimond Béranger IV et la Provence, apanage du cadet Béranger Raimond, fait retour à l'aîné, à son décès, en 1144. Par la suite, la Provence devient le fief réservé des cadets de la maison de Barcelone (roi d'Aragon en 1164) et fait retour à la branche aînée en cas de défaut de postérité[9].

---

[8] Michel PASTOUREAU. *Traité d'héraldique*, Paris : Picard, 1993. p. 26-55.

[9] Michel PASTOUREAU, « L'origine suisse des armoiries du royaume d'Aragon », dans *Hermine et le sinople dans Études d'héraldique médiévale*, Paris, 1982, p. 98.

Le 31 janvier 1246, Béatrix, quatrième fille de Raimond Béranger V, héritière de la Provence, épouse Charles d'Anjou, frère de saint Louis. La maison capétienne d'Anjou va présider aux destinées de Nice jusqu'à la dédition à la Savoie, en 1388.

Nice, intégrée dans la structure féodale de l'Empire aurait pu choisir l'aigle pour signifier son allégeance à l'Empereur. Mais elle serait la seule et en contradiction avec la quasi totalité des villes de l'Empire qui l'entourent alors, sur le pourtour méditerranéen et qui, généralement, portent une croix. De plus, à l'époque où apparaissent ses armoiries, l'aigle est emblématique du parti des Gibelins, ennemis des partisans du pape et des angevins, les Guelfes. Il paraît impensable que Nice choisisse les armes du parti ennemi de son seigneur. Il est difficile d'envisager que Nice adopte une aigle pour marquer son attachement à l'Empire, car la maison d'Anjou, son suzerain, est en conflit avec l'Empereur et tient sa souveraineté sur Naples du Saint-Siège, elle appartient au parti guelfe. Or, l'aigle marque souvent l'appartenance au parti gibelin et dans l'Europe du nord, les écus connaissent l'opposition aigle (gibelin) et lion (guelfe)[10]. La ville de Bouxwiller va même jusqu'à porter sur son sceau une aigle et un lion affrontés (Corpus 141). Dans le bassin méditerranéen et l'Italie du Nord, cette opposition semble être plutôt aigle-croix après que la querelle des Guelfes et des Gibelins ait gagné l'Italie au XIIIe siècle. Mais l'aigle connaît une très grande faveur à la fin du XIIe siècle et représente souvent l'autorité municipale quand elle est choisie par les édiles.

Malgré leur sens poussé de la contradiction, il n'est pas raisonnable de supposer que les Niçois se dotent des armes de l'adversaire de leur seigneur. D'autant plus qu'ils sont les seuls à porter l'aigle dans le concert des villes maritimes qui les entourent et qui arborent la croix.

Faut-il rechercher le choix de l'aigle dans un événement exceptionnel qui se produisit alors, en faveur de son suzerain immédiat, le comte de Provence de la maison d'Anjou ? Celui-ci accède à la dignité royale, le pape Urbain IV lui donne l'investiture du royaume de Sicile qu'il conquiert par les armes sur Conradin, dernier descendant de la maison de Souabe, en 1265.

Le royaume de Sicile est prestigieux dans la hiérarchie féodale. Il fut conquit sur les musulmans par la famille de Hauterive et le pape accorda le titre royal à Roger II en 1130. Il échut en héritage à Henri VI Empereur, puis à son fils Frédéric II qui entra en conflit avec le Saint-Siège qui, décidé à chasser les Hohenstaufen de l'île, en investit Charles Ier d'Anjou. Bien que la Sicile fût reconquise par la maison d'Aragon, à la suite des vêpres siciliennes, en 1282, la maison d'Anjou garda ses possessions napolitaines ainsi que le titre de roi de Naples et revendiqua toujours celui de roi de Sicile qui resta dans sa titulature. Ainsi, par exemple, dans les lettres royaux de l'enquête de Léopard de Fulginet sur les droits du comte de Provence à Nice de 1333, il est intitulé : « Robert, par la grâce de Dieu roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, et de Piémont… »[11]. En 1302, Charles II d'Anjou abandonna ses droits en faveur de Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile depuis 1296, qui épousa sa fille Éléonore. Les armes du royaume de Sicile-Aragon sont : « *écartelé en sautoir : aux 1er et 4e : d'or aux quatre pals de gueules (Aragon); aux 2e et 3e : d'argent à l'aile de sable, au vol abaissé, membrée, armée, becquée et languée de gueules (Hohenstaufen)* ».

L'aigle au vol abaissé pourrait être empruntée, par les Niçois, aux armes du royaume de Sicile, en vue de rendre un hommage particulier au titre royal de leur suzerain direct, le comte de Provence de la maison d'Anjou. Et pourquoi ne pas supposer que ce choix intervint au moment de la réconciliation des maisons d'Anjou et d'Aragon autour du royaume de Sicile, par le mariage d'Éléonore d'Anjou et de Frédéric d'Aragon, en 1302 ?

---

[10] Michel PASTOUREAU, « Quel est le roi des animaux ? », dans *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, 1986, p. 159-174.

[11] A. ROYER, « L'enquête de Léopard de Fulginet sur les droits du comte de Provence à Nice (1333) », dans *Nice-Historique*, 1938, p. 100.

De plus, la seule aigle au vol abaissé que nous connaissons, dans les armes des seigneurs de Nice, est précisément l'aigle de Sicile, car elle est emprisonnée dans les quartiers étriqués de l'écartelé en sautoir qui ne laissent guère de place à l'artiste pour dessiner un vol élevé. L'héraldique est emblématique et pragmatique, l'artiste voulant évoquer l'aigle du royaume de Sicile se souvient qu'elle a le vol abaissé et représente donc celle de Nice de la même façon. L'on retrouve les aigles au vol abaissé quand elles sont figurées en nombre important dans les écus, par exemple les alérions des Montmorency, ou lorsqu'elles sont dans des espaces réduits tels que les quartiers d'écartelés ou écartelés en sautoir, comme les aigles de Mantoue dans les armes du duc de Nevers ou placées sur des pièces, comme les alérions des ducs de Lorraine.

Il est donc loisible de penser que si l'aigle extériorise un lien féodal, c'est l'aigle de Sicile. Mais cette thèse se heurte au fait que la maison d'Anjou, lorsque Nice était placée sous sa suzeraineté, n'a jamais écartelé, comme les Aragon, ses armes avec l'aigle de Souabe[12].

L'aigle de Nice est de gueules (rouge) alors que l'aigle de Sicile est de sable (noire) comme l'aigle de l'Empire. D'abord, l'on sait que l'association argent-gueules est la plus fréquente au Moyen Âge[13]. Nice a pu vouloir se singulariser de Marseille qui porte : « *d'argent à la croix d'azur* » et de Toulon qui porte : « *d'azur à la croix d'or* ». Le gueules est la couleur de la brisure de la maison d'Anjou qui se distingue de la maison de France par le lambel de gueules.

Mais, si l'aigle de la Ville de Nice existe avant 1388, elle a les couleurs de Barcelone. En revanche, si la ville ne l'adopte qu'après la dédition à la maison de Savoie, elle est un acte de foi à l'égard du nouveau seigneur, vicaire de l'Empereur, sous la protection duquel les Niçois se placent pour échapper aux luttes intestines de la succession de la maison d'Anjou. Et les couleurs sont celles de la maison de Savoie : « *de gueules à la croix d'argent* », comme celles de la ville de Gênes : « *d'argent à la croix de gueules* » qui sont identiques à celles de Barcelone et de Milan. Nice est dans un espace de croix dans l'association argent-gueules, alors que les ports provençaux associent argent-azur et azur-or, couleurs des comtes de Provence.

L'aigle de Nice est au vol abaissé. Ce détail n'a pas manqué d'attirer l'attention des héraldistes, mais il n'étonnera pas les sigillographes et les familiers de la sphragistique, car la totalité des sceaux des villes qui portent une aigle et qui figurent dans le corpus présentent cette caractéristique du vol abaissé. Il en est ainsi d'Agen (Corpus 9 bis), Aire (13 bis), Ardres (42), Avignon (70 bis), Besançon (117 et 119), Bouxwiller (141), Caderousse (159, 159 bis), Cajarc (160 bis), Cambrai (166 bis), Carcassonne (173 bis), Colmar (214), Eu (269), Mulhouse (476), Neuf-Brisach (498), Périgueux (527), Wailly (731 bis). On peut donc affirmer que le vol abaissé est une constante de l'aigle sigillographique.

De même, lorsqu'apparaît le sceau de la ville de Nice, sur l'acte de mai 1464 (Corpus 501 A), il a, bien entendu, le vol abaissé. M. Jean-Luc Chassel, Secrétaire général de la Société française d'Héraldique et de sigillographie, consulté sur ce point, est d'avis que si le sceau apparaît sur un acte de 1469, son type lui semble être antérieur d'au-moins un siècle. Et il est vrai qu'il n'est pas rare qu'une ville utilise un sceau depuis plus d'un siècle. C'est le cas, notamment, d'Abbeville (Corpus 2) dont le même sceau figure sur des actes de 1217 et 1320, d'Amiens (27) en 1228 et 1378, Cambrai (166 bis) en 1185 et 1282-1283, Épinal (264) en 1295 et 1448.

Il n'est donc pas interdit de penser que lorsque l'artiste peint l'aigle sur les « *Statuta ducalia sabaudie* », charte sur parchemin, datée de 1431, il prend pour modèle l'aigle qui est

---

[12] Christian de MÉRINDOL, « Entre la France, la Hongrie et Naples : les Anjou », dans Staaten, Wappen, Dynastien, XVIII Inter. Kongress für genealogie und Heraldik, Innsbruck, 1988, dans *Veröffentlichungen des Innsbrucker Stadtarchives*, N.F., B.18, 1988, p. 145-175, ici p. 148 et suiv.

[13] Michel PASTOUREAU, « Vogue et perception des couleurs dans l'occident médiéval : le témoignage des armoiries » dans *Hermine et le sinople. Études d'héraldique médiévale*, Paris, 1982, p. 98.

gravée sur le sceau de la Ville, dont nous n'avons connaissance que par l'acte de 1469, mais qu'il connaît lui, parfaitement. Par la suite, les artistes se copiant l'un l'autre, l'aigle au vol abaissé est demeurée dans l'écu niçois.

Enfin l'aigle de Nice est posée sur une montagne baignée par la mer. Il est fort probable que Nice porte des armes parlantes par référence à la province romaine *Alpes Maritimae*, ayant pour capitale Cimiez, qui a été créée en l'an 14 avant Jésus-Christ, par Auguste, vainqueur des peuples ligures qui habitaient notre région. Quel autre nom, aurait pu mieux définir cette province ? Qui est, en effet, un massif montagneux qui se baigne dans la mer. Les consuls niçois, héritiers de la culture latine, lorsqu'ils ont dû choisir des armoiries, ont tout naturellement posé l'aigle impériale romaine sur des « Alpes maritimes ».

Quoi qu'il en soit, la ville de Nice, avec son aigle, se différencie de ses voisines maritimes, qui portent toutes une croix et elle se distingue, de plus, des cités provençales par l'association de couleurs argent-gueules.

En conclusion, il est fort probable que la Ville possède ses armoiries depuis le début de leur utilisation, au XIIe siècle, et qu'elle les ait conservées malgré les changements politiques intervenus.

La question reste cependant entière et ne sera réglée que par de nouvelles découvertes de documents héraldiques antérieurs à 1388.

À droite : sceau rond, cire sous papier (40 mm)
Aigle éployée sur un rivage rocheux bordé par la mer
Légende : + SIGILLUM. UNIVERSITATIS. HOMINUM. CIVITATIS. NICIE
Sceau plaqué en mai 1464, sur des lettres du syndic des consuls de Nice à celui de Marseille.
Conservé aux Arch. municipales de Marseille, H 311-314.
Moulé par les Archives nationales, S 4847

POMPES FUNÈBRES NIÇOISES POUR LE DUC DE SAVOIE CHARLES-EMMANUEL II À NICE. INTRODUCTION ET TRADUCTIONS LATINES DE L'OUVRAGE *IL CAMPIDOGLIO ARDENTE* DE 1677

Marcelle PRÈVE
Agrégée de Lettres classiques

En 1675 mourait le duc de Savoie Charles-Emmanuel II. En 1677, la ville de Nice lui offrait, pour ses obsèques solennelles, un monument éphémère devant la cathédrale Sainte-Réparate qui se prolongeait à l'intérieur par des colonnes en bois sur lesquelles étaient des inscriptions en latin.

Ce monument nommé « le Capitole ardent » a été décrit par le Père Camille-Marie Audiberti, de la Compagnie de Jésus[14], description traduite de l'italien par Hervé Barelli dans son ouvrage *Nice et son comté 1590-1680*[15], mais sans la traduction des textes latins. C'est cette traduction que nous proposons ici.

Campidoglio

Page 16

Peuple où crois-tu entrer ?
Voici un Capitole pour monument !
Qui triomphe ? Celui qui ci-gît
Pour quelle guerre ? Aucune.
C'est avec des cris de triomphe que nous célébrons la mort d'un vainqueur pacifique :
Larmes triomphez
Citoyens, personne, en vous aimant, ne vous a vaincus :
Tous, en pleurant, soyez vainqueurs.

L'aigle de Nice suivant Charles-Emmanuel II
Même après sa mort triomphe en conduisant son duc
Et sans jamais le sentir peser sur lui mais s'envolant plus vite
Avec ce poids il ne survole pas les nuées, mais les astres.

Page 17

Après la paix de son règne source de bonheur
Au règne de la paix pour son bonheur.
Europe !
Voici ce héros, ton Mars sans Mars
Sans vie le Victorieux
Ainsi il est mort :
Mais non il n'est pas mort.
Qui pleurer ? Qui louer ?
Vers quel monde inconnu,
Nul ne l'ignore,
Où n'a pas abordé la vertu vivante,
Ma renommée qui me survit me porte.
Asie vaincue par les bienfaits
Au Capitole de la douleur
Tu es entraînée
Captive de l'amour.

[14] L'ouvrage a été édité en 1677 sous le titre *Il campidoglio ardente alle immortali memorie del vittorioso in pace Carlo Emanuele II, eretto dalla città di Nizza nelle solenni esequie, e consagrato dalla medesima, a madama reale Maria Giovanna Battista di Savoia, nostra duchessa, e reina, composto, e descritto dal P. Camillo Maria Audiberti.*

[15] Hervé BARELLI. *Nice et son comté, 1590-1680. Tome I : témoignages, récits et mémoires*, Nice : Mémoires millénaires éditions, 2012, 539 p.

Avec des oiseaux barbares
Avec les gémissements de la contrainte
C'est le triomphe de la douleur sur l'Afrique.

Page 18

Quelle injustice est assez juste pour le plus juste ?
Immense est la dette des larmes.
Je ne voudrais pas être avare, moi qui ne puis être prodigue.
Qui redouterait l'excès de la douleur ?
Je m'acquitte d'une justice tout juste juste.

Pour la mort de Charles
Moi qui puis être la force qui survit
C'est pour lui et pour moi que je célèbre un service funèbre.

Je voudrais être pardonnée
Si moi la Tempérance je ne modère pas mes larmes
Pour d'aussi grandes funérailles.

Puissé-je me livrer aux pleurs avec d'autant plus d'effusion,
Loin d'exhaler la prudence,
Que toi, Charles-Emmanuel, tu m'as rendue plus lucide.
C'est ici, ici qu'il faut pleurer Charles, là où il est mort.
À faire le tour de toutes les autres villes, les monuments immortels sont sans fin
Très généreux partout en monuments éternels
Pour la seule Nice il n'a pas eu d'éternité.
Ailleurs palais, châteaux, palais prétoriaux, théâtres, temples
Mais ici quel ouvrage laissa-t-il à construire ? Ce sépulcre.
Hélas ! À quoi a servi l'espoir donné d'œuvres grandioses
Sinon à sentir perdu même ce que je n'ai pas reçu ?
J'étais confiante dans l'attente de me relever de la ruine où je m'étais laissé tomber
Et d'abandonner la poussière de l'antiquité pour un avenir brillant
Le roi enseveli, s'est refermé pour vous le Trésor de la générosité.
Hélas ! Avec une seule pierre du tombeau combien d'édifices s'écroulent !

La fatalité veut que Nice pleure la fondation de Nice
Le château, la ville, le port ce bûcher les a mis en pièces.

Pages 18-19

Sur un môle éternel je me dresserais seconde Nice :
La mort en arrachant un an au roi, combien de siècles elle m'a ravi !
Le seul château de Nice n'a jamais manqué à aucun duc
Oh ! Si aucun duc ne pouvait me manquer !
Que les flots versent des larmes sur le désespoir du port
Qui aurait rapporté un monde à la ville sans la barrière des eaux.

Page 19

À Charles-Emmanuel
Non pas tant second que double ;
Lui qui, reproduisant en lui un grand aïeul,

A vaincu tant qu'il a vécu
Les ennemis par la terreur, par l'amour les alliés, les difficultés par son courage,
la peine par son énergie, la fortune par sa valeur ;
La victoire survivant à la vie en même temps qu'elle compatit à sa mort et admire encore ses hauts faits
A médité un tombeau et construit un Capitole.

Page 20

Nature tu aurais été prodigue de tout pour Charles si tu n'avais été avare du temps.
Tu l'avais engendré d'une illustre souche
Fille toujours et mère de héros ;
Dont ce serait un prodige de ne pas naître prodigieux.
Tu lui avais donné ce cœur admirable qui semblait au-dessus du héros,
Cet admirable esprit au dessus de l'humain.
Il apparut plus grand que son très grand aïeul, meilleur que son excellent père
Tu l'avais muni de la beauté et de la force physique
Qu'aurait souhaitées Paris pour plaire, Hercule pour terrifier.
C'est un visage fier que tu lui avais donné, et charmant
Jamais nuageux, toujours étincelant !
Pour éviter d'être trop peu aimable même avec ceux pour qui il était tout-à-fait redoutable !
Nous étions terrassés, nous étions redressés par les regards du prince :
Ou plutôt ceux qui étaient terrifiés en sa présence
Étaient tourmentés par son absence
Pour de si grands dons nous ne te remercions nullement, Nature.
Ils sont dus aux Savoie.
Ce que tu as fait périr, cela est à toi.
Mais sur toi retombe ton trait.
Sache que c'est l'âme triomphale de la Nature qui a péri, non de la gloire.

Page 21

Arts princiers
Seul il les a tous appris, seul il les a enseignés.
Pour arracher aux forêts la terreur,
Quelle grande terreur il apportait aux forêts !
Lui qui ne put pas être plus humain à l'égard des hommes
Il ne put pas être plus féroce à l'égard des fauves.
Banal pour l'enfant de dompter des Bucéphales
Un seul divertissement pour lui l'usage des armes.
Son regard trop généreux soutenait à peine la vue d'un combattant par jeu
Bien plus les combats fictifs
Ne pouvaient être menés avec une valeur plus réelle.
Les arts plus fougueux il les rendit cependant plus attrayants en les tempérant ;
En homme qui était l'émule de Mars dans le cirque
D'Alcide à la chasse, de Mercure à la danse
D'Archimède dans les travaux d'art.
Si les architectes avaient perdu leur règle,
Il serait encore immortel par tant de monuments.
Quelles grandes œuvres te doit le prince, quelles grandes œuvres toi tu dois au prince
Tu dois triompher en tout temps, Industrie !
Par les marbres, les châteaux, les villes,

Que se dresse avec succès ce qui est toujours plus éternel :
Le nom du Prince.

Page 22

Ce qui serait chez d'autres témérité fut valeur chez ce prince.
Plus charmante lui était la forêt si elle lui offrait un monstre affreux,
La journée d'autant plus radieuse qu'il la marquait d'un signe noir,
La vie d'autant plus joyeuse
Qu'il la vivait en affrontant la mort.
Les culbutes à cheval dans les précipices
Ou les chutes dans les tourbillons voraces ou les fleuves ravissants,
Jamais il n'en mourut, il s'en sortit toujours vivant pour le peuple
Et les craintes de tous et leurs larmes le faisaient rire
Et il oblige à tourner les plaintes en applaudissements
Ce ne sont donc pas tant les périls même
Que la générosité du prince que nous redoutions :
Elle nous a toujours tenus alarmés
Qui seul toujours nous a rendus sans inquiétude.
Ô digne de l'admiration du monde
Forêt souvent aveugle ou solitude muette qui ont vu un héros si grand !
Ô valeur invaincue
Qui attaquant n'importe quelle difficulté
Vainc tout ce qu'elle attaque !

Pages 22-23

Et si Charles a reçu de toi des dons immenses
Ce qu'il te doit, Fortune, est minime.
Tu lui as donné un royaume mais pour en modérer les orages ;
Des châteaux innombrables, mais pour leur donner la sécurité.
De grandes villes
Mais pour les abandonner soudain après les avoir agrandies.
La nudité même des monts
N'as-tu pas voulu en faire la gardienne de ses richesses et même source de largesses ?
Et jamais il ne crut posséder plus d'or
Que lorsqu'il le répandit sur les autres,
Les calamités se transformèrent en offrandes :
La malignité de la terre, la bonté du prince la corrigeait
La largesse royale corrigeait la dureté des temps.
Les populations ont toujours adoré leur Seigneur :
Le ciel est trop souvent mesquin, jamais le Prince.
Il a mérité d'être heureux, lui qui sut faire des heureux :
Si donc nous n'avons versé pour lui aucune larme de son vivant
Nous payons toute notre dette pour sa mort.

Pages 23-24

Au très méritant, au très modeste Prince
Nous n'étions obligés d'offrir rien de plus,
Nous ne vénérions rien de plus que la louange.
Il aimait mériter la gloire, non la gloire :
Satisfait qu'elle lui soit toujours due, jamais donnée.

Et donc ce que vivant il a refusé, qu'il l'entende mort.
Abolissons les dures lois de la modestie.
Les vertus du vivant, même les langues n'étaient pas autorisées à en parler ?
Mais pour les louanges du mort, que même les objets muets délient la langue.
Que parlent les livres, que parlent les mines, que parlent les rochers.
Grand nom et même invincible en son temps
Que la renommée le lise aux portes des villes, aux fronts des châteaux :
Afin que soient remplis de respect ceux qui entreront, de crainte les agresseurs.
Et qu'un seul nom pour tant de lieux fatigue les yeux de la prospérité.
Viens donc, écoute gloire,
Fille inépuisable de héros épuisés :
Que ne périsse pas pour toi celui qui t'a engendrée.
L'immortalité que tu as reçue, rends la :
Si grande est cette dette que l'éternité ne te suffit pas pour l'acquitter.

Pages 23-24

Même ceci pour vous, prince, est lourd :
Être trop aimé.
Et même si le règne était un privilège, cruelle est la chance ;
Nous souhaitons pour vous le ciel très tard et même jamais.
Ainsi tout en vous désirant immortels,
Nous vous désirons au plus haut point mortels :
Jugeant fortuné celui qui est trop longtemps pauvre :
Très fortuné celui qui l'est toujours.
C'est avec de telles haines que nous t'avons aimé, Charles :
En encerclant le monde,
On ne sait pas si tu attendais plus, ou si tu étais attendu par le Ciel.
Les peuples se sont prosternés devant les temples,
Avec ce souhait opiniâtre ;
Ou que les autels rendent un seul
Ou que les sépulcres reçoivent tout le monde.
Ménage les vœux de ceux qui t'aiment, ingrat :
Nous avons souhaité pour toi l'éternité, mais en Savoie.
Vis désormais, de ton grand nom emplissant les terres,
Le ciel de ton âme plus grande, des deux côtés partage l'immortalité.
Vis et maintiens ta demeure parmi les habitants du ciel
Et ta protection sur les hommes
Vis heureux avec les dieux, et vis pour nous rendre heureux.

Page 24

Charles-Emmanuel
Invaincu dans la mort
Épigramme
Il a pu présager sa mort proche
Lui qui tant de fois avait vu la face de la mort
Il a vu, et en l'attendant une année entière, il a fait des projets ;
Personne n'a plus craint la mort, personne moins.
Charles-Emmanuel
Immortel dans la mort
Épigramme

À ceux qui interdisaient l'entrée de sa chambre, à la foule qui affluait
Laissez-les dit-il, qu'ils voient que nous aussi nous pouvons mourir.
C'est la seule fois que tu n'as pas dit la vérité ! Aussi longtemps que tant de monuments dureront
Personne ne voit Charles que tu as pu mourir.

Pages 25-26

Ô quelle perte est la vôtre, Bavarois ;
Celle pour qui nos yeux déjà vidés
Trouvent encore des larmes
Elle a péri Adélaïde
La merveille de son siècle, de son sexe.
Supprime le sexe et ne dis pas la femme.
Dis l'homme, dis le héros, dis le plus homme, le plus grand héros :
Elle qui enseigna à des héros les vertus viriles et héroïques.
Dis la digne compagne du Grand Ferdinand ;
Compagne de chambre, Compagne du trône.
Dis la sœur du Grand Charles, dis son émule
Qui n'a jamais rien conçu de magnanime
N'a rien fait que de magnifique.
Dis la Sibylle de son âge
Qui, en terminant son livre, découvrit au monde tant d'oracles.
Dis l'Amazone de la guerre et de la paix
Qui aux éclats de tonnerre de Mars son jumeau
Sans fuir personne, sans suivre personne
Aux menaces d'une terrible guerre
Opposant la menace d'une paix plus terrible
Sans craindre ni l'une ni l'autre, détourna l'une et l'autre.
Dis enfin, par la race, par le génie, par la vertu
La trois fois illustre, la trois fois auguste, la trois fois parfaite
Maintenant, tais-toi et reste frappé de stupeur.

Pages 26-27

Noble couple de frères ! Noble couple régnant ! Noble couple de poètes !
Qui pourrait égaler un tel couple ?

Hélas ! Nous n'avons pu éviter un triple deuil ;
Nous qui avons eu peine à supporter un seul !
Il a péri, lui aussi Philibert.
Par sa jeunesse, par son énergie, par sa sagesse
À la fois enfant, homme, vieillard :
Par sa race, par sa fortune, son talent
Roi, mon roi, plus que roi :
Par sa culture, par sa puissante cour, par ses armes,
Culminant, lumineux, fulminant :
Par ses mœurs, par ses espérances, par les présages
Semblable à ses frères, à son père, à son grand-père,
Meilleur, plus grand :
Hélas ! Il a péri !
France, Italie, Savoie,

Vous avez perdu un fils, un disciple, un héros
Mère, en votre fils vous avez perdu Eugène,
Grand-mère en votre petit-fils un autre Thomas,
Frères, en votre frère c'est vous-mêmes que vous avez perdu.

Pages 29-30

Voici l'ancêtre des héros, Bérold,
À qui la Nature devait le règne,
La Fortune le lui avait enlevé, sa valeur le lui apporta.
Et il ne lutta pas pour la dominer
Autant que la Savoie ne lutta pour se soumettre à lui :
Adoptant un seul maître de peur d'en avoir plusieurs,
Maître qui, les ennemis complètement massacrés ou cédant pour ne pas l'être,
Montra sur la seule poitrine du prince
Ce qui subsistait de plus solide delà les Alpes.
La paix seule de Charles l'emporte sur les guerres de Bérold.
Regarde la voie Appienne et la voie Émilienne dans les Alpes
Regarde les travaux qui ridiculisent Hannibal
Et Rome vaincue à chaque pas.
Seuls les Romains ont tenté avant Charles
Ce que personne après Charles n'eût accompli.
Et rien ne le stimula plus
Que l'ouvrage auquel les Césars ont renoncé.
Les Alpes aplanies par lui seul, je crois, cependant s'enorgueillissent
D'être si splendidement foulées et avec un si grand honneur de sa part.
Ô magnificence !
Qui a vidé les entrailles des monts avec le marbre,
Qui manie le burin sur les monts !
Il est permis d'élever des statues au prince :
Pour qui les Alpes taillées sont autant de colosses.
Heureuse Savoie qui ensevelie dans ses vallées, comme morte pour le monde
Désormais par les entrailles brisées des monts débouches sur le monde :
Plus heureux celui pour qui les monts ouverts deviennent source d'or :
Et l'abondance de tous les biens vient à travers les roches !
Donc l'entrée des Alpes
Autrefois calamité devient la fortune du Latium.
Italiens, Germains, Français
Vous enrichissant mutuellement et riches
Par les bienfaits de Charles vous circulerez de génération en génération :
De telle sorte cependant que, pour la majesté des routes et la sécurité publique
Nulle part l'ennemi n'ose entrer dans les Alpes
Moins qu'à leurs accès.
Des tours érigées aux entrées des vallées
Pour apporter le royaume aux hôtes
Mais le verrouiller aux ennemis.
Que crains-tu riche Savoie ?
Partout la sécurité, nulle part la pauvreté.
Berold l'a accompli par Mars pour que tu espères la paix :
Charles l'a réussi par la paix pour que tu ne craignes pas Mars.
L'un pour que tu aies un défenseur, l'autre pour que tu n'aies pas besoin de défenseur.

Pages 31-32

Voici le deuxième des Amédée
Qui, sa piété le poussant à la fureur,
Soumit par le glaive les Astésans montés contre leur évêque
Eux que n'avait pas retenus les verges de leur père,
Il plaignit le pasteur en s'enflammant contre le troupeau
Prêt à le donner à la boucherie, s'il ne le ramenait pas au bercail.
À qui, Asti, es-tu redevable du gouvernement ?
Vaincue, à Amédée tu dois le pardon, victorieuse à Charles
Tu dois la palme :
Car à l'ennemi qui t'avait enlevée, il t'enleva si vite, avec tant de bonheur
Que reçu le soir, rejeté le matin l'Insubérien
Prit sa victoire pour un songe.
Tu lui dois la sécurité.

Pages 31-32

Car incapable de se tenir coi contre les perturbateurs de ta quiétude
Il ne souffrit jamais de voir envahies tes terres, de les voir aliénées.
Tu lui dois la vie :
Car en attendant que ton soldat tombe aussi bien que ton citoyen
À cause de l'insalubrité du pays dont il protégeait la santé
Le duc très juste ne supportant pas les vices
même des éléments força la terre maligne à revenir à l'innocence :
Et il apprit au ciel même à être plus clément
Tu lui dois la gloire,
D'une part, le prince choisit les lumières des palais et les foudres des camps,
D'autre part, te donnant pour gouverneurs non des sujets, mais des princes,
Il te confie autrefois à Thomas, puis à Philibert
Alors assurément à Mars, maintenant au fils de Mars
Pour que tu obéisses à des Mars, toi qui enfantes des Mars.
Tu lui aurais dû enfin la solidité et la beauté
Recevant de la droite de Charles une vie plus fameuse que si elle venait de la lance de Pompée :
Mais puisque la mort se dressa contre l'auteur d'œuvres éternelles,
En songeant à ton immortalité on est forcé de songer à la sienne.
Hélas ! tu as dans ta vie beaucoup de motifs de gloire
Dans la mort beaucoup de motifs de pleurs.

Page 32

À Humbert III
Rien ne servit plus sa chance que l'adversité
Les princes de Saluzzo
Voulant diminuer son tribut lui donnèrent plus.
Refusant peu de choses, ils cédèrent tout.
Cela aura été le fait d'Humbert que cette province soit d'abord partagée
Ce fut celui de Charles qu'elle ne disparaisse pas.
Des Lucériens avec l'éclat de leur nom, mais les ténèbres de leur foi rejetant leur ami le prince
Puisqu'ils considéraient Dieu comme l'ennemi,
Pensèrent mener une seule guerre à la fois
Contre la puissance divine et contre Charles,
Enfermés pleins de haine au plus profond des vallées du Caelius,

Ils se croyaient libres aussi longtemps qu'ils étaient enfermés
Mais ils étaient bien mal défendus par tous ces monts
Que leur si grande altitude gênait
Encerclant l'Etna sauvage dans les Alpes

Page 33

Il fit de toutes parts tonnerre contre les émules du Tonnerre
Afin qu'anéantis par les flammes,
Les méchants sentent déjà les Enfers.
Qui le croit ? Ils frémirent de son combat,
De sa victoire ils exultèrent ;
Ce n'est pas d'être vaincus qu'ils auraient en honte, mais d'être vaincus par un cruel ;
Au contraire tout en se conduisant en ennemi,
Il n'oubliait pas qu'il était leur père.
Il aurait pu les perdre par sa victoire
Il préféra les vaincre deux fois en les sauvant
Les vaincus triomphèrent :
Ils craignaient d'être anéantis, ils furent élevés par leur chute
Beaucoup revinrent à Dieu, tous à Charles,
La perfidie opiniâtre se transforma en foi inaltérable,
Quand le même jour vit la main du prince à la fois brandir la foudre et répandre les présents
Va maintenant et dis que Charles
Ne fut pas pacifique même au milieu des guerres !

Pages 33-34

Et voici cet illustre Thomas
Qui le premier de son nom, devant les premiers par sa valeur, se croyait réclamé à l'appel de tous les périls,
Il lui fallait aller vers toutes les audaces,
Soit qu'il recherchât les guerres, soit que les guerres le recherchassent
Toujours égal à lui-même, toujours plus grand que tous,
Pour défendre les autres, il fut Mars pour ses amis,
Pour se défendre il fut la mort pour ses ennemis.
Autant il ne fut pas avare de son sang, autant il fut prodigue de celui d'autrui.

Page 34

Du Piémont toujours, et jamais sien,
Sur une quantité innombrable d'ennemis il en chassa un petit nombre
Parce qu'il enterra sur place le plus grand nombre,
Par le fracas des villes démolies,
Annonçant qu'en dépit des obstacles il ne pouvait s'arrêter.
Mais Thomas détruisit les guerres par la guerre.
Charles jusqu'ici abat une fois la paix faite.
Combien d'armées la seule Verrua a-t-elle détruites ?
Désormais elle ne peut être assiégée par un téméraire :
Sûre que tous les assaillants tels d'autres Phaétons
Devront plonger dans l'Éridan
Point de terre jadis étroit
À quelles étroites limites l'ennemi vous a-t-il souvent réduit !
Pour qu'il vous prenne moins, elle s'est élargie.

La force de la citadelle a crû par la jeunesse des Mars :
Une nouvelle beauté a donné une nouvelle terreur.
On redouble les remparts
Si bien que désormais une seconde Verrua défend Verrua.
À Turin aussi on voit à l'intérieur une autre Turin
À qui on a ajouté la grandeur d'un juste corps
De sorte que si elle était plus grande le prince pourrait la craindre
Si elle était plus petite l'ennemi même ne la craindrait pas.
Tant de citadelles anciennes furent recrées par-dessus
Et de nouvelles crées pendant tout le règne
Que la défense est là de toutes parts
Mais le péril ne vient de nulle part
Ô repos triomphal d'une paix magnanime !
Charles, ce que tu as érigé dans le calme
Qu'aucun souverain ne le renverse dans la sueur.
Tu as tout entrepris, mais ces œuvres de ton loisir disparaîtront.

Page 35

Aoste, vois-tu Amédée IV ?
Tu lui a été soumise à la suite d'une injustice
Il a commencé à te rendre service à partir de ta défaite.
Furieux contre ton prince, ou ton tyran ?
Qui menaçait d'enchaîner les ambassadeurs de Savoie
Il lui imposa un joug éternel
Changeant de tête, tu as cessé tes égarements.
Heureuse d'avoir perdu un mauvais maître,
Et ne trouvant plus de peine dans la servitude,
Vaincue, tu as surpassé l'allégresse du vainqueur
Et tu es accourue triomphante au devant de ton triomphateur
Ce fut alors le début de la fortune : que dire alors de ses développements ?
Les premières sources des biens vinrent d'Amédée
Qui débordèrent en fleuves grâce à Charles ?
Prohibant les impôts plus souvent qu'il ne les exigeait
Il refusa en cela d'être en accord avec le ciel
Qui exerce dans les Alpes la durable injure du froid
Mais contre l'avarice des monts
Désormais lutte la générosité des vallées ;
De sorte qu'abondent presque plus
Les collines en vin, les vallées en lait, que les monts en neige.
Bienfait de la paix : Aoste si tu apprends à connaître
Ce bonheur du pays, c'est le bonheur du temps qui le portera.

Page 36

Par ces gorges des vallées,
La Germanie autrefois vomit ses pestes
Terreurs pour l'Italie et les flagellations de Dieu
Sont venues sur notre bûcher funèbre à travers tes neiges.
Tu as connu Mars sous le règne de Charles, mais modérément.
Non pas vainqueur par le fer, mais vaincu par l'or
Puisque vainqueur par ses présents de ceux qui étaient vaincus par les armes

Charles en personne accueillit
À frais énormes les légions rebroussant chemin
Après la défaite de Bourgogne
Et il les renvoya avec une égale largesse.
Une fois remises sur pied, et comme des triomphateurs,
Il ne les rendit pas tout à fait à l'Insubrie qu'il ne les lui donna.
Du reste, le sommeil de ta paix quelles autres armes l'ont troublé ?
Heureuse Italie, celui qui tremble doit trembler,
Si à tes portes un pareil gardien monte toujours la garde !
La vigilance des lions de Savoie se rira
Des fureurs des ours de Gaule et de l'Arctique.

Page 37

À Amédée V
Le nom de Grand, combien de victoires d'abord ont engendré ce nom ?
Ensuite combien a engendré de victoires ce nom de Grand !
C'est en vain, Montferrat, que tu avais espéré
Émousser la pointe de son glaive
Dont, dans un premier mouvement tu as tremblé :
De peur que ce fer ne soit contre toi,
Tu lui aurais promis de l'or.
Tu aurais attaqué par des présents celui qui attaquait tout par les armes.
Si les généreux vendaient leurs colères.
Combien fut grande la valeur militaire de Charles lui aussi,
Qui refusa la parole à l'Ibère
Le fort de Trino trois fois invaincu grâce à sa troupe, à ses vivres, à sa muraille
Trois fois vaincu par la terreur, l'assaut, la force
La stature en semblait si durable
Et il a pu le faire tomber si rapidement ?
L'ennemi avait si bien fortifié
La levée de terre et la palissade
Que l'attaque semblait témérité :
Le Savoyard attaqua
De telle sorte que résister aurait été témérité.
Oh ! Chef grand dans la guerre, très grand dans la paix !
Il est plus grand en effet de triompher d'ennemis méprisables,
Si on en a encore, que d'ennemis domptés.
Qu'est-ce d'avoir mis à nu Trino et Alba avec des fortifications,
S'il n'avait pas eu l'audace de vaincre sans interruption
Des ennemis qu'il mépriserait toujours ?
En ouvrant les citadelles, il a plus détourné l'ennemi de l'invasion :
Et il lui a montré combien devraient craindre
Ceux qu'on ne craint pas.
Les villes ont perdu leurs remparts
Mais elles n'ont pas eu le sentiment de les perdre.
Le prince debout, elles croyaient qu'elles n'avaient rien perdu
À sa mort, elles surent d'abord que les remparts leur manquaient.
Ayez confiance, villes heureuses dans l'infortune
Il vous a transmis toute sorte de protection
Lui qui s'est lui-même transmis dans son fils

Vous avez perdu un défenseur, vous avez
Un vainqueur

Page 38

Ô, couche des hydres en ton lac Léman
Genève!
Reconnais en Édouard ton Hercule.
Tu as refusé de lui briser la nuque, c'est lui qui te l'as brisée :
Tes murs condamnés à la ruine
Parce qu'ils avaient abrité des criminels
Il rase ton château jusqu'au fond et le reprend à son compte en le détruisant.
Ah ! si seulement avec la totalité de la ville
Il avait anéanti ce déshonneur pour sa prospérité !
Elle ne serait plus debout la rivale de Rome, cette Carthage infernale,
Hélas ! C'est une cité florissante,
Au lac charmant, à la campagne fertile, au site privilégié,
Désormais orgueilleux de cela seul
Que sous son ciel ne vive plus grand ennemi que le ciel !

Page 39

Et aux naufragés, jetés hors de leur navire au rocher,
Sans leur jeter une planche de salut tu offris un funeste port dans ton lac !
Si audacieuse contre les dieux, que n'oserais-tu contre les hommes ?
Avoue cependant qu'aucune guerre plus hostile contre toi n'eut lieu grâce à la paix de Charles-Emmanuel.
Pendant que tu portes autour des bords voisins
En long et en large Calvin et Mars ;
À peine appelle-t-il un soldat que déjà tu le renvoies :
Il suffisait de montrer la guerre
Pour remporter le triomphe sur toi
Les combats contre les rebelles ce sont les visages, non les mains qui les ont livrés :
Et ils n'ont pas attendu le jet des traits
Ceux qui n'avaient même pas soutenu les regards
Et la présence du combat fut la scène de la victoire.
Ils préfèreraient percevoir Charles comme vainqueur que comme ennemi.
Et puis ? Quand gémit le marais Léman sous des flottes
Que la mer lui envierait ?
Le lac portait des vaisseaux dignes du grand large
Et celles qu'ont attendues les rivages comme mères des guerres
Ils les ont vues comme messagères de paix et nourrices d'allégresse :
Ne portant la guerre à personne, sinon à la disette
Genève, bien que tu oublies que tu es sa fille
Toujours Charles s'est souvenu qu'il était ton père.
Hélas quand ton fameux lac cessera-t-il
D'être un Averne aux furies et une Lerne aux serpents ?La Savoie n'a jamais eu ses propres Hercules :
Mais elle n'a pas encore mérité cette défaite, ville honteusement heureuse.
Les dieux ne t'ont pas choisie pour te sauver
À tel point que les Savoyards te haïssent jusqu'à te ruiner
C'est par tes vices et tes crimes que tu résistes et combats,

Tu repousses ton vainqueur mais tu n'en es pas digne.
Tu crois que le ciel est irrité plus cruellement parce qu'il pardonne
Mais il n'y a pas pire vengeance qu'un tel pardon.

Page 40

Voici couronné de lauriers éternels
Amédée le Vert !
Vert pour l'espoir des populations, pour le printemps du trône
Les habits militaires il les a portés rouges du sang de l'ennemi.
Courage avec un si grand nom, prince,
Car un vert éternel ne redoute la vieillesse à aucun âge
Admets-le, Ivrea,
Autrefois tu t'es unie à lui en te soumettant.
Entortillée dans des discordes civiles pires qu'un nœud gordien,
Tu as retrouvé dans le bras d'Amédée le glaive d'Alexandre.
Ivrée, ébranlée, tu es debout grâce aux gestes d'un si grand chef :
Par la paix de Charles, inanimée tu es revenue à la vie.
Bellone s'était emparé depuis longtemps de l'empire de Cérès
Seuls les décombres jonchaient les champs fertiles
Et pour nourrir seulement les funérailles
Elle refuserait d'alimenter la vie.
Deux défenseurs luttaient à tes dépens contre l'offenseur ;
Et on ne distinguait pas le soldat étranger de l'ennemi.

Page 41

Depuis longtemps ressuscitée par Charles et la paix pas encore revenue,
Non seulement brille dans les champs une fécondité dorée,
Mais les fleuves eux-mêmes au grand jour et les monts sont couleur d'or.
Autant il ne put supporter de voir ses sujets malheureux,
Autant il refusa de supporter ses ennemis heureux.
Il avait rejeté l'ennemi hors du royaume :
Il chassa les voleurs hors du monde.
Maudissant cette clémence
Qui, pour éviter d'être à un petit nombre, est cruelle pour tous.
Leur ruine mit en joie les forêts
Ceux dont rien n'était plus funeste que la vie.
Et conscients de leur ignominie, et témoins de leur supplice,
Des trophées de justice firent parade des corps des criminels.
Et il ne faut pas les voir autrement ceux qui vivent odieux :
Dignes des forêts, parce que ce sont des monstres, non des hommes
Indignes des forêts parce que pires que des monstres
Mais on ne sait pas si ce sont des lois sévères qui ont tenu éloignés les criminels
Ou des forteresses élargies qui ont éloigné les ennemis.
Une nouvelle couronne de murs à Crescentino
Fut un nouveau joug pour ses ennemis
De peur que Mars n'entre dans le territoire, Mars se tient
Aux Frontières du royaume.
Ivrée, donc, puisque tu avais trouvé de l'or enfermé
Pour des siècles dans tes entrailles, tu avais eu raison de le
Découvrir à celui qui avait rapporté l'espoir perdu de l'âge d'or ;

Que de grâces nous aurions rendues à la terre !
Mais Ô prodigalité très avare !
Après avoir longtemps répandu l'or, en ensevelissant Charles
Une fois pour toutes, elle a englouti tout le trésor du royaume.

Page 42

Et voici le grand Amédée le Rouge
Ou tel l'astre de Mars
Ou Comète fatale pour la guerre
Ou tel le soleil rougissant à son lever et à son couchant,
Qui assurément annonçait à ses amis un avenir toujours vermeil,
Mais promettait à ses ennemis un couchant sanglant.
La parenté par alliance d'un si grand chef fut si grande
Que pour les fiançailles de sa fille, son gendre reçu en dot
Un beau-père égal à la terre par la dotation d'une ville
En donnant Verceil, il crut avoir augmenté son royaume.
Très noble cité !
Tu dois à Amédée d'avoir été pour la première fois savoyarde ;
À Charles de ne jamais devenir étrangère.
Nouvelle couronne de murs, tu t'élèves reine d'entre les citadelles
La plus forte, la plus belle,
Tu attires l'ennemi tout en le chassant :
Provoquant à toi seule le désir et le désespoir
À tel point que personne plus que toi, personne moins que toi
Ne devrait redouter la guerre
Qui pourrait venir, voir et vaincre ?
Qu'il vienne l'agresseur téméraire
Il achètera d'un sang abondant chaque pouce de terre
Qu'il voie de toutes parts la palissade multiple
Et les fonds superbement prodigieux ;
Il comprendra qu'ils seraient les sépulcres de très nombreuses armées
Qu'il voie des remparts et des tours
La magnificence redoutable
Ou s'il ose le tenter
Sa témérité très brève n'aura pas de pardon.
En tombant il fixera ses yeux déjà moribonds
Et ses derniers regards
Sur ton œuvre, pleins d'admiration.

Pages 42-43

La sécurité que vous donnez au royaume
Reconnaissez que c'est à Verceil que vous la devez
Par ces labeurs, Charles a prolongé une paix sans repos
Pour que toi, le labeur fini, tu te reposes entre les guerres.
Amédée le Pacifique
Qui seul arracha la paix, mais n'eut pas la paix
Jamais il ne provoqua la guerre, sinon pour éloigner la guerre
Il cessa d'être l'ennemi du Gaulois
Quand le Gaulois cessa d'être l'ennemi du Burgonde
Il accourut en armes au devant du Bohémien ;

Pour que le Bohémien accoure désarmé au-devant du Pontife.
En peu de temps, ils préparèrent le fer pour la guerre,
Ceux qui ont longtemps entassé l'or dans la paix.
Avec la Savoie accrue en richesses, en puissance, en titres
Par sa fortune chez elle, par la grâce de ses princes, par la renommée de ses actions,
Il apparut très grand aux yeux de tous, tout petit à ses propres yeux.

Page 44

Mais renonçant à l'honneur des armes, encore qu'en retenant la charge,
Préférant le désert au règne, il est préféré aux rois et aux royaumes :
Et cherchant à se soustraire au monde,
On le cherche pour soutenir le monde.
Il aurait pu gouverner plus longtemps, mais il préférait la paix.
Un si grand pouvoir, avec une gloire égale,
Il l'avait reçu contraint, il le quitta spontanément.
Et même quand il cessa de gouverner, c'est alors qu'il dirigea le plus le monde.
Céva, sais-tu à quel prince tu as cédé la couronne ?
Lui qui vit le souverain diadème du monde incliné à ses pieds,
Si pour obéir au duc il te fallut presque mourir,
Qu'il se contente de ce prix.
Tu as péri pour des tyrans, elle ne périra pas pour des rois.
Il t'a accusé d'être un souverain illégitime
Vainqueur, il s'est acharné contre les murailles,
Refusant de s'acharner contre les corps ;
Quelles ruines ici par le fer d'Amédée !
Mais quels ouvrages grâce à l'or de Charles !
Que les murs détruits servent la mémoire indestructible d'Amédée :
Les murs solides grâce à toi, Charles,
Proclament l'éternité de ton nom
Ils n'ont pas peur pour la leur !
Depuis longtemps et maintenant encore les remparts te doivent de futures victoires.
Tu écrases l'ennemi à venir par ton labeur actuel
Tu domptes des chefs pas encore nés :
Ce n'est pas pour toi que tu vis, c'est pour ta postérité que tu triomphes.
Chaque âge admirera
Que la constance inébranlable de ton cœur
Ait passé dans tes citadelles.
Donc qui voudrait dire la citadelle invisible, qu'il le dise avec audace.

C'est Charles-Emmanuel qui l'a relevée !

Page 45

Le royaume de Chypre
Soutenu fortement par son père
Acquis de façon légitime pour lui et les siens
Louis en fait parade.
Rien du royaume, sinon le titre royal
Croit-on que c'est un présent petit ou nul ?
L'envie n'a pas à demander plus.
Si on examine bien,

Les Savoyards n'ont pas tant tenu à être rois qu'à être reconnus comme tels.
Les rois de Chypre
Furent nombreux parmi leurs ancêtres.
Le premier, Charles mérita d'être appelé roi partout.
Ainsi la seule chose qui lui manquait, il l'obtient complètement
Lui qui avait tout du roi, sauf le nom.
Roi plus grand
Parce que même à la fin de son règne il fut un grand roi.
Que Chypre refuse de payer l'argent des impôts,
Ou parce qu'elle ne le veut pas, ou parce qu'elle ne le peut pas ;
À son nom
Le monde entier a payé les tributs des honneurs
Donc le roi s'enrichit des biens chypriotes
Cependant que le Savoyard n'est pas en manque.
Que les dépouilles soient laissées au tyran,
Le Seigneur accomplira des merveilles.
Qu'on laisse le gain au cupide, l'honneur suffit au généreux.
Même les cendres de Charles seront révérées, pourpres royales.
Ici sont envoyés les grands, ici sont adressés les présents :
Que seul un grand roi attend de grands rois.
Issu de ce renom, augmente ce renom,
Victor Amédée,
Émule d'Amédée le Grand
Une autre Rhodes t'attend à Chypre
L'île captive,
Pour la délivrer du joug, traîne-la sous le joug.
Mais si les guerres nous l'enlevaient, que les victoires nous la rendent vite.
Cherche à accroître ta gloire
Sans dommage pour notre sort.
Sois vainqueur là, sois vivant ici.

Page 46

Achetée par Emmanuel-Philibert
Rachetée par Charles-Emmanuel
Pourquoi pleures-tu malheureuse Oneille ?
Ou pourquoi est-ce seulement à cause de tes oliviers
Que la Savoie a vu bannir sa paix ?
Si tu as souffert quelque adversité, accuse la Fortune :
Si tu as été vite ramenée à la paix,
Invoque ta valeur.
Quel autre retard eut-il dans les secours, sinon le temps pour le prince de t'entendre ?
La nouvelle de l'ennemi aussitôt rejeté
Emporta presque la certitude de sa retraite.
Il fut très clair que les victoires ont suivi les combats
Toutes les fois que les combats ont obéi à la volonté de Charles
Oneille, si tu juges bien : il est permis que tu grandisses grâce au désastre.
Tu as été malheureuse : mais c'est pour qu'on jalouse tes bonheurs.
Le prince ne t'aurait pas ainsi aimée
Si son ennemi ne t'avait pas ainsi haie.
Tu as imploré le pardon pour ton erreur :

Tu en as même obtenu le prix.
Les dommages du fer ont été compensés par l'or.
Et quand la terre dévastée n'a plus produit,
Le grenier du prince a répandu les moissons.

Page 47

Et il n'a pas aidé ses contemporains au point de ne pas être utile à la postérité !
Tu vois la palissade élevée aux frais du roi ?
Que ses masses de bois soient une bravade devant la muraille étincelante :
Tu les appelles déjà d'une voix multiple.
Qu'elles s'approchent de leur proie :
Elles dépouilleront la gorge des machines de guerre.
Qu'ils volent ici à force de rames, toi, tu voleras là-bas avec des flammes
Pour le dernier vœu de sécurité
Fais cette seule prière :
Qu'aux forces de la terre la mer aussi unisse les siennes
Absolument heureuse Oneille, lorsque vers toi la mer
Laissera passer les vaisseaux non à gauche, mais à droite

Page 48

Reconnais en Pierre ton Mars
Auguste Royale
Jamais il ne fut plus ton défenseur
Que lorsqu'il dut être ton assaillant.
Quand envahisseur soudain d'un envahisseur soudain
Il convertit la ville prise par ruse, reprise par la force
En prison pour les vainqueurs d'avant, puis en tombeau.
Reconnais maintenant en Charles ton Alcide ;
Qui abattant non seulement les monstres, mais aussi les forêts
Au milieu des sépulcres des fauves, imaginant les demeures des peuples,
Usant les heures, gagne les villes.
Qui assure toujours
Que les grands projets sont longtemps conçus, qu'ils naissent à peine et ne sont jamais achevés
Une cité à peine née, soudain créée
Acquiert l'éternité par un labeur de quelques mois.
Des espaces ont été cherchés au loin dans la campagne et les forêts
Pour qu'elle ait un magnifique théâtre.
Elle s'est surpassée elle-même
Au point que, pensant à une maison, elle a fondé une ville.
Ce fut nécessité peut-être non libéralité du prince ;
Il passait partout, il créait l'affluence
Et il entraînait les populations, même quand il évitait le peuple.
On voit, la campagne délivrée de la rusticité,
Ici se multiplier sur des étais les lignes du palais royal,
Là les fières colonnes se soutenir par leur propre poids,
Base pour les palais, enceinte pour les portiques, couronne pour les atriums.
On voit des peuples de statues se dissiper dans les astres immenses,
Des sources s'écouler plus par l'art que par la nature
Des monstres, et aussi Hercule, qui ne manquent pas de souffle pour terrifier.

On voit les immenses, et aussi charmants enclos des belluaires,
Si bien que les fauves ignorent qu'ils sont captifs, ou s'ils ne l'ignorent pas y consentent.
Dans les jardins, dans les maisons, dans les théâtres,
Partout où les yeux pourraient s'égarer, ils sont retenus là.
Mais au milieu de tant de palais, on tend vers un seul des palais !
Avant de commencer à admirer, l'admiration se lasse !
Voici des carrefours, voici des forums, voici des temples :
On pourrait se croire en ville, hors de la ville.
O Charles, noble père des villes
Que tu faisais naître même dans le loisir !
Et si c'était trop peu que toutes naissent sous ton règne,
Si de nouvelles n'avaient pas surgi,
Fils égal à la grandeur de ton père, reconnais ce que tu lui dois :
De lui tu tiens un autre royaume à l'intérieur du royaume.

Page 49

Enfin, l'illustre Victor-Amédée
Grand dans la paix et dans la guerre,
La paix est mal aimée, qui ne s'applique pas à la guerre
La guerre est encore plus mal aimée qui ne lutte pour la paix.
Alors que le tourbillon des armes enveloppe partout tous les rois,
Qui endurent des malheurs et qui craignent toujours des malheurs pires,
Ce fut pour lui une tâche si légère de protéger ce qu'il possédait
Qu'il entreprit de nouveaux travaux.
Cette Auguste Royale des Turinois
En se retournant se vit autre avec stupeur :
Fermée à l'ennemi par un nouveau rempart,
Ouverte aux nations en une nouvelle ville
Mais Charles considéra de si grands accroissements comme des limites étroites.
Voilà qu'un nouveau corps de la ville sort jusqu'à la Doire et jusqu'au Pô :
Il est pénible d'aller à pied
Pour parvenir au palais sur ses bords.
L'étranger, admirant partout des maisons nobles,
Ignore où habite la plèbe.
Et même là où la terre n'est pas occupée par des édifices,
Cette nudité même conduit au luxe :
Carrefours, théâtres, forums se glorifient de leur vide :
L'air tout entier s'invite au spectacle !

Page 50

Et les espaces font la majesté.
Et l'Italien lui-même, pauvre en étrangers, plein d'admiration
Louant Rome, jouissant de Turin
Avoue que c'est ici, dans cette ville, que se trouvent les plus grandes beautés,
Qu'ici se trouve la plus belle ville.
Désormais la vieille cité elle-même ne retient de son ancienneté que le nom :
Si bien que la mère semble lutter de beauté avec sa fille,
La cité rivaliser avec elle-même,
Et Turin jalouser Turin.
Égale à ton grand époux, Jeanne, continue, continue

À élever la puissance royale pour qu'elle occupe un trône plus élevé :
À agrandir la ville pour qu'elle suffise à plusieurs peuples :
Aux plus grandes villes d'Europe
Continue seulement d'égaler ton Auguste (Royale)[16].
Sache toujours cependant
Que jamais Turin, avec tout ce qu'elle peut posséder ne sera plus grande que toi.

Page 51

Nice, qu'une nature douce a fortifiée de rochers,
Pour repousser l'ennemi à la limite de la citadelle,
Charles Premier, surnommé le Guerrier
L'a munie d'un ouvrage de défense au sommet de la citadelle
Tel que même au bout des rochers elle se moque de l'ennemi.
Mais admirable Nice, combien tu l'emporterais
Si ce que le Guerrier a commencé
Un autre Charles Pacifique ne l'avait achevé !
Que pouvait-il ajouter à la citadelle invincible pour sa sécurité ?
Il songeait, à enlever non à ajouter :
Et en diminuant les fortifications à la fortifier davantage.
Voulant démolir d'abord l'extrémité de la citadelle
Pour que désormais, Nice, tu ne puisses rien redouter, pas même toi
De ce qui pourrait un jour servir aux ennemis
Le jugeant ennemi
Il avait décidé d'anéantir la colline hérissée de plantes :
Pour montrer la facilité de repousser les agresseurs,
Puisque les collines elles-mêmes n'auraient même pas la force
De se placer contre Nice.
Maintenant l'ennemi a peur de l'envahir
Ou plutôt il serait terrifié de la regarder
Enfin la reine des citadelles
Il se hâtait de la hérisser de murs et de la faire resplendir
Mais hélas ! Au moment où il entretient une œuvre éternelle il est atteint par la mort.
Je serais tenté de croire la Nature irritée contre le Prince
Parce qu'il voulait corriger par l'art ce qu'elle avait accompli
Comme la copie d'un château imprenable.

Page 52

Et vraiment il ne sentit aucun appui lui manquer,
Si ce n'est le Prince lui-même.
Le plus puissant rempart, c'était toi Charles
Tu ne pouvais en faire de plus solide
Qu'en vivant plus longtemps.
Voici l'illustre Charles II
Que les dieux d'en haut montrèrent au royaume, mais ne le donnèrent pas.
Une seule chute le précipita hors de son siège et du trône.
Et si c'était une chose abominable que les héros savoyards
Quand ils sont enfants se conduisent en enfants.
Une seule plaisanterie lui coûta le règne et la vie.
Un enfant innocent ne pouvait pas mourir de façon plus funeste.

[16] Turin.

Et, ce qui pouvait être pire pour le peuple, il subit ce dommage
De son seul fait.
Le crois-tu, infortunée Nice, tu le crois et tu l'éprouves :
Il est plus cruel que le destin frappe un jour
Un prince enfant comme un prince adulte.
Personne de ton vivant n'a plus élevé d'espoirs en toi,
À ta mort personne ne les a plus rabattus.
Il a plus fait de tort par ses funérailles
Qu'il n'aurait pu servir par le massacre de tous ses ennemis.
Qui pourrait se souvenir du bonheur d'autrefois au fond de la douleur ?
Bien qu'il remplît les yeux de sa patrie,
Jamais cependant il ne les rassasiait
Nice une fois connue, le Prince se reconnut plus grand.
Et Nice se reconnut plus heureuse,
Une fois le Prince connu.
Mais si nous l'avions reçu auparavant dévoué,
Maintenant nous le recevrons en bienfaiteur.
Tant nous étions soulevés par l'espoir d'une nouvelle patrie ;

Page 53

Par l'attente d'un nouveau père !
Hélas ! Quand presque le même jour a-t-il apporté des nouvelles si contraires ?
Il est venu : il est mort.
Vous verrez bientôt, vous ne verrez plus Charles.
Oh ! Douleur !
Il nous avait réjouis par sa venue prochaine, il nous a ôté la vie par sa mort

À Charles III
Un sort méchant accorda le surnom de Bon
Personne n'acquit le royaume avec une aussi grande gloire
Qu'il ne le perdit.
Alors qu'il le voulait vide d'hérétiques,
Il le vit plein d'ennemis :
Préférant les dons de Dieu à tous les dommages pour lui
Tant les sentiments humains ne touchent pas un cœur divin.
C'est toi qui par ta force, ta loyauté
As tenu bon, seule, très solide Nice, pour la défense du royaume.

Page 54

Désirée par les Autrichiens, occupée par les Gaulois, agressée par les Barbares,
Inébranlable tu as ri de tous les mouvements contre toi :
Dans l'admiration d'une seule ville, près d'une ville inférieure.
Hélène de la Citadelle,
Tu appelais de toutes parts des Paris pour t'enlever
Ils ignoraient que parmi les citoyens il y avait des Achille,
Et parmi les femmes des Amazones.
Des centaines de milliers d'hommes armés restèrent figés de stupeur
Devant l'obstacle d'une femme seule, non comme un homme, mais comme une armée d'hommes
Un monument proclame jusqu'à nos jours l'exploit de la *Maufacchia*,

Qui a imité un chef, bien au contraire ce sont les chefs qui l'imitent
Arrachant à l'ennemi son drapeau, elle mit en fuite les Maures
Au cours d'une nuit infâme.
Quel homme n'oserait avec témérité
Ce qu'une femme niçoise a réalisé avec tranquillité ?
Ô Nice, sous Charles le Bon rempart du royaume,
Tu seras sous Charles un meilleur miracle du monde !
L'un t'a dû la sécurité, celui-ci te l'aurait donnée :
Toi pour lui tu fus une mère, celui-ci serait un père pour toi
Deux fois père de Nice
Lui qui, non content d'une seule, se hâtait d'en préparer une seconde pour lui :
Mais à une si grande œuvre que l'année qui venait lui aurait donnée,
L'éternité la prévenant enleva prématurément l'éternité :
Et la nouvelle Cité, avant de naître, périt.
Hélas ! Que jamais il ne meure dans le cœur des Niçois
Celui qui, gouvernant Nice avec son cœur, mourut.

Page 55

Charles-Emmanuel Ier
Non content de voir Nice défendue de tous côtés contre les ennemis,
Sinon elle rencontrerait des ennemis de tous côtés
Plaça une nouvelle défense devant la mer !
Ainsi les mers protègent le mur, mais les murs protègent la mer :
Mars faisant sentinelle pour que Mars n'arrive pas du large ;
Côte à côte ils menacent les grondements des ouragans
Et les ouragans muets des orages.
Très grand petit-fils d'un illustre grand-père
Le rappelant par son nom, l'égalant en courage, le surpassant par la Fortune

Charles-Emmanuel II
Avec un meilleur projet, une plus grande ardeur,
Voulut écarter les ennemis, mais accueillir les hôtes.
Ouvrant
Un port à la mer, la ville au port, la région à la ville
Il se hâtait de rendre niçoises les richesses venues de toutes parts.
Grâce à la déchirure de la totalité du rivage,
Une si grande chance méritait d'être enfantée.
Grâce à une digue construite autour
Qui embrassant l'ami d'un côté,
De l'autre repoussant l'ennemi confiant,
Il veillait en même temps à la sécurité des étrangers
Et à la prospérité des citoyens.
Tu serais demeurée en tout temps maîtresse de la mer, Nice,
Si tu avais été soumise encore un an à Charles.
Jusqu'ici rempart de l'Italie, maintenant aussi son marché,
À combien de tributs tu forcerais désormais la mer soumise !
Et ce seul port s'ouvrant ici
Combien plus il en fermerait peut-être ailleurs !
Là où les rivages résonnent seulement du bruit du vent et des flots,
Ou entendrait les voix dissonantes de toutes les nations :

Et on ferait prospérer le royaume des richesses des royaumes.
Mais pourquoi se tourmenter de l'image du bonheur ?
Nous avons été privés d'un port, hélas pas de lui seul !
Nous en aurons peut-être un autre un jour :
Mais Charles jamais.

JOSEPH-ROSALINDE RANCHER : PRÉCURSEUR DE LA POLITIQUE DE LA LANGUE NIÇOISE

Francesca CELI

« *Salut au troubadour nissart*
Que disn soun obro poulidetto
Et ben clavelado du lard,
A saput dessus sa musetto
Cantar coumo Boileau, Tassoni ou ben Grasset. »
(*Lettre de Diouloufet à Rancher*, 8 août 1824)

Le présent article essaie de reprendre les aspects principaux de l'évolution de la langue niçoise étudiés à travers l'œuvre de Joseph-Rosalinde Rancher. En l'absence de travaux spécifiques sur la question, il est important d'évoquer un certain nombre des questions, fondamentales en termes de politique de la langue. Ce qui est en cause ici est l'utilisation que l'auteur de la *Nemaïda* fait de la langue niçoise.

Nous analyserons dans cet essai son poème en vers en vue de répondre à une problématique centrale : celle du statut de la langue niçoise par rapport à la langue d'oc. L'objet de cet article est par conséquent celui de rendre compte de la place que le niçois occupe au sein de la pensée occitane dans son ensemble. Nous nous proposons pour cela de formuler une politique de la langue niçoise tout en étudiant les vers de celui qui en fut son précurseur.

I Le triomphe *linguistique* des sacristains

1. Le parti-prêtre

La *Némaïda*, poème héroïco-comique écrit en nissart, composé en 1823 par l'écrivain niçois Joseph-Rosalinde Rancher, propose une approche singulière des relations étroites qui existent entre l'Église et ses fidèles : « *Par des signes certains, le bon peuple niçard*/*Montre que pour l'Église il a toujours pris part* »[17].

À l'origine l'intrigue de la *Némaïda* a une base historique si l'on s'en tient au manuscrit de Bonifassi – *Sommario delle notizie storiche di Nizza e suo Contado* – conservé aux Archives municipales de Nice comme il apparaît de l'étude minutieuse proposée dans la préface rédigée par André Compan en 1954 dans une publication spéciale consacrée aux *Œuvres de Rancher :* « *Il y eut en août 1823 un conflit entre les chanoines arrogants, attachés à des prétentions ridicules et aigres et les marguilliers de la paroisse qui démissionnèrent*. »[18]

Cette dispute entre marguilliers et sacristains se joue donc sous le soleil de Nice là où le clergé fait partie intégrante du quotidien des habitants de cette contrée comme l'explique l'auteur du poème : « *Une dispute éphémère entre les marguilliers et les sacristains d'une église, une dispute fondée sur un rien, sans circonstance et sans suite, offrit pour base d'un poème la pointe d'une aiguille* »[19]. Une aiguille, cependant, bien affilée à l'origine d'un certain nombre d'ennuis avec celui qu'il définissait lui-même comme le « *parti-prêtre* : *tout ce qui porte chape est bientôt de son parti*. »[20]

---

[17] Joseph-Rosalinde RANCHER. *Némaïda, Lou trionf dai sacrestan*, trad. par A. L. Sardou, Champion, 1886, p. 205.

[18] *Ibid.*, p. 22. Il est intéressant de mentionner ici de plus amples détails concernant l'état du clergé de cette époque dans la région afin de mieux apprécier la pertinence historique et les tensions entre les deux parties : « *Les marguilliers ont la prétention de percevoir des revenus que le chapitre a toujours perçus et employés au mieux de la cathédrale. Nous ne saurions les charger de toucher ce que nous doivent Nice, Coni ou Aspremon*t ».

[19] *Ibid.*, p. 21.

[20] Rosalinde RANCHER. *Némaïda, op. cit.*, p. 53. La sortie de ce poème valut à Rancher de nombreuses attaques de la part du parti prêtre comme l'attestent les conseils de son ami Cessole dans la lettre du 18 juillet 1824 : « *La seule démarche que je vous conseille c'est de vous présenter au grand vicaire et s'il le faut à l'évêque, et en protestant de vos bonnes intentions pour ne fâcher personne et de votre dévouement à l'église vous offrirez de modifier dans un errata corrigé les expressions qui seraient par eux reconnues pouvoir alarmer à cause de la fausse interprétation*

2. Le personnage de Nem

L'auteur choisit Nem, le chef tout-puissant des sacristains, comme héros central de ses vers. Un héros épique dont l'épopée ressemble étrangement à celle de l'*Énéide,* ne serait-ce que par le suffixe « ide » : *Nema-ide*. Il s'agit en réalité du sacristain de Saint-François-de- Paule, en 1823, l'abbé Martin, chauve à la perruque à queue, « *sous sa perruque a plus de fourberies qu'une femme en été de puces dans sa chemise.* »[21]

La population est le plus souvent plus proche du clergé que des instituteurs. Ce qui explique sans doute le choix de *Nem* en tant que personnage principal, être mal dégrossi qui a l'habitude d'apostropher grossièrement ses fidèles pendant les offices :

« *Nem es un esprit* […]
A lou bastoun, es fouort, es testart, es mutin ;
Fa quauque fes de vers, sau legi lou latin ;
E quaqu'en discourren fague un pou lou Tartaia,
Touti l'an toujou cregnut un jou de bataia. »[22]

Intéressant dans ce contexte l'emploi de la rime plate utilisée dès le chant d'entrée entre les termes *mutin* et *latin,* utilisée sans doute pour insister sur le faible niveau d'instruction du sacristain ainsi qu'entre ceux de *Tartaia* et *bataia* qui servent, de toute évidence, à mettre en lumière le caractère trivial et confus des sermons du curé. Une rime reprise encore au septième chant de la *Némaïda* – plébaille et bataille – ce qui montre la continuité des propos de l'auteur qui tout en fustigeant les faiblesses de la réalité linguistique locale laisse triompher le patois en tant que seul moyen de communication possible car accessible au plus grand nombre :

« *Aloura gran, pichoun, noble, artista e plébaia,*
Toui cridan : 'Viva Nem, qu'a gagnat la bataia !'
E drech soubre d'un banc, la ramassa à la man,
Per Niça, triounfant pourton lou sacrestan. »[23]

Grâce au *triomphe des sacristains*, Rancher scelle, en vérité, le triomphe du patois niçard si bien incarné par ses personnages dans l'ensemble d'une œuvre entièrement consacrée à la défense d'une ville, d'une population, d'une langue aux origines nobles et anciennes. C'est pourquoi, il fait précéder sa trilogie d'une synthèse sur l'orthographe du patois niçard.

---

dont elles seraient susceptibles. » dans « Joseph-Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, 1953, p. 75.

[21] Rosalinde RANCHER. *La Némaïda*, *op. cit*., p. 41.

[22] *Ibid*., ch. I, v. 153-60, p. 40-1.

« *Nem est un esprit* […]
Il a le bâton, il est fort, il est têtu, mutin ;
Il fait parfois des vers, il sait lire latin ;
Et quoiqu'en discourant il fasse un peu le Tartaia,
Tous l'ont toujours craint un jour de bataille ».

[23] *Ibid*., ch. VII, v. 561-4, p. 204-5.

« *Alors, grands, petits, nobles, artisans et plébaille,*
Tous crient : 'Vive Nem, qui a gagné la bataille !'
Et debout sur un banc, le balai à la main,
À travers Nice on porte triomphant le sacristain ».

II Le triomphe linguistique de la *Nemaïda*

1. La Préface

Tout-puissant et respecté, le clergé observe les idiomes du lieu et les encourage comme le laisse entendre Rancher dans sa *Préface* : « *L'Église, toujours infaillible dans ses principes et ses vérités évangéliques, a-t-elle choisi l'idiome du pays pour imprimer dans le cœur et l'esprit de la plus tendre jeunesse les dogmes sacrés de la Révélation* ? »[24]

Depuis la *Préface*, l'auteur s'exprime clairement en faveur des dialectes longtemps considérés comme inaptes à peindre les grands sentiments et les fortes passions ce qu'il démontre en laissant ses sacristains utiliser la langue de leur quotidien. C'est ainsi que *Candaver*, de sa voie tonitruante fait des sermons qui paraissent des aboiements : « *Et je vaux pour la langue un docteur en Sorbonne*. »[25]

Le choix du nissart pour la composition de son poème héroïco-comique où les curés sont à la fois l'objet et le sujet des vers de Rancher traduit certainement une volonté de transmettre un message linguistique clair concernant la valeur des langues locales : « *J'ai cru devoir adopter de préférence ce genre de poésie pour détruire la prévention erronée de ceux qui ont pensé que ce dialecte n'était pas propre à peindre d'une manière convenable les grands sentiments et les fortes passions*. »[26]

Rancher se sert de ses personnages non seulement pour faire une caricature de l'institution religieuse au niveau local mais aussi et surtout pour insister sur l'impact de l'idiome local utilisé par les prêtres lors de leurs sermons. Il analyse pour cela un éventail d'exemples d'orateurs assez variés afin de donner une description de plus en plus complète de l'emploi même de ce patois qu'il tente de défendre. Or, le sacristain Bebet, en grand orateur, monte sur une table et dit :

> « *Bebet, qu'es ouratour, mounta drech su la taula ;*
> *E, en parpeleant, demanda la paraula.*
> *Es que nem vou tan dire e s'explica tant ben,*
> *Que la lenga s'embrouia e resta su li den.*
> *Si reguigna, trapeja e fa tanti grimaça,*
> *Qu'es pejou qu'un Tartaia en mitan d'una plaça.*
> *Per acouchà d'un mot li coù la levairis :*
> *Si fa de cent coulou, blanc, rouge, vert e gris ;*
> *Mastega quauque tems, avala la saliva ;*
> *Per pousquè coumençà piha l'elan, s'abriva ;*
> *E per fà veire a toui que noun es pas tant sot,*
> *La bouca de darrié lacha à la fin lou mot.*
> *Da toui fouguet capit, toui ben lèu lou senteron ;*
> *S'esclateron dau rire e vitou tabaqueron.*
> *Un discours tant suchint su toui pourtet lou vent :*
> *Se noun era savent, fouguet ensinuant*. »[27]

---

[24] *Ibid.*, *La Némaïda, La Moustra Raubada, Lou Fablié Nissart*, Les Œuvres de Rancher, publication spéciale de la Revue des Langues Romanes, Barnier, 1954, p. XV-I.
[25] *Ibid.*, *Némaïda, op. cit.*, p. 105.
[26] Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart, op. cit.*, p. XVI.
[27] Rosalinde RANCHER. *Némaïda, op. cit.*, ch. I, v. 181-96, p. 106-107.

> « *Bebet qui est orateur monte sur la table* ;
> *Et, en clignotant, demande la parole.*
> *Or il veut en dire tant et il s'en explique si bien,*
> *Que la langue s'embrouille et reste sur les dents.*

De tous il fut compris : tel est le but du curé dans son sermon, tel est celui de Rancher dans son œuvre en patois. La situation linguistique du comté de Nice étant encore extrêmement incertaine dans les années 1820 alors que ce poème en vers est rédigé, l'auteur a voulu mettre l'accent sur le côté humoristique des faibles rudiments de ces curés qui par le biais de leurs sermons étaient au fond les véritables éducateurs du peuple :

« *Ma Viscas, que noun a l'anima trou flegmatica,*
Li di : 'Fraire Bebet, noun sabes la grammatica.
Si vé que noun as mai counouissat lou latin :
Un mot qu'era femèu, lou m'as fach masculin.
Iéu noun poudi soufri qu'à pena intrat en dansa,
Coumencen per fourmà de faussi concourdança.
Sounja ben qu'en la pocha ai toujou l'estafiéu,
Que siéu d'un sanc brulat, qu'ai l'esprit fouort e viéu.
Pihe-ti lou Donat : noun mi cercà d'scusa,
E vai tourna 'studia l'hoeche musa, la musa »[28].

Professeur de septième au collège royal, Don Faraut dont est inspiré le personnage de *Viscas* se fait à sa manière le porte-parole de l'Instruction publique en relevant les fautes de grammaire et en fustigeant le niveau de latin du pauvre frère *Bebet*. Il est intéressant de noter en effet que ce pseudonyme de *Viscas* lui fut attribué dans son village de Contes où il passait pour fort rusé et extrêmement dur en classe avec ses écoliers régulièrement fessés par celui qu'ils avaient surnommé à leur tour *lou stafilaire*. Or, pour quelqu'un qui comme *Bebet* ambitionnait de devenir vicaire général, bien que cela n'arrivât pas, le fait de ne pas connaître le latin ainsi que de former de faux accords pouvait être considéré comme un manquement grave dans l'ensemble de sa préparation pour accéder à une pareille charge. Rancher illustre ainsi dans ce bref passage l'ampleur du décalage qui existait à l'époque entre un clergé souvent mal instruit et une Instruction publique très mal adaptée aux besoins réels de la population.

Il se renfrogne, trépigne et fait tant de grimaces,
Qu'il est pire d'un Tartaia au milieu d'une place.
Pour accoucher d'un mot, il lui faut la sage-femme :
Il devient de cent couleurs, blanc, rouge, vert et gris ;
Mâchonne quelques temps, avale la salive ;
Pour pouvoir commencer, prend haleine, se lance ;
Et pour faire voir à tous qu'il n'est pas si sot,
La bouche de derrière lâche à la fin le mot.
De tous il fut compris, tous bien vite le sentirent ;
Ils éclatèrent de rire et vite prirent du tabac.
Un discours si succinct donna à tous de l'entrain :
S'il n'était pas savant, il fut insinuant. »

[28] Rosalinde RANCHER. *Némaïda*, *op. cit.*, ch. IV, v. 197-206, p. 106-107.
« *Mais Viscas, qui n'a pas l'âme trop flegmatique,*
Lui dit : 'Frère Bebet, tu ne sais pas la grammaire.
On voit que tu n'as jamais su le latin :
Un mot qui était féminin tu me l'as fait masculin.
Moi, je ne puis souffrir qu'à peine entrés en danse,
Nous commencions par former de faux accords.
Songe bien que dans ma poche j'ai toujours le martinet,
Que je suis d'un sang chaud, que j'ai l'esprit fort et vif.
Prends le Donat : ne m'aiguille pas d'excuse,
Et va de nouveau étudier le hoec musa, la muse. »

2. Le Préambule

Contribution de Rancher au développement de la politique de la langue si l'on tient compte de la complémentarité entre le niçois et l'occitan.

Il est approprié de reproduire ici l'intégralité du préambule de l'*Aperçu sur l'orthographe du patois niçard* écrit par Rancher lui-même afin de mieux apprécier l'état d'esprit dans lequel l'auteur de la *Némaïda*, de la *Moustra Raubada* et du *Fablié Nissart* a conçu ses œuvres.

« *La ressemblance du patois niçard avec le provençal, leurs rapports avec la langue romance, formée des débris du latin, et la priorité de date des troubadours sur les premiers poètes de toutes les langues vivantes, attestent l'antiquité et l'origine du langage dont se servent les habitants du comté de Nice.*

Cependant, comme on a rarement écrit et plus rarement imprimé en niçard, on n'a point de base fixe pour déterminer l'orthographe que l'on doit suivre et l'adapter à la prononciation. La réunion de Nice aux états du duc de Savoie depuis l'an 1388, et l'influence inévitable qu'a exercée sur le patois niçard la langue italienne qui est employée depuis longtemps dans les actes publics, ont amené plusieurs changements dans les mots comme dans la prononciation. Il est résulté des doutes et des divergences d'opinion sur la meilleure méthode de rendre les mots tels qu'ils sont prononcés. Pour résoudre ces doutes et fixer des règles sûres, il paraît que l'on doit s'en rapporter :

> *1° à la manière accoutumée d'écrire les noms propres des individus et des lieux du comté, comparée à la prononciation ;*
> *2° à la dérivation des mots latins, de la corruption desquels se sont formés les mots niçards ;*
> *3° à l'analogie qu'il peut y avoir entre les divers mots niçards, et le mode de les écrire et de les prononcer en provençal, en italien et en français ;*
> *4° aux exemples qu'on trouve dans les poésies des troubadours, dans les anciens Statuts de Provence, lorsque Nice en faisait partie, et dans tout autre acte authentique qui puisse prouver l'ancien usage.* »[29]

Rancher par son action – *linguistique* – novatrice devient ainsi une sorte de précurseur du Félibrige si l'on considère qu'au moment où il écrivait le *Fablié Nissart*, en 1832, Mistral n'avait encore que deux ans… :

« *Des hommes recommandables par leurs lumières ont pensé que les dialectes dont se servent les populations des diverses provinces, ne sont pas susceptibles de la souplesse et de l'énergie que l'on trouve dans les chefs-d'œuvre des langues en Europe. Je rends hommage à leur doctrine, mais je ne puis partager leur opinion à l'égard de notre idiome.* »[30]

Les idées de Rancher ne font que précéder celles du maître de Maillane qui passe son existence à défendre les mêmes principes linguistiques et littéraires que son prédécesseur niçois avait déjà énoncés dans sa *Préface* :

« *L'idiome dont se servent presque toutes les familles, mêmes les plus remarquables, dans le sein du ménage, n'a qu'une très faible ressemblance avec la langue dont on doit faire usage ; et l'enfant qui commence à manifester sa pensée, et qui va recevoir les premières impressions de morale et de religion, source de sagesse et de vertu, trouve souvent au-delà de sa portée les écrits qui les lui retracent.* »[31]

---

[29] Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart, op. cit.*, p. IX.
[30] *Ibid.*, p. XV.
[31] *Ibid.*

Conclusion

Il est intéressant de revenir sur la question de l'occitan car la langue du Midi est à la fois une et multiple si l'on s'en tient aux différents dialectes qui la composent. Une multiplicité incarnée en l'espèce par le poète niçois Rancher et l'écrivain aixois Diouloufet[32] qui échangent dans la première moitié du XIXe siècle une correspondance inédite très riche et qui permet de comprendre la situation linguistique de leur époque. Dans sa première lettre, datée du 8 août 1824, Diouloufet demande à Rancher un exemplaire de la *Némaïda :*

« *Dans sa dernière lettre du mois passé, M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie fr. me demandait si je connaissais* la Némaïde *et me disait avec raison que le dialecte nissard se rapprochait plus du Roman que notre provençal. À vous dire le vrai, je n'avais pas encore entendu parler de ce charmant poème, mais un monsieur de Nice l'ayant apporté à Aix, je le lus avec grand plaisir, quoique pas trop familier avec le nissard. Mais il a tant de rapport avec le provençal et l'italien que je m'en tirai facilement. Peut-être, Monsieur, trouverez-vous même difficulté à mon poème. C'est M. Raynouard qui a eu la bonté d'en corriger les épreuves et d'en fixer l'orthographe quoique cela soit assez difficile. Cependant, en écrivant il faut en adopter une. La préface de votre poème est bien faite et j'approuve très fort tout ce que vous y dites.*

Si à la première occasion que vous aurez, vous voulez bien m'envoyer votre ouvrage, je le déposerai à notre superbe bibliothèque d'Aix, composée de plus de 80 mille volumes et dont je suis un des conservateurs.

Je vous adresse sans cérémonie mon poème des vers à soie. »[33]

Campagnard et bibliothécaire, Diouloufet quitte la France en 1793 pour l'Italie où il apprend l'idiome du pays et il ne rentre dans sa Provence natale qu'après la pacification consulaire. De même, Rancher forme sa culture en pleine Toscane en devenant membre de l'Académie de Pétrarque d'Arezzo. Cela semble créer un lien entre les deux correspondants qui ont un certains nombre de points communs tels que l'indignation contre ceux qui méprisent le patois ainsi que leur adhésion à l'unité linguistique du Midi. Ce qui explique l'approbation explicite du premier pour la préface de la *Némaïda* où ces deux principes sont clairement énoncés. D'autre part, son intérêt pour le nissart est le résultat des rapports entre le provençal, le français et l'italien : « *Salut au troubadour nissart / Que disn soun obro poulidetto / Et ben clavelado du lard, / A saput dessus sa musetto / Cantar coumo Boileau, Tassoni ou ben Grasset.* »[34]

Ce salut au chantre de la belle contrée doit être la preuve de la supériorité de ce beau jargon, le provençal et le niçois tels qu'on les considérait autrefois, bien qu'aujourd'hui ils aient perdu une partie de leur importance aux yeux de la nation toute entière.

« *Oui, chantre gai de la bello countrado,*
Prouven eis franciots que lou poulid jargon,
u'autras fes dins l'Europo agut glori et renoum,
N'a pas perdut soun ton, sa gentillesso,
Qu'a de nervi et de la souplesso,
Mais prouven li sourtout que leis gents troubadours
Chantres deis chivaliers, deis damos, deis amours,

---

[32] Diouloufet Jean Joseph Marius (1785-1840), né à Éguilles (Bouches-du-Rhône) en 1875 et mort à Cucuron (Vaucluse) en 1840. Parmi ses fables, ses contes et ses chansons, *Leis Magnan* doit être considérée comme son œuvre la plus célèbre.

[33] *Lettre de Diouloufet à Rancher*, 8 août 1824, dans l'article de René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953, p. 78.

[34] *Ibid.*, p. 77.

Se soun revioudats en provenço ;
Et qu'habitoun leis bords de Pailhon et Durenço.
Recebe eici pereou lou doun de moun Magnan,
Mais mando me toun Sacrestan. »[35]

C'est uniquement grâce aux nouveaux troubadours qui habitent les bords du Paillon et de la Durance – le comté de Nice et la Provence – que la tradition se perpétue par des œuvres telles que *Leis Magnan* et *Lou trionf dai Sacristain.* Ce à quoi, Rancher répond par un aimable quatrain : « *Aimable et gentillet Magnan, / Tu ch'ha pintat la man la plus abila, / Pourras-tu soufrir sensa bila / De ti veire ciangiar emb'un lait Sacrestan* ? »[36]

Il est intéressant de noter que le poète niçois affirme, dans une lettre en français, qu'il n'a nul besoin de consulter un glossaire pour comprendre le dialecte dans lequel Diouloufet lui avait écrit car il lui est devenu familier de la première lecture puisque : *Lu noustre ajul comuna han la patria*[37]. Une patrie aux hiatus poétiques bien marqués et à l'orthographe encore anarchique que seule l'œuvre du mouvement de 1854 est en mesure de corriger :

« *Vous me demandez, Monsieur, s'il faut éviter les hiatus dans la poésie des troubadours. Autant qu'on le peut il faut avoir cette attention. Il y en a même qui ne pourraient pas passer. Cependant il y en a qui ne rendent pas le vers dur ou défectueux, le mot qui précède étant assez plein pour ne pas exiger absolument une élision avec le suivant, ni choquer l'oreille. Il faut observer l'orthographe, ainsi que vous le dit M. Raynouard, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait fixée, mettre le* ***r*** *aux infinitifs comme le* ***t*** *aux participes, les* ***s*** *aux pluriels etc. Ce fut lui qui eut la bonté de corriger les épreuves de mon poème* Leis magnan *et depuis lors je tâche de me conformer à ses règles. Nous devons le regarder comme notre maître et dire comme les disciples d'Aristote* " magister dixit ". *Malheureusement le franciat vint faire tomber jadis, c'est-à-dire sous Louis XI, notre langue provençale aussi naïve qu'expressive, car sans cela elle aurait été fixée et aurait brillé tout comme une autre. M. Raynouard me disait dans sa lettre, au sujet de votre poème, qu'il voyait que le dialecte nissart se rapprochait plus encore de la langue romane que provençale, à cause des finales en* ***a****, etc.*

Je suis enchanté, Monsieur, d'avoir un concurrent dans ce genre de poésie qui a bien son mérite. Prouvons aux Français qu'elle est susceptible de grâce, de force, de naïveté et qu'elle a son piquant. D'ailleurs pourquoi laisser périr une langue et une poésie qui ont fait jadis l'honneur et la gloire de la Provence et que la moitié de l'Europe entendait avant que le français fût connu. »[38]

Bibliographie

Lettre de Diouloufet à Rancher, 8 août 1824, dans René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953.

- Joseph-Rosalinde Rancher, *La Némaïda, La Moustra Raubada, Lou Fablié Nissart*, Les Œuvres de Rancher, publication spéciale de la Revue des Langues Romanes, Barnier, 1954.

- *Ibid.*, *Némaïda, Lou trionf dai sacrestan*, trad. par A. L. Sardou, Champion, 1886.

[35] *Ibid.*
[36] Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart, op. cit.*, p. 15.
[37] *Ibid.*
[38] *Lettre de Diouloufet à Rancher*, 4 novembre 1824, dans René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953, p. 79.

HISTORIQUE DU « MONT DE PIÉTÉ GRATUIT » DE LA MISÉRICORDE À NICE

Philippe CHATENOUD
Archiviste de l'Archiconfrérie de la Miséricorde dite des pénitents noirs de Nice.

Si l'on en croit le papier à en-tête encore utilisé au début du XXe siècle, le mont-de-piété « gratuit » de l'Archiconfrérie des pénitents noirs de la Miséricorde de Nice a été créé le 8 mai 1598, grâce au legs fait par le chevalier Andréa Caravadossi, capitaine d'armes à la Cour de Savoie, membre de l'archiconfrérie.

En fait, sa création serait légèrement antérieure[39]:

MONT-DE-PIÉTÉ GRATUIT
DE L'ŒUVRE
DE LA
MISÉRICORDE
Fondé le 8 Mai 1598
NICE
2, Place de la Préfecture, 2

« Par acte public, reçu Gal, notaire à Nice, en date du 30 mars 1590, les confrères de la Miséricorde, après avoir réuni, au moyen d'oblations volontaires, la somme de 3 314 florins, 6 grosses et 4 pataches, (correspondant au capital de 9 000 francs) instituèrent un mont-de-piété administré par eux, prêtant sur gages aux indigents et aux pauvres honteux.

Cette institution eut un si grand succès que bientôt, la première dotation étant devenue absolument insuffisante, la Confrérie se vit forcée, pour reconstituer son capital, de vendre, après l'échéance d'une année, tous les gages non rachetés.

Le confrère noble Andréa Caravadossi, capitaine d'armes) à la cour de Savoie, homme de cœur et généreux de caractère, voulut combler cette insuffisance et par son testament du 30 mars 1597, reçut Masini, fit l'institution d'un legs de 500 écus d'or, en faveur du mont-de-piété de la Confrérie, avec obligation de les prêter aux nécessiteux, sans aucun intérêt, et par petites sommes, sur nantissements de gages.

Cet acte de générosité mérita au frère Caravadossi le titre de « Fondateur du mont-de-piété » titre inscrit sur son portrait que la confrérie a fait placer dans la salle des engagements et des archives[40] ».

Comme on peut le constater dans l'inventaire des documents concernant le mont-de-piété, les registres dont nous disposons ne donnent d'informations sur la gestion de celui-ci qu'à partir de l'année 1634 et s'arrêtent à 1872. On conserve dans les archives de la Confrérie 43 registres et quelques « cahiers » couvrant la période de 1634 à 1870 ; on déplore malheureusement quelques lacunes.

Principes de fonctionnement durant les XVIIe et XVIIIe siècles

L'analyse de ces registres permet de préciser les quelques principes qui régissaient le fonctionnement du mont.

Placé sous la responsabilité du « *montiste majeur* », qui semble avoir été en général simultanément trésorier de la Confrérie, son fonctionnement au quotidien était assuré par un « *montiste mineur* » ou « *second montiste* » désigné en général pour une année.

- Ce dernier enregistrait quotidiennement les objets déposés en gage, en précisant, outre un numéro d'ordre, le nom du déposant, la description de l'objet et le montant prêté en fonction de l'estimation faite.

[39] Les lignes qui suivent sont extraites de la « Notice historique de la vénérable archiconfrérie de la Miséricorde », page 20. Rédigée en 1881 par le baron Michaud de Beauretour, prieur de l'Archiconfrérie, et rééditée par le prieur Baron Roissard de Bellet en 1934.

[40] On ignore ce qu'est devenu ce portrait, cité en 1881 par le prieur Michaud de Beauretour.

- Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ces objets étaient enregistrés dans deux parties distinctes du registre : la première, qui resta toujours la plus importante, pour les objets en or, argent ou pierreries (*oro* ou *baghe*) ; la seconde pour les linges ou vêtements (*lingerie* & *robbe*).
- En règle générale, dans chacune de ces parties, le registre, ouvert pour une durée moyenne de 3 ans, débutait par une récapitulation des objets déposés les années précédentes et qui restaient encore gagés à la date d'ouverture du registre ; celle-ci pouvait remonter jusqu'à 20 ans en amont et occuper parfois plus de la moitié du registre. Dans cette récapitulation, la numérotation est évidemment discontinue[41], puisque les objets qui avaient été entretemps récupérés n'étaient pas indiqués.
- Venait ensuite, dans chacune des parties, ce que nous avons appelé la « *partie vive* » du registre, consacrée aux années effectives du registre, avec en général, une numérotation continue, en général sur l'année, parfois sur les deux ou trois années de validité du registre.
- Dans la plupart des registres des XVIIIe et XIXe siècles, on trouve, en fin de registre, plusieurs feuillets, consacrés à des bilans, parfois avec totalisation des sommes prêtées, et des « situations de caisse », précisant les sommes allouées en complément par la confrérie en cours de gestion et récapitulant les sommes disponibles en fin de gestion, avec la nature des différentes monnaies en caisse (de Savoie, de Gênes, de France, d'Espagne, etc.
- Fréquemment, ces bilans de fin de gestion triennale étaient visés ou certifiés par des Frères « *auditeurs des comptes* », ou par le « montiste majeur », voire le prieur.

Certaines autres constantes peuvent être identifiées sur les trois siècles de vie du mont, qui confirment la vocation éminemment sociale des pénitents et leur désintéressement :

- la popularité du mont-de-piété est vérifiée par la grande quantité d'objets gagés, qui certaines années pouvait dépasser le millier ;
- si aucun intérêt n'était demandé, il était cependant recommandé, à ceux qui pouvaient se le permettre, de verser une « obole » ou « aumône » (« *elemosina* ») en reconnaissance du service rendu ;
- la durée de la mise en gage était extrêmement variable : de plusieurs années à quelques jours seulement ; exceptionnellement, le gage était retiré le soir même.
- des « ventes à l'encan » étaient régulièrement faites, certainement pour faire de la place, mais surtout pour refaire de la trésorerie ;
- au XIXe siècle, on constate que si un objet non retiré était vendu à un prix supérieur au prêt qu'il avait généré, les « montistes » faisaient des recherches pour rendre au déposant l'excédent de la vente.

[41] On constate une autre source de « numérotation discontinue », puisque certains montistes utilisaient une numérotation continue, durant leur année de service, sur les deux parties du registre « *baghe* » et « *robbe* ».

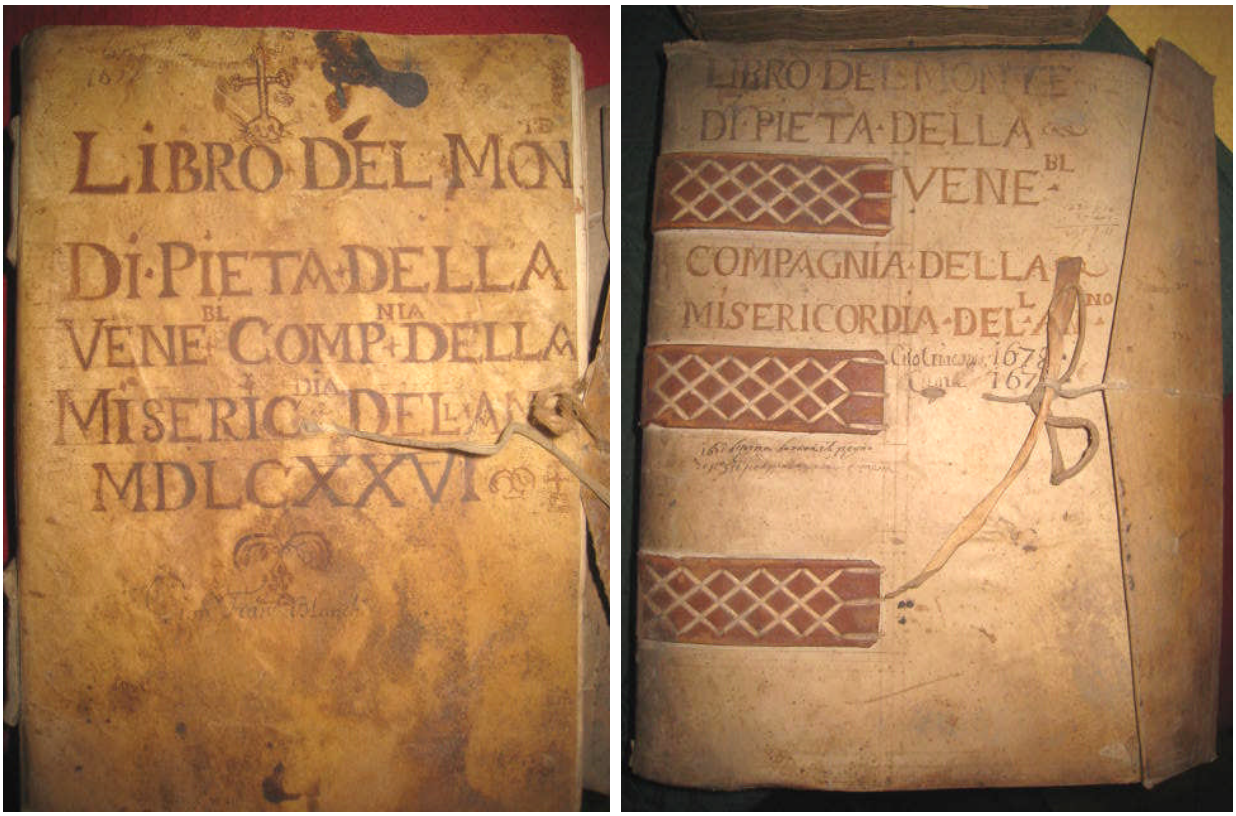

Registres du mont-de-piété des années 1676 et 1678-1679

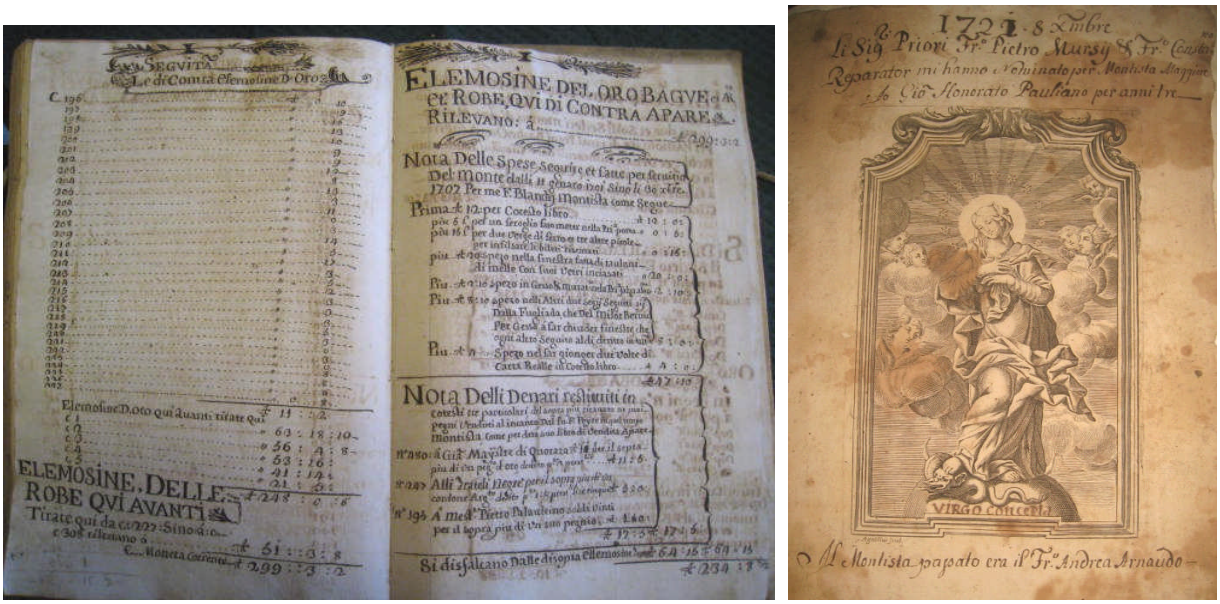

Registres du mont-de-piété des années 1700-1706 et 1722

Le mont pendant la période révolutionnaire et la restauration sarde (1792-1833)

Il est intéressant de noter que durant cette période troublée, durant laquelle les confréries de pénitents se sont plus ou moins dissoutes ou ont disparu, le mont-de-piété de la Miséricorde a continué, à fonctionner sur les mêmes bases, toujours animé par des « montistes » qui ne se qualifiaient plus comme frères (*fratelo*) mais comme « citoyens » (*cittadino*).

Non seulement le directoire du département des Alpes Maritimes, « *…en raison des garanties morales que présente le mont-de-piété de Nice* », l'autorise en 1798 à poursuivre ses activités sur les bases antérieures, mais, par arrêté préfectoral du 20 Fructidor an XI et Vendémiaire an XII (1803-1804), est décidée la fusion du « mont-de-piété de la Miséricorde » avec le « mont-de-piété du Saint-Esprit », autre organisme caritatif de prêt sur gages, créé à Nice en 1752. Cette fusion s'avère plus complexe qu'il n'y paraît, puisque nous trouvons dans les archives de nombreux cahiers d'inventaires et divers rapports adressés aux autorités qui tiennent à contrôler la régularité des opérations, lesquelles durent en fait jusqu'à 1833.

Il n'en reste pas moins que dès 1803, le citoyen Basso est dénommé « *directeur des monts-de-piété de Nice* ».

Il est également intéressant de noter que plusieurs « montistes » confirmés des monts-de-piété des Noirs ou du Saint-Esprit, dont l'engagement caritatif et social est avéré, se retrouveront parmi les premiers maires de la municipalité de Nice sous autorité française ; c'est le cas, entre autres de :

- **Jacques-Alexandre Pauliani**[42] (Noir), maire en 1792-94, en 1795-96, et en 1797 ;
- **Jean-François Defly** (Noir), maire de mai 1802 à avril 1804 ;
- **François De Orestis** (Saint-Esprit), maire de mai 1808 à mars 1813 ;
- **le comte Caissotti de Roubion** (Saint-Esprit), maire de mars 1813 à 1814 ;

…et la « tradition » perdure après la « restauration sarde »:

- **Ermenegilde Audibert de Saint-Étienne** (Saint-Esprit), maire de 1814 à 1815 ;
- **le comte Raymond Garin de Cocconato** (Saint-Esprit), maire de 1815 à 1816.

Il est aussi significatif que tous les « montistes » du mont du Saint-Esprit, dont la fusion avec le mont de la Miséricorde a été imposée en 1803, deviendront pénitents noirs après la restauration sarde et la remise sur pied de l'Archiconfrérie de la Miséricorde.

Bien plus, plusieurs d'entre eux deviendront prieur de la Confrérie des pénitents noirs (Ermenegilde Audibert, Caissotti de Roubion, Garin de Cocconato, Raybaudi, Massiglia, etc.)

[42] Jacques Alexandre Pauliani, ancien juge au Sénat de Nice, a été plusieurs fois montiste et a également été prieur de pénitents noirs en 1775 ; c'est un cousin des barons Pauliani, dont Pierre Antoine, prieur en 1775 puis en 1788, et le fils aîné de celui-ci, Théodore, qui a été montiste majeur et devient vice-prieur en 1816.

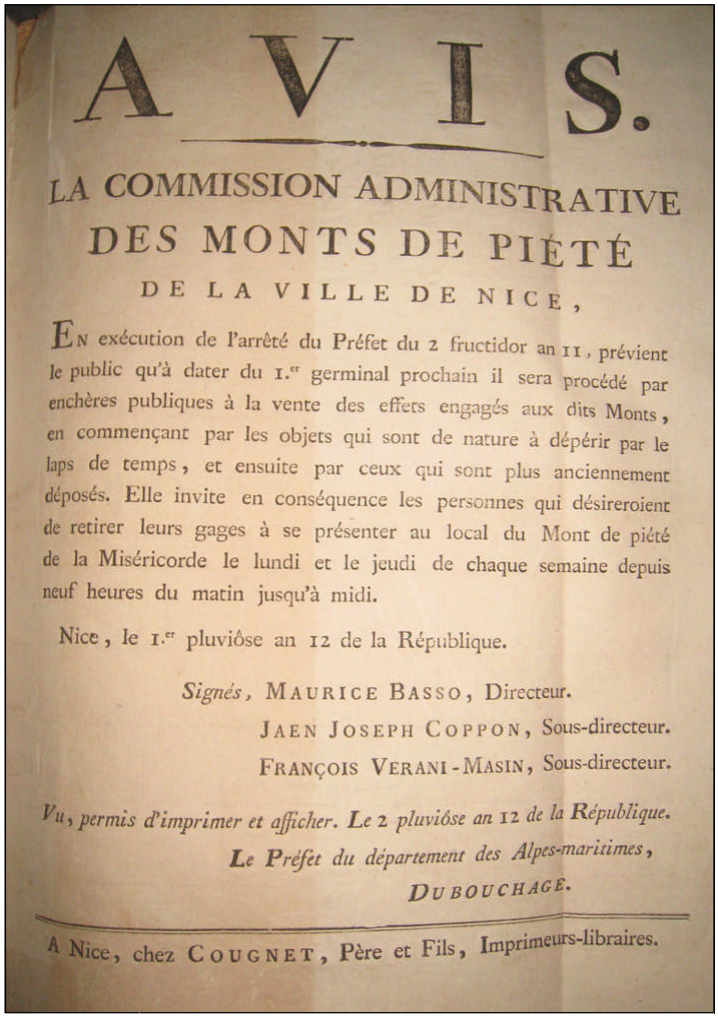

AVIS.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DES MONTS DE PIÉTÉ
DE LA VILLE DE NICE,

EN exécution de l'arrêté du Préfet du 2 fructidor an 11, prévient le public qu'à dater du 1.er germinal prochain il sera procédé par enchères publiques à la vente des effets engagés aux dits Monts, en commençant par les objets qui sont de nature à dépérir par le laps de temps, et ensuite par ceux qui sont plus anciennement déposés. Elle invite en conséquence les personnes qui désireroient de retirer leurs gages à se présenter au local du Mont de piété de la Miséricorde le lundi et le jeudi de chaque semaine depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

Nice, le 1.er pluviôse an 12 de la République.

Signés, MAURICE BASSO, Directeur.
JAEN JOSEPH COPPON, Sous-directeur.
FRANÇOIS VERANI-MASIN, Sous-directeur.

Vu, permis d'imprimer et afficher. Le 2 pluviôse an 12 de la République.
Le Préfet du département des Alpes-maritimes,
DUBOUCHAGE.

A Nice, chez COUGNET, Père et Fils, Imprimeurs-libraires.

Organisation d'enchères en l'an XII

Le mont-de-piété dans ses nouveaux locaux, place Pierre-Gautier

Avec la reconstitution de l'Archiconfrérie des pénitents noirs et son installation dans l'ancien couvent de Théatins, le « mont-de-piété des Noirs » prend un nouveau départ, sensiblement sur les mêmes principes que précédemment.

Néanmoins, l'exploitation des registres de cette période (1830-1870) fait apparaître quelques évolutions, après l'absorption définitive du mont du Saint-Esprit en 1833 :

- dorénavant les objets engagés sont limités aux seuls objets en or ou en argent.
- l'administration se fait plus « moderne », avec des registres imprimés et une comptabilité apparemment plus rigoureuse ;
- les « montistes » ne sont plus renouvelés chaque année, mais deviennent de véritables spécialistes restant en place de façon plus durable, comme **Bernard Martin-Seytour** en 1834 et 1837, puis de 1838 à 1841, **Augustin Mossa** de 1842 à 1845, le **baron de Bellet** de 1849 à 1851 ou le c**hevalier Louis de Quincenet** de 1852 à 1854…
- contrairement à ce que l'on constate dans les registres des XVIIe et XIXe siècles, on ne trouve plus, dans les registres du XIXe siècle de bilan ni de situation de caisse en fin de registre. Ces informations sont probablement à rechercher dans les documents comptables du Trésorier de la Confrérie, qui ne figurent pas dans le présent inventaire (cette hypothèse reste néanmoins à vérifier).

Il se confirme par ailleurs qu'au XIXe siècle, comme précédemment, la fonction de « montiste Majeur » est souvent le préalable à l'accession aux fonctions de prieur ou de vice-prieur de l'archiconfrérie.

Sur ces bases « simplifiées », le mont-de-piété des Noirs continue à connaître un grand engouement, à en juger par le nombre croissant d'objets gagés chaque année ; on constate une moyenne de plus de 400 objets gagés par an, avec des « pointes » à 564 objets dans l'année en 1853, ou 645 objets en 1854.

Pour cette « période sarde », entre 1830 et 1860, on trouve un document original, en l'occurrence un « *registre des gages rachetés (Pegni Riscattati), entre 1839-1854* ».

Si l'on en croit la numérotation de ces « rachats », on constate que durant ces 15 années, ce sont 6 000 objets qui ont été restitués. Le registre précise le montant du prêt remboursé et le montant de l'aumône laissée par le déposant. La plupart des prêts concédés sont modestes, mais certains peuvent s'élever à plusieurs centaines de livres voire 500.

C'est l'un des derniers documents « spécifiques » du mont-de-piété, puisqu'après celui-ci, nous ne disposons que d'un ultime « *registre de gages-1855-1860* » et d'un « *registre des nantissements 1871-1872* ».

Le mont-de-piété après le « rattachement » de Nice et la création du bureau de bienfaisance

Après le rattachement de Nice à la France, en 1860, l'Archiconfrérie des pénitents noirs transfère en 1861 ses « *Œuvres de Miséricorde* » au bureau de bienfaisance de Nice, dont elle a accepté de financer la création… à l'exclusion du « mont-de-piété gratuit des Noirs » qui demeure sous la responsabilité exclusive de l'archiconfrérie.

Hormis le *Registre des nantissements 1871-1872* déjà évoqué, nos archives ne conservent donc pas de documents spécifiques du mont-de-piété après 1860. Il est probable que cette « œuvre » restant la seule à charge de la confrérie, toutes les opérations la concernant se trouvent dans les documents comptables établis par son trésorier[43].

Quoi qu'il en soit, c'est bien le conseil de l'archiconfrérie qui continue à désigner les montistes qui assurent la gestion du mont-de-piété, et on peut à la lecture des registres de délibérations de ce conseil[44], retracer les grandes lignes de ses activités durant cette dernière période de son existence.

Dès le début de l'année 1863, on constate que le conseil autorise le directeur du mont, manquant de trésorerie, à vendre tous les gages déposés du 1er janvier 1850 au 31 décembre 1859. Cette mesure sera régulièrement décidée dans les années qui suivront, la demande étant de plus en plus forte et les ressources de la confrérie se réduisant. Parfois, la confrérie obtient de la municipalité une subvention pour aider le mont-de-piété à faire face à la demande, comme c'est le cas en 1877.

On apprend aussi qu'à l'origine, les ventes aux enchères étaient effectuées sur la place, puis qu'une salle du bureau de bienfaisance est ultérieurement affectée à cet usage. Ce n'est en effet qu'en mai 1886 qu'une salle du bureau de bienfaisance est affectée pour « *servir aux enchères des gages du mont-de-piété* […] *enchères qui, actuellement, se font à ciel ouvert, sur la place publique* »

[43] Cette nouvelle hypothèse sera également à vérifier.

[44] Nous avons exploité, pour cette période deux *Registres des délibérations du conseil de l'Archiconfrérie* ; l'un couvre la période 1860-1887 et l'autre la période 1888-1990.

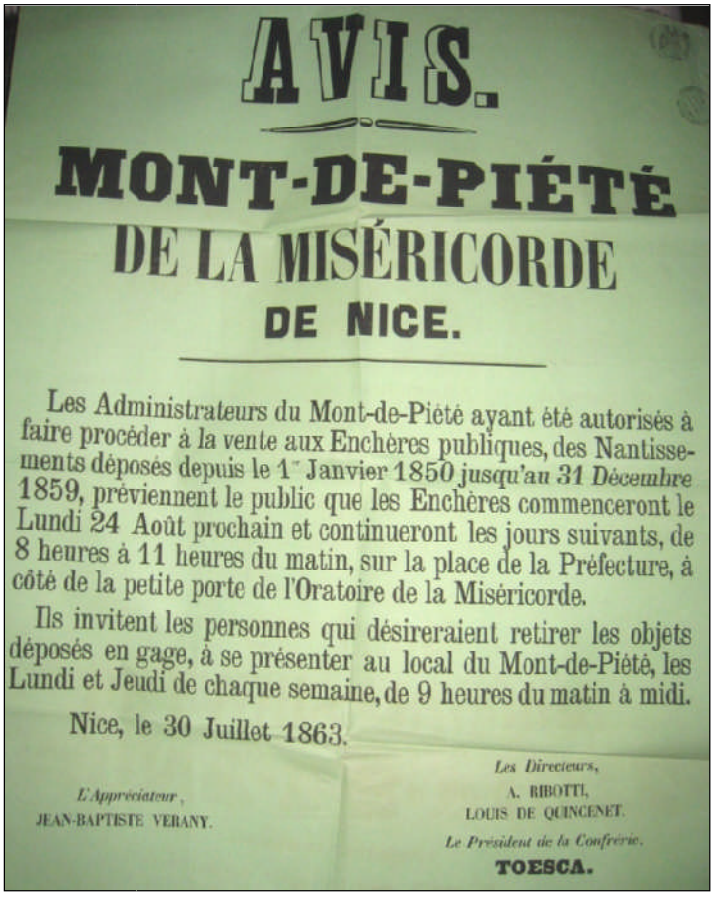

AVIS.

MONT-DE-PIÉTÉ
DE LA MISÉRICORDE
DE NICE.

Les Administrateurs du Mont-de-Piété ayant été autorisés à faire procéder à la vente aux Enchères publiques, des Nantissements déposés depuis le 1er Janvier 1850 jusqu'au 31 Décembre 1859, préviennent le public que les Enchères commenceront le Lundi 24 Août prochain et continueront les jours suivants, de 8 heures à 11 heures du matin, sur la place de la Préfecture, à côté de la petite porte de l'Oratoire de la Miséricorde.

Ils invitent les personnes qui désireraient retirer les objets déposés en gage, à se présenter au local du Mont-de-Piété, les Lundi et Jeudi de chaque semaine, de 9 heures du matin à midi.

Nice, le 30 Juillet 1863.

L'Appréciateur,
JEAN-BAPTISTE VERANY.

Les Directeurs,
A. RIBOTTI,
LOUIS DE QUINCENET.
Le Président de la Confrérie,
TOESCA.

Organisation d'enchères en 1863

On découvre également que le mont employait à cette époque une dame Boetti, qui était régulièrement rémunérée pour ses services et, dans un rapport que la Confrérie doit fournir en 1873 à « l'autorité civile », il apparaît qu'il n'est « … *alloué qu'un modique traitement à un orfèvre priseur et à un garçon du mont. On fait face à cette dépense, ainsi qu'aux frais de bureau avec le montant des offrandes* ».

Dans ce même rapport, il est précisé qu'au 1er janvier 1873, le capital du mont s'élève à 62 000 francs, dont 52 000 de « nantissements » ; ce sont ceux qui apparaissent dans le registre déjà évoqué précédemment. Le rédacteur du rapport ne manque pas de rappeler aux autorités cette tradition du mont qui veut, qu'après une vente aux enchères, « …*l'excédent des objets vendus* *est restitué aux déposants* ».

À partir de 1879, le chevalier François Ratti[45], nouveau directeur du mont et son adjoint, le frère Louis Girelli, sont en butte à diverses difficultés matérielles et administratives liées à la modernisation et l'adaptation indispensables du mont-de-piété : remplacement du mobilier et installation d'un chauffage, clarification des règles, mesures pour pallier une trésorerie insuffisante.

En fait la situation devient de plus en plus difficile pour le « mont-de-piété des Noirs », et par contrecoup pour l'archiconfrérie elle-même, dont la réduction des ressources se heurte au succès toujours grandissant de ces prêts gratuits… au point que le conseil, sur les propositions de ses montistes en vient à décider que :

- face à la demande croissante, qui atteint jusqu'à 1 000 francs pour une seule journée le montant maximum d'un prêt sera limité à 100 francs ;

[45] Le chevalier François Ratti devient prieur de l'archiconfrérie en 1892 et le reste jusqu'en 1915.

- puis il s'avérera nécessaire de limiter la possibilité d'emprunt sur une année à 300 francs pour une même personne.

En 1882, le conseil charge le « montiste » de lui proposer un « Règlement du mont-de-piété[46] » et de s'occuper de l'élaboration d'un contrat d'assurances exigé par les autorités de tutelle.

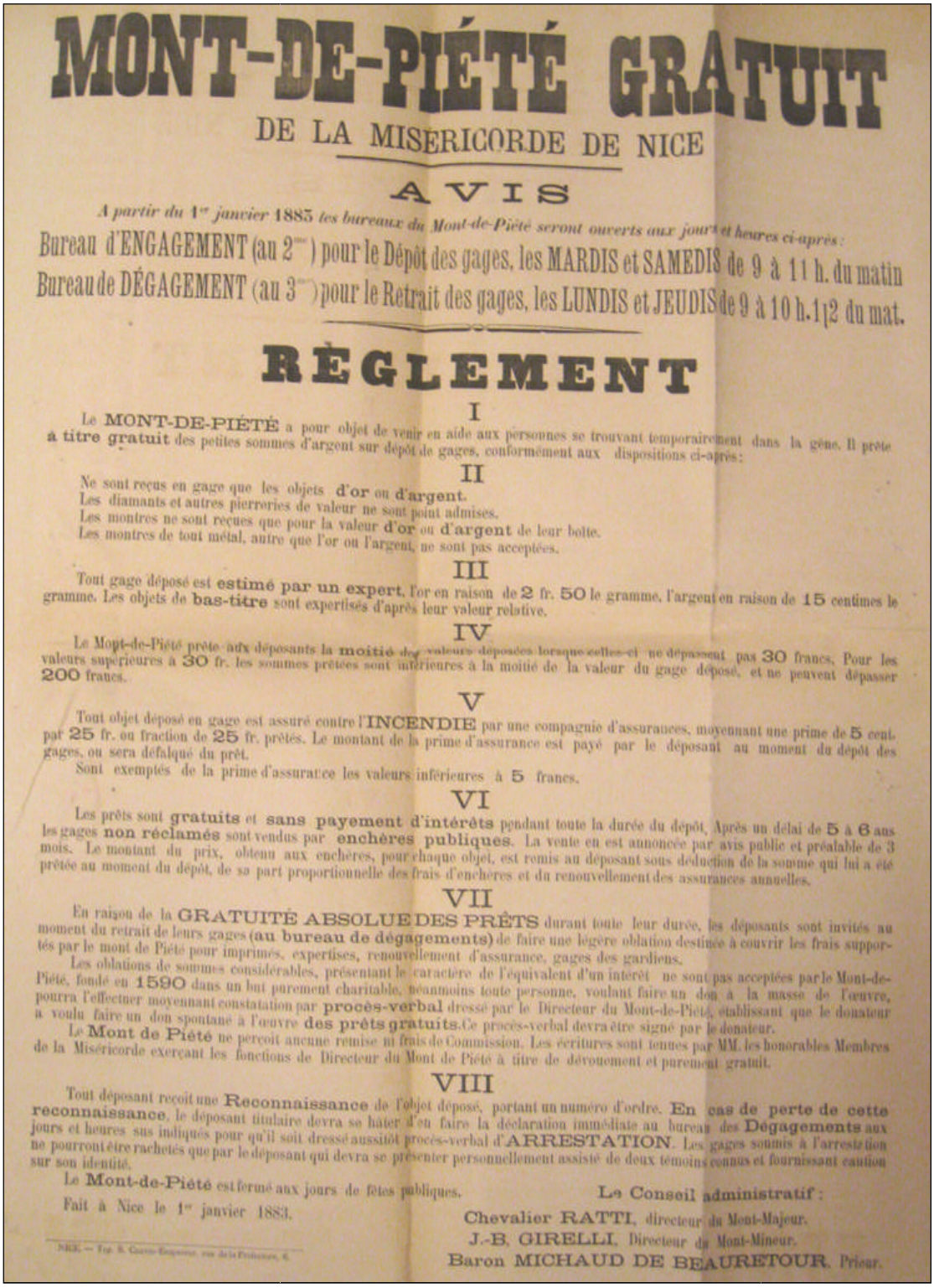

MONT-DE-PIÉTÉ GRATUIT

DE LA MISÉRICORDE DE NICE

AVIS

A partir du 1er janvier 1883 les bureaux du Mont-de-Piété seront ouverts aux jours et heures ci-après :

Bureau d'ENGAGEMENT (au 2me) pour le Dépôt des gages, les MARDIS et SAMEDIS de 9 à 11 h. du matin

Bureau de DÉGAGEMENT (au 3me) pour le Retrait des gages, les LUNDIS et JEUDIS de 9 à 10 h. 1/2 du mat.

RÈGLEMENT

I

Le **MONT-DE-PIÉTÉ** a pour objet de venir en aide aux personnes se trouvant temporairement dans la gêne. Il prête **à titre gratuit** des petites sommes d'argent sur dépôt de gages, conformément aux dispositions ci-après :

II

Ne sont reçus en gage que les objets **d'or** ou **d'argent**.
Les diamants et autres pierreries de valeur ne sont point admises.
Les montres ne sont reçues que pour la valeur **d'or** ou **d'argent** de leur boîte.
Les montres de tout métal, autre que l'or ou l'argent, ne sont pas acceptées.

III

Tout gage déposé est **estimé par un expert**, l'or en raison de **2** fr. **50** le gramme, l'argent en raison de **15** centimes le gramme. Les objets de **bas-titre** sont expertisés d'après leur valeur relative.

IV

Le Mont-de-Piété prête aux déposants la **moitié** des valeurs déposées lorsque celles-ci ne dépassent pas **30** francs. Pour les valeurs supérieures à **30** fr. les sommes prêtées sont inférieures à la moitié de la valeur du gage déposé, et ne peuvent dépasser **200** francs.

V

Tout objet déposé en gage est assuré contre l'**INCENDIE** par une compagnie d'assurances, moyennant une prime de **5** cent. par **25** fr. ou fraction de **25** fr. prêtés. Le montant de la prime d'assurance est payé par le déposant au moment du dépôt des gages, ou sera défalqué du prêt.

Sont exemptés de la prime d'assurance les valeurs inférieures à **5** francs.

VI

Les prêts sont **gratuits** et **sans payement d'intérêts** pendant toute la durée du dépôt. Après un délai de **5** à **6** ans les gages **non réclamés** sont vendus par **enchères publiques**. La vente en est annoncée par avis public et préalable de 3 mois. Le montant du prix, obtenu aux enchères, pour chaque objet, est remis au déposant sous déduction de la somme qui lui a été prêtée au moment du dépôt, de sa part proportionnelle des frais d'enchères et du renouvellement des assurances annuelles.

VII

En raison de la **GRATUITÉ ABSOLUE DES PRÊTS** durant toute leur durée, les déposants sont invités au moment du retrait de leurs gages **(au bureau de dégagements)** de faire une légère oblation destinée à couvrir les frais supportés par le mont de Piété pour imprimés, expertises, renouvellement d'assurance, gages des gardiens.

Les oblations de sommes considérables, présentant le caractère de l'équivalent d'un intérêt ne sont pas acceptées par le Mont-de-Piété, fondé en **1590** dans un but purement charitable, néanmoins toute personne, voulant faire un don à la masse de l'œuvre, pourra l'effectuer moyennant constatation par **procès-verbal** dressé par le Directeur du Mont-de-Piété, établissant que le donateur a voulu faire un don spontané à l'œuvre **des prêts gratuits**. Ce procès-verbal devra être signé par le donateur.

Le **Mont de Piété** ne perçoit aucune remise ni frais de Commission. Les écritures sont tenues par MM. les honorables Membres de la Miséricorde exerçant les fonctions de Directeur du Mont de Piété à titre de dévouement et purement gratuit.

VIII

Tout déposant reçoit une **Reconnaissance** de l'objet déposé, portant un numéro d'ordre. **En cas de perte de cette reconnaissance**, le déposant titulaire devra se hâter d'en faire la déclaration immédiate au bureau des **Dégagements** aux jours et heures sus indiqués pour qu'il soit dressé aussitôt procès-verbal d'**ARRESTATION**. Les gages soumis à l'arrestation ne pourront être rachetés que par le déposant qui devra se présenter personnellement assisté de deux témoins connus et fournissant caution sur son identité.

Le **Mont-de-Piété** est fermé aux jours de fêtes publiques.

Fait à Nice le 1er janvier 1883.

Le Conseil administratif :

Chevalier RATTI, directeur du Mont-Majeur.
J.-B. GIRELLI, Directeur du Mont-Mineur.
Baron MICHAUD DE BEAURETOUR, Prieur.

NICE. — Typ. S. Caron-Empereur, rue de la Préfecture, 4.

Affiche du règlement du mont-de-piété, 1883

[46] Ce règlement fait l'objet d'une affiche, datée du 1er janvier 1883, conservée dans nos archives.

Devant le manque de possibilités de financement des activités du mont, le conseil en vient même, dans un premier temps à réduire le nombre de journées d'ouverture des bureaux pour les engagements, puis à décider d'organiser une « vacance » du « … *mont-de-piété* [qui] *suspendra temporairement ses prêts, pour les reprendre plus tard, au moment où la rentrée du capital constitutif le lui permettra.* » Cette période de vacance pourra aller jusqu'à trois mois, néanmoins, le conseil exprime le vœu « *…que le mont soit ouvert à l'époque de la Saint-Michel pour pouvoir venir en aide à ceux qui se trouvent en souffrance pour le payement de leur loyer*[47]. »

Par ailleurs, il est incontestable que certains n'hésitent pas à exploiter la générosité et le désintéressement des pénitents noirs. En décembre 1883 le montiste Girelli**,** expose au conseil que, « *…fréquemment, les emprunteurs, apprenant une prochaine vente aux enchères, viennent retirer les objets placés en gages, pour les remettre en gage aussitôt après… cette pratique est très difficile à empêcher…* ».

Toutes ces difficultés ne sont pas non plus propices au recrutement de nouveaux montistes et en cette même année 1883, le frère Girelli « … *directeur aux engagements, ayant demandé depuis deux ans d'être remplacé dans ses fonctions, qu'il exerce depuis 14 ans, aucun des membres de l'archiconfrérie ne se trouve disponible pour accepter une si lourde charge, qui exige, non seulement le travail assidu de chaque jour, mais surtout, qui réclame la permanence en ville durant toute l'année, au détriment des affaires de famille et du séjour que presque tous les confrères vont faire à la campagne.* » Girelli reste donc en place…

Comme si ce n'était pas suffisant, « … *le 27 décembre 1884, une audacieuse tentative de vol avec effraction a été commise par plusieurs voleurs dans l'intention de dévaliser le mont-de-piété. Les précautions prises par les voleurs manifestent leur intention de s'emparer de tous les objets déposés au mont-de-piété…* [qui] *représentaient, au moment de ladite tentative, une valeur de trois cent mille francs environ de gages, tous en or et argent, déposés au mont-de-piété depuis le 31 décembre 1874, jusqu'à ce jour, soit dix années consécutives.*

Cette tentative de vol, dont le prieur se plaît à souligner que l'on n'a trouvé aucun précédent dans les archives du mont-de-piété, a heureusement échoué, mais elle amène le conseil à faire mettre en place « *un ingénieux système de sonnerie électrique…* ».

Elle conduit aussi le prieur à poser aux administrateurs de la confrérie quelques questions sur les responsabilités morales et juridiques qui pourraient être imputées aux représentants de la confrérie chargés de l'administration du mont-de-piété, ou même à toute la confrérie.

Il s'inquiète ainsi de savoir « … *si les déposants ont le droit, après le vol, de faire mettre en vente la chapelle, les vases sacrés, les tableaux les meubles, le terrain sur lequel se trouve ladite chapelle, et toutes les autres valeurs mobilières et immobilières de l'archiconfrérie ? Le tout pour être remboursés de la valeur des gages volés.* »

Le questionnement sur ces responsabilités nous vaut, au cours de la réunion du conseil du 7 mars 1885, un rappel historique sur la création du « mont-de-piété des Noirs » et un véritable cours juridique sur la situation des monts-de-piété caritatifs en France. Finalement, les confrères seront rassurés par les avis qui leurs sont apportés après les consultations effectuées :

- « … *la responsabilité de MM. les directeurs du mont-de-piété est absolument hors de cause, en cas de perte causée par force majeure, puisqu'ils ne sont que les distributeurs délégués pour faire un prêt charitable…*
- « … *l'irresponsabilité de l'œuvre de la Miséricorde est manifeste* [et] *il s'en suit que les tiers déposants ne seront jamais fondés à prétendre la saisie de la chapelle de l'œuvre… ni d'aucune des propriétés mobilières ou immobilières de l'œuvre.* »

[47] Dans le comté de Nice comme en Provence, selon un usage immémorial, la plupart des baux prenaient effet à la Saint-Michel (29 septembre); d'autres étaient fixés à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) ou à la Sainte-Marie-Madeleine (22 juillet).

Deux ans plus tard, l'assemblée générale de la Confrérie du 8 décembre 1887 nous apporte encore un éclairage intéressant sur les fondements juridiques de ce mont-de-piété.

Comme toute institution ayant ses origines dans l'ancien comté de Nice, il bénéficie de cette clause du traité de Turin entre Victor Emmanuel II et Napoléon III, prévoyant de laisser perdurer le statut de droit sarde au profit des institutions existant avant « *l'annexion* » par la France.

De ce fait, en 1887, lors du passage, à Nice, d'inspecteurs généraux des établissements charitables et de bienfaisance de France, l'un d'eux ayant demandé à inspecter le mont-de-piété gratuit de la Miséricorde, le chevalier Ratti s'est posé la question de savoir « … *si le mont-de-piété se soumet à une inspection, il reconnaît tacitement des droits à l'Administration supérieure, qui constituent un abandon des prérogatives appartenant au mont gratuit de la Miséricorde, et établissent un précédent fâcheux contre son autonomie.* »

Étant entendu que « *Le mont-de-piété gratuit de la Miséricorde, d'après le Titre II de la Loi du 24 juin de l'année 1851, par cela même qu'il prête gratuitement, est régi par les seules dispositions de ses actes constitutifs, qui portent qu'il devra être administré par des confrères, qui rendent compte, de leur administration à l'archiconfrérie assemblée en réunion générale.* »

Ne voulant pas non plus refuser ce contrôle et donner l'impression qu'il avait quelque chose à cacher, le chevalier Ratti a décidé d'adresser un rapport précis à l'inspecteur général et « *M. l'Inspecteur s'est contenté de ce document, sans vouloir passer une inspection.* »

« *L'Assemblée générale* [du 8 décembre 1887] *a été unanime à délibérer de maintenir son autonomie dans l'administration et direction du mont-de-piété gratuit de la Miséricorde* ».

Toutes ces mesures semblent porter leurs fruits, puisque dans les années qui suivent, le chevalier Ratti peut présenter des bilans comptables positifs et propose même, en 1891 que le mont-de-piété fasse un prêt à la Confrérie pour le réaménagement de la sacristie (pavage en marbre, boiseries murales et commande de tableaux pour encadrer le Bréa et le Miralhet[48]. Cette avance de 1 000 francs faite par le mont-de-piété sera d'ailleurs rapidement remboursée.

À partir de 1890, l'usage s'installe que le trésorier de la confrérie rende compte simultanément, lors de l'assemblée générale annuelle, en général le 8 décembre, des comptes du mont-de-piété et de ceux de la « Sacristie ». À cette occasion, il précise le nombre d'engagements et de dégagements effectués dans l'année et présente la situation des caisses, qui montrent régulièrement un excédent, reporté d'année en année, lequel s'élève, pour la caisse du mont-de-piété à plus de 12 000 francs en 1895, progressant régulièrement dans les années suivantes pour atteindre près de 19 000 francs en 1900.

Cet excédent ne satisfait pas certains membres de la Confrérie qui le trouvent en contradiction avec l'esprit et la vocation du mont-de-piété et estiment « … *qu'avec le capital dont il dispose, cet établissement pourrait favoriser un plus grand nombre d'emprunteurs.* »

Malgré un vote de l'assemblée en ce sens, la situation perdure et ladite assemblée décide, à l'inverse, en 1904 de placer une partie de cet encaisse (5 000 francs) sur un compte courant, pour préserver les intérêts de la confrérie.

Après ces décisions contradictoires de l'assemblée, il semble que l'archiconfrérie ait commencé à se désintéresser de son mont-de-piété, qui continue à « vivoter », mais qui ne donne plus lieu à un exposé des comptes lors des assemblées générales annuelles après 1906.

Les multiples difficultés qu'a rencontrées le mont-de-piété, tant dans son financement que dans son fonctionnement depuis les années 1890, et le manque de volontaires pour assurer les fonctions de montiste ont conduit le chevalier François Ratti, qui cumulait précédemment les fonctions de vice-prieur et de premier montiste depuis 1879, à conserver la direction du mont-de-piété en devenant prieur de l'archiconfrérie en 1896.

[48] C'est à cette occasion que seront réalisés, par le peintre Rossi les tableaux de Saint-Charlemagne et Saint-Syagre encadrant le Bréa.

Est-ce l'accumulation des difficultés de ces dernières années, s'ajoutant à la lassitude et au grand âge du prieur ?

Toujours est-il que le 5 mai 1915, sur proposition du prieur, le conseil à l'unanimité décide :

- « *…d'arrêter toutes les opérations du mont-de-piété ;*
- *les employés cesseront leurs fonctions le 30 juin prochain ;*
- *un avis sera placé sur la porte d'entrée du mont-de-piété, pour prier toutes les personnes se présentant pour renseignements d'avoir à s'adresser au bureau de bienfaisance ;*
- *d'attribuer le reliquat de la liquidation du mont-de-piété au bureau de bienfaisance et Œuvre de la Miséricorde, qui les réemploiera en rente sur l'État*[49]. »

Le 30 juin 1915, le « mont-de-piété gratuit des Noirs », créé le 5 mai 1598, cesse définitivement ses activités. Le chevalier François Ratti, son dernier directeur, décède le 6 mars 1916.

[49] La liquidation définitive des gages encore détenus et non retirés après appel par voie de presse est effectuée par une vente aux enchères organisée en 1930 par le bureau de bienfaisance, qui en tire un boni de 160.867 francs.

LA POSITION COMPLEXE DES NOURRICES ITALIENNES DU SUD DE LA FRANCE À LA BELLE ÉPOQUE : L'EXEMPLE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR

Laurie STROBANT
Professeur certifié de l'académie de Nice
Diplômée de l'École normale supérieure de Lyon

À l'heure où la marchandisation du corps suscite des débats houleux (prostitution, gestation pour autrui…), le présent article propose de s'intéresser à une forme ancienne de marchandisation du corps de la femme et de la perception qu'en avaient les hommes et les femmes de la Belle Époque : l'emploi des nourrices de lait.

La mise en nourrice est une pratique ancienne qui a pris des formes diverses depuis l'Antiquité. Il en existe au début du XXe siècle deux types principaux : les nourrices « sur place », qui vivent avec leur propre famille et gardent chez elles un ou plusieurs nourrissons qui leur sont confiés, et les nourrices « sur lieu » qui sont logées dans la famille pour laquelle elles travaillent. C'est le second type de nourrice qui intéresse la présente étude.

Alors que le nourrissage s'est généralisé au sein de la bourgeoisie à partir de la fin de l'Ancien Régime (ne se restreignant plus aux milieux aristocratiques), la pratique est en déclin à la Belle Époque, période qui, rappelons-le, se situe entre la fin de la dépression économique de 1870-1896 et le début de la Grande Guerre. En effet, la pratique du nourrissage est de plus en plus déconseillée par les médecins[50] qui mettent notamment en avant des questions hygiéniques. Parallèlement, pour les enfants qui ne peuvent être allaités par leur mère, se développent des laits artificiels (en 1865 création d'un lait par Justus von Liebig, en 1866 par Henri Nestlé) et les biberons, non sans danger pour ceux à long tuyau, évoluent tandis qu'apparaît leur stérilisation. Néanmoins, la pratique du recours à la nourrice perdure, en particulier dans les grandes villes, mais pas seulement, comme nous le verrons à travers l'étude de localités de tailles variées.

Les migrations d'Italiennes exerçant l'activité de nourrice en Provence s'inscrivent à la fois dans l'héritage des migrations saisonnières anciennes et dans le cadre des migrations massives amplifiées par le *Risorgimento* (les deux étant d'ailleurs intrinsèquement liées de par l'existence de réseaux anciens). En effet, comme le souligne l'historien Sergio Romano, l'unité italienne a été un facteur d'explosion démographique et un élément déterminant de l'émigration italienne… : « *Loin de provoquer une quelconque nationalisation des masses, l'Unité italienne, qui s'achève en 1870, les a fait fuir, en accélérant la crise des campagnes surpeuplées* »[51].

Une partie non négligeable de ces migrations s'est donc dirigée de l'autre côté des Alpes, vers la France, et notamment vers la Provence frontalière. La *Statistique générale du Recensement* montre qu'en 1901, les Italiens passent au premier rang des nationalités étrangères en France, après avoir occupé le troisième rang derrière Belges et Allemands au cours des années 1860, puis le deuxième pendant le dernier tiers du XIXe siècle. Cette position dominante, ils la conservent jusqu'en 1961. Lors du recensement de 1906, les Italiens représentent 36 % de la population étrangère présente en France. À la veille de la Grande Guerre, un étranger sur trois est un Italien ou une Italienne. En outre, dès 1896, les femmes représentent 42 % des migrants[5]. Ce sont bien ces femmes migrantes qui intéressent la présente étude, mais prises à partir d'une catégorie spécifique, celle des nourrices, une catégorie dont les difficultés d'appréhension seront mises en avant.

D'après l'étude de Pierre Milza[52], en 1896, l'immense majorité des migrants transalpins se situe dans la moitié est de la France. Les trois départements qui comportent le plus d'Italiens sont : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône (plus de 50 000 chacun) et le Var (de 20 000 à 50 000). En 1911, les plus fortes concentrations se situent toujours près des frontières : quatre départements du sud-est (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var et Corse) rassemblent 65 % du total[53].

---

[50] Jean LEDUC. *L'enracinement de la République, 1879-1918*, Paris : Hachette, (collection Carré Histoire), 1997, p. 109.

[51] Sergio ROMANO, « Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours », 1977, cité dans Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'est parisien, une histoire d'intégration, 1880-1960*, École française de Rome, 2000, p. 17.

[52] Pierre MILZA. *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993, p. 70.

[53] Janine PONTY. *L'immigration dans les textes, France 1789-2002*, Paris : Belin, 2003, p. 49.

On peut s'interroger sur la place qu'occupaient les nourrices italiennes au sein de la communauté immigrante transalpine et au sein de leur société d'accueil.

Cette question, large, suppose de s'interroger sur les modalités de recrutement des nourrices et leur position dans la hiérarchie des domestiques, mais également sur les implications, en terme de prestige notamment, qu'induit la présence d'une nourrice dans un ménage.

Après avoir fait un bref état des lieux de l'historiographie concernant les recherches portant sur les nourrices et mis en avant le problème des sources, nous tenterons, au fil de cet article, de cerner quelle était la place des nourrices italiennes au sein de la communauté immigrante transalpine ainsi que la façon dont elles étaient perçues au sein de la société d'accueil et ce que l'emploi des nourrices nous dit de cette société en réinterrogeant notamment l'idée reçue selon laquelle seules les familles particulièrement riches (aristocratie, haute bourgeoisie) employaient des nourrices.

● Les nourrices, des migrantes peu étudiées en situation de migration internationale

Si le champ des études de genre (c'est-à-dire les études qui analysent la manière dont le fait d'appartenir à un sexe se traduit ou non par des comportements spécifiques) et celui des migrations ne se sont croisés qu'assez récemment[54], la question des nourrices, quant à elle, n'a que très rarement été abordée à travers le prisme des migrations internationales, l'essentiel des recherches portant principalement sur les migrations de nourrices à des échelles intra-nationales.

En Europe, les études concernant les nourrices « sur lieu » sont relativement peu nombreuses et ont été en grande majorité menées dans le cadre de situations de migrations au sein d'un même pays. En France, les migrations des nourrices morvandelles en particulier ont été l'objet de nombreux ouvrages[55]. Les nourrices originaires du Perche ont également quelque peu attiré l'attention[56]. On retrouve le même type de démarche dans les autres pays européens. Pour l'Espagne, on s'est beaucoup intéressé aux nourrices de Galice, région de départ massif vers les grandes villes[57] tandis que les recherches italiennes se sont majoritairement concentrées sur le départ de nourrices originaires des campagnes et montagnes vers les grandes villes, des migrations s'opérant essentiellement à des échelles intra-régionales comme les nourrices de la Briance, en Lombardie, vers Milan, les nourrices des hauteurs frioulanes vers Venise, celles des Apennins vers Bologne et Florence ou encore les migrantes des montagnes du Latium vers Rome[58]. La démarche est la même pour les recherches concernant la Grande-Bretagne[59] ou encore la Russie[60].

Certains ouvrages se concentrent sur les détails pratiques de la mise en nourrice dans une démarche davantage « ludique » qu'historique[61] et quelques rares ouvrages tentent un travail de

---

[54] Linda GUERRY, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration, naissance et cheminement d'un sujet de recherche ». Revue en ligne *Genre et Histoire*, de l'association Mnémosyne, automne 2009.

[55] Parmi lesquels on peut citer : Noëlle RENAULT. *Les nourrices du Morvan*, Nevers : La Camosine, 1992 ; Marie-Odile Mergnac dir. *Bébés d'hier*, Paris : Archives et Cultures, 2011, 128 p., Philippe BERTE-LANGEREAU. *La Nourrice*, éditions Association Nourrices du Morvan, 2004, 91 p. ou encore Fanny FAŸ-SALLOIS. *Les nourrices à Paris au XIXe siècle*, Paris : Histoire Payot & Rivages, janvier 1997, 284 p.

[56] Valérie RENONCET. *Le lait des nourrices, le drame des femmes du Perche*, Éditions Cheminements, 2008, 320 p.

[57] Voir les recherches d'Ana Filgueiras Rei, anthropologue à Saint-Jacques de Compostelle.

[58] Voir les recherches de Daniela Perco, conservatrice du musée ethnographique de la province de Belluno au nord de Venise.

[59] Rossana CAMBO. *Nurses à voile blanc pour bébés en dentelle*, Genève : éditions Métropolis, 1999, 180 p.

[60] Héléna VOLET. *La femme au temps des derniers tsars*, Cholet : éditions Renardière Diffusion, 359 p.
Henri TROYAT. *La vie quotidienne des paysans bourguignons aux temps du dernier tsar*, Paris : Hachette, 1959, 319 p.

[61] Bernadette CASTELBAJAC. *Nourrices et nounous, une histoire des femmes allaitantes*, Paris : éditions Cosmopole, 2001, 152 p.

synthèse soit dans une perspective sociologique et très actuelle[62], soit en traitant certes de plusieurs pays européens mais toujours en se concentrant essentiellement sur les migrations intra-nationales[63].

Enfin, le cas particulier de l'empire austro-hongrois et des nourrices slovènes[64] rejoint la question des migrations et de l'emploi de nourrices en situation coloniale ou post-coloniale, thème assez largement traité pour l'Amérique du Sud[65].

On note cependant quelques études sur les Alexandrines, ces migrantes européennes qui partaient à la Belle Époque allaiter les nourrissons de riches familles d'Alexandrie en Égypte.

Seuls quelques travaux de recherches ou témoignages ont mis en lumière la question des migrations de nourrices spécifiquement italiennes vers la France, parmi lesquelles les recherches d'Adriana Dada qui s'intéresse, entre autres, aux migrations des nourrices toscanes en France[66] ou encore le précieux témoignage de Catherine Blanc qui raconte l'histoire de sa grand-mère dans l'ouvrage *Une nourrice piémontaise à Marseille* (avec tous les enjeux et précautions liés au travail de mémoire que ce type de témoignage comporte)[67]. Enfin, les travaux de Linda Guerry viennent partiellement combler les lacunes concernant l'étude des nourrices italiennes en France mais ils se concentrent uniquement sur la ville de Marseille et pour la période de l'Entre-Deux-guerres[68].

Si quelques études soulignent la présence de nourrices toscanes dans le sud de la France[69], rares sont celles qui mettent en lumière l'importance des nourrices piémontaises en Provence. Daniela Perco, qui s'est particulièrement intéressée aux migrations de nourrices internes à l'Italie, évoque toutefois la présence de nourrices de la vallée de la Chisone (Piémont) en France où les salaires avantageux constituaient l'attrait principal[70].

---

[62] Caroline IBOS. *Qui gardera nos enfants* ?, Paris : Flammarion, 2012, 288 p.

[63] Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, 176 p.

[64] Voir les travaux de Dasa Koprivec du musée ethnographique de Ljubljana.

[65] Pour l'Amérique du Sud, voir : Suely GOMES COSTA, « Proceçao social, maternidade transferidas e lutas pela saude reproductiva », dans *Revista de Estudos feministas*, n° 2, 2002. Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentaçao e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 301-323. Luiz Felipe DE ALENCASTRO, « Vida privada e ordem privada no Império », dans *Historia da Vida Priada no Brasil2. Império : a corte e a modernidade nacionàl*, Sào Paulo, Companhia das Letras, 1998. Sandra GRAHAM, Lauderlale, House and Street : The Domestic World of Servants and Masters in Nineteeth Century Rio de Janeiro, Austin : University of Texas Press, 1992. Joaquim, Manoel DE MACEDO, *As vitimas-Algozes* [victimes et bourreaux], Rio de Janeiro : Typografia Americana, 1869. Elizabeth K.C. MAGALHÃES et Sonia Maria GIACOMINI, « A escrava ama-de-leite : anjo ou demônio ? », dans C. BARROSO et A.O. COSTA, *Mulher, mulheres*, Sao Paulo, Cortez-Findaçao Carlos Chagas, 1983, p. 73-88. Maria VITORIA, « O cuidado as crianças pequenas no Brasil Escravista », dans *Cadernos Pesquisa*, Sao Paulo, n° 76, 1991, p. 31-40. Claudia ROSAS, « Madre solo hay una. Ilustracion, maternidad y medicina en el Peru del siglo XVIII », dans *Anuario e estudios americanos*, vol. 61, n° 1, 2004. Margarita ZEGARRA, « La construccion de la madre y de la familia sentimental. Una vision del tema a través del Mercurio Peruano », dans *Historica*, vol. 25, n° 1, 2001, p. 161-207. Rita SEGATO, « Inventando a Natureza : Familia, sexo et gênero no Xangô de Recife » dans *Santos e Daimones. Opoliteisimo Brasileiro e a tradiçao arquetipal* (1995), Brasilia : Editora da Universidade de Brasilia, 2005. Rita Laura SEGATO, *L'Œdipe noir. Des nourrices et des mères*, Paris : éditions Payot et Rivages, 2014.

[66] Adriana DADÀ, « Partire per un figlio altrui : racconti di balie del Novecento » dans *Atrove viaggi di donne dall'antichità al Novecento* (Cordi, Dinora), Rome, Viella, 1999, p. 111-135.

[67] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, 79 p.

[68] Linda GUERRY. *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille* (*1918-1940*), Lyon : ENS éditions, Collection *Sociétés, espaces, temps*, 2013, 310 p.

[69] Daniel PERCHO. *Balie da latte, una forma peculiare di emigrazione temporanea*, Feltre : Comùnita montana, 1984 et Adriana DADA, "Partire per un figlio altrui, racconti delle balie del Novecento", dans *Altrove. Viagge di donne dall'antichità al Novecento*, a cura di Dinora Corsi, Roma, Viella, 1999 p. 63-78.

[70] Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, p. 150.

● Visibilité et invisibilité des nourrices : le problème des sources

Si les nourrices sont visibles sur les cartes postales et affiches publicitaires d'époque, les documents officiels les évoquant sont plus rares. En effet, comme le souligne l'historien Romain H. Rainero dans l'avant-propos d'*Une nourrice piémontaise à Marseille*, les nourrices sont en grande partie invisibles dans les statistiques officielles : « *pour éviter les taxes consulaires ou communales, les nourrices passaient outre les dispositions des lois sur l'emploi ou sur l'enregistrement des étrangers* »[71].

Les éléments chiffrés sont rares. « *Le tableau des professions* » fourni par la commune de Grasse lors des recensements des années 1906 et 1911[72] donne une indication de cinq nourrices italiennes (toutes piémontaises) sur les 17 et 18 nourrices recensées respectivement ces années-là. Romain H. Rainero, pense que le nombre de ces nourrices était probablement bien plus élevé dès la deuxième moitié du XIXe siècle à la veille de la Grande Guerre car il reste très difficile à évaluer. Il ajoute que de nombreuses nourrices sont probablement cachées derrière l'étiquette de « *domestique* » ou de « *sans profession* » déclarée…

Face à ces obstacles, dès le début de notre étude sur les Italiens à Cannes[73], réalisée à partir du recensement de 1906[74], une méthode a été mise en place et rigoureusement appliquée pour tenter de détecter les nourrices présentes à Cannes en 1906 : pour chaque personne recensée comme « *domestique* », « *fille de chambre* » ou « *femme de chambre* » (encore en âge d'allaiter bien entendu…) et faisant partie du même ménage que son patron. L'attention a été portée sur la présence d'un nourrisson au sein du ménage. Ont été pris en considération les enfants nés en 1906, 1905 et 1904, en tenant compte du fait que la durée de l'allaitement était de douze à quatorze mois et qu'il arrivait souvent que la nourrice reste un peu plus longtemps de manière à ne pas déstabiliser l'enfant. Un exemple parmi tant d'autres : on peut s'interroger sur le cas de Marie Maero, domestique chez des Danois, dont le chef de ménage est boulanger, et qui a, avec son épouse, un seul enfant, né en 1905. Il y a donc la présence d'un nourrisson dans ce ménage et on peut s'interroger sur la possibilité que la domestique italienne soit peut-être une nourrice ou une domestique venue aider la mère à partir de la naissance. Cependant, rien ne permet de l'affirmer avec certitude, d'autant plus que la migrante est très jeune (17 ans) ce qui est, somme toute, assez rare chez les nourrices (les raisons en seront expliquées par la suite).

En 1906, à Cannes, seules neuf personnes sont officiellement recensées comme « *nourrices* ». Pourtant, le nombre de domestiques présentes dans une famille ayant un nourrisson (s'il y a plus d'une domestique, on n'en compte bien entendu qu'une seule comme étant possiblement une nourrice) s'élève à 56. La réalité du nombre de nourrices effectives se situe ainsi entre ces deux chiffres. Si l'ensemble de ces 56 domestiques était effectivement des nourrices, cela voudrait dire qu'elles sont 10 fois plus nombreuses que leur nombre officiel. Or, rien ne nous permet d'affirmer ce chiffre avec certitude non plus. Cet exemple cannois montre bien la difficulté à quantifier avec précision le nombre de nourrices effectivement présentes dans les villes de Provence à la Belle Époque.

Par ailleurs, les dossiers de naturalisation se sont révélés décevants car ils ne nous permettent malheureusement pas d'en savoir plus. En effet, ces dossiers se font souvent pour des couples et seule la vie du mari (lieu d'arrivée en France, divers métiers exercés depuis

---

[71] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Les Alpes de Lumière, 2004, p. 16.

[72] Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 154-156.

[73] Laurie STROBANT. *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, mémoire de Master de recherche Histoire moderne et contemporaine, 2011, Jean-Luc Pinol dir. conservé à la bibliothèque ENS Lyon et aux Archives municipales de Cannes.

[74] Arrêté relatif aux opérations du dénombrement de la population de 1906, n° 218. Registre des arrêtés municipaux 2 D 6, 01/03/1906. Il y est dit que la ville de Cannes est divisée en 46 sections (fichiers accessibles sur le site du conseil départemental des Alpes-Maritimes http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/indexRP.php).

l'arrivée…) est effectivement détaillée. Pour ce qui est de la femme, on n'y trouve guère que le lieu et la date de naissance, le nom des parents et la profession actuelle.

Pour étudier ces migrantes d'un type particulier, restent les nourrices attestées officiellement, prises comme échantillon représentatif d'une masse peut être plus importante, les archives privées et les mémoires. Les affiches publicitaires et les articles de journaux locaux sont, quant à eux, utiles pour cerner la perception des nourrices d'outremonts par la société d'accueil, dans le cadre d'une histoire des mentalités.

● Les nourrices, des migrantes privilégiées ?

Les nourrices occupent une place très particulière dans l'histoire de l'immigration italienne, et notamment piémontaise, en Provence. En effet, pour l'essentiel de ces migrants, « *l'anarchie règne sur le plan général : chacun décide de passer la frontière sans avoir à faire connaître ses propres décisions à d'autres. Ce qu'il fera là-bas, en France, reste dans l'incertitude* »[75] bien que beaucoup sachent qu'ils pourront, sur place, s'appuyer sur un réseau social plus ou moins important. Pour la majorité des migrants, l'accueil de la part des Français n'est guère chaleureux dans un premier temps : en témoignent l'épisode dramatique d'Aigues-Mortes en 1893, certains ouvrages décrivant les Italiens comme des « *envahisseurs* »[76] et de nombreux articles de journaux leur attribuant un caractère archaïque. Ainsi, un article paru dans *Les Échos de Cannes* en 1872 fait état d'un incident survenu lors de la Sainte-Cécile et généralise le propos à toute la communauté italienne : « *Nous voudrions aussi recommander à messieurs les Piémontais de laisser séjourner leurs couteaux dans leurs poches.* […] *Cette déplorable coutume qu'ont les Piémontais de sortir leurs couteaux à la moindre discussion les rapproche plus des sauvages que des êtres raisonnables et civilisés* ». Durant la période de la Belle Époque, l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne, dans le cadre de la Triplice, contribue à entretenir une certaine italianophobie.

Cependant, la situation des nourrices est totalement différente de celle des autres migrants : d'une part, la venue de la nourrice depuis le village est clairement organisée par la famille qui va l'accueillir (ce qui ne l'empêche pas de voyager dans des conditions précaires, notamment pour celles qui faisaient le trajet en « *barquasses* », de Gênes à Marseille par exemple[77]) ; d'autre part, sa venue est considérée comme une bénédiction pour la famille française qui l'accueille. Le recrutement de la nourrice peut se faire par le bouche-à-oreille ou *via* des membres de la famille qui ont déjà servi de nourrices ou de femmes de chambres. Un traitement de faveur lui est réservé : l'idée est qu'il en va du bien-être de l'enfant. Pour que celui-ci soit bien, il doit être nourri avec du bon lait, ce qui passe aussi par le bien-être de la nourrice. En outre, de beaux vêtements lui sont attribués : la nourrice est aussi une vitrine du prestige social de la famille en question.

La profession de nourrice est perçue par les communautés italiennes comme une activité très lucrative. « *Beaucoup allaient faire les* nürisse *chez les riches, c'était un métier où l'on gagnait bien* », se rappelle Armando Spirito di Pra Gaudino de Cervasca dont la mère était partie faire la nourrice à Nice en 1903[78].

Cependant, le mode d'insertion de ces migrantes, assurées d'avoir un travail bien rémunéré à leur arrivée en France, d'être bien nourries, bien logées et bien habillées, comporte aussi des points noirs, parmi lesquels, l'isolement.

---

[75] Romain H. RAINERO, préface d'*Une nourrice piémontaise à Marseille*, de Catherine Blanc, Forcalquier : édition Alpes de Lumière, 2004, p. 10.
[76] Louis BERTRAND. *L'invasion*, Paris, Nelson, 1903, p. 9.
[77] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 51.
[78] D'après Nuto Revelli, *Il mondo dei vinti*, Turin : Einaudi, 1977, vol. II, p. 91, vol. I., p. 113, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 112.

● Des « femmes-vitrines », faire-valoir du statut social de la famille employeuse

Le recensement de population de la ville de Cannes, en 1906, offre un tableau assez représentatif des employeurs de nourrices italiennes que l'on peut trouver en Provence à la Belle Époque : une remarquable diversité de professions est visible à travers ce document. En effet, si l'on observe que parmi les employeurs de nourrices sur lieu, deux sont vraisemblablement des nantis (recensés comme « *sans profession* »), un est un ancien militaire haut-gradé (colonel en retraite) et un autre est « *industriel patron* », on note aussi un hôtelier et un employé de la société de tramway[79]. Le point commun de ces personnes est certainement un niveau de vie assez élevé (pour pouvoir employer une nourrice) et il est probable que l'employé de la société de tramway ait un bon poste au sein de son entreprise bien que n'étant qu'un employé. Cela dit, la situation professionnelle de celui-ci, comme de l'hôtelier notamment, témoigne de l'idée que l'emploi d'une nourrice n'est pas réservé simplement à une population de rentiers et/ou d'aristocrates, mais aussi probablement à des personnes soucieuses de montrer au grand jour leur position/ascension sociale dans la société. Employer une nourrice chez soi est un signe de distinction et de prestige pour la famille qui l'emploie. La nourrice permet à ceux qui l'ont engagée de se sentir membres de la « couche supérieure » de la société, de se détacher de la masse des travailleurs les plus modestes (bien que certains chefs de ménage soient aussi des salariés, des employés au sens propre, comme nous l'avons vu). Cet exemple est révélateur de l'élargissement socioculturel des employeurs de nourrices qui semble s'opérer à la Belle Époque.

À l'échelle du Var, on constate bien, d'une part, que l'emploi de nourrice perdure chez les familles de la haute société. À titre d'exemple, en 1906, à Saint-Paul-en-Forêt, on remarque que la seule nourrice sur lieu italienne recensée comme telle est employée par une famille de « *sans profession* », donc vraisemblablement des rentiers. À Brignoles, en 1911, sur les trois nourrices sur lieu officiellement recensées comme telles, il est notable que l'un des patrons se présente comme « *industriel d'une usine à gaz* »[80] et qu'un autre est conducteur de travaux à la Société française de l'aluminium[81]. Or, si ce statut est un celui d'un salarié (cependant haut placé), on peut penser à une origine noble de la famille de par le nom à particule du chef de ménage « *Caillol de Poncy* ». L'emploi d'une nourrice pourrait alors s'inscrire dans un héritage de pratiques culturelles. De la même manière, à Antibes, dans les Alpes-Maritimes, en 1906, un quart des employeurs officiels de nourrices appartient à ce que l'on peut appeler la « haute société » (« *sans profession* »[82] c'est-à-dire rentier, ou encore « *constructeur maritime au chantier du Pharo, à Marseille* »[83]). Aristocratie et haute-bourgeoisie sont toujours, indéniablement, des employeurs de nourrices. De plus, on remarque une forte présence de nourrices chez les familles de militaires haut-gradés. À cet égard, l'exemple des employeurs de nourrices italiennes à Draguignan en 1906 est particulièrement révélateur puisque près de 30 % des employeurs de ces migrantes sont des militaires, des militaires d'un certain rang (« *capitaine au 61e régiment* »[84], « *capitaine d'infanterie* »[85]…). À Antibes, la même année, les militaires

[79] Laurie STROBANT. *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, 2011, Mémoire de Master 1, sous la direction de Jean-Luc Pinol, p. 75.
[80] Recensement quinquennal de population de Brignoles, 1911, p. 19, feuille numérisée 41. Disponible sur le site internet des Archives départementales du Var.
[81] Recensement de population de Brignoles, 1911, p. 84, feuille numérisée 43.
[82] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 164, feuille numérisée 83, disponible sur le site internet des Archives départementales des Alpes-Maritimes.
[83] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 192, feuille numérisée 97.
[84] Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 221, disponible sur le site des Archives départementales du Var.
[85] Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 206.

haut-gradés (« *officier au 112e* »[86] ; « *officier* »[87] sans plus de précision…) représentent un quart des employeurs de nourrices.

On remarque aussi, et par voie de conséquence, une propension assez importante à engager une nourrice sur lieu chez les professions libérales traditionnellement associées aux couches les plus favorisées de la société au sens où la profession exercée nécessite des études le plus souvent onéreuses et en tout cas réservées à une élite sociale. En 1906, la Piémontaise Emilia Guidi travaille par exemple pour un avocat, à Draguignan ; évoquons aussi Madeleine Bronsco, nourrice à Antibes chez le docteur Breton, ou encore Ernesta Tostore, nourrice chez le médecin-vétérinaire Rebuffat, dans cette même ville. Le présent constat peut finalement être associé à une évolution des activités exercées par les couches les plus favorisées de la société en ce début de XXe siècle dans une logique déjà largement entamée auparavant et selon laquelle les aristocrates ne sont plus nécessairement des rentiers, « *sans profession* ». Mais il témoigne aussi de la volonté, déjà ancienne, de la bourgeoisie de s'assimiler, encore en ce début de XXe siècle, aux pratiques traditionnellement aristocratiques comme l'emploi d'une nourrice, comme pour accroître son prestige social (bien que cette forme d'assimilation culturelle ait déjà débuté dès la fin de l'Ancien Régime).

Le prestige social, c'est bien cela qui pousse des petits patrons à s'enorgueillir eux aussi d'une nourrice. Le processus d'imitation touche en réalité l'ensemble des professions dont les membres souhaitent exposer au grand jour leur (récente) ascension sociale. À cet égard, quoi de plus révélateur que ce charcutier (patron) dracénois qui emploie une nourrice italienne ?[88] On peut faire le même constat pour la ville de Bandol la même année : sur trois employeurs de nourrices officiellement déclarées comme telles, si l'on trouve un capitaine au long cours[89] et un « *propriétaire patron* »[90], le troisième employeur est un cafetier[91], « *patron* » certes mais, *a priori* donc, pas issu des couches les plus privilégiées de la société.

De même, en 1906, à Antibes, un limonadier patron emploie une nourrice de 26 ans originaires de Cuneo[92]. Cinq ans plus tard, un « *mécanicien associé* » de Toulon, Jean Roubaud, emploie une nourrice turinoise pour allaiter son fils Marcel[93].

Et les « patrons » ne sont pas les seuls à faire appel à des nourrices italiennes. Des salariés, fiers de leur statut social, possiblement synonyme d'ascension sociale, n'hésitent pas à faire de même. Ainsi, à Brignoles, en 1906, sur trois employeurs de nourrices italiennes sur lieu déclarées comme telles, l'un n'est autre qu'un « chef de bureau », une appellation certes assez floue, et qui n'est en rien éclairante quant à l'activité précise de l'employeur de la nourrice, mais témoigne d'une position assez importante au sein de son entreprise. L'exemple d'un employé des postes antibois employant une nourrice italienne la même année illustre également ce propos[94]. Enfin on peut évoquer, à Nice, cinq ans plus tard, le cas de la nourrice toscane Marie Ugolini qui allaite une petite Niçoise nommée Yvonne Bonifassi, enfant d'un « *voyageur de commerce* » et d'une dactylographe[95]. Toutefois, pour le cas décrit ici, la présence de la belle-mère, indiquée comme « *chef de ménage* » et « *employeur* » de la nourrice, pose question quant

[86] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 59, feuille numérisée 31.
[87] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 172, feuille numérisée 87.
[88] Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 74.
[89] Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 15, disponible sur le site des Archives départementales du Var.
[90] Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 43.
[91] Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 19.
[92] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 193-194.
[93] Recensement de population de Toulon, 1911, p. 182 (Toulon 1er canton, cahiers 1 à 12). Disponible sur le site des Archives départementales du Var.
[94] Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 287.
[95] Recensement de population de Nice, canton ouest, 3e partie, 1911, p. 246. Disponible sur le site des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

aux origines sociales du côté maternel (qui pourraient éclairer d'une autre manière la présence de cette nourrice).

Ainsi, si les nourrices continuent d'être employées traditionnellement dans les familles de nantis et si on les retrouve particulièrement chez les militaires haut-gradés, leur emploi se fait aussi désormais, fréquemment, chez des professions libérales, qu'elles soient traditionnellement associées aux couches les plus favorisées de la société (avocat, médecin, architecte…) ou qu'elles soient associées à des milieux plus « populaires » (cafetier, charcutier, limonadier, mécanicien…). Et les employés ne sont pas en reste. On constate que ces nourrices italiennes servent de vitrine d'un statut social parfois fragile ou récemment acquis. On assiste alors à un élargissement des profils socioculturels des employeurs. Et ce phénomène n'est pas spécifique à la Provence puisqu'on le retrouve dans d'autres parties du monde et notamment en Amérique du Sud. Cette région du monde se distingue de notre étude par la situation coloniale à l'origine de la structuration de la pratique des nourrices de lait mais il y a des points de comparaison notamment concernant la baisse du nombre de nourrices au XIXe siècle (raisons hygiéniques avancées) et cet élargissement de la demande de nourrices vers les classes sociales moyennes[96] : « *le service de nourrice de lait revenait aux esclaves noires, si présentes dans la littérature brésilienne* […]. *L'usage des nourrices de lait, qui était au début une pratique des familles fortunées, est devenu une demande de la classe moyenne urbaine à partir du XIXe siècle, ce qu'attestent aussi bien les nombreuses annonces publiées dans la presse d'offres ou de demandes des services de nourrices de lait, que l'omniprésence du discours médical de l'époque* »[97].

Par ailleurs, ces informations concernant la diversité des employeurs de nourrices italiennes fournissent des indications quant à la diversité des conditions de travail de ces femmes. Ainsi, de la même manière que Christine Cecconi explique que, dans les familles de la petite bourgeoisie, « *la bonne est d'autant plus malheureuse et exploitée qu'elle est engagée non par nécessité mais comme une preuve apparente d'une élévation sociale mal établie* »[98], on peut penser que les nourrices engagées chez des employés ou des commerçants à l'élévation sociale récente ont un traitement qui diffère des nourrices sur lieu employées dans des familles aristocratiques ou de la haute-bourgeoisie.

Vitrine du statut social de la famille qui l'emploie et élément central du bien-être du nourrisson, une attention toute particulière est portée au bien-être de la nourrice. Ainsi, il arrive fréquemment, outre les petites attentions comme l'autorisation de se promener dans des parcs permettant aux nourrices des villes de retrouver quelques bribes de leur environnement campagnard d'origine[99], que les employeurs de nourrices fassent des gestes supplémentaires pour la famille de celle-ci et notamment vis-à-vis de son nourrisson qui pouvait bien entendu représenter une source d'inquiétude pour la nourrice. Lors du départ de la migrante pour la France, celle-ci confie son nourrisson à une « sous-nourrice » de son village d'origine (qui allaite souvent plusieurs enfants à la fois) ou bien la famille nourrit le nourrisson grâce au lait d'une chèvre. Or, s'il arrive malheur à la chèvre, c'est la survie même de l'enfant qui est menacée. Ainsi, Armando Spirito di Pra Gaudino de Cervasca se rappelle : « *En 1903, mon frère cadet avait un an, ma mère l'a mis en nourrice chez ma grand-mère ; puis elle est partie à Nice.* […] *Mon père avait une chèvre rousse grande comme ça, c'était avec cette chèvre que ma grand-mère allaitait mon frère. Un beau jour, la chèvre a mis bas, deux chevreaux sont nés mais la chèvre est morte.* […] *Mon père écrivit à ma mère que la chèvre était morte et que ma*

---

[96] Suely GOMES COSTA, « Proceçao social, maternidade transferidas e lutas pela saude reproductiva », dans *Revista de Estudos feministas*, n° 2, 2002.

[97] Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentaçao e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 301-323.

[98] Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentaçao e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 11.

[99] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 52.

grand-mère ne voulait plus s'occuper du bébé. C'est le patron de ma mère qui répondit de Nice en demandant qu'on lui dise la valuta *c'est-à-dire le prix d'une autre chèvre allaitante, qu'il la lui paierait en lui envoyant de l'argent. Ainsi fut fait* »[100].

Néanmoins la nourrice reste bien une domestique. Si elle sert le prestige social de la famille qui l'emploie, elle n'en demeure pas moins une employée et si un bon traitement de l'instrument que représente la nourrice pour le bien-être de l'enfant est de mise, un certain mépris reste sous-jacent comme en témoigne par exemple ce curieux « fait divers » publié dans le *Courrier de Cannes*[101] et qui s'apparente davantage à une plaisanterie moqueuse : « *Un signe de reconnaissance - Une maman Benoiton, avec une amie, cherche son enfant au milieu d'un groupe de moutards qui s'ébattent.*

- *Le voyez-vous ? demanda l'amie.*
- *Je cherche sa nourrice.*
- *Oui, tous les enfants se ressemblent : c'est à sa nourrice que je reconnais le mien.*
- *Moi, répond l'amie, je trouve que toutes les bonnes se ressemblent !*
- *À quoi donc reconnaissez-vous la vôtre ?*
- *À son militaire !* »

La nourrice est bien ancrée dans les mœurs à la Belle Époque. Ici, on constate que les employeuses de nourrices s'associent clairement à un statut social plus élevé puisqu'elles se permettent d'utiliser la dénomination « *bonne* » : la nourrice reste une domestique. Par ailleurs, on remarque en observant les cartes postales et affiches publicitaires de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle que la figure du militaire revient très fréquemment. Elle est associée à celle de la nourrice proposant ainsi une représentation de celle-ci en tant que femme aux mœurs légères, une image dévalorisante. Parmi les nombreux exemples de ces supports visuels où sont représentés nourrice, nourrisson et militaire, on peut citer les slogans suivants : « *Tais-toi bébé, si tu n'es pas sage, on va donner ton lolo au militaire* » ou encore « *Y'a du monde au balcon et l'arrière-train est confortable* »[102]. Les slogans et caricatures sont parfois beaucoup plus crus et les publicitaires rivalisent d'imagination pour trouver des répliques toutes plus potaches les unes que les autres concernant la poitrine des nourrices.

Ainsi, jouissant d'un statut privilégié parmi les domestiques, il ne paraît pas exagéré d'affirmer qu'elles n'en restent pas moins réduites, dans l'imaginaire collectif, à des sortes de « *mamelles ambulantes* ».

● Des migrantes sélectionnées pour leurs « propriétés » (âge et origines)

La palette d'âge des nourrices italiennes exerçant dans les Alpes-Maritimes et le Var à la Belle Époque est très étendue. Si la moyenne d'âge des nourrices transalpines de Brignoles en 1911 est assez basse (avec un maximum de 22 ans et un minimum de 21 ans), à Bandol, en 1906, on recense trois nourrices italiennes « officielles », la plus jeune étant âgée de 22 ans et la plus âgée ayant 37 ans »[103]. À Cannes, la moyenne d'âge des nourrices italiennes en 1906 est d'un peu plus de 28 ans (avec une étendue allant de 19 à 37 ans). À Draguignan, on trouve, la même année, deux nourrices de plus de quarante ans (Téodora Troia, née en 1860, et Émilia Guidi née en 1865) et si la plus jeune des nourrices d'outremonts engagées par des familles dracénoises est âgée de 20 ans, la moyenne d'âge de ces sept nourrices italiennes est tout de

[100] D'après Nuto Revelli, *Il mondo dei vinti*, Turin, Einaudi, 1977, vol. I , p. 133, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.
[101] *Le Courrier de Cannes* du 18/06/1871, p. 1.
[102] Affiches et cartes postales (produit non spécifié), Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. XII et XVI.
[103] Recensement quinquennal de population, Bandol, 1906.

même de 31 ans. *Idem* à Antibes : Jeanne Alberghucci, nourrice chez un sous-officier au 112e régiment, est âgée de 43 ans.

Ces moyennes et palettes d'âges ne sont guère surprenantes. En effet, dès le Moyen Âge, la qualité de l'expérience est valorisée dans le recrutement des nourrices. Au XVIe siècle, Ambroise Paré, chirurgien et anatomiste écrivait déjà à propos du choix d'une bonne nourrice les indications suivantes: « *Il faut qu'elle ait enfanté deux ou trois enfants, d'autant que les mamelles qui ont été pleines ont les veines et artères plus grosses et dilatées partout et contiendraient du lait davantage. La nourrice ne doit être plus jeune que 25 ans ni plus vieille que 35. Il faut qu'elle soit de bonne complexion et bien saine, bien carrée de poitrine et bien croisée d'épaules, ayant une bonne et vive couleur, ni trop grasse, ni trop maigre, la chair non molasse mais ferme et qu'elle ne soit rousse, aussi qu'elle ait le visage beau. Et qu'elle soit bien brune parce que le lait est meilleur que d'une blanche. Elle doit être diligente et non fêtarde, à tenir l'enfant nettement, chaste, joyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien et même plus s'il est possible* »[104]. Ces prescriptions témoignent du fait que la nourrice est bel et bien perçue comme un investissement pour le bien-être et l'épanouissement présent et futur de l'enfant ; elle est choisie comme on choisirait un animal (« *mamelle* », « *ni trop grasse, ni trop maigre* », « *chair* » etc.) ou une plante (« *une bonne et vive couleur* ») et on juge sa dimension qualitative en fonction de critères physiques très précis illustrant et nourrissant d'ailleurs les stéréotypes véhiculés à l'époque (méfiance vis-à-vis de la figure de la femme rousse par exemple). En outre, il y a l'idée que l'origine de la nourrice en terme environnemental (campagne, bon air) est étroitement associée à la qualité de la femme. En effet, celle-ci est considérée comme un produit, presque comme un « produit du terroir », fruit d'un environnement spécifique. Les nourrices « *saines et robustes des montagnes* »[105] du Frioul étaient par exemple très prisées à Venise, du XVIIIe siècle aux années 1950. D'ailleurs, la représentation de la nourrice sur les cartes postales ou la publicité italienne du début du XXe siècle, témoigne de cet aspect : elles sont en effet associées aux pâturages qui, pendant des siècles, ont fourni le beurre et le lait de qualité à la République de Venise, les montagnes symbolisant aussi une source d'eau pure… Or, on retrouve dans les villes de Provence cette même vision des femmes venant des montagnes, en l'occurrence des montagnes piémontaises voisines, qui fournissent, d'après les recensements, l'essentiel des nourrices italiennes de Provence à la Belle Époque. Cet article de journal paru à Cannes en 1865 en témoigne :

« *Promenade des Étrangers. Cannes et ses environs* […] *À notre retour, si le temps ne nous manque pas, nous resterons quelques instants sous les épais branchages des vieux arbres de l'ancienne Allée du Cours* […] *pour étudier le pittoresque costume de nombreuses et robustes villageoises venues des montagnes du Piémont et notamment les contrées alpestres qui avoisinent le col de Tende.* […] *C'est du bourg de Briga*[106]*, que viennent à Cannes, durant la saison d'hiver, toutes ces jeunes et infatigables femmes, au corsage rouge écarlate et noir, et dont le visage gracieux respire tout à la fois la santé, la franchise et la force* […] »[107].

Si cet article évoque le travail de ces femmes dans le cadre des migrations saisonnières agricoles anciennes, il met néanmoins en lumière les « propriétés » de ces Piémontaises (force, robustesse, qualités morales…), présentées comme étant associées à leur cadre de vie. Or, la robustesse en particulier est une qualité très recherchée chez les nourrices comme en témoigne les slogans d'affiches publicitaires. On peut citer celle du chocolat Guerin-Boutron en 1884 sur laquelle sont représentées une nourrice et un nourrisson avec l'inscription : « *Nourrice sur lieu jouissant d'une robuste santé demande nourrisson d'appétit modéré* ».

---

[104] Cité par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 10.
[105] Daniela Perco, citée par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 150.
[106] Briga, c'est-à-dire la ville de La Brigue, devenue française en 1947.
[107] *La Revue de Cannes*, 1865, p. 3. Disponible sur le site internet des Archives municipales de Cannes, http://archivesjournaux.ville-cannes.fr/dossiers/revue/1865/Jx5_Revue_Cannes_1865_01_28_P._03.pdf.

● Des migrantes « mal aimées » ?

On retrouve dans certains écrits des contemporains de la Belle Époque une critique de la démarche migratoire des femmes. La migration des femmes seules, c'est-à-dire qui ne migrent pas en suivant un chef de famille (mari, père…) est associée à la dépravation, l'immoralité et la perte du goût des traditions montagnardes une fois revenues en Italie[108]. Cette vision négative concerne notamment et en particulier les migrantes exerçant l'activité de nourrices. Accusées de provoquer délibérément des grossesses naturelles pour en tirer profit, les rares « études » italiennes menées à l'époque ne semblent voir parmi les nourrices que celles qui abandonnent leurs enfants auprès d'institutions charitables en France ou en Italie (comme l'hospice de Saluzzo dans le Piémont) pour aller ensuite proposer leurs services comme nourrices[109], réduisant ainsi l'ensemble de ces femmes à des figures vénales et leur ôtant automatiquement toute « excuse » de nécessité impérieuse de survie dans leur démarche migratoire, une raison majeure pourtant admise comme telle pour les autres migrants. Ainsi, par exemple, en 1892, l'analyse de Maresio Bazolle est la suivante[110] : « *Ce n'est pas le besoin qui les poussent à aller faire la nourrice, mais, peu amoureuses de leurs enfants, elles sont attirées, à cause de leur esprit léger, par le désir de nouveautés, par le luxe et la vanité* ».

Par ailleurs, dès la fin du XIXe siècle, les médecins déconseillent l'emploi de nourrices de lait pour des raisons hygiéniques. Pourtant, la pratique demeure et justement, il arrive souvent que les médecins choisissent eux-mêmes les nourrices pour les familles qui les ont missionnés, n'hésitant pas à « inspecter » les candidates potentielles pour vérifier qu'elles aient les critères attendus[111].

En Italie, l'Église s'insurge contre la « nourrissomanie » des paysannes dès la fin du XIXe siècle dénonçant la moralité douteuse qu'exerçaient ces « *mères imprévoyantes* » qui « *dès qu'elles ont mis au monde leur enfant, l'abandonnent au pire pour partir comme nourrices* »[112].

Souvent pointées du doigt à partir du XIXe siècle, parfois jalousées par les autres migrants pour leur position supposée de domestique privilégiée, elles sont en tout cas isolées par rapport au reste des immigrants transalpins.

● Des femmes souvent déchirées

Si l'on se place du point de vue de leurs motivations au départ, les nourrices italiennes étaient en réalité des migrantes « comme les autres » qui étaient moins attirées par les conditions de vie et de travail d'un pays proche, la France, que décidées à échapper à la misère des campagnes italiennes surpeuplées. Ce n'est pas un hasard si l'on trouve à l'époque certains proverbes piémontais comme « *Mai, fêtes, fleurs, faim* »[113]. Amplifiés dès le XVIIIe siècle, les mouvements de populations saisonniers entre le Piémont et la Provence l'ont été encore plus au XIXe siècle du fait de l'explosion démographique des campagnes, accompagnée d'une crise économique importante. Henri Costamagna le montre bien à l'échelle du comté de Nice (rattaché au royaume de Piémont-Sardaigne jusqu'en 1860) : les migrations à partir des

---

[108] Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.

[109] A. BERNARDY. *L'emigrazione delle donnee e delle fanciulli del Piemonte*, dans *Le Bulletin de l'émigration*, 1912, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.

[110] A. Maresio Bazolle, *Della Emigrazione dei contadini bellunesi*, Belluno, 1892, p. 19, cité dans la préface de Romain RAINERO. d'*Une nourrice piémontaise à Marseille, souvenirs d'une famille d'immigrés italiens*, de Catherine BLANC, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 9.

[111] Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 16.

[112] Daniela Perco citée par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 150.

[113] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, p. 150.

campagnes du comté s'amplifient progressivement à partir du XVIIIe siècle puis nettement entre 1800 et 1850, vers le littoral et la Basse-Provence. Il estime d'après ses travaux que « *la montagne niçoise approchait du point de saturation quant aux effectifs de sa population vers 1860* », date de l'unité italienne. Les gens migraient non par volonté de profiter d'un quelconque essor économique des espaces voisins ou par désir de faire des bénéfices mais bien par instinct de survie. Les termes transparents de « *sussistere* » (*exister*, dans ce contexte « se maintenir dans l'existence »), « *sostenersi* » (*se soutenir*, dans ce contexte « se maintenir en vie »), « *procurare la sussitenza* » (procurer la subsistance), « *cacciare il vitto* » (*chasser la nourriture*, au sens d'« être en quête de ce qui peut permettre la survie ») sont les plus récurrents dans les enquêtes sur les migrations au sein du comté de Nice, entreprises par l'intendant Joanini dès 1784[114]. Nul doute qu'un siècle plus tard, au moment où les montagnes piémontaises atteignent leur point de saturation, la situation soit au moins aussi inquiétante, d'autant plus qu'après l'unification italienne, une crise frappe durement d'agriculture touchant en premier lieu les métayers journaliers, salariés et paysans. À cela, s'ajoute l'explosion démographique des montagnes piémontaises qui culmine dans les années 1880-1890[115].

Contrairement aux idées reçues de l'époque, la douleur est évoquée par de nombreuses nourrices, dans leur correspondance comme dans la transmission orale auprès de leur descendance. Catherine Blanc, dont la grand-mère était une nourrice piémontaise exerçant à Marseille, se rappelle les paroles de son aïeule en termes de difficulté d'adaptation et la douleur d'être séparée des siens : « *Elle ne savait pas parler italien et encore moins français et ne comprenait ni l'un ni l'autre. Elle ne connaissait que le parler de Bandita employé en Piémont dans un rayon de 25 km*[2]. […] *Elle souffrait en pensant aux siens restés en Italie. Lorsqu'elle donnait à téter à ce beau bébé qui profitait d'une manière plus que satisfaisante, elle pleurait en pensant au sien.* […] *Malgré toutes les gentillesses dont la famille l'entourait, elle languissait et ne pouvait s'habituer à l'air de la ville, elle qui avait toujours vécu à la campagne. Elle étouffait dans ce luxueux appartement si bien que M. et Mme Salari lui permettaient d'aller dans un jardin public les après-midi de beau temps* »[116].

En outre, les études épistolographiques menées pour les migrations outre-Atlantique montrent que se séparer de la famille, pour les femmes qui migrent seules, est un processus long et douloureux[117]. On peut penser qu'il était au moins aussi douloureux pour les nourrices migrant en France car, s'il s'agissait d'un pays frontalier, ces Transalpines au statut si particulier se retrouvaient « seules », isolées du reste de la communauté immigrante, au sein d'une famille complètement étrangère en termes de mode de vie comme, le plus souvent, de langue. À ce manque de communication s'ajoutait bien souvent le sentiment d'abandon d'un nouveau-né, précédemment évoqué.

Par ailleurs, il est très difficile aujourd'hui de connaître la perception qu'avaient ces migrantes de leur première activité exercée en France. En effet, si l'on constate que l'activité de nourrice est souvent éludée dans les dossiers de naturalisation, il semble que ce soit moins par omission volontaire (qui serait alors révélatrice sinon d'une certaine honte de la part des anciennes nourrices de cette activité exercée dans leur jeunesse, du moins d'une déconsidération de cette activité par les autorités et donc par la société) qu'à cause du fait que l'administration semblait se désintéresser des parcours personnel et professionnel des immigrantes à la différence

---

[114] Henri COSTAMAGNA, « Communauté et migrations dans le comté de Nice et territoires environnants à l'époque moderne (XVIIIe- XIXe siècles) », dans *Recherches régionales*, 1995, 3e trimestre, p. 211-220.

[115] Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Serre Éditeur, 2001, p. 87.

[116] Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 52

[117] A. MOLINARI. *Traversate. Vite e viaggi dell'emigrazione transoceanica italiana*, Milan : Selene, 2005, cité par Paola CORTI et Augusta MOLINARI, « Grasse, un cas d'étude sur les thématiques « migrations », « genre » et « réseaux transnationaux » dans *Recherches régionales et contrées limitrophes*, n° 207, 2014, p. 9.

de ceux de leur mari. Ainsi, dans les années 1920, dans les dossiers de naturalisation de couples italiens mariés des Alpes-Maritimes et du Var, on trouve le plus souvent une liste détaillée des activités exercées en France depuis l'arrivée du migrant tandis que pour la femme seule l'activité actuelle est mentionnée. La réputation de « femmes légères » qui collait à la peau des nourrices aurait-elle pu nuire à la naturalisation de ces migrantes alors même qu'un « certificat de bonnes mœurs » était souhaité pour présenter un tel dossier de naturalisation ? Il nous est malheureusement difficile de répondre aujourd'hui à cette question.

Ainsi, la *nürisse* est une migrante « à part ». Privilégiée (en termes de gages et de traitement) au sein de la famille pour laquelle elle travaille, elle n'en reste pas moins une domestique, et même une domestique sous haute surveillance, étant étroitement associée à l'évolution et l'épanouissement de l'enfant ; une domestique choisie selon des critères physiques et moraux précis sans autre but que de servir au bien-être de l'enfant allaité. Les nourrices italiennes sont des migrantes pour lesquelles cette mission représente un mode d'insertion socioprofessionnelle original de par la dimension « planifiée » de l'activité exercée après avoir migré (ce qui n'est souvent pas le cas pour les autres migrants) et le statut prestigieux de la famille d'accueil dont elle est la vitrine. De cette manière, la diversification socio-professionnelle des employeurs de nourrices à la Belle Époque est aussi éclairante quant aux mutations de la société française. Cependant, ce statut induit aussi un isolement, non seulement d'avec le reste de la famille de la migrante mais avec l'ensemble de la population transalpine. Parfois jalousées, elles subissent en tout cas les représentations fantasmées d'un imaginaire collectif qui s'exprime à travers de nombreux supports (cartes postales, affiches publicitaires…).

Par ailleurs, la problématique des nourrices italiennes « sur place », particulièrement présente à Nice, gardant tantôt un ou plusieurs nourrissons français, tantôt un nourrisson italien, comporte de multiples facettes qu'il serait intéressant d'analyser.

LA VIE DE GARNISON À NICE À LA BELLE ÉPOQUE, SELON LES SOUVENIRS DU SAPEUR-MINEUR DÉSIRÉ SIC EN 1907

Colin MIÈGE

Originaire des Basses-Alpes, Désiré Sic est un officier du Génie, photographe amateur et averti. Des clichés pris en nombre par ses soins à l'aide d'un aléthoscope de la maison Joux ont été retrouvés dans la maison familiale à Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence) par son petit-fils le sous-préfet Colin Miège, et dévoilées par ses soins depuis 2010, en même temps que les écrits, la correspondance et les carnets de l'officier. Colin Miège a notamment fait connaître le talent de photographe de Désir Sic durant la Première Guerre mondiale avec ses quelque 1 500 clichés du front saisis sur plaque de verre, entre juillet 1915 et mai 1917, témoignant des conditions de vie des soldats et de leur quotidien entre tranchées, casemates, et ruines. Il est également l'auteur en 2014 d'une exposition Regard(s) sur la guerre, présentée aux archives départementales du Tarn, d'un ouvrage écrit avec Alexandre Lafon *Une guerre d'hommes et de machines* (2014), aux éditions Privat et de Désiré Sic *: le parcours d'un militaire bas-alpin entre le Maroc et le front de France 1904-1934*, édité par les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (2014). Une période de sa vie de garnison à Nice en 1907 a été évoquée lors d'une conférence à Nice par Colin Miège. C'est son écho qui est transcrit ci-après.

H. Cavalié

I - La Belle Époque est une époque troublée

Le terme de Belle Époque n'est pas apparu après la Première Guerre mondiale, mais plutôt à la fin des années 1950.

● Revendications sociales

La période est troublée sur les plans politique et social, et la troupe reste disponible en cas d'agitation. Le 1er mai, qui a été célébré pour la première fois comme fête du Travail en 1890, donne encore lieu à des manifestations violentes et des débordements. La police étant peu nombreuse et incapable de contenir une agitation sérieuse, il faut faire intervenir l'armée chaque fois qu'une manifestation de rue dégénère. Mais la présence de l'armée donne à la manifestation un surcroît d'importance, tandis que l'inexpérience des soldats est une cause d'aggravation des heurts (le 1er mai 1891, à Fourmies dans le Nord, la troupe tire sur la foule, laissant 12 morts et 30 blessés sur le pavé). En 1907, les électriciens de Paris en grève plongent la capitale dans l'obscurité… Désiré Sic note le 20 janvier que « *le quartier est consigné le matin à cause de la grève des tramways* », puis le 1er mai 1907 : « *Le quartier a été consigné à cause de la journée de 8 heures* ». Le 20 juin 1907, la troupe tire à Narbonne sur un rassemblement de viticulteurs qui manifestent. D. Sic note avec soulagement le 27 juin que « *la classe, qui avait à craindre d'être libérée plus tard à cause des troubles du Midi, sera tout de même libérée le 12 juillet* ».

● Séparation des Églises et de l'État

La Troisième République entreprend la laïcisation de la société, notamment avec la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État. Cette loi ordonne l'inventaire double et contradictoire des biens mobiliers et immobiliers des établissements cultuels, certains devant revenir aux communes, et d'autres aux associations cultuelles. En 1906, l'instruction de faire ouvrir les tabernacles par les prêtres pour inventorier calices et ciboire suscite de nombreux troubles, et l'intervention de l'armée à divers endroits (encyclique de Pie X réprouvant la loi de séparation). Le 6 février 1907, D. Sic note dans son carnet : « *Quelques hommes sont partis ce matin à 4 heures pour aller déloger les séminaristes du séminaire de Cimiez* ». L'édition du *Petit Niçois* du 7 février relate les événements : « *Hier matin, un peu avant 6 heures, un grand nombre d'agents de police, ainsi que la plupart des gardes-champêtres, et quelques gendarmes avec leur capitaine, se rendaient avenue des Mimosas, et gardaient toutes les issues de*

l'établissement ecclésiastique, où Mgr Chapon avait passé la nuit et où tous les élèves se tenaient prêts à résister. Peu après arrivaient 20 sapeurs du génie sous le commandement d'un lieutenant, auquel venait se joindre le commandant d'armes de la place de Nice. La porte d'entrée du Grand séminaire, un portail en bois, était solidement arc-boutée avec des madriers et des poutres de toutes sortes, et solidement cadenassées avec de fortes chaînes… À 6 heures, M. Boissière, commissaire central, était sur les lieux accompagné de [? …] *Ayant vainement appelé, il donna l'ordre à la police d'ouvrir le portail* » Portes successives et barricades franchies, la cloche de la chapelle se met à sonner à toute volée, invectives, déclaration de Mgr Chapon est faite au commissaire…). La plupart des élèves s'étaient réfugiés dans les soupentes de l'établissement et dans le clocher « *Ensuite, les expulsés se sont rendus à l'église Notre-Dame pour y entendre la messe, et de là sont allés à l'établissement Don Bosco…* ».

II - L'armée française à la Belle Époque

Charles De Gaulle, qui est passé par Saint-Cyr de 1910 à 1912, donc à cette période, écrit dans ses *Mémoires de Guerre :* « *Quand j'entrais dans l'armée, elle était une des plus grandes choses du monde. Sous les critiques et les outrages qui lui étaient prodigués, elle sentait venir avec sérénité et même une sourde espérance les jours où tout dépendrait d'elle* »[118]. Par ailleurs en 1891, Lyautey publie dans la *Revue des Deux Mondes* un article très remarqué, intitulé « Le rôle social de l'officier dans le service universel » (service militaire universel instauré en 1889). Il y dit que « *Le rôle de l'officier peut et doit donc se développer, lui qui partage le quotidien de ses hommes. À un soldat nouveau doit correspondre un officier nouveau* ». L'armée se pense comme le prolongement de l'école.

À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, presque tous les hommes passent à l'armée. Conséquence de la défaite de 1870, le service militaire universel a été progressivement instauré à partir de la loi du 27 juillet 1872. La loi du 15 juillet 1889 le réduit à trois ans, mais par l'effet du tirage au sort, certains conscrits peuvent se limiter à un service court d'un an, qui s'applique aussi aux soutiens de famille, instituteurs, étudiants ou séminaristes. La loi du 21 mars 1905 le ramène à 2 ans. Il est à nouveau porté à 3 ans à la veille de la guerre par la loi du 3 août 1913. Tout porte à croire que D. Sic, qui a commencé son service en novembre 1904, reste sous le coup de la loi des 3 ans. Dans son ouvrage sur l'expérience de la caserne à la fin du XIXe siècle, Odile Roynette souligne que le service militaire est l'objet de deux représentations contradictoires : d'une part une méfiance, voire une répulsion des hommes qu'il arrache à leur famille et à leurs occupations pour une longue période, et d'autre part un discours des hommes politiques et des militaires qui voient dans le passage à la caserne de toute la jeunesse française l'instrument décisif du salut de la nation[119]. Après la défaite de 1870, le pays est obsédé par le risque de « dégénérescence de la race », tant sur le plan physique que moral, et l'armée devient l'instrument du redressement national, le service militaire étant conçu comme une opportunité de remobilisation et d'éducation de la jeunesse. Il y a toutefois un écart considérable entre ces intentions et la réalité de la caserne. La vente d'alcool est interdite dans les casernes par une circulaire du 3 mai 1900. Mais la prostitution clandestine élit refuge dans les cabarets et les cafés à proximité. On crée à partir de 1902 des salles de récréation dans les casernes pour distraire les soldats. Les recrues subissent à leur arrivée au régiment une nouvelle visite médicale, mais aussi un test d'écriture, de lecture et de calcul, qui permet d'identifier les soldats instruits (même si à l'époque, 90 % d'une classe d'âge sait lire et écrire). Ces derniers seront susceptibles de suppléer les sous-officiers pour certaines tâches, et peuvent être regroupés au bout de six mois dans une section ou un peloton hors-rang, ce qui les exempte de services et de

[118] Ch. De GAULLE. *Mémoires de guerre*, t. I, Plon, 1959, p. 2.
[119] O. ROYNETTE. *Bons pour le service*, Belin, 2000, 458 p.

corvées. C'est très probablement le cas de Désiré Sic, qui dispose déjà d'un niveau correct d'instruction.

● L'armée dans les Alpes-Maritimes

Selon Michel Bottin, l'armée à la Belle Époque occupe une place de premier plan dans les Alpes-Maritimes. Au total, une garnison de près de 10 000 hommes est installée entre Nice et Menton, soit près de la moitié du XVe corps. C'est une armée omniprésente, qui construit des casernes et de puissantes fortifications au sommet des montagnes, trace des routes, manœuvre sur le terrain, défile, mais aussi dépense. Le traité de 1860 rattachant le comté de Nice à la France avait placé la France à découvert devant des positions que les Italiens avaient considérablement renforcées à partir des années 1870. En réaction, on accélère les travaux de fortification en 1889-1891, construit des forts et batteries sur les hauteurs de Nice et de Villefranche, et au-delà. On crée un réseau de routes et de chemins. De 1886 à 1895 sont construites des batteries sur les collines de Rimiez, de Saint-Aubert, du Cimetière russe, du Mont-Boron, du Mont-Gros et de Mont-Alban.

● Régiments et unités en garnison à Nice

Nice, qui relève de la XVe région militaire, est une ville de garnison qui dispose de 4 casernes dans les quartiers Saint-Dominique (caserne Rusca), Saint-Roch (Auvare), Riquier (Saint-Jean d'Angély) et Saint-Augustin (Filley). Sont établis dans la ville les 53e régiment d'Infanterie coloniale, 7e régiment d'Artillerie à pied, 2e régiment d'Artillerie de montagne (1ère, 3e, 4e et 5e batteries), 6e bataillon de Chasseurs, 163e régiment d'Infanterie, 15e escadron du train des équipages militaires, ainsi que cinq compagnies du 7e régiment du Génie (compagnies 15/1, 15/3, 15/4, 15/16 et 15/21), dont l'essentiel est caserné à Avignon. Le Génie est arrivé à Nice en 1879 (19e d'artillerie). À ces régiments et unités s'ajoutent à Nice et dans ses environs, 3 batteries du 13e bataillon d'Artillerie de forteresse (420 artilleurs). La place dispose d'un général de division qui porte le titre de « gouverneur de Nice ». Les villes du département rivalisent pour obtenir le stationnement de troupes. La montagne devient un vaste champ de manœuvres durant tout l'été. Entre deux exercices, l'armée travaille à la réfection des chemins, et le soldat devient un personnage familier de la montagne de l'arrière-pays niçois.

III- Désiré Sic

● Sa carrière militaire

Né le 29 juin 1883 à Entrevaux, il a 24 ans en 1907 (classe 1903). Il reçoit dès 15 ans une formation de menuisier-ébéniste, qu'il commence d'exercer aux environs d'Entrevaux, puis quelques mois à Marseille, et ensuite brièvement en Algérie, alors département français. Il entre au 7e régiment du Génie à Nice le 15 novembre 1904, comme sapeur-mineur de 2e classe (compagnie 15/4) et est distingué en qualité de 1ère classe le 27 octobre 1906. D. Sic est affecté dans le génie, qui est une arme plus recherchée que l'Infanterie, sans doute parce qu'il possède un métier manuel. Après avoir servi près de 3 ans à Nice (2 ans, 10 mois et 15 jours), il est libéré le 12 juillet 1907 et passe dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1907. Il assume quelques semaines plus tard les fonctions de contremaître de la station électrique d'Entrevaux, jusqu'au début 1909. Il se rengage ensuite pour deux ans le 5 juillet 1909 à Nice, et part à Avignon, où il débute véritablement sa carrière militaire au 7e régiment du Génie, qui l'amène dès 1912 au Maroc. Il participe ensuite à la Grande Guerre avec sa compagnie, d'abord la 19/2

intégrée à la célèbre Division marocaine, puis au sein de la compagnie 7/63. Il termine sa carrière au Maroc en 1933 avec le grade de chef de bataillon.

● Sa vie de garnison en 1907

Son carnet porte sur le premier semestre de l'année 1907, c'est-à-dire les derniers mois de sa vie de garnison qui a débuté fin 1904. Comme les autres, il a dû faire ses classes pendant six mois, et se soumettre au début à un « dressage physique » intense. Mais à cette période, il est devenu un ancien, qui s'est vu confier le rôle de garde-magasin du régiment (c'est-à-dire fourrier). Son niveau satisfaisant d'instruction (qu'il cherche d'ailleurs à améliorer) lui a permis d'accéder à ces fonctions très enviées, car elles constituent une véritable sinécure[120]. À ce titre, il habille les réservistes, il distribue la collection de guerre pour la revue de mobilisation, il réalise des inventaires, il répartit les tenues d'hiver ou d'été (le 27 mai), etc. Son ancienneté et ses attributions lui font bénéficier d'un statut hors rang, qui lui permet d'échapper aux tracas de la vie quotidienne à la caserne, et d'être exempté de toute participation aux revues, manœuvres, exercices et autres marches d'épreuves du régiment ou de la compagnie. Il note ainsi que la compagnie va à Villefranche faire l'école de pontage sur la rade (8 février), des marches d'épreuves, mais que lui « *reste tranquille dans son magasin* » (26, 27 et 28 février). Elle va au champ de tir du Var (25 mars, 22 avril, 10 juin…), ou encore aux bains de mer (3 juillet). Les fonctions de D. Sic ne sont guère prenantes et lui laissent beaucoup de temps (il « *se la coule douce* », il se « *repose de n'avoir rien fait* »). En réalité, il s'ennuie assez profondément dans une existence routinière, rythmée par le lever à 7 heures, la soupe prise à 10 heures le matin et à 17 heures le soir. Il jouit de siestes occasionnelles de midi à 14 heures. Il languit beaucoup d'être libéré vers la fin… Il est envoyé en congé le 12 juillet 1907, muni de son certificat de bonne conduite.

● Ses passe-temps favoris

Ce sont d'interminables parties de cartes avec d'autres militaires, à la caserne ou dans les cafés des environs. Du fait de l'inhospitalité de la chambrée, l'essentiel des loisirs du soldat qui ne veut pas sortir en ville se déroule à la cantine, lieu chauffé où l'on peut s'adonner à divers jeux ou bien écrire. Mais D. Sic n'y séjourne guère, préférant fréquenter assidument les cafés situés aux environs élargis de la caserne, où il semble avoir ses habitudes, qu'il s'agisse du café de Lyon, café du Globe, au Mousquetaire, au Delta, À la Régence, au buffet de l'avenue de la Gare… Il note aussi qu'il va « chez la blonde » ou « chez la brune », « chez Lina » ou « chez Clarisse », sans doute des tenancières d'estaminets, qui se livrent occasionnellement à la prostitution clandestine… D. Sic y joue notamment au piquet et à la manille… Il note toutefois que « *le café coûte moins cher à la caserne, et il est meilleur* ». Il va aussi à l'opéra ou au spectacle, notamment à l'Eldorado (il entend Dalbret et Augé, voit « *La Tyrolienne* » ou « *Le Sursis* », pièce de comédie en 3 actes, ou encore « *Pour les deux gosses* », entend Costeau et Froussard…, mais va aussi écouter Musso à l'Alcazar d'été. Il rend visite très souvent à sa famille (cousine Pauline ou tante Arnaud). Il assiste de temps à autre à une séance de "cinémato" rue Despaix (on dira ensuite "cinéma"). Il va au bal (il se rend ainsi à pied au bal du Mont-Boron ou de la Rose Blanche, ou au bal de Garibaldi le 9 juin), ou au café, ou tout simplement va se promener avec des amis sur le boulevard Mac-Mahon (devenu boulevard Jean Jaurès) ou autre avenue, ou bien en bord de mer. Certain soir, il lui arrive de danser la « matchichinette » dans la rue (il s'agit de la matchiche, inspirée d'une danse brésilienne assez leste, la *machicha*), ou bien il va danser « chez Clarisse ». Il va également « à la musique ». Il ne se prive pas non

[120] O. ROYNETTE. *Bons pour le service, l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris : Belin, 2000, p. 395.

plus d'assister aux nombreuses festivités hivernales organisées dans la ville : l'arrivée de Carnaval sous les arcades du grand parvis (31 janvier, Carnaval XXXV), le défilé du corso (3 février), la première bataille de fleurs (7 et 11 février, 7 mars), le « *corso carnavalesque au jardin public* » (10 février, 12 février) … Le carnaval est brûlé le 12 février au soir à la Jetée[121]. D. Sic assiste le 12 mai à la coutume des Mais dans la vieille ville (farandole). Le 4 juillet, il assiste au feu d'artifice tiré en l'honneur de Garibaldi depuis le pont Barla. Les sorties en ville constituent évidemment des occasions pour tenter de faire des rencontres féminines, et D. Sic les note à diverses reprises. L'expérience du service militaire est identifiée comme un moment privilégié de l'initiation sexuelle, et la caserne comme le lieu où l'on parle de ses aventures et de ses conquêtes avec vantardise[122]. Quant il reste à la caserne, il joue aux boules avec ses amis dans la cour du quartier. Il reçoit des leçons d'escrime les 12 et 13 juin. Par ailleurs, D. Sic possède « deux jolis chiens », qu'il peut garder avec lui à la caserne (il laisse se promener parfois un moment dans la cour de la caserne), mais qu'il emmène à Entrevaux en vélo en mai, en les transportant dans une musette. Il note enfin qu'il développe ses photos, début d'une passion qu'il cultivera jusqu'à la retraite, ce qui nécessite l'acquisition de fixateur et de papier spécial.

● Ses ressources

Ses ressources semblent extrêmement limitées. Il note à plusieurs reprises qu'il reçoit de son père quelque argent (9 francs fin janvier, 5 francs le 4 mars, 5 francs pour son anniversaire en juin, 20 frs et des timbres le 20 juin… ; il reçoit aussi 20 timbres fin janvier). Son père exerce à Entrevaux la profession de « perruquier » (barbier-coiffeur), mais il semble aussi s'occuper des « lits militaires », ce qui devait lui procurer un complément de revenu. À la veille de la Guerre, la solde journalière d'un soldat est de 5 centimes, et celle d'un caporal ou brigadier de 22 centimes. En comparaison, la paie d'un ouvrier peut aller de 1 ou 2 francs, jusqu'à 6 francs par jour. Il lui arrive d'aller voir les dépêches à *L'Éclaireur* et au *Petit Niçois*, ce qui lui permet de prendre connaissance des nouvelles sans débourser un sou. D. Sic dispose toutefois d'une bicyclette, engin qui a commencé à se démocratiser à l'époque (en 1907, une bicyclette coûte environ 300 francs, et on compte quelque 5 engins pour 100 habitants). Il l'utilise pour se rendre assez souvent le samedi ou le dimanche à Saint-Laurent-du-Var, pour aller au bal ou pour assister aux courses hippiques, voire pour effectuer divers déplacements pour le service. Fin juin, il se sert de sa « *bécane* » pour aller en soirée « *aux bains du Lazaret voir les baigneuses* ». La « *bécane* » se casse le 31 mai… Le déplacement à Saint-Laurent-du-Var se fait le plus souvent en tramway.

● La sociabilité

La sociabilité est développée. Les connaissances sont nombreuses, les camarades multiples, que ce soient des « pays » ou autres (il est souvent de sortie avec eux), et les visites sont fréquentes. Il constitue un carnet de chants remarquablement illustré entre 1905 et 1907. La pratique du cahier de chansons occupe une place non négligeable dans les loisirs des soldats qui recopient des paroles et illustrent les pages de leur recueil par des dessins ou des peintures où la grivoiserie occupe une place essentielle[123]. Thème central des illustrations, la femme, qu'elle

[121] Du carnaval, orchestré pendant de nombreuses années par Gustav Adolph Mossa, on a pu dire que son imaginaire était « *hanté par le sang, la mort, le supplice* » - cf. Michel Winock ; "La Belle Époque".
[122] O. ROYNETTE, *op. cit.*, p. 386.
[123] O. ROYNETTE. *Bons pour le service, l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Belin, Paris, 2000, p. 385 et suiv.

soit complaisante, belle passante, petite amie, voire prostituée, est représentée comme une proie offerte à l'homme[124]. Le carnet de chansons traduit la place du chant à la caserne ou ailleurs.

Faits divers

Le 7 février, il note qu'il est allé à « *l'hôpital pour accompagner un chasseur du 24e au cimetière* », et le 17 mars, même annotation pour le sapeur Dussap, « *mort des fièvres* ». Selon O. Roynette, bien qu'ayant beaucoup diminué, la mortalité parmi les conscrits est encore relativement élevée à la fin du XIXe siècle (5,29 ‰ en 1896), et l'était probablement encore au début des années 1900. Outre les fatigues excessives des premiers mois de caserne, la tension psychique et le manque d'hygiène, les causes principales de décès sont la tuberculose toujours latente, et la fièvre typhoïde, en dépit des campagnes de vaccination qui débutent (2/3 des décès leur sont imputables).

Le 12 mars, il signale : « *On vient d'apprendre la catastrophe du cuirassé Iéna. Pauvres diables* ! ». Ce cuirassé était en réparation dans la rade de Toulon, lorsqu'un incendie s'est déclaré à bord, qui – faute d'être maîtrisé – a gagné la soute des munitions et engendré une explosion, causant au total 117 morts et 33 blessés.

Le 26 juin, il note que le 11e d'Artillerie campe dans la cour, venant de Villefranche, en vue d'assurer le service d'ordre pour l'embarquement du 17e de ligne, qui est envoyé vers l'Afrique. *Le Petit Niçois* du 27 juin consacre une page entière à l'événement, en donnant force détails. Les croiseurs *Du Chayla* et *Desaix* sont arrivés à 8 heures en rade de Villefranche.

Les « mutins » du 17e de ligne, qui se sont révoltés le 20 juin à Agde lors de la répression de la crise viticole de Béziers, sont arrivés « *par le train qui depuis Gap, les avaient conduits jusqu'à ce coin de Riviera féerique…* ». Le quai et ses abords étaient gardés par des soldats venus à marche forcée, notamment des fantassins du 112e régiment d'Infanterie d'Antibes, et « *les alpins berretés de blanc descendus de Castelar* » (27e chasseurs). « *Ces troupes encadraient de leurs baïonnettes luisantes le quai où devait se faire l'embarquement* », en présence d'une foule nombreuse. Les gendarmes armés étaient aussi présents. Le journaliste constate avec soulagement que « *ces soldats, qui avaient compromis la paix publique et jeté sur notre armée une défaveur qui nous avaient humiliés* […] *marchaient en ordre, avec une correction absolue* ». Sur les quais, on note la présence du préfet, M. de Joly, « *en casquette blanche qui lui donnait l'allure d'un amiral* », le secrétaire général Henry, le général Fabre et le général Meunier, nouveau gouverneur de Nice. Le chef de cabinet du ministre de la Guerre, le général Toutée, est aussi présent et il monte à bord pour admonester les hommes, leur montrant la gravité de leur faute qui leur vaut la sanction qui les frappe. Le régiment est expédié à Sfax, en Tunisie, les hommes étant ainsi placés en garnison loin de leurs familles. Ils y restent jusqu'en juin 1908.

Hygiène et soins personnels

Elle est encore très approximative à cette époque. D. Sic signale la présence de punaises, qu'on tente d'éloigner des lits en les passant au pétrole. Il note le 21 février qu'il a pris une douche à l'infirmerie, ce qui marque le caractère peu fréquent de la pratique (le règlement sur le service intérieur du 20 octobre 1892 prescrit un « *bain par aspersion* » tous les 15 jours, et une fois par semaine, le lavage des pieds et des jambes, surtout en période de marche). D. Sic se fait

[124] D. ROCHE, « Le cahier de chansons d'un conscrit provençal en 1922 », dans *Ethnologie française*, t. 9, n° 1, janvier-mars 1979, p. 24.

raser ou se rase lui-même de temps à autre. Le plus souvent, il se « *débarbouille* ». Les chambrées sont aussi parfois bruyantes : le 2 avril, il note ainsi qu'il « *va coucher avec les sous-officiers pour être plus tranquille* ». À la fin de son séjour, il se fait faire un costume chez le tailleur Dario Mazzieri, 35 pont Magnan, pour « *fêter la classe* ».

Les permissions

D. Sic passe toutes ses permissions à Entrevaux, à 70 kilomètres de Nice. Pour s'y rendre, il prend d'abord le train (à voie étroite) qui l'amène jusqu'à Puget-Théniers, et il effectue parfois ensuite à vélo les 6 ou 7 kilomètres restants qui le séparent d'Entrevaux, le cas échéant en s'agrippant à un véhicule, ou bien « *avec la voiture* ». Il a noté sur son carnet de chants en décembre 1905 : « *On m'a dit tout à l'heure que je n'aurai pas de permission pour la Noël, et je fais une sale tronche. Je compte encore 634 jours demain matin (une paille !). Heureusement que j'en ai plus qu'un à passer avec les mites. Vive la Liberté !* ». D. Sic est libérable en septembre 1907. Le 7 juin 1906 : « *Je pense que c'est bientôt la Saint-Jean, et je me propose dix jours de permission, mais je n'en dispose pas encore* ». La fête de la Saint-Jean était particulièrement célébrée à Entrevaux, car c'est le patron du village. Il est en permission du 25 décembre 1906 au 1er janvier 1907, va à Entrevaux le week-end du 2-4 mars 1907, puis du 6 au 17 avril 1907, du 8 au 10 mai, du 5 au 7 juin et du 22 au 24 juin (pêche à la truite, cartes, billard…). L'attente de la libération définitive occupe ses pensées comme celles de tous ses camarades. On peut penser que cette perspective, qui nourrit les conversations quotidiennes, constitue un ciment entre les hommes en leur donnant un but identique et un sens à la succession des jours[125]. Le retour à la vie civile n'en est pas moins une préoccupation. D. Sic note ainsi le 15 mars qu'il a désarmé deux territoriaux, « *dont un dénommé Nebuloni, qui m'a donné des renseignements au sujet des Eaux et Forêts* ». Il est enfin libéré le 12 juillet.

La lecture

La France, à la veille de la Grande Guerre, est une nation de lecteurs. Les réformes scolaires de 1881 et 1882 ont permis une alphabétisation massive, et favorisé l'émergence d'un lectorat de masse. À ce mouvement se sont ajoutées des innovations technologiques qui ont permis d'abaisser le coût des imprimés (livres, journaux). Enfin, l'extension considérable du réseau ferré a facilité la circulation des écrits jusque dans les endroits reculés, et leur pénétration dans les foyers. De fait, l'écrit occupe une place considérable, et la lecture concerne tous les milieux sociaux, le milieu urbain comme le rural. La presse se développe de façon considérable, et un journal comme *Le Petit Parisien* est diffusé chaque jour à près de 1,3 million d'exemplaires. L'armée contribue à l'encouragement de la lecture, avec la création de bibliothèques dans les régiments. Ces créations sont financées à l'origine par des œuvres de bienfaisance comme la société Flanklin, ou par la Ligue de l'enseignement. Le 7 mars 1899, le ministère de la Guerre publie une instruction très détaillée sur « l'organisation des bibliothèques militaires ». Ces bibliothèques ont pour objectif de poursuivre l'alphabétisation et l'instruction des jeunes hommes entamées à l'école publique. Le choix des ouvrages fait l'objet d'une étroite attention, et doit être approuvé par l'autorité militaire, car il s'agit de proposer aux conscrits des lectures saines, qui ne doivent pas perturber l'ordre des casernes ou encourager les troubles sociaux. Désiré Sic s'adonne comme bien d'autres à la lecture, et il note qu'il lit pratiquement chaque soir. Il mentionne notamment la lecture des *Pardaillan* de Zévaco, de *Pêcheurs d'Islande* de Pierre Lotti, des *Femmes savantes* de Molière, *L'Épopée d'amour*, *Les rois en exil* d'Alphonse Daudet, *Serge Panine* de Georges Ohnet, mais aussi *Histoire d'une fille de joie*

[125] O. ROYNETTE, *op. cit.*, p. 393 et 397 : « *le soldat de la classe compte continuellement le nombre de jours qui lui reste à passer au régiment ; sa tête travaille toujours à faire des soustractions…* ».

d'Arthur Bernède. Vu ses faibles ressources, il a probablement tiré une partie de ces ouvrages de la bibliothèque du régiment, mais il s'en fait prêter aussi, et il lui en arrive d'en acheter (la suite des Pardaillan…). Par ailleurs, il peint et dessine assez régulièrement.

La correspondance

Corrélativement à la lecture, la correspondance revêt une très grande place dans le quotidien des hommes et des femmes de la Belle Époque, qui marque l'âge d'or de la carte postale (arrêté du 18 novembre 1903, qui réserve le verso tout entier à l'image, le recto étant partagé en deux parties, celle de gauche étant réservée à la correspondance, et celle de droite au nom et à l'adresse du destinataire). Les sujets les plus divers inspirent les illustrateurs : paysages, monuments, types humains, scènes de la vie quotidienne, scènes traditionnelles ou pittoresques, compositions frivoles ou grivoises… Durant son séjour en garnison à Nice, D. Sic échange de nombreuses cartes postales avec sa famille et ses ami(e)s. Une centaine de lettres et surtout de cartes postales ont été conservées (aux motifs divers : paysages, personnages féminins…). On y parle beaucoup de permissions, de chasse et de pêche. Dans l'une d'elles, un dénommé Arsène Pons, préposé des douanes à Sainte-Claire par Saorge, lui écrit le 26 avril 1905 : « *le travail est léger, je ne fais presque rien, nous lisons, nous chantons, et nous faisons la popote* »… Il évoque aussi la chasse aux chamois.

Conclusion

Le service militaire à la Belle Époque est conçu comme une source de régénération nationale, une occasion de resserrer la discipline, et comme une phase d'acculturation intense des conscrits que l'autorité militaire s'efforce de transformer en adultes et en soldats. Toutefois, l'expérience des derniers mois de service que relate Désiré Sic à travers son agenda nous paraît assez éloignée de cette vision idéologique. Cette ultime période passée à la caserne semble marquée par le désœuvrement, l'ennui et une liberté de mouvement qui ne laisse pas de surprendre. Sans doute doit-on considérer qu'il s'agit d'une expérience singulière et éviter de généraliser. Si on peut supposer que D. Sic avait eu le temps d'effectuer lors des années précédentes la gamme des apprentissages guerriers, cette période finale lui a assurément fourni l'opportunité d'explorer l'éventail des loisirs simples que pouvait offrir la ville de Nice à cette période (parallèlement aux distractions réservées aux hivernants fortunés), et d'entretenir une sociabilité étendue. Quelques années plus tard, le temps des épreuves s'ouvre pour lui comme des millions d'autres, et vient clore à jamais une époque qui rétrospectivement semble belle, et est célébrée comme telle[126].

[126] Pour en savoir plus sur le parcours de Désiré Sic voir l'ouvrage éponyme édité par les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.

MANOSQUE-DES-PLATEAUX DE JEAN GIONO

Roger KLOTZ

Ce livre, que Giono a écrit en marge de son œuvre romanesque, a été publié en 1930. La quatrième de couverture de l'édition de 1986, dit : « *C'est une des plus séduisantes de ses œuvres d'Avant-guerre. Les images se pressent pour évoquer ce monde de plateaux et de collines qui, à partir de Manosque, s'offre à la vue et à l'exploration dans la direction des quatre points cardinaux. Ainsi, se forme, en marge de l'œuvre romanesque, le premier d'une longue série de tableaux de la Provence, telle que Giono la voit*. »

Il est intéressant d'étudier le style de Jean Giono dans *Manosque des plateaux.*

On relève quelques procédés narratifs : « *Quand j'étais tout petit, je jouais, puis j'avais faim. Ma mère taillait alors une plate tartine de pain, elle la saupoudrait de sel, elle l'arrosait d'huile par un large 8 de la burette penchée ; elle me disait :* « *Mange.* » *Ce sel, il me suffisait de humer le vent odysséen ; il était là avec l'odeur de la mer ; ce pain, cette huile tout autour dans ces champs de blé vert dessous les oliviers. Ainsi, s'est aiguisée de longue habitude l'ardente faim de mon cœur*. »

Un souvenir de la petite enfance permet l'évocation de la ville.

L'auteur parle de la « *fontaine de transhumance* » et de ceux qui la fréquentent :

« *Les femmes viennent là avec des caisses, s'agenouillent dans la paille et se mettent à pétrir leur pâte de linge. Mais elles ont vite froid, elles sortent alors au soleil, et, bras nus, elles jouent à la balle*. » L'emploi des présents est un procédé narratif qui permet d'évoquer les scènes de lessive en leur donnant une certaine vie.

Ce sont surtout des procédés descriptifs qui apparaissent. Giono évoque d'abord les paysages de la région : « *Sa vieille terre ne porte que des vergers sombres. Au printemps, un amandier solitaire s'éclaire soudain d'un feu blanc, puis s'éteint. Du haut du ciel, le vent plonge ; la flèche de ses mains jointes fend les nuages. D'un coup de talon, il écrase les arbres et il remonte. Parfois, un aigle roux descend des Alpes mais l'air des plaines proches ne le porte plus ; il nage à grands coups d'aile et il crie comme un oiseau naufragé. Si on quitte le chemin, il y a des olivaies envahies par les roses. C'est comme une peau de bélier qu'on a jetée sur les arbres. C'est épais et ça saigne. On a chaud là-dessous d'une lourde chaleur de laine ; l'herbe sue. Pour sortir de cette ombre, il faut s'écorcher les mains. Un mois après, on trouve une rose séchée dans sa poche. De grands talus se chauffent au midi, fleuris de serpents immobiles. Les lézards sont épais comme le bras. Ils dorment au soleil puis sautent, happent et mâchent des abeilles à goût de miel*. »

On voit surtout apparaître la diversité des couleurs : « *des olivaies envahies par les roses* », « *le feu blanc* » d'un « *amandier solitaire* ». Cela semble constituer une nature aux « *vergers sombres* ». Les paysages ensoleillés de la Provence manosquine ont quelque chose de tragique : l'aigle n'a rien d'impérial ; il n'est plus ici qu'un oiseau naufragé.

Dans cette région, les cours d'eau tiennent une certaine place :

« *La Durance est dans la plaine comme une branche de figuier. Souple, en bois gris, elle est là, sur les prés et les labours, tressée autour des islettes blanches. Elle a cette odeur du figuier : l'odeur de lait amer et de verdure. Elle a tant emporté dans ses eaux de terre à herbe, de terre à graine, de poids d'arbre ; elle a tant broyé de feuillages, tant roulé de grands troncs sur son fond sonore, tant enchevêtré de branchages dans les osiers de ses marais qu'elle est devenue arbre elle-même, qu'elle est là, couchée sur la plaine comme un arbre*. »

Il y a ici une comparaison entre la Durance et un arbre : « *Comme une branche de figuier* », elle semble « *souple, en bois gris* » ; du figuier, elle a également le parfum, « *l'odeur de lait amer et de verdure* » ; la comparaison est telle qu'il y a véritablement assimilation de la rivière à l'arbre. La description de la Durance est celle d'un poète.

Une place particulière est accordée ici à la ville de Manosque :

« *Manosque est à la pente des collines, au fond d'un golfe de la plaine. Son cœur est une table de multiplication. Elle se réveille la nuit et, à voix basse, elle refait le compte de ses camions ; dès le matin, elle attend la cédule où pour ce jour seulement est marqué le prix de*

toutes les herbes : elle pointe les prix avec son doigt et elle regarde dans la plaine et dans la colline ce qu'elle pourrait arracher et vendre. »

Manosque apparaît comme le centre de toute une région agricole ; la ville, située « *au fond d'un golfe de la plaine* », est la véritable capitale économique d'un univers agricole : elle nourrit la région à partir de son arrière-pays. La conception que Giono nous donne ici de Manosque et de sa région n'a peut-être rien de rousseauiste : « *Son cœur est une table de multiplication. Elle se réveille la nuit et, à voix basse, elle refait le compte de ses camions*. »

Giono semble un peu ici l'héritier d'un courant réaliste. L'intérêt de *Manosque des plateaux* est double : on voit d'abord apparaître une image de la ville et de la région donnée par un grand écrivain. Surtout l'ouvrage complète les œuvres romanesques de Giono, *Regain*, *Un de Baumugnes* et *Que ma joie demeure*.

ENTRE CONFORMISME ET SCANDALE, LES FEMMES DU COMTÉ DE NICE AU TEMPS DE LA LIBÉRATION

Suzanne CERVERA

Le triomphe radieux de la Libération, la « *brutalité joyeuse et douloureuse* »[127] célébrée par Jean-Pierre Rioux, apportent-ils aux femmes de la Côte d'Azur l'épanouissement attendu ? Elles y aspirent, filles d'une IIe République d'avant-garde, mais dépendantes des mâles de leur famille depuis le code Napoléon. Plébéiennes, bourgeoises, aristocrates, femmes de lettres ou d'aventure, elles accompagnent par leurs aspirations les ambitions politiques des suffragettes d'outre-Manche. Mais le sang masculin répandu pendant la Première Guerre mondiale leur impose l'exigence du modèle patriarcal de la famille à travers l'autorité d'une presse presque officielle qui leur en trace la voie. Épouse de Jean Moro, directeur de *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, la féministe de combat Berthe Mendès[128], stigmatisant toute manœuvre abortive, même consécutive à un viol de guerre, devient propagandiste d'un devoir de maternité qui symbolise ce retournement de tendance.

Dans les Années folles s'affirme pourtant une femme nouvelle à la silhouette stylisée, croquée en Suzanne Lenglen, symbole dont la jupette s'envole sur les courts de tennis. Les volutes de fumée des « *flappers* »[129] au comptoir des bars, le jersey Chanel et les pyjamas de plage sur la Croisette, l'exotisme sensuel qui ondule le pagne de Joséphine Baker, les *spencers* de Violette Morris[130] provoquent les bien-pensants. Est-ce l'opportunité d'une conquête politique ? Le droit de vote, réclamé depuis le début de la Troisième République, est resté un vœu pieux devant la réticence des élus et de l'opinion. La promotion qu'en font la Gauche et le Front populaire suggère à Léon Blum le choix, amplement commenté, de quatre secrétaires d'État du sexe dit faible. Les femmes, semble-t-il, peuvent en 1936 enfin rêver d'un rôle citoyen. *Le Petit Niçois*, organe démocratique, compte dans sa rédaction de nombreuses femmes, dont Théo Martin et Lucienne Sardina natives du comté, ou Renée Davis[131]. Pourtant aucune loi ne vient sanctionner une avancée à laquelle le personnel politique masculin local ne semble pas tenir particulièrement. Discrètes, les épouses des notables les accompagnent dans leur carrière sans trop se manifester, gérant une représentation vouée davantage aux bonnes œuvres qu'aux mondanités élégantes, surtout lorsque leurs époux élus nationaux s'implantent longuement dans la capitale. Paradoxalement tandis que de belles passantes diffusent une

---

[127] Jean-Pierre RIOUX, « La libération de la France », dans *Vingtième siècle*, 1984, t. III.

[128] Mariette SINEAU. *La force du nombre. Femmes et démocratie présidentielle*, L'Aube, 2010. Berthe Mendès, « *Pour les enfants* », « *Les miettes du jour* », dans *Le Petit Niçois*, 10/03/1917. Ces convictions peuvent aussi s'expliquer par la mort du fils de son mari gravement blessé au front en 1915. Un second fils devait mourir pareillement en octobre 1918.

[129] « *Flappers* » : Jeunes femmes des années 1920, aux mœurs libérées, elles sont décrites ou inspirées par les romans *La Garçonne*, Flammarion, 1922, de Victor Margueritte (1866-1942), et *Gatsby le Magnifique*, de Francis Scott Fitzgerald (1896-1940), édité en français en 1926 au Sagittaire.

[130] Violette Morris (1893-1944), sportive polyvalente, révolutionne les bonnes mœurs par sa bisexualité, la mastectomie destinée à sa pratique du sport automobile, et le port du pantalon qui lui vaut une condamnation. Invitée d'honneur aux Jeux olympiques de Berlin en 1936, recrutée par la Gestapo, soupçonnée d'espionnage et de torture, elle est exécutée par le groupe Surcouf le 26 avril 1944. Des recherches plus récentes la lavent de ces accusations tout en maintenant sa fréquentation douteuse d'autorités allemandes (Marie-Josèphe Bonnet, *Violette Morris. Histoire d'une scandaleuse*, Éditions Perrin, 2011).

[131] Théotiste dite Théo Martin (1895-1976), journaliste au *Petit Niçois* jusqu'en 1944, puis à *Nice-Matin*, est surtout connue pour son œuvre poétique, ses mélodies, son théâtre. Lucienne Sardina (1894-1988), animatrice d'œuvres sociales et journaliste au *Petit Niçois*, est en charge de reportages sur la condition féminine et la pauvreté. Elle annonce dans *Le Petit Niçois* du 10 février 1943 l'ouverture de la Galerie Romanet. Elle s'engage dans le mouvement et le journal de résistance *Combat*. Ses actions lui ont valu de nombreuses décorations (Ralph Schor, « Lucienne Sardina », dans *Portraits de femmes sur la Côte d'Azur, Dictionnaire biographique au féminin*, Nice : éditions Serre, 2011).

Renée Davis (1880-1986), journaliste de religion juive, devient la compagne du romancier René Behaine (1880-1966), antisémite, patriote, personnage complexe, connu par un roman cyclique en 16 volumes qui obtient une voix au Goncourt en 1933 et la sympathie de la Cagoule. Sa signature disparaît du quotidien en 1940 pour réapparaître étonnamment dans le quotidien de la Libération d'inspiration catholique *La Liberté de Nice et du Sud-Est* (Xavier Soleil, *Pages choisies de l'histoire d'une société*, Niherne : éditions Nivoit. Renée Davis, *La Croix Gammée, cette énigme*, Presses de la Cité, 1967).

modernité libertaire, elles consolident comme Marie Borriglione, « *véritable égérie de son mari* », l'image traditionnelle de l'épouse-mère méditerranéenne[132].

La « *Révolution nationale* » du Gouvernement de Vichy n'apporte à ces espoirs qu'un conservatisme rance. La contagion du modèle national-socialiste voisin le baigne du germanisme autoritaire des trois K[133]. Derrière cette façade sereine, les tristesses, sinon les horreurs de la guerre et des occupations ennemies, imposent aux femmes de grandes souffrances, déchirement du patriotisme bafoué, misère physique de l'entourage familial mal nourri, enfants et parents âgés, et, pas la moindre, solitude des jeunes corps privés d'amour au bel âge par l'absence des hommes prisonniers, expatriés ou morts. Les impatiences se multiplient devant l'insupportable, arithmétique insoluble des tickets de ravitaillement, malveillance du voisinage, inquisition de la soldatesque, insolence des profiteurs replets. Or après les lourds silences du secret, les fouilles, le fracas des bombardements, les décombres, les messes expiatoires, les mois d'expectative angoissée, voici venu le temps de la Libération, qui grimpe des barricades de la place Gambetta aux maquis des collines et des montagnes voisines. Que seront dans ces temps nouveaux les femmes, idoles romantiques innocentes ou fatales, travailleuses et reproductrices ou, selon *L'Avenir de Nice, Hebdomadaire d'Action sociale du Sud-Est*, dans le numéro du 19 novembre 1944, « *non pas inférieures, non pas égales, mais différentes des hommes* »[134], réelles en somme ?

● Les vendues, figures du mal absolu

Tandis que les groupes armés victorieux organisent les nouveaux pouvoirs et prennent en mains locaux et machines, outils techniques indispensables à une presse dynamisante, une pulsion de vengeance anime une partie majoritairement masculine de la population, souvent fraîchement convertie à la Résistance lors des débarquements ou mieux, dit-on ironiquement, au moment des combats du 28 août. Sans doute à la mesure des peurs ressenties, elle cible la femme présumée dénonciatrice ou collaboratrice, personnification de la culpabilité collective, tondue qui s'offre dérisoirement, érotique et dégradée, symétrique des corps torturés et christiques de Séraphin Torrin et Ange Grassi[135]. Absent ou à peu près des comptes rendus journalistiques qui attribuent à des étrangères au terroir la nuisance honteuse de la « *collaboration horizontale* », autrement dit les amours vénales avec l'ennemi, leur supplice se révèle dans le témoignage discret de gendarmes[136] responsables d'une épuration raisonnée, le dégoût de spectateurs alors enfants devant l'avilissement à Grasse d'une malheureuse opportunément arrachée au supplice par des GI (General Infantry), soldats américains, et leur

---

[132] Marie Borriglione (1848-1911), épouse d'Alfred Borriglione (1841-1902), maire de Nice, a son symbolique tombeau familial au cimetière du Château (Suzanne Cervera, *Portraits de femmes sur la Côte d'Azur*, ouvrage cité. *La Lutte sociale*, 09/07/1911).

[133] « *Kinder, Küche, Kirche* », enfants, cuisine, église, valeurs dévolues aux femmes en Allemagne (discours d'Hitler en septembre 1934 à l'Organisation des femmes nationales socialistes).

[134] Cet hebdomadaire publié à partir de 1945 répond à l'engagement de son principal fondateur, l'abbé Alfred Daumas (1910-1997). Celui-ci, issu d'une famille laïque de Grasse, entré au Grand Séminaire de Nice, ordonné prêtre en 1933, prend position en faveur du Front populaire en 1936. Après un doctorat de Sciences politiques et sociales à Lille, une mobilisation dans la région de Breil, il s'engage dans la Résistance active, devient président départemental du Front national et vice-président du CDL (Comité de Libération). Ses fonctions religieuses et associatives, son action à la mémoire de René Cassin, en font une personnalité éminente des Alpes-Maritimes (Alain Tarico, *L'abbé Alfred Daumas : un prêtre dans la mêlée de son temps (1936-1945)*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1986. Ralph Schor dir. « Alfred Daumas », dans *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002).

[135] Séraphin Torrin (né en 1912), communiste, et Ange Grassi (né en 1904), antifasciste italien, ont été arrêtés comme otages à Gattières le 4 juillet 1944, et pendus, « *martyrs emblématiques de la résistance locale* », sous les arcades de l'avenue de la Victoire (Jean-Louis Panicacci, *La Résistance azuréenne*, Serre, 1994).

[136] Rémi-Numa STEVELBERG. *La gendarmerie dans les Alpes-Maritimes entre 1942 et 1945*, Serre, 2004.

jeep, les cris d'une femme jetée à terre à Annot, « *Je suis innocente… J'ai deux enfants* ». Une photo du musée de la Résistance de Nice montre quatre de ces créatures ; le commentateur note qu'elles n'ont pas l'air d'avoir trop souffert, pas de dénudement, pas de flagellation, juste une croix gammée tracée sur le front, projection masculine d'un discours qui leur refuse la parole. Aurait-il fallu pour mériter un peu de pitié qu'elles subissent le sort mortel et public de madame Polge[137] ? Toujours est-il que, dans les derniers jours d'août, pour obéir à cette catharsis collective, une vingtaine de femmes sont tondues à Nice et dans la région ; boutiques de déguisements et salons de coiffure sont en rupture de stocks de perruques[138].

Dès le 29 août, le préfet Maurice Moyon[139], désigné à Alger par le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française), s'est chargé d'administrer le département et d'éviter les excès, déjà rencontrés dans les régions libérées, d'une épuration sauvage, difficile à maîtriser. Les FFI (Forces françaises de l'Intérieur) ont installé des comités de libération locaux sauf à Nice où s'impose le CDL départemental à majorité communiste, d'emblée hostile à Maurice Moyon. Raymond Aubrac, nommé par le général De Gaulle préfet de la région du Sud-Est, arbitre le différend en faveur de Paul Escande[140] qui restera en place jusqu'en avril 1946, réussissant à équilibrer les pouvoirs locaux d'une manière conforme à la situation politique des Alpes-Maritimes. Pour se protéger d'une justice populaire trop expéditive, certaines familles font de GI accueillis et retenus par de copieuses libations des remparts humains.

Le 23 septembre 1944, la cour de Justice de Nice prend ses fonctions dans un contexte d'urgence et d'excitation collective qui stimule son zèle ; le 18 octobre est condamnée à mort parmi une trentaine d'hommes Yvonne Davaine, fusillée le lendemain, puis le 8 novembre *Le Patriote de Nice et du Sud-Est*, organe du Front national, mouvement de résistance, relate le procès de Rose Duclos, « *donneuse* » de la Gestapo, elle aussi étrangère à la région, évidence qui la flétrit autant que son physique rebutant malgré le dévouement de son avocat commis d'office. Compagne d'un Italien fasciste, circonstance particulièrement défavorable à l'accusée dans une ambiance italophobe empreinte de chantage, entretenue par la presse jusqu'au traité de 1947, concierge revêche aux lèvres minces et méchantes sous un nez chaussé de lunettes, illettrée seulement capable de dénégations oiseuses, elle a terrorisé son voisinage par une hargne qui a conduit certains, israélites essentiellement, aux adresses redoutables des hôtels L'Hermitage et L'Excelsior[141] dans de sinistres berlines Citroën noires. Arrêtée plus tard comme

---

[137] *Midi Libre*, n° 4, 30/08/1944. *Rouge Midi*, 25/09/1944. Modèle à 17 ans d'un groupe sculpté en 1925, « *La jeune fille au chevreau* », par l'artiste Marcel Corbier à Nîmes, cette jeune femme soupçonnée de relations avec un officier allemand, périt dans de grandes souffrances. Fabrice Virgili, *La France virile, les femmes tondues à la Libération*, Éditions Payot, Paris, 2001.

[138] Collection MRA, Cliché M. Tubier.

[139] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 162 W 5.

[140] Paul Escande, né en 1910, sert dans l'administration préfectorale en Algérie et en Corse avant de rejoindre le BCRA (Bureau central de Renseignements et d'action, chargé de l'organisation d'actions clandestines dans la France occupée) à Londres puis Alger. Mis à la disposition de Raymond Aubrac, il est ensuite maire et conseiller général de Fumel (Lot-et-Garonne) comme l'avait été son père, le sénateur Georges Escande (*Le Patriote niçois*), n° 12, 04/10/1944. Paul Escande, « Les nouveaux pouvoirs à la Libération », conférence, Musée de la Résistance azuréenne, 1996).

[141] L'Hôtel de l'Hermitage, palace luxueux construit pour Paul Agid au pied de la colline de Cimiez, devient centre de convalescence pendant la Première Guerre, puis siège de la Commission d'armistice italienne en 1940. En 1943, il devient siège de la Gestapo et lieu d'interrogatoires musclés dont les sous-sols portent encore la trace, avant de finir découpé en appartements. L'Hôtel Excelsior, proche de la gare, est choisi par Aloïs Brunner en septembre 1943 pour en faire son quartier général et y préparer discrètement une rafle de Juifs. En 24 jours, 2 142 Juifs y sont enregistrés, parfois brutalement au point de préférer le suicide. Au total, 3 612 Juifs dont plus de 400 enfants sont envoyés en déportation (Marguerite et Roger Isnard, *Per Carriera. Dictionnaire anecdotique et historique des rues de Nice*, Serre Éditeur, Nice, 2003. Jean Kleinmann, « Les politiques antisémites dans les Alpes-Maritimes », dans *Les crises dans l'histoire des Alpes-Maritimes. Cahiers de la Méditerranée*, 74, 2007).

d'autres agents stipendiés, Annie D.[142] a le toupet de se plaindre dans une lettre à ses « *patrons* » de la Gestapo, révélée par P.L. Farago dans *Le Patriote*, de ne pas avoir touché les émoluments prévus pour ses délations[143]. Sa chance est d'échapper aux rigueurs de la première épuration. À côté de ces médiocres aux aptitudes criminelles que semble favoriser l'absence de féminité, le catalogue des maudites s'enrichit spectaculairement de celles dont la séduction vénéneuse a atteint de hauts responsables ennemis. Corinne Luchaire, fille du directeur du magazine collaborationniste *Les Nouveaux Temps*, contre laquelle aucune charge ne sera finalement retenue, séjourne avec son père à la villa Sainte-Anne, où tous deux font des travaux forcés, pas trop pénibles, de jardinage avant que celui-ci ne soit jugé et condamné à mort, puis elle échoue à l'hôpital de Nice, somnolant, fumant, malade d'une tuberculose qui l'emportera, pressée de revoir sa petite fille de 14 mois[144]. Magda Brard, talentueuse pianiste niçoise, est élargie de la prison de Côme avant son retour à Nice. Des allusions transparentes pour l'une, à des amours avec Otto Abetz, pour l'autre, à une liaison avec le *Duce*, relèvent d'une touche indulgente, voire coquine, un passé qui aurait pu, quelques semaines plus tôt, leur coûter aussi cher qu'à Mireille Balin[145].

Thème de choix à rebondissements interminables dans une presse vengeresse qu'orchestre Mario Brun[146] de *Nice-Matin*, la traque, passionnante mission dont le journaliste se fait, dit-il, un devoir, de la « *Panthère rouge* », Alice la Blonde, se poursuit de mois en mois, feuilleton haletant au contenu en partie imaginaire, comme l'itinéraire, vrai ou faux, qu'elle a peut-être parcouru, « *d'amant en amant* ». Après son arrestation, il réussit à la rencontrer, et commente les silences autant que les jeux de physionomie de l'inculpée. Panthère noire de Java, félin impuissant qui meurt d'envie de lui cracher au visage, elle le toise, forte, habile, décidée, et se défend de tout autre rôle que de celui de traductrice et de dactylo. Est-elle belle ? En tout cas elle ne plaît pas à Mario Brun, spécialiste de chroniques mondaines osées, qui se vante d'avoir l'exclusivité des contacts avec elle. Il lui trouve le visage grêlé, les jambes flasques, mais du chien dans son manteau de prix et son écharpe bleue. Les clichés du photographe Paul Louis montrent-ils la véritable Alice Mackert ? Les interrogatoires successifs et les reportages brossent le portrait d'une femme présentée aux lecteurs comme l'archétype de l'espionne à éradiquer, champ lexical dont se servira le populiste Auguste Le Breton[147] dans son roman « *Les Pègriots* » pour qualifier Violette Morris soupçonnée des mêmes crimes. Née en Suisse en 1916, Alice Mackert aurait gagné à partir de 1937 la France, fait de la couture à Alençon, suivi des cours de sabotage dans le Tyrol ; elle se retrouve à Nice en 1943 comme auxiliaire de la Gestapo, peut-

---

[142] *L'Ergot*, 10/10/1944. *Le Patriote niçois*, 02/03, 21/06/1945. Pierre MILZA. *Italiens et Espagnols en France, 1938-1946. Exils et Migrations*, L'Harmattan, 1994.

[143] P.L. Farago, né en Hongrie en 1906, mort aux États-Unis en 1980, journaliste, suit la campagne d'Italie et celle de Patton, et séjourne quelques semaines à Nice. Détaché au bureau du *New York Times* à Berlin, spécialiste de recherches sur la Seconde Guerre mondiale, il se consacre à la poursuite de nazis réfugiés en Argentine, comme Martin Bormann. Ses travaux ont donné lieu à des scénarios de films comme *Patton*, ou *Tora Tora* (P.L. Farago, *Patton : Ordeal et Triumph*, 1963. *Aftermath : the Search of Martin Bormann*, 1974, Le Livre de Poche, 1977).

[144] Mario Brun, « Corinne Luchaire », dans *Nice-Matin*, 18-23/11/1945. Jean Luchaire (1902-1946), idéologue de la collaboration, est condamné à mort par la Haute Cour (Pascal Ory, *Les Collaborateurs*, Points/Histoire, Seuil, 1976).

[145] *Le Patriote niçois*, 16/06, 08/09/1945. Mireille Balin (1909-1968) interprète des rôles de vamp dans de beaux films populaires. Ses amours avec Birl Desbok, un officier autrichien, lui valent une brutale arrestation à Beausoleil en 1944 (*Combat*, 23/12/1944).

[146] Mario Brun (1911-1990) fait toute sa carrière à partir de 1930 dans les rubriques mondaines et turfistes de la presse locale, particulièrement de *Nice-Matin* dont il est l'un des fondateurs. Sa mémoire est honorée à La Gaude.

[147] Auguste Le Breton (1913-1999) devient un écrivain à succès après une enfance abandonnée, une adolescence de voyou, et des compromissions douteuses pendant l'Occupation. À partir de 1947, il écrit près d'une centaine de polars, source de nombreux scénarios. Il y donne ses lettres de noblesse au verlan, argot des mauvais garçons de sa jeunesse. C'est dans deux pages des *Pègriots*, Plon-Robert Laffont, 1973, que Raymond Ruffin aurait puisé la matière de sa biographie *Violette Morris, la Hyène de la Gestapo*, Le Cherche-Midi, 2004). Gageons que la prose hyperbolique de Mario Brun a pu en être aussi l'inspiratrice.

être maîtresse de Schultz, l'un de ses chefs locaux, auquel elle sera confrontée lors de l'un de ses procès, et, pourquoi pas, d'Aloïs Brunner pendant les quelques semaines de séjour de ce dernier[148]. Alfred Schultz, ancien professeur de français, interprète à Nice pour le compte de la police allemande, prétend avoir tout ignoré, de même que ses chefs, de la destination des personnes arrêtées, d'ailleurs dénoncées par de « *bons Français* » qui faisaient pour cela la queue à L'Hermitage, gonflés à bloc par un antisémitisme toujours virulent depuis l'affaire Dreyfus, et rémunérés pour leurs dénonciations, 3 500 francs pour un homme valide, chasse qui s'accentue à partir de novembre 1943 avec « *primes de rendement* ». Libéré par un non-lieu, Schultz, victime, dit-il, d'une homonymie accusatrice, innocente Alice la Blonde, d'après lui simple traductrice dénuée de tout pouvoir de nuisance, et expédiée en Russie pour avoir résisté aux avances de certains gradés. D'ailleurs depuis la Libération, elle aurait rempli pour les Alliés de nombreuses missions en Suisse, Allemagne et Autriche, avant d'être reconnue dans le métro par des pratiques, clientes d'Alençon, délation encore, devoir ou plutôt vengeance ? En fait elle est arrêtée à San Remo, chargée de transports de fonds pour le compte des préparatifs d'enlèvement de Mussolini par le groupe d'Otto Skorzeny et incarcérée à Nice. Le 6 mai 1946, le juge d'instruction signe l'arrêt de dessaisissement de la cour de Justice de Nice relatif à l'accusée, excellemment défendue par ses avocats, à la demande de la direction générale des Services et recherches, ce qui signifie un jugement à huis-clos. De nombreuses démarches officielles ont tendu à ce résultat ; la jeune femme quitte les Nouvelles Prisons niçoises pour Marseille à l'aube du 1er juin 1946[149]. Sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité en décembre 1946 par le tribunal civil de Marseille pour crimes de guerre est aggravée par le Tribunal militaire de la IXe région qui la voue à la mort pour intelligence avec l'ennemi et lutte acharnée contre les Résistants. Devenue à travers le discours de la presse surtout communiste un symbole d'horreur, elle joint à l'animalité vicieuse de la hyène, à sa peau tachetée, une crinière léonine décolorée suivant les besoins de la cause, typologie bestiale fortifiant les soupçons de collaboration féminine. Sa panoplie de tortionnaire sadique et hystérique, cravache et surin affûté, la fait craindre de tous, même de ses chefs. Il n'est pas facile malgré quelques témoignages oraux d'interventions de sa part en faveur de petits délinquants, de laver cette âme pétrie de boue de toute la haine qu'elle accumule. Plus nuancé le quotidien *La Liberté* considère que « *l'élégante dépravée* » est enfin rattrapée par la justice. Aucun témoignage valable, malgré 32 témoins cités, ne prouve finalement la culpabilité de l'accusée, apparue à son dernier procès brunie et les traits flétris. Elle nie avoir été la maîtresse de Baïna, jeune voyou indicateur de l'Abwehr, responsable de l'exécution de six patriotes à l'Observatoire. La tristesse du couple des Kauffmann, privés de leur petit-fils de trois ans envoyé à Auschwitz avec ses parents, sur l'insistance d'Alice Mackert, bouleverse l'auditoire. Une comparse, la veuve Kessler, maîtresse du fameux Baïna, qualifiée par la blonde Alice de « *mauviette* », est elle condamnée aux travaux forcés devant le tribunal militaire de Marseille.[150] Alice Mackert est discrètement exfiltrée vers les États-Unis après le succès de son pourvoi en cassation, et on retrouve sa trace dans l'Ohio où elle meurt en 2012. Soupçonnée de double jeu, sa personne, symbole des horreurs gestapistes, cristallise de façon inexpiable une somme de souffrances, de jalousie, de remords : peu importe

[148] Aloïs Brunner (1912- 2012 ?), sujet autrichien d'origine hongroise, catholique et antisémite, se spécialise dans la traque des Juifs. Proche d'Eichman, SSHauptsturmführer, il séjourne 14 mois en France, dont à Nice, de septembre à décembre 1943 ; il y active la chasse aux familles israélites cachées et protégées par l'occupation italienne. Alice la Blonde a-t-elle été sa maîtresse, comme des autres officiers supérieurs allemands ? On a même ajouté à ce palmarès Otto Skorzeny, l'audacieux aviateur chargé de missions spectaculaires par Hitler lui-même. On ne prête qu'aux riches (Jean Kleinmann, « Les politiques antisémites dans les Alpes-Maritimes de 1938 à 1944 », dans *Les crises dans leurs expressions politiques et sociales. Cahiers de la Méditerranée*, 74/2007. *Ouest-France*, 28/04/2012).

[149] P.L. FARAGO, « La galerie des traîtres », dans *Nice-Matin*, 20-21-30-31/12/1945, 08/03/1946. Michel Falicon, *L'Espoir de Nice*, 01/06/1946. *Nice-Matin*, 08/09/1946.

[150] *Le Patriote*, 08/03, 03/04/1946.

son exécution ou sa grâce. La cruauté des mots a fait son affaire à la diablesse aux ongles de sang[151].

● Les héroïnes, d'angéliques figures de vitrail

Les journalistes, Tony Bessy, Roger Bouzinac, Mario Brun, William Caruchet, Tony Guildé, Pierre Rocher, J.C. Vérots[152], contraints au silence les mois précédents, font leur miel de ces poursuites judiciaires dont le récit aux rebondissements entretenus mêle le sordide au doucereux, appâte les lecteurs et les tient en haleine. Face à la lubricité des gueuses, mérite et pureté s'imposent dans le choix de résistantes ou de déportées revenues miraculeusement des camps de la mort. Leur silence, leur transparence les ont souvent mises à l'abri des dénonciations, et ont permis de protéger camarades et réseaux. Il paraît difficile d'héroïser des actes discrets, peu de chose à côté des viriles et spectaculaires prouesses des hommes, la Résistance étant vue comme la sublimation d'un corps à corps violent. En témoigne le nombre de Compagnons de la Libération, arrêté au décret du 23 janvier 1946 avec seulement six femmes, dont quatre à titre posthume, pour 1 024 hommes, l'inégalité entre les sexes étant profondément implantée dans les mentalités. *Libres*, l'hebdomadaire des prisonniers libérés, trace de ces femmes plus anonymes un portrait amusant et presque cinématographique dans un » *Hommage à la vraie femme française* » *:* l'auteur est étonné de rencontrer, à l'assemblée de l'Association des Femmes françaises prisonnières, délégation de Nice, en la personne de madame Prautois, une patriote capable de sillonner la région en vélo, dans la poussière, sous le soleil brûlant, sous l'averse, dans le vent, avec ce petit air d'indépendance d'une sportive aguerrie, pour attendre le parachutage des armes, espionner, photographier, une vie magnifique de dévouement pour la Patrie[153]. Commerçantes et ménagères, beaucoup de paysannes, presque anonymes dans leur discrétion et leur infinie modestie n'ont pas droit aux manchettes des premières pages, telles Marie Bocchiardo, sœur de Victor dit Alban fusillé à l'Ariane le 15 août, pourvoyeuse de ravitaillement à partir de la rue Fodéré pendant les combats[154]. Modestes et discrètes, les femmes se contentent de servir de boîtes aux lettres, de courriers et d'agents de liaison au milieu d'hommes qu'elles ravitaillent, cachent, aident à fuir les arrestations ou à

---

[151] « L'Heure de la Justice et du châtiment », dans *L'Ergot*, 05/1946. *L'Impartial de la Chaux-de-Fonds*, 02/12/1948. *Le Nouvelliste valaisien*, n° 283, 03/12/1948. *La Liberté de Nice et du Sud-Est*, 03/12/1948. *La Feuille d'Avis de Neufchâtel*, n° 68, 23/03/1950. André Halimi, *La délation sous l'Occupation*, L'Harmattan, 2003. Immaculee Conception Catholic Church, Avon Lorrain County, Alice Mackert épouse De Chant, janvier 2012.

[152] Tony Bessy se spécialise dans le sport, boxe et football et fait partie de l'équipe municipale de Jacques Médecin (Yvan Gastaut, « Yeso Amalfi (1950-1951), une vedette brésilienne à l'OGC Nice », dans *Hommes et Migrations*, 2010, III). Roger Bouzinac (1920-2003) rentre à *Nice-Matin* en 1945, mais bifurque vers la politique à travers divers cabinets ministériels de la IVe République. Adjoint à la mairie du Cannet, il dirige ensuite l'Agence France Presse de 1978 à 1979. William Caruchet a fait partie du groupe des étudiants recrutés par la Résistance autour du lycée de garçons et s'est ensuite spécialisé dans l'étude des » *Bas-fonds du crime et tatouages* » (Monaco : éditions du Rocher, 1981) et autres anarchismes. Tony Guildé, auteur prolifique d'une quarantaine de romans policiers au format de poche publiés aux Éditions Ferenczy entre 1940 et 1957, se spécialise dans les mondanités de la Côte avec une prédilection pour les actrices américaines (Tony Guildé, « Au son des vieux airs niçois, j'ai tourné le Mai avec Rita Hayworth », *Le Patriote*, 02/05/1947). Pierre Rocher (1898-1963) choisit le journalisme et Nice après une licence de philosophie à Paris et collabore à plusieurs journaux, à des comédies et revues avec son vieux copain Francis Gag (sous la direction de Michel Derlange, « Les Niçois dans l'Histoire », Éditions Privat, 1993). J.C. Vérots, auteur et illustrateur d'une bande dessinée en 1946, « *Un envoyé très spécial* » (Éditeur Dervyl, Nice), et de nombreux romans policiers, devient critique littéraire à *Nice-Matin* et *Paris Match*. Un article sur Sophia Antipolis en avril 1969, sa participation à une interview de Valéry Giscard d'Estaing le 23 avril 1981, jalonnent sa carrière journalistique.

[153] F.-X. BACCHIALONI, « Hommage à la vraie femme française », dans *Libres*, 06/05/1945.

[154] Victor Bocchiardo (1925-1944), pseudonyme Alban, engagé dans les FTP (Francs-tireurs et partisans), blessé à Roquebillière et dénoncé, fusillé à l'Ariane, repose au cimetière de Caucade (Robert Girod, *Les fusillés de l'Ariane*, Cannes : Artephis, 1994).

gagner le maquis. Apparemment rien d'extraordinaire, des petites prouesses quotidiennes qui s'insèrent dans les travaux et les jours de la banalité. Elles signalent le danger en suspendant du linge aux balcons, transportent des documents dans des voitures d'enfant sous des légumes, manifestent pour réclamer du pain. À peine se distinguent ainsi la militante communiste Eugénie Aprosio, morte à Ravensbrück en février 1945, Ruth Reschkonski, polonaise réfugiée à Annot, exécutée à l'Ariane le 15 août 1944 avec 20 autres fusillés, dont Esther Poggio, engagée dans le mouvement clandestin *Combat* et le réseau *Coty*, arrêtée à Monaco, Zoé David, protectrice d'enfants juifs à Puget-Théniers. Plus remarquables l'hébergement de grands gaillards parachutistes anglais qui, inconscients du danger, veulent à tout prix sortir se promener en ville, la participation à l'impression de tracts ou de journaux clandestins, leur transport en pièces détachées, très dangereux en cas de découverte par l'ennemi, *stencils*, berlingots d'encre, papier, sinon même ronéos ou tracts imprimés. Suzanne Frappier, par ailleurs agent de liaison, professeur d'histoire au collège Ségurane, insuffle amour de la patrie dans des cours enthousiasmants qu'étonnamment aucun élève ne trahit. Quelques épisodes hauts en couleur donnent du relief et de la mémoire à leurs actions, de grosses frayeurs pour des jeunes femmes fragiles que vitalise leur courage. Tandis qu'Alba Astegiani se sert de son appartement et de l'arrière-boutique de son mari boucher, rue Vernier, pour aiguiller les partants, par la gare du Sud, vers les maquis de Puget-Théniers, ou manifeste avec les ménagères pour réclamer davantage de ravitaillement, Jacqueline Lautier se souvient de son émotion lorsque, chargée d'une lourde valise de documents, elle utilise la galanterie d'un SS (membre de la Waffen SS, armée cosmopolite qui symbolise à partir de 1941 l'occupation militaire allemande) qui l'aide à sortir de la gare de Saint-Laurent-du-Var, bloquée par un sabotage. Moins faciles et encore plus dangereux, la collecte de fonds pour les camarades, ou l'espionnage de l'ennemi, favorisé par certains postes de travail typiquement féminins, où, du fait de leur sexe, les jeunes femmes sont moins menacées. Encore faut-il qu'elles soient habiles et qu'elles inspirent confiance à leurs supérieurs, ce qui requiert maîtrise de soi et sens de la dissimulation. Ainsi Colette Pons-Dreyfus aménage-t-elle la galerie d'art de Jean Moulin, *Rex*, aussi promptement qu'elle la déménage avertie d'une dénonciation, Marie-Louise Paiche, du réseau *Tartane*, est-elle capable d'espionner la Commission d'armistice allemande au Négresco, l'Américaine Isabel Pell de faire de Puget-Théniers et d'Auribeau des centres de résistance locale. Odette Rosenstock, repérée à la *Plantation*, terrasse où elle consomme une tasse de thé avec son ami Moussa Abadi, dénoncée à la Gestapo par Émilie Dodeman du Placy, se montre assez forte pour taire malgré la torture la filière qui, à travers Monseigneur Rémond, l'évêque de Nice, lui permet de cacher et sauver des enfants juifs[155]. Deux jeunes femmes se distinguent du groupe par une capacité d'action que le général De Gaulle salue, en des commentaires sobres et dignes dépourvus de condescendance. Pour *Émilie*, pseudonyme de Marie-Madeleine Jotte-Latouche, fondatrice du Groupe *Surcouf*, elle « *a su montrer dans les heures difficiles le plus bel exemple d'audace et de ténacité qu'une femme puisse fournir* ». En effet arrêtée par la Gestapo le 15 juin 1944, elle parvient, pour éviter de parler, à se tirer une balle dans la région du cœur, et survit miraculeusement. Quant à Hélène Vagliano, jeune fille de famille riche, son rôle actif à Cannes dès septembre 1939, fait de cette Française d'adoption d'origine grecque, torturée en vain à la sinistre villa Montfleury, fusillée elle aussi à l'Ariane le 15 août 1944, le pur symbole « *d'une très haute élévation morale et d'un patriotisme ardent, d'un dévouement sans bornes et d'un courage tenace et réfléchi* »[156].

---

[155] *La Liberté*, 05/05/1945. Bien que « *donneuse de patriotes et d'Israélites* », Émilie du Tracy échappa à toute condamnation.

[156] Pour Odette Abadi (1914-1999), Eugénie Aprosio (1876-1945), Alba Astegiani (1919-2009), Zoé David (1908-1994), Marie-Madeleine Jotte-Latouche (1899-1987), Isabel Pell (1902-1958), Esther Poggio (1912-1944), Colette Pons-Dreyfus (1914-2007), Ruth Reschkonski (1890-1944), Hélène Vagliano (1909-1944), l'ouvrage *Portraits de femmes sur la Côte d'Azur. Dictionnaire biographique au féminin*, Nice : éditions Serre, 2011, a été amplement utilisé, en particulier les contributions de Jean-Louis Panicacci. Pour les autres jeunes femmes citées, Marie

Après la capitulation de l'Allemagne, P.L. Farago réussit à interviewer une très jeune femme, *Michèle*, prénom d'emprunt, de retour de déportation. Elle lui raconte son arrestation le 20 décembre 1943 à la gare de Nice, les tortures qui ont précédé son voyage à Auschwitz, les horreurs vécues et les drames de la libération du camp, une femme ayant réussi à décharger un révolver sur un groupe de gardiens d'où de terribles représailles et un ressenti culpabilisant pour les rescapées[157]. Dans son roman *Le sang des autres*, publié chez Gallimard le 1er août 1945, et analysé dans *L'Avenir*, Simone de Beauvoir, jeune professeur de philosophie, s'interroge sur le sens et la responsabilité des humains au cours d'une action qui peut involontairement engager ceux qui partagent les mêmes affinités. Elle souligne la quasi-impossibilité de l'innocence de ce genre d'acte apparemment spontané. Chacun existe à côté des autres, « *pourtant à jamais séparé d'eux… Pour chacun, sa vie est unique, et il meurt pour son propre compte.* » Il est difficile d'agir autrement que par un ensemble de hasards, l'essentiel étant que le sujet conserve sa liberté, postulat discutable[158]. La lieutenante Émilie Bertocchi, redevenue ouvreuse de cinéma en toute modestie, a réussi à transmettre en pleine bataille un courrier de la plus haute importance aux forces armées au Muy. Coup de chance ? Hasard miraculeux ? Elle se voit attribuer par le général De Gaulle la Croix de guerre avec citation à l'ordre du Corps d'Armée[159].

En face de ces merveilleuses jeunes femmes que leur héroïsme a presque sanctifiées, il reste à écrire quelques pages noires, à propos de celles qui, sur place, compromises par l'attitude de leur père sinon par la leur, échappent à un châtiment que les journaux issus de la Résistance voudraient plus sévère. Ainsi Paulette Tourtou, fille d'Adolphe Tourtou[160], du PPF (Parti populaire français), est-elle remise en liberté en septembre 1945, à la grande indignation du *Patriote* : « *Comment ? Paulette Tourtou, libre, dans la rue, marchant à côté de nos déportés, de nos martyrs, revenus, on peut dire, d'au-delà de la mort…?* » Après le camp de Bolzano, en Italie, avant leur transfert à Paris, la mère, la femme et les deux filles de Jacques Doriot, confirment par des photographies la mort du « *sinistre chef du P.P.F.* », mitraillé par un avion américain le 22 février 1945[161]. Âgées respectivement de 74 et 49 ans, sèches et distantes, elles

Bocchiardo, Suzanne Frappier (*La Vérité Magazine*, n° 5, décembre 1944), Jacqueline Lautier (1926- 2011), Marie-Louise Paiche, consulter aux Éditions du Musée de la Résistance azuréenne, dans la collection *Documents, témoignages, recherches*, le numéro 9, *Nice, 28 août 1944 : l'insurrection racontée par les insurgés*, le numéro 22, *Les Femmes de la Résistance azuréenne*, 2002, le dossier préparé pour le Concours de la Résistance 2003, *Les Jeunes dans la Résistance azuréenne*, le n° 26, *La Libération de Nice vue par les autorités allemandes.* La discrétion de la plupart des jeunes femmes survivantes et de leurs témoignages restreint les références à un rôle que la plupart n'ont pas voulu exalter et justifie les limites de notre inventaire.

[157] *Le Patriote*, 15/05/1945.

[158] Simone de Beauvoir (1908-1986), agrégée de philosophie en 1929 en même temps que son compagnon Jean-Paul Sartre, qui l'entraîne en quelque sorte dans sa notoriété contestataire, enseigne à Marseille, au Havre, puis à Paris. Plusieurs essais et romans, dont *Le Sang des autres*, Gallimard, 1945, précèdent l'essai-symbole du féminisme moderne, *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, 1949, et annoncent le succès que va couronner le Prix Goncourt, *Les Mandarins* (Gallimard, 1955), en partie rédigé à Cagnes-sur-Mer (Gilles Lauzun, « Simone de Beauvoir », dans *L'Avenir*, 20/01/1946. Suzanne Cervera, *Portraits de femmes sur la Côte d'Azur. Dictionnaire biographique au féminin*, Éditions Serre, Nice, 2011).

[159] *Nice-Matin*, 12/12/1945.

[160] Adolphe Tourtou (1896-1943) personnalité du milieu médical azuréen et du Parti populaire français, éventuellement candidat à la mairie de Nice à la place de Jean Médecin, fut abattu par des résistants le 24 novembre 1943. Ralph Schor dir. « Adolphe Tourtou », dans *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002. *Le Patriote*, 29/09/1945).

[161] Mario Brun, « La famille de Doriot interpellée à Nice », dans *Nice-Matin*, 05/10/1945. Jacques Doriot (1898-1945), ouvrier devenu membre puis dirigeant du Parti communiste, accomplit des missions pour le Komintern. Député et maire de Saint-Denis, il se brouille avec le PC en 1934 en militant pour un rapprochement avec le PS, stratégie alors contraire aux directives de Moscou. Il fonde en 1936 le Parti populaire français à l'idéologie fasciste, combat le Front populaire, et s'engage en 1940 dans une collaboration poussée avec l'Allemagne. En 1941, il fonde avec Marcel Déat la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme, et se bat sur le Front de l'Est aux côtés des Allemands. Il désire installer en Allemagne un gouvernement français distinct de celui de Sigmaringen. Sa

affirment vouloir défendre la mémoire du défunt jusqu'au bout « *Il ne s'est pas trompé. Il a lutté contre les Communistes. L'avenir lui donnera raison* ». Jacqueline et Madeleine, 20 et 16 ans, sanglotent en évoquant la mort de leur père. La police saisit le contenu de leurs valises, trente paires de bas de soie, vingt paires de chaussures neuves, quatre sacs tout cuir. En juillet 1946, la chambre civique de Nice fait comparaître madame Agnelly, née d'Annoville, et sa fille Laure. Les hommes de la famille, vétérans des guerres franco-allemandes et copieusement décorés, ont vu l'honorabilité de leur lignée compromise par l'amitié de Joseph Darnand[162], chef de la Milice, avec la famille du lieutenant Félix Agnelly. La protection de Darnand a permis à madame Agnelly et à sa fille de travailler pour le compte de la Milice, ce qui ne manque pas d'alourdir l'accusation. Des témoignages de valeur, comme celui du père Bruckberger, aumônier des FFI (Forces françaises de l'Intérieur) de Paris, tentent de les innocenter, mais il est difficile au jury, cette fois-ci paritaire, malgré une défense émouvante, de ne pas condamner les deux femmes à la dégradation nationale pour dix ans et à l'interdiction de séjour dans les Alpes-Maritimes[163]. Une amie de Joseph Darnand, originaire de Rigaud, Antonia M., avec laquelle il vécut plusieurs années au temps de son activité de transporteur, devenue ouvreuse, est elle aussi arrêtée avant son transfert à Paris. Sauvées par la relative indulgence de la cour de Justice après les rigueurs de la première épuration, madame Delaporte, évadée de la villa Les Orangers après avoir séduit un gardien presque sous les yeux de son mari consentant, l'infirme Gaby la Boiteuse, de Beaulieu, maîtresse d'un chauffeur de la Gestapo, dénoncée par Schulz, au cœur du réseau des turpitudes locales dont il se sort avec les honneurs, Frieda Rudoït, ange et démon, car à la fois allemande et juive, sont acquittées. Plus sévères, les juges donnent quatre ans de prison à une Italienne qui dénonçait à tout va et mettait la charrue avant les bœufs en se voyant première magistrate municipale à Puget-Théniers, ou la mort à Suzanne Tarte, première dame d'honneur, à ses dires, du prince Paul de Yougoslavie, qui fit tomber, – par dépit amoureux tente de plaider son avocat –, le réseau de Maurice Behar[164] dont trois membres ne revinrent pas.

---

voiture est mitraillée dans des circonstances mal élucidées (Jean-Claude Valla, *Jacques Doriot*, Collection « Qui suis-je ? », Éditions Pardès, 2008).

[162] Joseph Darnand (1897-1945) ne peut, malgré son héroïsme, accéder au grade d'officier. Décoré par le maréchal Pétain en personne il lui garde une indéfectible fidélité. Passionné de nationalisme, cet homme d'action est envoyé à Nice par une entreprise de transport et de déménagements qu'il dirige bientôt et qui transfère des armes en Espagne pour le compte de Mussolini. D'abord membre de l'Action française, il milite au PPF (Parti populaire français) de Doriot, et devient un dirigeant de la Cagoule. L'Organisation secrète d'Action révolutionnaire Nationale, devenue OSAR, puis CSAR par suite d'une coquille typographique, est surnommée ainsi par Maurice Pujo, l'un des dirigeants de l'Action française, soucieux de différencier ce groupe tourné vers l'action clandestine et les attentats, aidé par les importants moyens financiers d'Eugène Schueller, richissime fondateur de L'Oréal. Adhèrent à la Cagoule un groupe d'étudiants de l'internat des Maristes, rue de Vaugirard, comme François Mitterrand, Claude Roy ou André Bettencourt, liés plus tard à la Résistance, ce qui les sauvera de représailles à la Libération. Après un beau fait d'armes en février 1940 pour ramener le corps de son ami Agnelly et son évasion, Darnand devient chef de la Légion des Combattants dans les Alpes-Maritimes, et crée le SOL (Service d'ordre légionnaire), suivi à Vichy de la Milice. Ses visites à Nice, le 22 février 1942, puis le 28 novembre 1943, sont célébrées avec enthousiasme. Inféodé aux Nazis, il fuit en Allemagne puis en Italie, d'où il est transféré à Nice puis à Paris, et exécuté le 10 octobre 1945 (Mario Brun, *Nice-Matin*, 23/09/1945. Jean-Rémy Bézias, « Joseph Darnand », dans Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002. Jean-Louis Panicacci, *Les Alpes-Maritimes dans la guerre 1939-1945*, Éditions De Borée, 2013).

[163] *Nice-Matin*, *La Liberté de Nice*, 19/07/1946. Frédéric Freigneaux, « La Cagoule : Enquête sur une conspiration d'extrême droite », dans *L'Histoire*, n° 159, octobre 1992. « Félix Agnelly, 1898-1940 » dans Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002). Le père Bruckberger (1907-1998), personnage complexe, très lié à Joseph Darnand, l'assista lors de son exécution (Jean-Marie Zemb, académie des Sciences morales et politiques, séance du 2 mai 2000. Max Lagarrigue, *99 questions… La France sous l'Occupation*, Montpellier, CNDP, 2007). Gayle K. Brunelle et Annette Finley-Crosswhite, *Murder in the Metro : Laetitia Toureaux and the Cagoule in 1930*, Bâton Rouge, Louisiana State University Presse, 2010, t. XVII. *Valeurs actuelles*, 22/09/2011).

[164] Maurice Behar (1906-1944 ?), né à Constantinople, venu avec ses parents à Paris en 1912, y exerce le métier de tailleur, avant de s'engager dans la guerre d'Espagne. En 1941, il se réfugie avec sa famille, que protègeront Niçois

Le destin des héroïnes de la Résistance, tragique et par force discret, n'est pas particulièrement attractif et manque de romanesque. La presse doit garder un goût d'aventure, d'horreurs stimulantes, et même de « *fleur bleue* », car les lectrices potentielles ressentent un immense besoin d'amour. *Libres*, l'hebdomadaire des prisonniers de retour de captivité, donne le 11 mars 1945 à ses pages intérieures une allure de journal mondain de la Belle Époque en rappelant le rôle de la princesse Alexandra de Beauharnais-Lenchtenberg dans la Résistance. Cette descendante du tsar Nicolas Ier, habitante de Beaulieu, aimait bien autrefois consacrer ses jeudis aux enfants qu'elle distrayait et éduquait par des jeux et des travaux artistiques. L'Occupation venue, elle se tourne vers les déshérités, les vieillards, cache des personnes suspectes à la Gestapo et abrite des Israélites poursuivis. Elle trouve sa récompense dans la sympathie qui l'entoure[165]. Le souriant visage de Georgette Alexandria, représentant les 200 jeunes filles engagées en 1940 dans le corps féminin des FFL (Forces françaises libres), 1 660 au total, se signale par sa fraîcheur et son innocente réussite. Séjournant en Grande-Bretagne au printemps 1940 au moment de l'invasion, Georgette, 18 ans, devient téléphoniste aux côtés du général De Gaulle et vit l'intensité angoissante des bombardements de la Luftwaffe. Elle s'engage, secrétaire de l'Association de la France Libre, auprès de l'amiral Auboyneau et de René Cassin qui, niçois, s'intéresse particulièrement à elle. Nommée secrétaire du général Monclar, elle gagne Beyrouth par la Sierra Leone, le Nigeria, le Cameroun, Brazzaville. Son retour vers Alger l'y mène par Le Caire, El Alamein. Elle gagnera l'Allemagne en zone occupée puis l'Indochine pour ses futurs postes[166]. La précédant dans l'audace, témoin risque-tout des échanges surprenants entre les Alpes-Maritimes et le Mexique au début du siècle, Marie-Madeleine Aune évoque par ses tribulations de part et d'autre de l'Atlantique une Mata Hari plus discrète et plus chanceuse[167]. Petite-fille d'un boulanger d'Escragnolles, elle épouse au Mexique Jean de Alcivar, fringant officier de marine. Veuve, engagée en 1905 lors d'un séjour à Cannes comme gouvernante des enfants d'Arthur Zimmermann (1864-1940), secrétaire d'État du Kaiser Guillaume II, la voilà à Berlin. Mais elle n'y oublie pas sa patrie d'origine, coopère en 1939 avec le Deuxième Bureau français, réussissant à faire regagner la France à de nombreux prisonniers de guerre. Soupçonnée d'espionnage, elle fuit à son tour. À l'arrivée des Allemands, cachée à Cannes pendant deux ans, elle espère y vivre au grand jour une retraite heureuse[168]. Symbolique de destinées pures, sans tâche, et à l'heureuse conclusion est celle de la jeune Geneviève De Gaulle, nièce du général qui épouse le commandant Alain de Boissieu.[169]

Mais en fait l'inspiratrice du sacrifice de tant de jeunes héros, reste celle qui leur a fait accomplir des merveilles, la bergère de Domrémy, âme éternelle et innombrable. « *Elle était là, la jeune Lorraine, dans ces maquis sombres, sur ces barricades, sur ces routes, aux aguets, mieux peut-être que dans les basiliques qu'elle a sacrées de sa présence. Dans la poitrine de*

---

et Italiens, à Nice, zone libre, puis dans l'arrière-pays. Résistant, dénoncé, arrêté, il fait partie après Drancy du convoi 73, et disparaît à Auschwitz (documents du Secrétariat des Anciens Combattants, 04/10/1999, communiqués par sa fille).

[165] B. Semeria, « La princesse de Beauharnais dans la Résistance », dans *Libres*, 11 mars 1945. Un petit-fils de Joséphine de Beauharnais, Maximilien duc de Lenchtenberg, avait épousé une fille du tsar Nicolas Ier. La princesse en était la fille. Elle est morte à Nice le 24 décembre 1969 (J. Huyghues-Despointes, *GHC* (Généalogie et Histoire de la Caraïbe), bulletin 91, 03/1997, dépôt légal de la Bibliothèque nationale).

[166] *Le Patriote* 19/06/1945.

[167] Mata Hari (1876-1917), née Margaretha Zelle, épouse d'un officier des troupes coloniales hollandaises, puis danseuse aux postures ravissantes, est soupçonnée à tort d'espionnage dans un contexte où des boucs émissaires peuvent être rendus responsables du prolongement de la guerre. Elle est fusillée à Vincennes (*Portraits de femmes sur la Côte d'Azur. Dictionnaire biographique au féminin*, Nice : éditions Serre, 2011).

[168] Marie-Madeleine Aune épouse Alcivar (09/04/1872-30/08/1949). Sa retraite sera de courte durée. *Le Littoral, organe quotidien des stations hivernales*, 20/11/1905, *La Liberté de Nice et du Sud-Est*, 13/09/1946, État civil d'Escragnolles, acte n° 2, 1859-1876).

[169] Geneviève De Gaulle, *Nice-Matin*, 24/11/1945, 05/01/1946.

nos soldats il y a des autels habités par l'esprit de Jeanne et qui battent encore de son souffle, de son âme immortelle… »[170]

La Constituante considère que l'épuration n'est pas terminée. Les informations et poursuites pour faits de collaboration sont autorisées jusqu'au 1er janvier 1947. Ce sera pour la presse un manque, tant ce centre d'intérêt à l'allure de faits divers feuilletonnesques occupe de colonnes et d'entrefilets imprévus dans quotidiens et hebdomadaires aux accents vengeurs. Les rédacteurs semblent impliqués à titre personnel dans la quête et le châtiment des coupables, particulièrement féminines, qui rejoignent ainsi la lignée des leurs sœurs monstrueuses, furies ou sorcières, bêtes noires de temps plus anciens. Entre vocation criminelle et héroïque sainteté, n'y a-t-il pas place sur la Côte d'Azur dans le décor de la Libération pour une féminité accomplie, heureuse et innocente?

● Grandes prêtresses du ravitaillement face à la disette

Non car les femmes sont encore aux prises avec le problème de la faim, qui a dominé les quatre années de la guerre et de l'Occupation, cauchemar des mères de famille, bien plus sans doute que les angoisses politiques. Il n'est pas résolu avec la Libération, situation partagée avec la Grande-Bretagne. Les rations officielles sont insuffisantes, et le département des Alpes-Maritimes, tributaire d'importations et mal relié à ses voisins, est particulièrement vulnérable. La mauvaise récolte de blé de 1945 ne permet pas d'amélioration et oblige le gouvernement provisoire à rétablir un rationnement officiel particulièrement impopulaire, 300 grammes de pain par jour et par personne, puis 250 grammes en 1948. La situation ne redeviendra normale qu'en 1949.

Dès le 17 novembre 1944, deux mamans ouvrières sont déléguées à la Préfecture pour régler les questions de l'alcool et du charbon de bois. Elles obtiennent pour trois jours 100 grammes de pain supplémentaires et un kilo de pommes de terre. Mais cette mesure ponctuelle ne suffit pas à apaiser la faim du département et le 7 janvier 1945, *L'Avenir* édite un supplément intitulé *MANGER, Tribune populaire du ravitaillement azuréen*, titre complété au bandeau par la mention « *N° 1, première et dernière année (si possible)* ».

En éditorial : LA FAIM !… » *Délivrée de l'étouffante étreinte, la mère de famille est encore bien souvent sinon angoissée, du moins inquiète.* » Cinq déléguées du Comité des Ménagères ont accompagné Jean Gueguen, directeur du ravitaillement, à Paris. Et la visite de M. Ramadier à Nice, les voyages à Paris du préfet Escande, ont permis de régler certains problèmes, que rend plus aigus la différence de traitement entre Marseille et Nice, défavorisée par sa position à l'extrême bout du Sud-Est, les difficultés des transports ferroviaires, l'inutilisation du port. « *Maman Truc* », chroniqueuse spécialiste du système D, fournit tout de même sur la même page une recette de gâteau des Rois aux pommes de terre, aux carottes ou selon possibilité pourquoi pas, aux oignons… La rubrique « *Marché rouge* » énumère une liste de personnes déférées au Parquet pour leurs profits illicites sur des denrées alimentaires sinon introuvables, essentiellement viande, savon, et farine sans tickets. Plus agressif, le second numéro de *MANGER*, donne en éditorial un extrait d'une Épitre de saint Jacques, qui sert de prétexte au commentaire de l'expression « *Marché rouge* ». Après le noir, le gris, voici venu, devant l'inefficacité des autorités et de « *Ramadier-Promesses* », sinon « *Ramadiète* » le temps de revendications plus précises des ménagères, lait, pommes de terre, matières grasses, laine, gaz, charbon, qui ne semblent guère faire défaut aux mondanités de la Saison, ce qui rappellerait

[170] Jean Terseur, « Jeanne, première résistante de France », dans *L'Avenir*, 13/05/1945). Symbole de la portée symbolique du personnage de Jeanne, le chant « En passant par la Lorraine », popularisé après la guerre de 1870, n'était pas, comme on le soutenait alors, un vieux chant médiéval mis en musique par Roland de Lassus, mais une création en fait revancharde (Georges Dottin, *La chanson française de la Renaissance*, Presses Universitaires de France, Collection Que Sais-je ?).

désagréablement le temps de l'Occupation et les silhouettes replètes des privilégiés. « *Le Pays du Soleil doit-il être celui de la faim ?* », titre *L'Avenir* le 10 mars 1946 sous la signature de G. Franc. La situation de Nice est particulièrement inquiétante : les tickets de ravitaillement ne peuvent être honorés étant donné le retard sinon l'absence d'arrivages, et l'augmentation ponctuelle de population qui coïncide avec le temps du Carnaval et les jeux autorisés depuis septembre 1945, tout ceci ne pouvant qu'inciter les restaurateurs au recours au marché noir. Sinon, l'exclusivité d'une distribution, réservée à tour de rôle à certains détaillants, contraint les clientes à des courbettes pénibles. *L'Avenir rural n° 2* analyse le 1er avril 1945 l'actualité de deux productions animales régionales du Haut Var, le lait et les œufs, devenues totalement insuffisantes par rapport aux besoins régionaux.

Dans le Carnet ou Memento de la ménagère, quotidien dont l'intitulé prouve l'inéluctable destin nourricier féminin, chaque jour la presse fait le point des distributions en cours et des disfonctionnements qui les perturbent, insuffisance de combustible au moment où il fait le plus froid, anarchie dans la distribution du lait, du sucre et des pommes de terre[171]. Fausse joie, la suppression des tickets de pain chansonnée par Pierre Rocher :

« *Tout a une fin, même les tickets de pain ! Ils étaient pareils à des confetti : tantôt bleus, tantôt verts, tantôt jaunes… À les sentir dans son portefeuille, le cœur se mettait à battre comme quatre. C'est vrai qu'ils ne coûtaient rien. C'était le don quotidien du Maréchal, le cadeau de Vichy de Pierre Laval. Les Allemands sont généreux, braves Français, ils n'ont pas pris tout votre blé, y'a de l'épi dans le grenier… Aujourd'hui 1er novembre, on va rêver que le ministre – le gras, pas le maigre – nous a invités à déjeuner.* »

La libération des prix au printemps 1946 n'apporte pas aux ménagères le soulagement escompté car faute de récoltes locales suffisantes, les prix atteignent des sommets (300 francs le kilo de tomates ou de haricots, 80 francs le kilo de cerises) chez les grossistes, ce qui signifie une hausse considérable à la revente et ne peut qu'« *accroître la misère des travailleurs des villes* ». L'année 1947 réactive les problèmes du ravitaillement, liés aux problèmes internationaux graves que constituent le refroidissement des relations soviéto-américaines à partir de la Conférence de Moscou (10 mars-24 avril), la déclaration du président Truman au Congrès le 12 avril, annonçant une aide économique à l'Europe pour contrer la tentation communiste. L'éviction des communistes du gouvernement français le 4 mai, les particularités de la situation niçoise, « *bout du monde* » que ne favorise pas le transit par Marseille, l'absence de céréales dans l'arrière-pays, le retard des navires américains, provoquent une soudure difficile qui évoque les jours sinistres de la Grande Peur de 1789, dramatique réduction des distributions de pain jusqu'à leur suppression complète pendant deux jours. *L'Espoir de Nice* inventorie l'évolution des distributions de pain les dernières années, *Le Patriote* du mardi 9 septembre 1947 rappelle la dramatique réduction des distributions de pain en juillet et l'impossibilité de stocker des provisions pour les bourses modestes, puis commente les manifestations. La veille, les ménagères exaspérées ont réclamé au préfet Paul Haag par des pétitions signées « *par des dizaines de milliers de noms* », symbolisées par l'action de Rose Cathala, Paulette Santini, Henriette Pourtalet, madame Robert, résistantes ou épouses de résistants ou d'élus de gauche, une ouverture des boulangeries six jours sur sept, le maintien de la ration de pain à 250 grammes, et la réouverture des boucheries, fermées en raison de la

[171] Pierre Rocher, « Adieu aux tickets de pain », dans *Nice-Matin*, 01/11/1945). Distributions en cours : confiture 250 g, pâtes, 250 g, vin 2 litres, œufs, un par consommateur, savon de février, figues sèches 350 g, chocolat 125 g, légumes secs (fèves) 150 g, confiserie 125 g, graisse végétale, 150 g, lard salé, 100 g, sucre 1250 g. Il s'agit là d'honorer les tickets de décembre à février en rapport avec les différentes catégories de consommateurs ; la présentation du carnet à souches est indispensable, ainsi que le respect des dates de distribution rapidement périmées (« Carnet de la Ménagère », dans *La Liberté de Nice*, 07/02/1946). La rubrique « Ravitaillement » du *Patriote* n'est pas en reste et les distributions de juillet semblent aussi complexes que celles du plein hiver. Il faut réagir vite pour les chaussures « usage-ville », une paire par an le mois de l'anniversaire du consommateur (*Le Patriote*, 03/07/1946).

pénurie des arrivages. Ceux-ci sont souvent bloqués et la marchandise avariée en raison du retard des livraisons, particulièrement viande, poisson, oranges et bananes. Le préfet promet une surveillance des routes, « *pour déjouer les transports frauduleux de farine blanche destinée au marché noir…* ». Au passage du cortège, les jeunes du RPF (Rassemblement du Peuple français, courant lancé par le général De Gaulle le 7 avril précédent) reconnaissables à leur cocarde fraîchement arborée se gaussent de ces mères de famille, illustrant l'antagonisme entre gauche et gaullistes. Rose Cathala transmet aux femmes massées devant la Préfecture les résultats des tractations, Paulette Santini tire les conclusions de la manifestation : « *Notre pays est riche, mais sa richesse profite à une minorité de parasites, alors que la population laborieuse qui produit ces richesses ne peut qu'attendre et souffrir* »[172]. Le 5 décembre, l'éditorial du *Patriote*, signé Georges Tabaraud[173], souligne l'importance de la manifestation, rythmée par la Marseillaise, le Chant du Départ et l'Internationale, qui a opposé la veille les grévistes de la Poste Thiers aux matraquages des forces de l'ordre. Madeleine Faraut est aux côtés de Charles Andrieu[174] avec, place Saint-François, « *des milliers de femmes assemblées contre l'ignoble agression de la matinée* », qui a fait 24 blessés dont deux femmes. « *Elles se battent pour défendre la vie de leur famille. Soyez partout aux côtés des grévistes* », leur recommande l'élue. « *Aidez-les, aidez leurs enfants, soyez vous aussi les vrais défenseurs de vos foyers, de la liberté et de la République.* »

● Les mères, des amazones prêtes à tout pour leurs enfants

Il semble à l'ensemble de la presse que les femmes de combattants ou de prisonniers, providences de leur famille, n'ont vécu que pour l'instant des retrouvailles. C'est oublier que de l'eau a passé sous les ponts et que la vie a suivi son cours. Le retour des prisonniers de guerre se fait dans les quelques jours qui suivent leur libération. Après leur passage dans les centres de rassemblement constitués sur le Rhin et à la frontière suisse, des visites médicales, les grandes gares de triage prévues à Paris, et une réception triomphale, ils sont dirigés vers leurs lieux de résidence. À Nice, le train entre en gare, et un enregistrement sur disque de la *Marseillaise* fait retentir les mâles accents de l'hymne national. Bouquets, friandises leur sont offerts et ils sortent de la gare au milieu d'une haie formée d'anciens combattants avant de rejoindre leur domicile. Le port de Villefranche-sur-Mer a été aménagé autour de l'église pour recevoir les navires chargés de prisonniers libérés, eux, par l'Armée rouge, en provenance par Odessa des camps de transit de Pologne et d'Ukraine. Arrivée, vérifications, désinfection, étuves, habillage et départ en autobus, telles sont les ultimes étapes de leur long transit. Le prisonnier de guerre touche un

[172] Distributions de pain : 1940 : 350 g. 1941 : 300 g. 1942 : 275 g. 1943 : 300 g. 1944 : 350 g. 1945 : Vente libre. 1946 : 300 g. 1947 : 250 g (« Quand les ménagères de Nice perdent patience », dans *Le Patriote*, 22/05/1946, *L'Espoir de Nice*, 02/09/1947. *Le Patriote* 09/09/1947. Paul Haag (1891-1976), préfet du Var en 1939-1940, entre dans le mouvement OCM, et remplace Raymond Aubrac dans le Sud-Est comme commissaire de la République en janvier 1945. Souvent pris à partie par les communistes niçois pendant cette période critique des débuts de la guerre froide, il procède au Rattachement de Tende et La Brigue à la France en septembre 1947 (Jean-Louis Panicacci, « Paul Haag », dans Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002).

[173] Georges Tabaraud-Delserre (1915-2008), prisonnier évadé en 1942, fait partie des FFPF dans la région de Contes, et s'inscrit au PCF en 1943. Rédacteur en chef au *Patriote* du 28 novembre 1946 au 31 juillet 1967, puis directeur-fondateur de l'hebdomadaire *Le Patriote Côte d'Azur* à partir de septembre 1967, il assure de grands reportages à la Conférence de Genève en 1954, sur le régime des colonels en Grèce, sur les milliardaires en Sardaigne et sur la Côte d'Azur. Ses combats contre le racisme et la xénophobie, sa position de Président départemental des Prisonniers de guerre, son amitié avec Picasso, Fernand Léger, Magnelli, lui valent une certaine notoriété. Retiré à Contes, il consacre les dernières années de sa vie à la rédaction d'ouvrages d'histoire de l'Art (Georges Tabaraud, « Le Droit de vivre », dans *Le Patriote*, 05/12/1947. « Georges Tabaraud », dans *Dictionnaire historique et biographique du Communisme dans les Alpes-Maritimes*, Les Amis de la Liberté, Nice, 2011).

[174] Charles Andrieu (1910-1986), militant syndicaliste, résistant. Il appelle à la grève insurrectionnelle décisive du 24 août 1944. À la tête de la CGT, il anime les grèves de 1917 (*Dictionnaire historique et biographique du Communisme dans les Alpes-Maritimes. XXe siècle*, Les Amis de la Liberté, 2011).

pécule de 3 000 francs par année de captivité, a droit à trois mois de congés payés, un livret de soins gratuits pour lui et sa famille, des bons d'alimentation, un pécule de 10 000 francs sur un carnet de caisse d'épargne, un certificat lui garantissant un emploi, ainsi que la possibilité de se mieux loger et de se vêtir sans recours au marché noir. Heureux de voir l'unité française reconstituée, il ne peut que se réjouir de voir les profits réalisés au service de l'ennemi intégrés dans la caisse de solidarité dont il est bénéficiaire. L'essentiel est pour lui de se réinsérer dans sa famille dont il est absent depuis de longs mois, et où souvent il fait connaissance des enfants nés après son départ, s'il n'a pas la mauvaise surprise d'en retrouver nés en son absence, et auxquels il faudra bien s'habituer, à moins de divorcer. En cas de conception intervenue en l'absence du père, celui-ci a seulement deux mois pour affirmer son désaveu. *La Liberté de Nice* dénonce « *Celles qui n'ont pas su attendre… Ils étaient trois. Ils ont trouvé la maison vide et c'est l'histoire de quelques milliers de prisonniers… Beaucoup plus de vingt ans, un peu moins de quarante, veste fripée, au revers le petit morceau de fer barbelé qui est l'insigne du prisonnier, taches maladroites qu'aucune main féminine n'a effacée. Dans le stalag immense, une pensée les soutenait, dans leur vieux Nice, ils avaient laissé une petite femme qui chantait en faisant le ménage, préparait les pâtes et enjolivait le dimanche* ». Mais les lettres de celle-ci se sont faites plus rares, le silence a assombri l'euphorie de la libération. Les petites femmes ne veulent plus reprendre la vie commune, cas relativement fréquent[175]. Pourtant les journaux d'inspiration chrétienne, comme *L'Avenir*, s'efforcent de donner en exemple les « Liens immortels », ceux qu'a vécus Alice Ollé-Laprunie, née Gavoty, jeune femme de Marseille dont l'époux Joseph tomba au champ d'honneur en 1915 après seulement quelques mois d'union, liens inspirés par la prière. Mais toutes les unions ne sont pas forcément le fait d'âmes d'élite et les séparations de la guerre, exploitées par des « *conseilleurs* » pressés de fournir leurs clients en avocats intéressés par les procédures de conciliation, sont destructrices de familles et de vies d'enfants[176].

En effet quel destin typiquement féminin attend les fidèles épouses ? « *Des enfants, des enfants !* », dont la conventionnelle *Liberté de Nice* montre la nécessité pour éviter « *le suicide de la nation française* », bientôt « *nation de vieillards, pôle d'attraction* » pour les nations voisines surpeuplées. Pour que les familles nombreuses aient le même niveau de vie que les célibataires, on attend d'importantes mesures sociales[177]. Peut-il y avoir un « Parti des Femmes », problématique liée au vote féminin qu'une *interviewer*, Annie, pose à Brigitte dans *La Liberté* du 29 juillet 1945 ? Celle-ci peint de petits panneaux aide-mémoire pour son appartement, afin de devenir une femme nouvelle et d'effacer ses réflexes réactionnaires. La cuisine et la salle à manger revendiquent la nécessité de s'arracher à l'esclavage domestique pour s'insérer dans le travail productif : « *Chaque cuisinière doit être capable de diriger l'État* ». La salle d'études des enfants prône un enseignement des filles qui les arrachera au stéréotype de la femme au foyer. « *Les bébés à la crèche, les enfants à la cantine, les grands au bistrot et au cinéma, les malades à l'hôpital, les vieux à l'hospice ! Enfin émancipées, nous irons remettre les usines en marche, nous développerons la production, nous ne dépendrons plus de nos maris et de nos familles. Femmes esclaves, femmes-machines, femmes-marchandises, femmes corvéables à merci… Ne ferait-on pas bien de consulter la femme sur son choix de vie ?* ».

Le Mouvement populaire des Familles organise du 21 au 30 juillet 1945, salle Bréa, une exposition sur le thème « La classe ouvrière dans la reconstruction du pays », assortie d'un cycle de conférences qui représentent tous les grands courants de pensée et les partis politiques, le Parti communiste, le MRP (Mouvement républicain populaire), les mouvements de jeunes, les forces spirituelles, le syndicalisme, le socialisme. Deux idées maîtresses ont présidé à

[175] *La Liberté de Nice*, 08/05, 08/11/1945.
[176] Max Norib, « Une atteinte à la famille, le chantage au divorce », Georges Frilet, « Le mariage chrétien », dans *L'Avenir de Nice*, 30/12/1945, 06/01/1946.
[177] *La Liberté de Nice*, 25, 26, 27/05/1945.

l'élaboration de stands : le logement ouvrier et la vie familiale, et les conditions de la vie dans le travail. Permettre au milieu ouvrier d'accéder à un logis décent paraît aussi vital que l'élaboration d'une constitution. Un prix est d'ailleurs proposé aux mères de familles nombreuses nécessiteuses. Il faut pour pouvoir postuler avoir moins de quarante ans et au moins cinq enfants vivants[178]. L'Association des femmes de Prisonniers tient le 18 novembre 1945 son assemblée générale de dissolution. L'Association des Foyers de rapatriés en sera la suite logique et règlera les nombreux problèmes en suspens sous la présidence de madame Badin, adjointe au maire. La fête des mères, que la Libération veut renouveler, s'inscrit dans une féminité moins rebutante que celle imposée par l'idéologie vichyssoise : celle-ci, généralisant par la loi du 29 mars 1941 l'allocation de mère au foyer, interdisant l'embauche des allocataires, criminalisant l'avortement par la loi du 14 septembre 1941 et la propagande anticonceptionnelle, durcissant les conditions du divorce jusqu'à l'interdire en 1944, avait fait de la femme jusqu'à la nausée l'otage de sa condition de mère. Maintenue en 1945 et officielle, la fête doit célébrer toutes les mères dont le rôle nourricier a été particulièrement difficile, pas uniquement celles de familles nombreuses, suggérant un modèle joyeux et désiré d'enfants comblés[179]. L'abbé Daumas souligne avec émotion la médiocrité d'une fête qui semble limiter à un seul jour reconnaissance et amour de fils qui, comme saint Augustin envers sainte Monique, ont coûté à leurs mères tant de larmes[180]. Claude Céran, dans la *Liberté* du 24 septembre 1945, sous le titre de « *Nous Femmes* », déplore l'usage abusif des cantines, qu'imposent les difficultés du ravitaillement. Certes les mamans sont sûres que les enfants auront quelque chose à manger, mais « *la gamelle anonyme au milieu des inconnus dans le restaurant - caserne n'est une nourriture que pour le corps, une mangeoire. La table de famille c'est autre chose…* ». Pour des mamans qui travaillent et ont besoin de donner leurs enfants à garder en toute confiance, la pouponnière de Nice, installée par le Bureau de Bienfaisance au 24 avenue de Belgique, est, avec ses 24 places pour nourrissons, quarante au total jusqu'à trois ans, huit *nurses* en sarrau bleu et béguin immaculé, quatre femmes de ménage, deux lingères et une cuisinière, son parc coloré ombragé de palmiers, « *une de ces pépinières nouvelles où la France va trouver des arbrisseaux sains, une jeunesse solide capable de remplacer trop de chênes prématurément abattus* […] *On s'occupe des petits du matin au soir, on les dorlote, on les éduque, ils grandissent dans le rythme et la paix. Ce ne sont pas des chérubins de crèche, mais des chérubins qu'on rend moralement et physiquement beaux.* » Et la jeune directrice, en véritable maman, serre dans ses bras un blondinet d'» *une autre race* », sans doute l'enfant d'amours interdites avec un militaire allemand. « *Le dimanche je lui fais une visite spéciale, puisque personne ne vient le voir…* »

L'Aurore Magazine du 27 janvier 1946 s'indigne un peu des « *mauvaises leçons de la maîtresse* ». Celle-ci recommande aux enfants bénéficiaires à l'école d'un bon goûter de la part de la Croix-Rouge suédoise de ne rien garder pour les mamans. Sans doute est-il important que les petits mal nourris profitent à plein de ces aubaines. Mais la journaliste avoue être heureuse

[178] *La Liberté de Nice*, 19-20 /07/1945.

[179] *Le Patriote*, 03-04/06/1945. Pierre Brandon, *Les Coulisses de la Résistance à Toulouse, Lyon, Marseille et Nice*, L'Harmattan, 1994. *Les Métamorphoses du Droit. Hommage à J.M. Rainaud*, L'Harmattan, 2009.

[180] L'abbé Alfred Daumas (1910-1997), d'une famille provençale laïque, se tourne pourtant vers des études religieuses et adhère, enthousiaste, au Front populaire niçois, ce qui le marque à jamais d'opprobre malgré la protection de Mgr Rémond. Après un doctorat en sciences sociales et politiques à Lille, il est nommé aumônier de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). Il participe aux combats dans le secteur de Breil puis entre dès 1941 dans la Résistance. Inquiété par la Gestapo en novembre 1943, président départemental du Front national, vice-président du CDL (Comité de Libération), fondateur de l'hebdomadaire *L'Avenir*, il ne peut accéder à une carrière politique, mais titulaire d'importantes fonctions diocésaines, prélat d'honneur, il reste une personnalité locale prestigieuse au même titre que René Cassin dont il anime le souvenir. *L'Avenir*, 27/05/1945. Alain Tarico, *L'abbé Alfred Daumas : un prêtre dans la mêlée de son temps (1936-1945)*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1986. Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002).

de la désobéissance de sa petite fille, preuve d'amour, qui lui glisse à la sortie de l'école une petite main poisseuse et quelques amandes gardées au secret de sa poche.

Non seulement il faut suralimenter les petits, mais encore faut-il loger les parents. Alfred Sauvy[181] intervient dans *La Liberté* pour définir la nouvelle idéologie de la famille, qui ne doit plus servir d'arme de propagande. Non seulement le suivi des jeunes familles doit tenir compte de tous les détails de la vie courante, santé, avec François Billoux[182] ministre de la Santé publique, distributions de lait, fabrication de voitures d'enfants, voyages et vacances, mais le problème du logement des familles nombreuses doit être résolu par l'amélioration du parc de logements existants, le versement d'une allocation au logement s'ajoutant aux allocations familiales, mais surtout bien sûr par des constructions nouvelles. Dès le début de l'année 1945, *L'Avenir* a comparé les taudis que sont les loges de concierge niçoises, « *prisons à barreaux* », reléguées au sous-sol ou près du monte-charge après la vente des palaces par appartements, « *trou immonde où meurt plutôt que vit une famille ouvrière de quatre personnes* ». La page « *Femmes* » de *L'Aurore de Nice Magazine* évoque le 10 février 1946 la visite que fait une jeune mère de famille à une vieille dame riche qui tient salon, dans un appartement de huit pièces, avec d'autres jeunes amies élégantes, en bas de soie et chaussures chic à semelles compensées. Elle suggère de répartir le mal logement généralisé des catégories populaires, entassées dans des taudis, dans les villas ou appartements vides à Nice la plus grande partie de l'année, soulevant des exclamations horrifiées. « *Est-elle communiste ?* » s'exclament ces dames… » *Ce désir qu'elle a de partager, de donner, d'aimer ? C'est possible. Elle veut parler des deux petits Juifs qu'elle a élevés trois ans avec les siens, et de la chambre où elle loge un vieux couple de sinistrés mais elle n'ose pas. Elle se sent parfaitement timide et dépareillée au milieu de ces femmes qui la fixent maintenant avec une espèce de pitié amusée. Elle est prise d'une brusque envie de retrouver sa maison surpeuplée et ses petits enfants en pulls raccommodés qui l'attendent autour d'une table tachée d'encre…* »[183]

Sensibilisé comme ses contemporains qui ignorent encore les promesses de la pénicilline, et constatent le mauvais état de santé d'une population, surtout enfantine, sous-alimentée depuis de longs mois, Tony Guildé décrit dans une double page illustrée de photographies de *L'Aurore Magazine* du 14 avril 1946, intitulée « *Taudis* », la vie d'une famille modeste de la vieille ville, huit personnes dans une seule pièce où l'on mange, travaille et dort, où les enfants font leurs devoirs et la maman sa cuisine. Le père est mutilé et ne peut travailler et c'est à la mère qu'incombe le soin de nourrir sa famille. Contrastant avec les villas inoccupées la plus grande partie de l'année, et leurs immenses jardins, les beaux « *immeubles de rapport* » et leurs baies vitrées, les petits n'ont pour s'ébattre que la ruelle « *pittoresque* », visqueux fossé humide et sombre comme un puits. « *L'architecte qui a construit ce nid à tuberculose, le propriétaire qui a osé le faire bâtir, devraient tous deux expier dans un bagne un crime dont les conséquences se poursuivent de génération en génération.* » Malgré ce sombre constat, les photographies montrent des petits visages souriants autour de la table familiale, ou sur le chemin de l'école, avec manteaux, bonnets et bérets, de gros bas et des galoches, tenues un peu hétéroclites mais apparemment bien chaudes. On peut avoir bien du bonheur dans la pauvreté quand on a une maman courageuse. Cependant les enfants niçois, invités en Suisse dans

[181] Alfred Sauvy (1898-1990), polytechnicien, démographe, sociologue, dénonce le malthusianisme et l'instauration de la semaine de 40 heures. Après avoir fait partie sous Vichy du Conseil d'Études économiques, il devient directeur de l'INED (Institut national d'études démographiques) et, devenu secrétaire d'État à la famille et à la population, prône le retour à une vigoureuse natalité. Auteur d'une trentaine d'ouvrages, il actualise ensuite la notion de Tiers Monde, dont il est l'initiateur, en la relativisant (Michel Levy, *Alfred Sauvy, compagnon du siècle*, La Manufacture, 1990).

[182] François Billoux (1903-1978), entré au PC à 17 ans, député en 1936, arrêté et transféré à Maison Carrée comme Virgile Barel, a été plusieurs fois ministre et député jusqu'en 1978 (Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, t. IV, Fayard, 1984.

[183] *L'Avenir de Nice*, « Taudis au Palace, Prisons à barreaux », 28/ 01/1945.

d'hospitalières colonies sont jugés comme mal élevés, manifestant sauvagerie, indépendance farouche, sans-gêne, capables de dévaliser les jardins, d'entonner des couplets scandaleux, montrant ainsi l'insuffisance de leurs parents et de leurs éducateurs, bien que l'on puisse évoquer à ce propos la jeunesse agitée de saint Augustin, et expliquer ces turbulences par les circonstances qui leur ont enseigné une débrouillardise de mauvais aloi[184].

Il n'empêche, l'hygiène n'est pas au rendez-vous en ces lendemains de pénurie. Les campagnes de dératisation se multiplient en vain semble-t-il. À Cannes, on retrouve dans un appartement le cadavre d'un homme mort depuis plusieurs semaines et en partie dévoré par les rats. Les campagnes antituberculeuses font la promotion de timbres qui permettront de réunir des sommes destinées aux établissements de soins. Les progrès de la médecine permettent à la chirurgie d'outre-Atlantique quelques prouesses, comme les opérations de la « *maladie bleue* », réussies alors à 80 % d'après le *Times*, par les docteurs Blalock et Taussig, non encore tentées en France, mais admirées dans la presse locale qui en divulgue les résultats par le truchement du docteur Grinda[185]. Davantage encore que l'hygiène, *Libres*, *Journal des prisonniers libérés*, recommande aux jeunes épouses de faire leur ménage avec élégance, reflétant peut-être les rêves d'une armée en proie à des fantasmes plus terre à terre qu'érotiques, le tout sous une citation de Verlaine qui ne correspond sûrement pas aux aspirations des femmes laissées seules en charge de leur famille :

« *La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles,*
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour »[186].

Verlaine n'imaginait sans doute pas combien les maîtresses de maison de la bourgeoisie, servies autrefois, trouvent pénible, au lieu de profiter de la réunion familiale qu'est le repas, de se déranger sans cesse pour apporter les plats à table. Sans doute le mari argue-t-il en son for intérieur de ses années de combats ou de captivité qui lui accordent le droit de « *mériter* » du repos. Quelques conseils puisés aux nouveautés pratiques lui donneront bonne conscience et allègeront le service de l'épouse : table roulante, chauffe-plat pour le plat de résistance, cafetière et bouilloire électrique, pour la vaisselle chauffe-eau électrique, gants de caoutchouc, lavette à manche, égouttoir pour des plats que grâce à l'eau bouillante on n'aura point besoin d'essuyer et qui attendront, rangés sur la desserte roulante, d'être réutilisés. Aujourd'hui un enfant de cinq ans peut manipuler seul un aspirateur, sans les nuages de poussière soulevés par les balais et que les nains de Blanche-Neige camouflaient sous les tapis… L'essuyage des bibelots, un jeu d'enfants, une poubelle à couvercle automatique, un petit tapis devant l'évier, il ne reste plus qu'à minimiser l'épluchage des légumes : les pommes de terre cuites avec leur peau sont bien meilleures. Et vous voici, mesdames, avec vos jolis ongles laqués, et un discret maquillage de vos yeux, « *miroirs de votre âme* »[187], prêtes à aller vous promener ! Cependant, loin de ces commodités modernes il est encore des ménagères trop contentes de se procurer des articles de ménage… en fer émaillé, pour lesquels en 1948 des tickets sont encore nécessaires, avant de succomber aux pièges du marketing et à la tentation des gadgets.

---

[184] Jean Terseur, *L'Avenir*, 10/03/1946.

[185] Le 29 novembre 1944, les docteurs Alfred Blalock (1899-1964), Helen Brooke Taussig (1898-1986), et leur assistant Vivien Thomas (1910-1985) pratiquent une intervention en chirurgie cardiaque pédiatrique, sur un enfant atteint d'une malformation, la tétralogie de Fallot. Joignant l'artère sous-clavière à l'artère pulmonaire, ils améliorent sa circulation sanguine et diminuent la cyanose responsable de la couleur bleutée de sa peau. Comme tout acte de chirurgie cardiaque celui-ci émerveille le public (Jean-Paul Grinda, *Nice-Matin*, 12/07/1947, « The American Heritage », Stedman's Medical Dictionary Copyright, 2005, Houghton Mifflin Company).

[186] Paul Verlaine, « La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles… » (*Sagesse, amour et bonheur*, Classiques de poche, 2003).

[187] *Libres*, 08/11/1945.

● « *La femme française majeure* » enfin !

C'est ainsi que Madeleine Lagrange annonce le 13 novembre 1944, en première page de *L'Espoir de Nice*, quotidien socialiste, l'accession des femmes au droit de vote. Veuve de Léo Lagrange mort au front en juin 1940, actif secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports du Front populaire, bientôt candidate à la députation dans la circonscription de son mari, Avesnes-sur-Helpe, dans le département du Nord, plus tard jurée en Haute Cour, elle commente cette promotion tardive et en soupèse toute la gravité. Les femmes, comme les hommes, dit-elle, en leur accordant une forme de pensée philosophique, ont compris que « *les mots abstraits, les grands mots, comme liberté, dignité, avaient un sens aussi concret que le mot travail, que le mot faim.* »[188]

Les éditorialistes disposent, malgré la disette de papier, d'une surface notable. Ils vont en consacrer une bien petite partie aux élections et au vote féminin, un « *scoop* » moins excitant que la poursuite des collaboratrices, dont le traitement reste finalement superficiel et paternaliste. On peut rappeler la genèse de cet accès au vote. Après bien des délibérations, le sénateur radical de la Corse Paul Giacobbi s'est exclamé à Alger devant l'Assemblée consultative :

« *Pensez-vous qu'il soit très sage dans une période aussi troublée que celle que nous allons traverser de nous lancer ex abrupto dans cette aventure que constitue le suffrage des femmes ?* »

Le 24 mars 1944, l'Assemblée consultative approuve finalement, sans enthousiasme de la part des vétérans de la IIIe République, l'amendement de Fernand Grenier délégué communiste, cautionné par François de Menthon, commissaire à la Justice, et accorde le droit de vote aux femmes le 21 avril, décision confirmée par l'ordonnance du 5 octobre 1944[189]. Le principe en semble acquis par le général De Gaulle lui-même, mais la question qui vise peut-être à en retarder la mise en œuvre est celle de leur participation aux premières élections, les municipales. Cette entrée des femmes sur la scène politique, inquiète les Français. Pourtant l'air du temps doit l'imposer partout en théorie puisque avant la Charte des Nations Unies, votée le 26 juin 1945 et ratifiée le 24 octobre, qui prône l'égalité entre hommes et femmes dans le monde entier, l'Allemagne a donné le droit de vote aux femmes dès janvier 1919.

L'Espoir de Nice, qui précède, on l'a vu, ses confrères dans le débat, présente dès le 12 décembre 1944 madame Gérard, *Victorine* dans la Résistance, première femme jurée des Alpes-Maritimes. Satisfaite de contribuer à l'épuration de la France et au châtiment des traîtres et des collaborateurs, elle déplore l'insuffisance de documentation des jurés, l'agitation du public, le manque de témoins à charge, mais insiste sur la conscience et l'objectivité du jury. *L'Aurore de Nice*, hebdomadaire du Parti communiste, s'illustre d'une photographie de Louise Michel, héroïne de la Commune, et fait le tour du problème dans son numéro 6 du 31 décembre 1944. Après avoir rappelé Platon et sa position sur l'égalité d'éducation nécessaire aux deux sexes, l'article évoque la *Lex Opeia*, édictée sans succès par Caton pour contraindre les femmes à puiser dans leurs parures en guise d'impôt. Jusqu'au XVIIIe siècle, les femmes du Midi, chefs de famille, sont électrices et l'*Aurore* décrit les détails du vote à deux tours avec la recherche

[188] Madeleine Lagrange, née Weiller (1900-1992), d'une famille juive laïque, épouse en 1925, après des études de droit et une entrée militante à la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), Léo Lagrange (1900-1940) au parcours presque identique, couple mêlé à la vie intellectuelle puis politique de la capitale et dont le socialisme et l'amour sont les moteurs. Privée par les lois de Vichy de l'exercice de sa profession, elle fait ensuite une brève carrière politique et œuvre dans plusieurs commissions avant de se tourner, vers la magistrature (Madeleine Léo-Lagrange, *Le présent indéfini, mémoires d'une vie*, Éditions Corsaire, 1994. Site de l'Assemblée nationale). À Nice, le stade du Ray porte le nom de Stade Léo Lagrange.

[189] William Gueraiche, « Le débat du 24 mars 1944 à l'Assemblée consultative d'Alger », « Les femmes politiques de 1944 à 1947 : quelle libération ? » dans *Résistances et Libération, 1940-1945*. Clio, Femmes, Genre, Histoire, 1/1995.

aléatoire dans un sac de toile de grains de mil noirs donnant aux femmes le droit de vote, minoritaires au milieu de grains blancs. La Déclaration des Droits de l'Homme et le Code Napoléon marquent un recul des droits de la femme, et de rappeler l'article X de la Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne rédigée par Olympe de Gouges : « *La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune* »[190]. Le Congrès du vote féminin de juin 1920 réuni à Genève constate l'octroi des droits politiques aux femmes de quinze états, sans l'Italie, l'Espagne, la Suisse et la France. Est-ce une spécificité méridionale ? *L'Aurore de Nice* du 30 décembre 1945 fait le point sur l'avancée en Europe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, rappelant des alinéas désuets qui règnent encore dans notre Code civil, tels le choix de la résidence par l'époux, ou l'inégalité salariale. Le magazine évoque des pays où la législation à cet égard est plus avancée, comme la Tchécoslovaquie ou l'URSS où 1 200 femmes siègent au Soviet Suprême, pays communistes, et d'autres comme les États-Unis où toutes les carrières, comme la profession médicale, ne sont pas encore complètement ouvertes aux femmes. En Belgique, en Suisse, au Japon, en Palestine, en Argentine, en Égypte, les femmes sont privées de tous droits politiques, et dans ce dernier pays, les maris peuvent infliger des sévices corporels à leurs épouses.

Spirituellement, Pierre Rocher, craignant pour la femme une perte de son attirante féminité, reprend dans *L'Espoir de Nice* une citation d'Anatole France tirée de *L'Orme du Mail*[191]. « *Déjà*, constate-t-il, *vous avez gaspillé quelques parcelles de votre charme. On se bat pour vous mais les jeunes gens dans les tramways vous laissent debout sur la plate-forme.* » À l'image de saint Jérôme tenté, il considère que le secret et le péché sont les deux mamelles de l'amour, balançant entre les images traditionnelles de la femme pécheresse ou virago. « *Le christianisme a plus fait pour la femme en la menaçant de la foudre et du feu de l'Ecclésiaste que les flûtes du paganisme derrière le char de Vénus Astarté* » […] « *Que dirait saint Jérôme aujourd'hui s'il rencontrait tant de charmantes filles en uniforme, les unes portant le béret de la marine, les autres le calot de l'artilleur.* »[192]

Les plus réticents des contempteurs envisagent avec méfiance « *le risque d'aventure et d'impulsion* » que comportera la participation d'un corps électoral féminin, le classant à droite, proche du clergé qui influencera leur vote, sensible au charme des candidats. L'absence de beaucoup d'hommes, morts de 1939-1940, fusillés, prisonniers encore retenus en Allemagne, ou encore combattants – la guerre n'est pas finie – leur donne la majorité d'un électorat amputé : elles disposeront de 63 % des suffrages prévus. Avocates, enseignantes et résistantes, Henriette d'Allemain, Germaine Decourt, Denise Delmont[193], Madeleine Faraut, rédactrices de la Charte de l'Union des Femmes françaises, seule organisation féminine de la clandestinité, encouragent les futures électrices à renoncer à « *un féminisme étroit et stérile qui a fait beaucoup de tort* », mais éprouvent tout de même le besoin de se justifier, embarrassées par le mélange des traits imputés à chaque genre. « *À une époque où trop d'hommes se sont efféminés, et où la femme est devenue plus virile, où souvent les hommes sont plus émotifs, alors que leurs compagnes ont plus d'équilibre (il n'est pas question de s'évanouir à la vue d'un sourire), il est normal qu'elles*

[190] Olympe de Gouges (1748-1793), pionnière du féminisme et de la liberté de son sexe, de la lutte antiesclavagiste, auteur de pièces de théâtre et d'écrits politiques, est guillotinée sous la Terreur (*Cahiers de Doléances des Femmes en 1789*, 1981, Les Éditions des femmes, 1981. Olivier Blanc, *Marie-Olympe de Gouges : 1748-1793, des droits de la femme à la guillotine*, Tallandier, 2014).

[191] Anatole France, *Histoire contemporaine*, t. I, Éditions Calmann-Levy, 1897).

[192] Pierre Rocher, « Secrets féminins », dans *L'Espoir de Nice*, 29/03/1945.

[193] Henriette Denise Delmont, avocate des Martyrs de Châteaubriant, recherchée en mars 1942, se réfugie dans l'appartement d'Édith Bergondi. Responsable du journal clandestin *L'Action*, elle anime le Front national avec l'abbé Daumas (P.L. Farago, « *La femme qui s'occupe de politique s'occupe de la vie* », nous dit Maître Denise Delmont, dans *Le Patriote*, 10/11/12/1944).

aient leur mot à dire dans la société »[194]. Il semble que les femmes aient peur d'abandonner en exerçant leur droit de vote leur nature profonde. Laquelle d'ailleurs ? À Nice, « *capitale du luxe, le rôle des femmes ne sera plus de bien porter la toilette et d'être des compagnes agréables… À côté, de la femme frivole – infime minorité – existe le type, combien plus répandu, de la femme qui travaille, souffre, et vit pour les siens, pour sa famille, son foyer, donc sa patrie.* »[195] Cette promotion civique se justifie par les déceptions qu'a engendrées « *la conduite des affaires par les hommes, aux résultats guère brillants* », et le courage de leurs compagnes pendant l'Occupation. Elles seront au cœur de l'action, gérant à travers l'éducation de leurs enfants et dans les équipes municipales les problèmes sociaux en suspens. « *De ce chaos a surgi une femme nouvelle* ». On peut en effet espérer pour les femmes un vrai destin.

Les élections municipales se déroulent le 29 avril et le 13 mai 1945, la capitulation allemande, annoncée par les longs hurlements des sirènes, et les premiers troubles algériens n'ayant aucune incidence sur les deux tours, avec l'élection d'un maire socialiste, Jacques Cotta[196], qui remplace Virgile Barel[197]. Petit concours de presse destiné à stimuler les électrices supposées trop réservées, si certaines se reconnaissent sur les clichés des bureaux de vote pris par Charles Laugier, elles auront droit à un abonnement à *L'Avenir de Nice*[198]. Nulle autorité n'a appliqué la recommandation de la Ligue des Droits de l'Homme de Bourges, réclamant pendant la période électorale la fermeture des bistrots et la mise sous scellés des confessionnaux. En face de la liste commune du PCF, du Front national, de la CGT (Confédération générale du Travail), de l'Union des Femmes françaises, de l'Union Paysanne et des Jeunesses patriotes, avec sept candidates et la caution d'Émilie Latouche, la liste émanant de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) ne comporte que quatre femmes dont une seule est élue en position d'adjointe, l'enseignante Thérèse Roméo[199], Denise Badin, sans profession, et Juliette Parrot, de la CGT, sont conseillères municipales, trois élues sur 37 conseillers. Seule Thérèse Roméo, du fait de ses engagements précédents et de son activité professionnelle et associative, aura une carrière politique locale, certes, mais personnelle et reconnue.

---

[194] Germaine Decourt, avocate au Barreau de Nice, « La Charte nationale des Femmes », dans *Le Patriote*, 03/01/1945.

[195] *L'Ergot*, 24/04/1945.

[196] Jacques Cotta (1908-1971), diplômé d'études commerciales, journaliste, avocat, résistant et militant socialiste, est éliminé de la mairie de Nice aux élections de 1947 (Dominique Olivesi, « Jacques Cotta », dans Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002).

[197] Virgile Barel (1889-1979), instituteur, officier, se transforme en révolutionnaire pacifiste, fonde l'ARAC (Association républicaine des Anciens combattants), adhère à la SFIO, puis au communisme. Un voyage en URSS en fait un inconditionnel, directeur du *Cri des travailleurs* soutenu par les capitaux de Raymond Patenôtre, et un permanent du Parti que les élections de 1936 vont porter à la députation. De 1936 à 1939, il valorise en la Côte d'Azur la « *Crimée française* ». Arrêté en octobre 1939, il est emprisonné à Valence, puis en Algérie à Maison Carrée. Libéré en février 1943, il fait partie du Gouvernement provisoire, et, de septembre 1944 à mai 1945, surmontant la disparition de son fils, le résistant Max Barel (1913-1944), il dirige la municipalité de Nice. Longtemps député des Alpes-Maritimes, directeur de la publication du *Patriote-Côte d'Azur*, très populaire malgré des prises de position parfois sectaires, il finit sa carrière politique comme doyen d'âge de l'Assemblée nationale (Dominique Olivesi, *Virgile Barel, 1889-1979*, Serre Éditeur, 1996).

[198] *L'Avenir de Nice*, 20/05/1945.

[199] Thérèse Roméo (1913-1989), née Malicet, dont la famille ardennaise a, dès 1914, pâti de l'occupation allemande, sévrienne après des études à Hanoï, enseigne les lettres classiques au lycée Calmette à Nice de 1936 à 1969. Engagée au parti socialiste, son mari Gérard Roméo franc-maçon ayant été révoqué par le régime de Vichy, elle est élue conseillère municipale du maire Jacques Cotta, puis réélue malgré son opposition autant au communiste Virgile qu'à Jean Médecin. Cette position lui nuit dans ses tentatives électorales à l'Assemblée nationale. Elle quitte la SFIO en 1962, mais conserve ses options de gauche. Sa sympathie avec Jacques Médecin lui donne un rôle important dans la vie culturelle et officielle locale, dont elle se retire en 1983 (*Nice-Matin*, 23/09/1945. Dominique Olivesi, dans Ralph Schor dir. *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Serre Éditeur, 2002. *Portraits de femmes de la Côte d'Azur. Dictionnaire biographique au Féminin*, Serre, Nice, 2011).

Sous le titre « *Nous, Femmes* », Claude Céran, dans *La Liberté de Nice et du Sud-Est*, se réjouit dès le 4 juin 1945 des perspectives qu'ouvrent aux conseillères municipales leur participation. « *À elles d'ouvrir aux petits des pelouses pour jouer dans l'herbe, des espaces où la terre fasse pousser la vie vers le soleil… Dans chaque municipalité il doit y avoir une femme qui s'assigne ce but et qui s'y dévoue avec une inlassable persévérance.* »

Le Congrès des Femmes conseillères municipales, à Paris du 17 au 20 juin 1945, constate l'insuffisance des réalisations des pouvoirs publics dans le domaine de l'enfance et attend des femmes un effet stimulant. Pourtant la présence féminine dans les conseils municipaux du département est particulièrement faible. À part Zoé David, résistante reconnue, maire de Saint-Léger, sept postes d'adjoints et 68 de conseillères municipales sont pourvus par des femmes. Ainsi les rapports font remarquer au préfet le peu d'influence qu'a eu sur l'ensemble du vote la participation féminine, marquant ainsi un relatif soulagement des hommes qui expriment discrètement leur désir de monopoliser le pouvoir politique et de le conserver. Aux élections cantonales de septembre ne se présentent que deux candidates, mesdames Legier (SFIO) à Guillaumes et Laurenti (PCF) à Vence, qui obtiennent respectivement 19 et 24 % des voix[200]. Ne pouvant rester en retrait par rapport à ces nouveautés, la principauté de Monaco déclare à son tour électrices et éligibles les résidentes monégasques, même les étrangères mariées à des Monégasques et sans enfant. Sur 1 200 électrices potentielles, la moitié est monégasque, avec un important pourcentage de professions libérales, 600 sont d'origine étrangère, environ 350 Françaises, 200 Italiennes ; le reste appartient à diverses nationalités. Ce mode électoral va être étendu du Conseil communal au Conseil national, sans cela, commente Mario Brun, ce serait voter pour rien[201].

Le projet de loi constitutionnelle, préparé par l'ordonnance du 17 août 1945, est proposé aux Français sous la forme d'un double referendum. Celui-ci, le 21 octobre 1945, formule deux questions : « *Faut-il élire une assemblée nationale constituante ?* ». En cas de OUI, il demande l'adhésion, donc un second OUI, au projet élaboré par la loi constitutionnelle, c'est-à-dire à une assemblée à la durée limitée à sept mois, sous contrôle, en évitant le retour aux institutions de la IIIe République. Le double OUI, préconisé par le général De Gaulle, l'emporte[202]. La complexité des choix, le contexte international, le brouillage de la politique locale, les difficultés du ravitaillement allant presque jusqu'à la famine, minimisent le rôle électoral féminin. Pourtant, en vue des élections législatives, le Comité départemental de la Libération organise sur l'esplanade du Paillon un meeting sous le signe de l'union, de l'avenir de la France, et de la Paix. « *Sans parti et de tous les partis, catholiques, protestantes et israélites, ouvrières de nos usines, mères de nos foyers, intellectuelles, unissez-vous pour le triomphe de nos justes revendications.* » Les trois points de la devise républicaine sont valorisés, *liberté* d'exercer le droit au travail et la gestion des affaires, *égalité* et collaboration entre l'homme et la femme, *fraternité* entre classes

---

[200] Jean-Louis PANICACCI, « Les élections de 1945 dans l'arrondissement de Nice », dans *Recherches régionales*. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 30 W 6887, rapport préfectoral, 17/05/1945.

[201] *La Liberté de Nice et du Sud-Est*, 01/06/1945. Mario BRUN, « Les Femmes monégasques vont pouvoir voter, mais elles voteront pour rien ! », dans *Nice-Matin*, 07/11/1945.

[202] Le Parti communiste préconise OUI-NON, pour ne pas limiter les pouvoirs de cette première assemblée, les Radicaux le double NON, espérant le retour à leur suprématie d'avant-guerre, la droite réduite à néant par les circonstances, NON-OUI. Cette alternative fait les beaux jours des chansonniers qui simplifient cette complexité au détriment du sérieux de la démarche. Le régime provisoire ainsi établi va fonctionner jusqu'au 24 décembre 1946. Entre temps le général De Gaulle, obligé de subir un « *régime des partis* » vers lequel semblent s'orienter les institutions en préparation, préfère démissionner dès le 20 janvier 1946. Le projet de constitution élaboré pour le 19 avril 1946 est proposé aux Français qui le rejettent en mai 1946 et élisent une nouvelle assemblée constitutionnelle. Le second projet est adopté par 53 % de oui le 13 octobre 1946 et les nouvelles institutions reçoivent leur application dès le 24 décembre 1946 (Marcel MORABITO. *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, Paris : éditions Montchrestien, 2004). Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol est élu premier président de la IVe République.

sociales[203]. L'ambigüité du double rôle, familial et politique de l'individu femme, thème fondamental, n'est pas abordée. Dès le 7 octobre 1945, démarre la campagne électorale officielle, dont le statisticien américain Georges Gallup anticipe des résultats pour lui sans surprise. Enjeu de la réussite des élections, la présence des femmes, au zèle intense si l'on en juge la participation de plus de 80 % d'électrices pour l'ensemble du département, ne répond pas par son influence aux espoirs et aux illusions éveillés. Six listes s'affrontent, comportant chacune cinq noms dont seulement deux candidates, Yvonne Trastour, en troisième position, et Thérèse Roméo, conseillère municipale de Nice, en cinquième position, vont être élues. Elles réussissent ce *challenge* grâce à la représentation proportionnelle et se retrouvent prêtes à l'action, convaincues du rôle du Parti socialiste dans l'émancipation des femmes, des humbles et des peuples colonisés. Après ce début enthousiaste, porté à l'échelle nationale par le Parti communiste, les femmes se retireront rapidement de la vie politique, déçues du faible impact de leurs interventions, prises entre le désir d'exalter leur idéal, de conserver les valeurs féminines éternelles, et la réalité des choses, et habilement évincées par leurs collègues masculins. De plus le temps d'engagement politique des femmes, limité par leurs responsabilités familiales et leur âge, est trop court pour qu'elles accèdent à la notoriété requise pour être élues[204]. Échappe à cet anonymat Jacqueline Patenôtre, épouse du député ministre Raymond Patenôtre, propriétaire du *Petit Niçois*, implantée avant guerre sur la Côte d'Azur par de considérables placements immobiliers, initiatrice de l'idée du Festival de cinéma de Cannes[205]. Succédant à la fois à son père, ancien député, et à son ex-mari dont elle veut protéger le passé politique, elle poursuit comme conseillère de la République, députée, maire de Rambouillet de 1947 à 1983, et secrétaire d'État, une carrière exemplaire dont les principales étapes sont des propositions de loi en faveur du logement social, de l'enfance malheureuse, ainsi que la Charte de l'animal. Sa solide implantation parisienne et sa fortune personnelle justifient un succès qui reste exceptionnel en son temps. Pour les autres, provinciales du Sud-Est, le poids de la tradition latine, basée sur la différence des sexes, renvoie rapidement cette « *armée des ombres* »[206] à son rôle traditionnel.

Témoin engagé du début de réussite de la parité hommes-femmes dans les responsabilités politiques, Madeleine Braun, première vice-présidente de l'Assemblée consultative provisoire, élue communiste le 21 octobre 1945 et réélue jusqu'en janvier 1949, vient à Nice en janvier 1947 pour des contacts et une conférence[207]. Une fois le vote des femmes acquis, on s'aperçoit que l'accès des électrices aux urnes n'a pas changé le cours des choses et les journalistes peuvent revenir aux poncifs habituels des rubriques féminines.

---

[203] Tract « *Appel des Femmes de France* », signé du Comité des Femmes de France des Alpes-Maritimes, pour le dimanche 17 septembre 1945 à 17 heures. Georges Gallup (1901-1984), *Nice-Matin*, 07/10/1945.

[204] Quelques données numériques nationales confirment sinon du désintérêt, du moins une forme de découragement : à l'Assemblée nationale, en 1946 les femmes représentent 6 % des élues, en 1951 3,5 %. Au Conseil de la République, elles sont 22 en 1946, 13 en 1948, 9 en 1952. La jeune génération est plus préoccupée de vie familiale que de participation politique.

[205] Jacqueline Thome-Patenôtre (1906-1995) unit en sa personne la grande bourgeoisie du Nord et du Bassin parisien, le souvenir de Verdun par son père député de Rambouillet, l'amitié franco-américaine par son mari Raymond Patenôtre, grand patron de presse, secrétaire d'État et ministre radical-socialiste entre 1932 et 1939, autant d'atouts qui justifient une carrière exceptionnelle. *Le Petit Niçois*, 11/06/1939.

[206] Citation reprise du mémoire de Maria Bjôrg Kristjandottir, « Les femmes et la Résistance : une histoire oubliée », Haskoli Islands, Hugvisindasviô, 2010. Voir aussi Aurélia Troupel, « Pistes et matériaux : Disparités dans la parité. Les stratégies de contournement de la parité dans le département des Alpes-Maritimes », dans *Politix*, 2002, volume 15, n° 160).

[207] Madeleine Braun (1907-1980) née Weill, pionnière elle aussi, d'un milieu bourgeois parisien, s'engage en politique au PC sous l'influence de son beau-père et de son travail dans les hôpitaux, intervenant dans la guerre d'Espagne, puis dans la Résistance dès 1940. Responsable du Front national en zone sud, et du *Patriote* clandestin, déléguée à l'Assemblée consultative, elle devient co-directrice avec Louis Aragon des Éditeurs français réunis après avoir quitté l'Assemblée nationale. *Le Patriote*, 13/01/1945. Site de l'Assemblée nationale).

● La beauté, une nouvelle liberté pour les femmes

Après ces années de privations, d'économies, de soins de beauté réduits au minimum, c'est l'émerveillement devant les révolutionnaires tendances de la mode. Un nouvel idéal s'impose. Finis les corps trop plantureux, aux fesses grasses et plates des années de l'Entre-Deux-Guerres, les pseudo-squelettes décharnés de la disette et de la déportation, place à une nouvelle Vénus, petite et potelée, aux seins et aux mamelons hauts, à la taille de guêpe, aux hanches rondes. Mais comment peut-on atteindre cet idéal ? « *À Paris, les instituts de beauté ne chôment pas, donnant tous les espoirs aux plus empâtées d'entre nous…* ». À Nice des gaines peuvent modeler ce corps de rêve, modernes et légères évitant les bourrelets disgracieux qui stockaient les graisses vers le haut des cuisses. Ces masseuses miracle amincissent la taille et substituent à l'aplatissement des fesses tout l'arrondi désirable.

Ainsi la beauté n'est pas rationnée, et les conseils pleuvent même pour les femmes qui travaillent dans l'industrie. Elles ne doivent pas négliger les petites choses, utiliser du savon doux, un rouge à lèvres délicat protecteur. Un bon bain chaud les délassera après les fatigues de la journée.

Il n'est pourtant pas question pour les ingénues « *d'étaler leur corps en public avec une facilité déconcertante…* ». Inquiets de la présence tentatrice des jeunes GI's, les soldats américains, les éditorialistes de *L'Avenir* veulent sauvegarder la pureté des jeunes filles et forcer les garçons, maladroits et patauds, à la politesse et à la courtoisie. Saines et d'âme transparente, qu'elles soient la grâce des vies masculines rudes. « *La manière franche et directe de s'aborder aujourd'hui entre jeunes gens et jeunes filles est préférable à la manière pudibonde, gauche et contournée qui était trop souvent de règle autrefois. Mais donner le pas à l'instinct, à la beauté physique sur les valeurs spirituelles et la beauté de l'âme, c'est opérer un renversement antinaturel et c'est pour tout pays, y compris pour l'Amérique, l'indice le plus certain d'une civilisation décadente* »[208].

La tradition de la Fête des Catherinettes est reprise dès le 25 novembre 1945 au Casino municipal avec un concours de bonnets de papier réservé aux employées des ateliers de mode. Celle-ci dévoile ses secrets lors de défilés, comme le gala de la Croix-Rouge. Les fourrures rases d'allure masculine sont vraiment passées de mode. Place au *skunks*, au renard, au mouton doré chaud et doux au visage. De coupe et d'épaules larges, sans col, ces vêtements se prêtent à la composition de savantes coiffures, tellement désirées pendant ces années sans véritable shampoing, grâce à ces nouvelles permanentes à froid qui conservent à la chevelure toute sa souplesse. Au cas où vous ne pourriez changer votre vieille pelisse, rajeunissez-la par le port d'une ceinture, et ouvrez-la sur une nouvelle robe que vous pouvez peut-être tailler vous même dans ce tissu écossais tellement mis à la mode par nos amis anglais ! Et puis pourquoi ne pas se servir des trousseaux de grand-mère qui dorment dans les armoires ? Tout est utile et beau, draps de lin tissés à la main transformés en sahariennes, chemises de toile ou jupons en basin devenus toilettes printanières, et jusqu'aux bas rayés multicolores tricotés par les aïeules au coin du feu qui vont gainer les jambes alertes des gamins tentés par le football ![209]

Christiane Claude, dans *Libres*, le 17/06/1947, énonce une vérité bien agréable, citant Proudhon : « *Il n'y a pas de femmes laides* ». En effet loin de notre époque les canons de la beauté grecque et les statues de Praxitèle, la femme-jonc de Gabriel Domergue et ses inspiratrices d'outre-Atlantique les a détrônés : « *Beaucoup plus de sports, moins de gourmandise goulue, plus de jeunesse de caractère donnent évidemment au corps féminin plus d'éclat… La femme de 1947 doit faire provision de grâce, de santé, de jeunesse… La beauté se démocratise et cette démocratisation nous vient d'Amérique* ». Et de terminer par ces vers de Baudelaire :

---

[208] Philippe JOST, « Les jeunes filles », dans *L'Avenir*, 09/12/1945, 25/01/1946.
[209] Léon CHABAUD, « Le Trousseau de grand'mère », dans *La Liberté de Nice et du Sud-Est*, 04/06/1945.

« *Ange ou Sirène,*
Qu'importe, si tu rends, - fée aux yeux de velours,
Rythme, parfum, lueur, ô mon unique reine !-
L'univers moins hideux et les instants moins lourds ? »[210]

Après tous ces mois d'interdiction du bord de mer à la baignade par son aménagement fortifié, la perspective de l'accès à des plages libérées se révèle plaisante et nos jeunes beautés de chercher quelles seront les tenues capables de mettre en valeur des anatomies agréablement amincies par les restrictions. L'inspiration se cherche du côté de l'océan, où la marinière en grosse toile blanche rayée, le pantalon de pêcheur de crevettes, sont adaptés à nos galets, en harmonie avec la baie des Anges. Le short à mi-mollet se porte avec un long *sweater* de laine ou de soie.

Toutes les unions entraînées par la guerre doivent être gérées par des organismes officiels. Si les petits enfants nés des amours allemandes sont recueillis dans des pouponnières ou gardés par des mamans malgré tout aimantes, que faire de ceux engendrés par les GI's ? Le 1er juin 1946, *L'Espoir de Nice* évoque sous la plume de S. de La Plante la traversée du SS John Erickson, bateau du bonheur devenu maudit ; il transportait 627 Anglaises et leurs bébés épouses de GI, sur les 60 000 européennes qui rêvent de retrouver leurs jeunes maris outre Atlantique. Mais de nombreux enfants atteints de diarrhée sont morts pendant la traversée et leurs corps précipités à la mer. Ce triste destin n'est pas sans inquiéter les Niçoises. En effet si les WACS (membres du *Women army auxiliary corps*, créé le 14 mai 1942) engagées dans l'armée américaine ont pu rejoindre leur pays d'origine après quelques jours de repos sur la Côte, – 600 chaque semaine au Provençal à Juan-Les-Pins dansant rêveusement aux accents de Lili Marlène –, il ne semble pas devoir en être de même pour les Françaises qui s'attendent à découvrir un pays des merveilles, et que l'État américain n'est pas pressé de prendre en charge[211]. Lucien Godet, chargé de mission par les services de santé, escorte à partir du 22 avril 1946 un groupe de petites épouses de GI's voguant sur le *Santa Paola*, vers les États-Unis, dont un essaim joyeux de 200 jeunes Françaises. Interviewées, 10 % d'entre elles seulement déclarent pratiquer l'anglais. Si les maris ont un métier, 15 % d'entre elles sont sans profession. 65 % ont rencontré leur fiancé au *dancing* ou grâce à des camarades, 16 % au cours d'invitations dans les familles, le reste s'est trouvé le fruit du hasard. Le reporter de *La Liberté de Nice*, organe particulièrement conventionnel, ne peut s'empêcher de douter de la solidité de ces unions.

Les associations familiales, sportives, religieuses et laïques constatent avec regret les ravages causés dans la jeunesse par l'immoralité grandissante de la société ébranlée par la guerre et lancent un appel aux dirigeants, aux parents, aux jeunes de passage. « *Assez de débauche*… » s'exclame J. Mauguil dans *L'Avenir* du 8 juillet 1945, constatant un vice dont la vague déferle sur la Côte d'Azur, critiquant essentiellement les parents laissant leurs enfants dans l'ignorance, les matrones vaniteuses au simpliste « *Je lâche mes coqs, gardez vos poules* », la presse qui donne du relief aux turpitudes, les pouvoirs publics qui ne magnifient pas assez la famille légitime. Règlements divers et préceptes moraux ne suffisent pas à protéger la pureté des jeunes filles, la santé des futures mamans. C'est une question de salut public. L'accueil Sainte-Anne, à Nice, sous l'inspiration de saint Vincent de Paul, reçoit les jeunes filles-mères qui ont eu le courage de braver l'opinion et d'assumer leurs responsabilités, le tout sans aucune aide de l'État.

William Caruchet, passionné par l'étude des bas-fonds et qui connaît ses classiques, se livre à une enquête sur les mœurs à Nice, où la présence des GI's, clientèle nouvelle et solvable, la liberté soudaine de nuits sans couvre-feu, les rêves issus de la vision de mauvais films

[210] Charles BAUDELAIRE, « Hymne à la Beauté », dans *Les Fleurs du Mal*, 1857, Éditions H.L. Mermod, Lausanne, 1954.

[211] S. de La Plante, « Après la traversée du John Erickson, 15 000 femmes attendront encore pendant un an, parce que les États-Unis ne veulent plus pour l'instant recevoir d'enfants de G.I.'s. », dans *L'Espoir de Nice*, 01/06/1946.

aboutissent à une inquiétante dépravation. Autrefois il y eut des hétaïres, des courtisanes, des bayadères, des geishas, des ribaudes, aujourd'hui on parle de prostitution. Francis Carco, le poète des « *ruelles obscures* », habitué des nuits chaudes de Nice comme de Montmartre, qu'il a décrites dans son roman *Jésus La Caille*, a su assombrir le visage de la « *Vénus des Carrefours, mauvaise et maquillée, aux cheveux en casque, aux yeux vides qui ne regardent pas, mais aux lèvres plus rouges que le sang et que la langue mince caresse* », en bas de soie, talons hauts et manteau de fourrure, aux rêves douteux nés de la vision de mauvais films, dont l'image repoussante s'est superposée à celle des dénonciatrices suspectes. L'insuffisance des effectifs policiers est flagrante : onze policiers sont chargés de dépister quelques 1 400 prostituées clandestines. Il est difficile de les prendre en flagrant délit de racolage, sinon entre 22 heures et 2 heures du matin. Une certaine entente avec les policiers, un tribut versé leur permet d'obtenir un « *condé* » c'est-à-dire l'autorisation officieuse d'exercer leur métier. À Nice, les policiers effectuent une « *fournée* » par mois, réunissant tout ce beau monde au commissariat central, rue Gioffredo, et, par impuissance, font preuve d'une certaine mansuétude[212]. Si à Alger ou Casablanca, les « *maisons* » sont toujours ouvertes sans problème, il doit bien y avoir à Nice quelques lupanars clandestins, et un trafic de chair humaine dont les souteneurs sont les pivots. *L'Avenir* qui donne la parole au docteur Guirand dans une tribune libre préconise, lui, l'interdiction totale de l'entrée des maisons closes à la troupe, dans un contexte de discussion de ce thème à la Constituante.

● Une nouvelle société : piété et misère, cinéma et rêves, attrait irrésistible de la ville

Dans ce grand remue-ménage de la Libération, consécutif à la période, relativement courte et troublée, de l'Entre-Deux-Guerres, apparaissent les indices d'une nouvelle société, qui se substituera dans les années 1960 à un ensemble que les événements extérieurs avaient en partie figé.

La vie spirituelle connaît un véritable renouveau, secouant le carcan officiel qui a alourdi sous l'Occupation les fêtes religieuses d'obligations politiques. Une jeune paralysée représente Grasse à Lourdes lors du pèlerinage diocésain de juin 1945 et après deux bains et de pieuses invocations à Notre Dame se retrouve capable de marcher, guérison qui fait l'objet d'une enquête auprès du Bureau des Constatations[213]. Le passage de Notre Dame du Grand Retour, pèlerinage-relais lancé sous Vichy en 1943 à partir de Lourdes, veut célébrer l'anniversaire de la consécration de la France à la Vierge par Louis XIII, confirmée par Pie XII ; dans son succès on peut plutôt voir une action de grâces, et, pour les instances officielles de l'Église, une occasion de rénover une piété que la contingence a usée. Mgr Rémond, l'évêque de Nice, a semble-t-il hésité à l'accueillir craignant peut-être des manifestations d'anticléricalisme dans une ville traumatisée par les outrances vichystes et les contradictions de la Libération. L'arrivée de cette énorme statue nautonnière de Marseille par la mer, une tonne et demi de béton, rappelant le parcours au XIVe siècle de son éponyme de bois de Syrie aux rivages boulonnais, est accueillie par une multitude de barques aux voiles blanches. Elle séjourne ensuite dans différentes églises

[212] *La Liberté de Nice*, 21/06, 25/06, 27/06/1946, 04-09/09/1947. Francis Carco (1886-1958), après une enfance traumatisante auprès d'un père brutal dans le décor des bagnes de la Nouvelle Calédonie, et l'échappatoire de vacances niçoises chez sa grand-mère, poète bohème à Montmartre et Montparnasse, a publié chez Alfred Valette en 1913 « Jésus La Caille » avant bien d'autres romans dans lesquels il se montre « *le poète des rues obscures* » et « *le romancier des Apaches* ». Le terme « *condé* », autorisation tacite accordée par une autorité d'exercer une activité de prostitution sur la voie publique, s'élargit après la sortie controversée du film éponyme d'Yves Boisset en 1970, à la personne qui a accordé l'autorisation, et, aujourd'hui, à tout membre des forces de l'ordre (Anaïs Kien et Charlotte Roux, « Histoire d'Un Condé, ou les nuits sans sommeil de Raymond Marcellin », dans *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, 21/10/2008). *L'Avenir de Nice*, « Ce que pense le docteur Guiran de la prostitution », 14/04/1946.

[213] P.G.R., « Et la paralysée se leva et marcha ! », P.R.G., dans *Nice-Matin*, 18/10/1945.

de la ville, Saint-Augustin, le Gésu, Sainte-Réparate, Saint-Jean-Baptiste, parcours marqué par deux messes de minuit, mais s'attarde peu[214]. Plus spontanée et populaire une véritable procession chargée de bruyère et de chrysanthèmes se dirige chaque année vers les cimetières niçois, particulièrement Caucade dès l'avant-veille de la Toussaint pour préparer les tombes, nettoyer et cirer le marbre, installer les potées fleuries. De même au Laghet, surmontant la crise des transports, les pèlerins viennent à pied, souvent pieds nus[215]. Avenue Notre-Dame se réunit le Congrès national de l'Assemblée de Dieu. « *Non*, s'exclame Pierre Rocher, *le temps des miracles n'est pas passé* ! ». Plus sommairement voyantes, mediums, tireuses de cartes et extra-lucides, 170 si l'on en croit la Préfecture de Nice, s'affairent à diagnostiquer un futur d'union, sinon politique, comme madame Fernande, qui tient en ses documents l'écrit d'un secrétaire du général De Gaulle, du moins humain telles mesdames Vincent qui réunit des couples séparés, Ada qui pronostique fortune ou décès de conjoints, Ida détentrice des secrets hindous[216].

De saintes femmes s'efforcent d'adoucir les misères humaines. Ainsi, malgré les lois sociales, il existe de vieux travailleurs « *dont le visage exsangue et rabougri a été comme flétri par le vent desséchant de la vie* ». Réunis dans une égale misère dont ils portent les stigmates, « *confondus dans la livrée du pauvre, vestes rapiécées, pantalons qui s'émiettent, linge à l'état de souvenir* », de toutes origines dont nombre de « *nouveaux pauvres* », ils sont accueillis à onze heures par une soupe chaude épaissie de pâtes qu'ils avalent après s'être un peu réchauffés par ce glacial mois de février, au refuge de charité de l'œuvre de Sainte-Marthe, dirigé par Mère Marie Cécile, en plein centre de Nice, boulevard Victor Hugo[217].

Mais le rêve et l'illusion restent l'apanage des femmes dont la sentimentalité peut s'épanouir devant les écrans, avec l'apport massif des films américains tournés juste avant et pendant le conflit, dont l'entrée en France était précédemment interdite. La signature des accords Blum-Byrnes avec Léon Blum et Jean Monnet, le 28 mai 1946, dénoncés par Madeleine Braun le 10 juillet 1947 car elle les estime générateurs de dépenses excessives, permet la large pénétration du cinéma américain en France, en échange d'importants avantages financiers. De l'idéologie conformiste de l'occupation à une indignation patriotique forcée face aux amours impudiques italiennes ou allemandes des jeunes femmes de la région, comment se comporter devant les troupes américaines ? L'inquiétude se marque de part et d'autre. Une brochure, destinée aux troupes d'occupation, définit ce que doit être leur attitude devant les jeunes Françaises, niçoises en particulier. Celles-ci sont considérées comme « *immorales et dépensières* ». Mais un article de Victor Dallaire dans le *New-York Times Weekly* prend le contre-pied de ces idées préconçues. Interrogé à son retour d'Europe, un GI trouve les jeunes Américaines froides et égoïstes par rapport à leurs sœurs européennes et considère les Anglaises comme comparables aux Américaines « *malgré leurs bas de coton côtelé tricotés à la main… Très peu de femmes en Europe veulent être ingénieurs, architectes, ou présider le conseil d'administration d'une banque. Elles s'intéressent surtout à ces choses assez essentielles qui consistent à se marier, à avoir des enfants, et à tenir le meilleur intérieur que leur permettent leurs moyens ou leur condition* »… À part les exceptions, aimantées par le chocolat et les cigarettes, la plupart des Françaises sont honnêtes et simples. Citadines ou paysannes, elles demandent peu et donnent beaucoup. Les Américaines exigent beaucoup et donnent peu. Tout cela s'explique : les femmes qui ont travaillé dur pour élever leurs enfants en remplaçant un mari déporté ou prisonnier n'ont pas eu le goût, devant les jeunes GI, d'aller dans les bars pour

[214] « N.-D. du Grand Retour est arrivée à Nice », dans *Nice-Matin*, 06/01/1946. Quatre statues avaient été moulées en 1939 d'après le modèle de Pierre Stenne, artiste boulonnais (Louis Perouas, « Le grand retour de Notre Dame de Boulogne à travers la France, 1943-1948, Essai d'interprétation », dans *Archives des Sciences sociales des religions*, 1983, n° 56. Françoise Hildesheimer dir. *Histoire des diocèses de France. Les diocèses de Nice et Monaco*, t. XVII, Éditions Beauchêne, 1984).
[215] *La Liberté de Nice*, 20/07/1946.
[216] *Nice-Matin*, 22/01/1946. *L'Espoir de Nice*, 25/11/1947.
[217] Saint Marceau, « La misère des vieux travailleurs ne cesse de grandir », dans *La Liberté de Nice*, 12/02/1947).

plaisanter et boire avec eux. Le chewing-gum ne les intéresse pas, contrairement aux gamines de seize ans qui ignoraient jusqu'au goût du chocolat…[218] Le 9 septembre 1947, sous le titre « Trois ans déjà », saluant l'anniversaire de ses premières parutions au grand jour, seul survivant de cette époque pionnière, *Le Patriote de Nice et du Sud-Est* rappelle « *l'union de tous les Français, de tous les Résistants* ». Hélas, « *tant de souffrance et de misères servent à peine à donner à la France une civilisation d'importation, ruminante, s'identifiant à une pin-up girl seins tendus et bouche offerte.* » C'est ainsi que *Le Patriote* fustige une influence américaine qui semble nier toute morale. Le cinéma en effet devient pour la jeunesse la pratique culturelle la plus répandue, ce qui justifie le lancement du Festival de Cannes dès 1946, et donc l'acceptation du cinéma. Entre l'encyclique *Vigilant Cura* de 1934 qui considère le septième art comme un fléau et le décret de 1963 *Inter mirifica*, qui accepte même que « *les films peignent le mal pour exalter le bien* » se place une évolution qui donne une cote aux principaux films et va jusqu'à tolérer avec coupures des films qui ridiculisent la religion, comme *Clochemerle* en 1948.

L'Avenir de Nice se charge de moraliser l'offre cinématographique surtout française, dans sa rubrique *Ciné-Crochet*. Deux colonnes séparent l'aventure héroïque, « Pour familles », avec *Mermoz*, ou *Premier de cordée*, et l'aventure sentimentale « Pour grandes personnes », *François Ier*, *Goupil Mains rouges*, *Le moulin dans le soleil*, le tout proposé au *Familial*, avenue Pauliani, enseigne qui confirme bien l'objectif de cette distraction[219].

La faible valeur marchande qu'on leur accorde entraîne la paupérisation des petites entreprises agricoles, le départ des jeunes agricultrices, à coup sûr suivi de celui des jeunes gens et de l'abandon de l'arrière-pays. Le sociologue Albert Dauzat analyse l'évolution des costumes ruraux régionaux, émanation des costumes citadins, et déplore l'évolution folklorique de tenues que les jeunes filles considèrent de plus en plus comme liées à une certaine infériorité sociale[220].

Une rubrique de Jeanne Imbert (JACF) dans *L'Avenir* du 1er avril 1945 évoque le reproche que l'on fait aux jeunes rurales, par leur vocation au départ, d'entraîner les garçons à déserter la terre, pour un futur urbain idyllique ! Faut-il y croire ? En fait la mésentente des ménages ruraux, sans une base spirituelle commune inébranlable, trouve son origine dans le cap difficile de la mise en route du foyer. L'Union nationale des Associations familiales crée quatre centres du Service familial féminin, six semaines de stage théorique suivies d'un placement pratique dans des familles modèles, initiant par l'expérience autant à la cuisine, ou au bricolage, qu'à la psychologie. Mademoiselle Fraisse doit diriger celui de Nice au 119 rue de France. Certes les jeunes filles s'ennuient à la campagne dont elles trouvent les travaux trop rudes et salissants. Mais celles qui veulent y demeurer ont choisi leur voie en connaissance de cause et savent bien ce qu'elles refusent, le mariage d'intérêt, le double labeur aux champs et à l'intérieur, le manque d'hygiène et de confort du logis, le peu d'assiduité de leur époux auprès d'elles une fois le mariage consommé. Il faut sortir du stéréotype réactionnaire de « *la femme au foyer* ». Parallèlement, l'École de monitrices rurales de Saint-Jacques de Grasse, fondée en juin 1943, ouvre vers des métiers qui peuvent aider les élèves à trouver des perspectives d'avenir dans l'arrière-pays, artisanes, monitrices d'enseignement ménager, ou assistantes sociales rurales.

Les paysans eux-mêmes par un usage intempestif du bas de laine et du carnet de caisse d'épargne, sont les premiers artisans du déclin de leurs exploitations qui sont toutes à rééquiper en fonction des normes nouvelles. Profitant du travail bénévole de leur épouse et de leur mère,

---

[218] Victor Dallaire, « Hommage quelque peu tardif. Les femmes d'Europe et la guerre », *L'Espoir de Nice*, 29/03/1945. « Pour vous Madame, Vues par les Américains », dans *L'Aurore*, 05/05/1945.

[219] *L'Avenir de Nice*, « Ciné-Crochet », 28/01/1945.

[220] Albert Dauzat (1877-1955), pionnier de l'anthroponymie et de la toponymie, est auteur d'une œuvre mémorielle immense encore vivante sur les mondes et les langages paysans, particulièrement de l'Auvergne, sorte de conservatoire d'une France presque disparue (*L'Avenir de Nice*, 13/05/1945. Anne-Marie Fryba-Reber, « Dauzat et Jaberg : deux héritiers de Gilléron », dans *Actes du colloque Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat*, Montpellier, 2000).

habitués à une certaine routine qu'a accentuée l'occupation en facilitant leurs bénéfices, protégés par l'idéologie pétainiste pour laquelle « *la terre ne mentait pas* », ils ne réalisent pas toujours ce changement d'époque. Achat de matériel agricole moderne, aménagement de logements de main d'œuvre, engrais, silos, notre agriculture a soif d'un argent qui doit féconder la terre[221]. Mieux instruites, plus coquettes, les jeunes femmes se tournent vers les métiers que leur offrent les villes du littoral.

Ainsi peut-on voir se dégager dans ces années de la Libération un nouveau portrait de femme. Si elle a accédé enfin au rang de citoyenne elle est encore bien peu représentée dans les instances politiques et malgré l'apparente libération que constitue la consommation de gadgets ménagers, elle est encore chargée à temps plein de l'éducation de ses enfants, et d'aspects de la vie que ses contemporains masculins considèrent comme mineurs. Cependant son accès plus large à l'éducation, son glissement vers les villes, lieu d'embauche, de vie culturelle et de recherche de la beauté, lieu de contact avec les influences extérieures, s'il contribue au déclin de l'arrière-pays rural, offre aux femmes des perspectives nouvelles, et un rebond vers la conquête d'un statut personnel.

[221] Jacques SERVIN, « Pour enrayer l'exode rural… il faut faire la guerre au bas de laine ! », dans *L'Espoir de Nice*, 03/03/1947.

IMAGES DE MONACO DANS *BENOÎT MISÈRE* DE LÉO FERRÉ, ET DANS *MONSIEUR BEL CANTO* DE JÉRÔME DUMOULIN

Roger KLOTZ

Dans *Benoît Misère*, publié en 1970, Léo Ferré aborde à la fois le paradis de l'univers familial et l'atmosphère du collège où il a été mis en pension. Il évoque donc le Monaco de son enfance. Dans *Monsieur Bel Canto*, édité en 1993, Jérôme Dumoulin retrace la vie de Raoul Gunsbourg d'abord Juif de cour sous un tsar antisémite, surtout directeur de l'Opéra de Monte-Carlo ; imprésario prodigieux, il fit de ce théâtre le concurrent de Covent Garden et de La Scala, participant ainsi au rayonnement international de la Principauté. Dans *Benoît Misère* et dans *Monsieur Bel Canto*, on voit apparaître des images de Monaco.

Léo Ferré est attiré par la manière dont se présente la ville : « *Les remparts s'accrochaient anachroniquement aux flancs de ma petite ville d'où surgissait déjà, çà et là, dans sa blancheur approximative le béton armé. Ces vieilles pierres plongeant dans la broussaille avaient vue sur un port gracieux dont les bras se refermant harmonieusement avec au bout de leurs mains deux phares, l'un vert l'autre rouge, laissaient juste le passage aux navires des milliardaires et de l'usine à gaz.* »

On est d'abord frappé par l'aspect des remparts dont les vieilles pierres semblent jurer avec le béton armé. C'est peut-être ce qui constitue le charme premier de la vieille ville. À cela, Ferré ajoute une rapide description du port. La métaphore assimilant les deux digues à deux bras permet de personnifier le port. La poésie semble se dégager du charme anachronique des hauteurs : « *Dès qu'on montait sur les « hauteurs », dès qu'on s'emparait de ces remparts, on était pratiquement au Moyen-Age, à cela près qu'on y parlait un dialecte qui n'était pas de l'ancien français, mais une dérivation du génois, qu'il y avait tout de même, de temps en temps, quelques automobiles, et qu'on y sonnait, le soir, le couvre-feu, mais un couvre-feu théorique. On avait tôt fait de dénombrer les rues : la rue des Remparts, où sévissait mon oncle Barba Chino et parallèlement la rue Basse qui était plutôt assez haute et étroite tellement que les jours de lessive on voyait le ciel tout en draps et culottes, la rue du Milieu, commerçante et bavarde, la rue des Briques, justement nommée car on y apercevait quelques maisons couleurs brique, la rue du Tribunal qui n'ouvrait ses portes que rarement, n'ayant pratiquement rien à juger d'important.* »

La description souligne le caractère médiéval d'une ville aux rues étroites, où l'on parle encore un dialecte. La poésie apparaît dans l'évocation d'un couvre-feu théorique que prolonge l'image d'un tribunal qui semble rarement fonctionner. La poésie apparaît enfin dans l'évocation d'un univers méditerranéen ; on pense ainsi à la rue « *commerçante et bavarde* » ou aux jours de lessive où « *on voyait le ciel tout en draps et culottes* » ; il y a enfin le dialecte génois, entre autres illustré par le nom de l'oncle du narrateur, Barba Chino. Le mot « Barba » (au sens d'oncle) est bien à sa place ici puisqu'il s'emploie d'après Mistral dans les Alpes piémontaises et dans le comté de Nice ; enfin Armand Lunel a rencontré le mot dans le dialecte mentonnais.

Le palais princier n'est présenté que de l'extérieur :

« *On vivait sous le règne d'un monarque absolu que l'on ne voyait jamais, qui faisait sa popote dans un château mirifique et qui semblait tel du dehors, avec ses pierres blanches et une horloge laryngiteuse qui susurrait les heures qui me ravissait par sa discrétion et son exactitude relative.* »

Le vocabulaire souligne la distance que l'auteur prend avec le monarque. L'emploi d'expressions familières, comme « *faire sa popote* », donne à la phrase un ton ironique, que semble confirmer l'emploi du néologisme « *laryngiteuse* ». Des verbes comme « *susurrer* » et « *ravir* » donnent une certaine douceur à l'ironie. C'est le vocabulaire qui confère au passage son caractère poétique.

Léo Ferré reste également extérieur au Casino :

« *Des remparts, je le voyais, ce monument, ce panthéon de la martingale, d'un style rococo, parce qu'il fallait bien à l'orée du vingtième siècle s'enquérir de donner un nom à ces étranges paquets que l'on vit pousser un peu partout, tout en stuc, tout en toc, avec quelque chose d'italo-arabisant qui dénotait chez les architectes responsables un sang-froid peu*

ordinaire dans l'éclectisme et le charabia. »

L'expression « *panthéon de la martingale* » souligne le mépris de Ferré pour ce temple des jeux de hasard ; l'auteur ajoute que « *le Casino vivait grâce à l'obligeance d'une Société des Bains et Douches* » ; il exprime par une sorte d'antiphrase son mépris pour les jeux d'argent. On voit ainsi apparaître la révolte de Léo Ferré contre les symboles du système bourgeois. Il y a aussi, envers le style rococo, une ironie certaine que souligne un certain nombre d'allitérations véhiculées, dans ce texte en prose, par un alexandrin : « *pousser un peu partout, tout en stuc, tout en toc*. »

Léo Ferré se sent en fait proche de ses racines populaires.

Quelle image Jérôme Dumoulin nous offre-t-il de Monaco dans *Monsieur Bel Canto* ? On voit apparaître quelques aspects de la ville :

« *Le Rocher, les maisons nobles de la vieille ville et le palais des Grimaldi gagnaient beaucoup à être vus de loin, dans ce petit contre-jour que lui conférait l'éternité. L'étendard princier montait et descendait sur sa hampe, rythmant, tel autrefois le télégramme optique, les arrivées et les départs de son Altesse Sérénissime. Le soir, tout cela se nimbait d'un rose un peu outré, comme on en voit aux joues des douairières qui prennent cette couleur pour celle de la jeunesse…*

Il restait encore, pour accéder au palais, l'antique Rampe Major, douce aux pieds, bordée de campanules sauvages poussées dans le rempart et flanquée d'échauguettes où nichait la crécerelle, qui sait, mieux que la colombe du Saint-Esprit, se tenir immobile dans l'air, comme soustraite aux lois de ce bas monde. »

Comme chez Léo Ferré, on voit apparaître la vieille ville, le palais et les remparts. Mais la présentation n'est pas la même : il ne s'agit plus des rues étroites des quartiers populaires. Il est question des « *maisons nobles de la vieille ville* ». Il est question du palais des Grimaldi. La poésie se dégage des couleurs dans l'ensemble assez douces. La rampe major et son rempart n'ont rien d'anachroniques ; l'auteur souligne la douceur de la pente ; l'œil est attiré par les couleurs et par les formes.

Il ne s'agit plus du Monaco populaire de Léo Ferré. Jérôme Dumoulin veut surtout faire apparaître l'image de deux princes souverains, Albert Ier et Louis II.

Albert Ier a d'abord eu une vue originale des événements dont il a été le témoin :

« *Il a cru très tôt – crime impardonnable aux yeux de Léon Daudet et C° – à l'innocence de Dreyfus. Car il avait écouté la voix de sa conscience et entendu l'empereur Guillaume lui jurer en tête à tête que le malheureux capitaine était irréprochable et qu'il connaissait, lui, Guillaume, le vrai coupable ! Le prince agissait ouvertement en faveur de la paix et du rapprochement entre Paris et Berlin*. »

En ce qui concerne l'Affaire Dreyfus, le prince Albert apparaît comme un esprit ouvert qui refuse de se laisser aveugler par la passion ; en ce qui concerne « *la montée des périls* », il a voulu utiliser sa position pour sauver la paix.

Jérôme Dumoulin parle également de l'océanographe :

« *Dans le grand salon de la Princesse Alice, le regard se détachait difficilement d'une sorte d'aquarium qui courait, sous les hublots, d'un bout à l'autre de la pièce : cet écrin de verre, aux fines armatures de métal, abritait les bras d'un poulpe, terrible tentacule de huit mètres de long, armé d'une vingtaine de ventouses dont chacune avait la taille d'une assiette. Le prince, qui avait fait cette prise étonnante lors d'une campagne au large des Açores, se reprochait de ne pas l'avoir déposée dans les réserves de son futur musée océanographique, mais nous confia-t-il, il tenait lorsqu'il naviguait à l'avoir constamment sous les yeux…* »

Le narrateur avait préalablement expliqué le nom du bateau :

« *Ce bateau portait encore le nom de celle qui était devenue treize ans plus tôt, après une rencontre romanesque à Madère, l'épouse du prince et qui venait de déserter le Rocher au bras de son amant de toujours, le compositeur anglais Isidore de Lara*. »

On voit également apparaître l'homme politique.

Durant la Première Guerre mondiale, le prince héritier Louis a montré sa bravoure au Chemin des Dames. Plus tard, le Chef d'État ne cache pas ses sentiments :

« *En vieux général qui pète le feu, dévore, grommelle, monte à cru, fait chabrot, fait cul-sec et porte encore la brosse, il a peu de tendresse pour le Maréchal, aucune pour Adolph et plaint le sort de la France.* »

Monaco a donc essayé d'être pendant la Seconde Guerre mondiale un havre pour les Juifs :

« *Le cher Armand Lunel, professeur de philosophie au Lycée Albert 1er, a été mis à la retraite d'office. Il avait écrit, il y a une quinzaine d'années, Nicolo-Peccavi ou l'affaire Dreyfus à Carpentras, un joli livre pour lequel il reçut le premier prix Théophraste Renaudot… mon voisin, le père Boulier, curé de Sainte-Dévote, a eu le courage, ou tout simplement l'humanité qui va avec le vrai christianisme, de nous écrire, à Lunel et à moi, pour expliquer sa tristesse et ses regrets. C'était encore une belle époque que ces premières années de la guerre : Monaco se faisait tirer l'oreille. Il y avait l'influence de l'excellent ministre d'État, Émile Roblot, qui résistait tant bien que mal. À Vichy – il me l'a confié – on se plaignait de lui et le commissariat aux questions juives tempêtait contre le « laxisme » de la principauté. Au printemps de 1942, le retour de Laval et la nomination d'un certain Bousquet à la tête de la police ont sonné le glas de notre relative tranquillité ; il y eut une grande rafle organisée par la brigade mobile de Nice ; plus de cinquante Juifs étrangers arrêtés et envoyés je ne sais où…* »

Ainsi, Monaco a également connu les rafles organisées, sur ordre du Gouvernement de Vichy, par « *la brigade mobile de Nice* » ; voilà une notation qui s'ajoute à l'image que Raoul Mille nous donne de Nice dans *Les Amants du Paradis*. On note cependant qu'Émile Roblot, le ministre d'État, « *résistait tant bien que mal* », ce qui ne pouvait pas être apprécié à Vichy. Il y a enfin dans le geste du Père Boulier, une certaine grandeur que l'on peut mettre en parallèle avec l'attitude du cardinal Saliège à Toulouse et de Monseigneur Delay, évêque de Marseille.

Les images de Monaco que nous donnent Léo Ferré et Jérôme Dumoulin sont complémentaires. Léo Ferré décrit les quartiers populaires de sa naissance ; de cette description se dégage une poésie qui annonce que l'auteur de *Benoît Misère* est un maître de la littérature française. Jérôme Dumoulin, en présentant l'univers gouvernemental de Monaco, présente « un roman dans l'histoire ». Dans les deux cas, la littérature nous donne de la principauté une image qui dépasse les clichés touristiques. Léo Ferré et Jérôme Dumoulin participent, on le voit, au rayonnement de la principauté de Monaco.

UN GRAND UNIVERSITAIRE : MARCEL RUFF

Roger KLOTZ

Marcel Ruff a rédigé lui-même ce qui devait être son avis de décès :
« *Marcel Ruff, doyen honoraire de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice, en sa quatre-vingt dix-huitième année, prenant congé de ce siècle, qui l'a vu naître, remercie ceux qui par leur estime, leur amitié, leur affection l'ont aidé à parcourir sa longue route*. »

C'est cette longue route de Marcel Ruff dont nous avons essayé de retrouver la trace. Marcel Ruff est né le 29 janvier 1896 à Oran, dans une famille venue d'Alsace après 1871. Son père était professeur d'histoire au lycée. Après la mort de celui-ci, le jeune Marcel habite avec sa mère d'abord Reims en 1901-1902, puis à Paris où il est élève au lycée Janson de Sailly de 1902 à 1913, puis au lycée Lakanal, en classe de Khâgne. Appelé en 1915 au 91e régiment d'infanterie, il est envoyé près de Salonique. Il est reçu à l'École Normale supérieure en 1919 ; reçu second à l'agrégation de lettres classiques en 1922, il est nommé à l'institut français de Londres où il se marie.

Au moment où le gouvernement de Vichy exclut les Juifs de l'enseignement, Marcel Ruff se retire dans la campagne aixoise et devient viticulteur. En 1943, sa mère est déportée ; lui-même se réfugie dans le Var. Par le Professeur Noël Coulet, nous avons appris que, pendant la guerre, les notes concernant sa thèse ont été détruites à l'occasion d'une perquisition. À la fin des hostilités, M. Ruff a le courage de reprendre la préparation de sa thèse. Il est réintégré en 1944. En 1948, il est nommé chargé de cours, puis assistant à Aix. Il soutient sa thèse sur l'*Esprit du Mal et l'esthétique baudelairienne.*

L'ouvrage est publié en 1955 chez Armand Colin. Nous avons pu lire un résumé de cette thèse, rédigé par M. Vandegans ; cette recension a été publiée en 1956 dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Après avoir étudié le problème du mal dans la littérature depuis le XVIIIe siècle, Marcel Ruff montre que Baudelaire a été élevé dans un milieu janséniste, que le fait qu'il ait été doté d'un conseil judiciaire a développé son inquiétude. Marcel Ruff a étudié tout ce qui dans la vie du poète était à l'origine de son éthique et de son esthétique. On peut penser que la thèse de Marcel Ruff est, en quelque sorte, une étude psychologique. C'est un peu l'époque où la critique littéraire s'intéresse à la lecture psychanalytique des œuvres : c'est entre 1957 et 1971 que Charles Mauron publie ses livres sur la psychocritique. Dans une certaine mesure, les travaux de Marcel Ruff sont un peu d'avant-garde. On note cependant que la première partie de cette thèse est une étude d'histoire littéraire. L'auteur se situe donc à mi-chemin entre la recherche traditionnelle et les nouvelles méthodes de lecture des textes. C'est un chercheur mesuré et ouvert.

Marcel Ruff est devenu, à la faculté, le grand spécialiste de la poésie. Jean-Marie Le Clézio souligne l'importance que Marcel Ruff accordait aux poètes : il admirait Nerval, Verlaine, Rimbaud, Baudelaire. Il a dirigé une thèse sur Germain Nouveau. Peut-être l'étude de la poésie lui a-t-elle permis de se détourner des persécutions antisémites qu'il a connues pendant la guerre.

En 1961-1962, il faisait un cours sur La Fontaine ; il refusait de faire du fabuliste un rêveur distrait ; il s'appuyait sur des idées émises par Paul Valéry dans *Variété* :

« *La véritable condition d'un véritable poète est ce qu'il y a de plus distinct de l'état de rêve. Je n'y vois que recherches volontaires, assouplissement des pensées, consentement de l'âme à des gênes exquises, et le triomphe perpétuel du sacrifice.*

Celui qui veut écrire son rêve se doit d'être infiniment éveillé. Si tu veux imiter assez exactement les bizarreries, les infidélités à soi-même du faible dormeur que tu viens d'être ; poursuivre dans ta profondeur cette chute pensive de l'âme comme une feuille morte à travers l'immensité vague de la mémoire, ne te flatte pas d'y réussir sans une attention poussée à l'extrême, dont le chef-d'œuvre sera de surprendre ce qui n'existe qu'à ses dépens. »

Marcel Ruff présentait les *Contes* de La Fontaine comme des exercices qui ont permis au poète de se préparer à la création des *Fables*, son chef-d'œuvre.

Par la suite, Marcel Ruff est devenu doyen de la faculté des lettres de Nice. Il a fasciné

Jean-Marie Le Clézio :

« *C'était un homme d'une très grande élégance, avec ce quelque chose de moderne – le veston anglais à deux boutons, imprimé en carreaux, l chemise bleue, le bolo tie ramené d'Arizona*. »

Marcel Ruff est mort en 1993. On garde de lui l'image d'un professeur sérieux, uniquement préoccupé par son enseignement et ses recherches. Peut-être cet esprit laïque a-t-il trouvé dans l'étude de la poésie une raison de vivre.

Bibliographie

Mémoires d'un survivant. Livre réalisé avec la collaboration de Jean-William Lapierre, avril 1997, ouvrage publié avec le concours de l'Université de Nice – Sophia Antipolis, faculté des lettres, arts et sciences humaines et du Conseil Général des Alpes-Maritimes, avril 1997 (dépôt légal effectué à la Bibliothèque municipale de Marseille).

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Butor (Annie) – *Comment voulez-vous que j'oublie … Madeleine et Léo Ferré,* Paris : Phébus (Libella), 2013.

Annie Butor est la fille de Madeleine Rabereau qui fut de 1952 à 1973 la femme de Léo Ferré ; enfant et adolescente, elle a vécu auprès de sa mère et du poète ; dans la préface, Benoîte Groult dit : « *Annie Butor a réussi à écrire le livre le plus juste, le plus sensible et le plus intime sur ce couple exceptionnel dont elle a partagé la vie de si près et pendant si longtemps*. »

Elle a connu la création de plus de 200 chansons ; elle a assisté aux rencontres avec André Breton, Louis Aragon.

En 1953, le prince de Monaco est venu applaudir le chanteur au cabaret L'Arlequin. Il fut alors décidé que Léo Ferré irait à Monaco pour y diriger la musique qu'il avait écrite pour la chanson du *Mal-Aimé* d'Apollinaire.

En 1954, il est engagé à l'Olympia, en vedette américaine du spectacle de Joséphine Baker. C'est l'époque où André Breton estime que Léo Ferré est « *l'un des plus grands poètes de notre temps* ». En 1957, l'année du centenaire des *Fleurs du mal*, Léo Ferré met en musique douze poèmes de Baudelaire. En 1961, il se produit au théâtre du Vieux Colombier dans un récital essentiellement consacré à Rutebeuf, Ronsard, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Apollinaire, Aragon. Dans le programme, *Paname* avait remplacé *Paris-Canaille*. En 1961, il chante à l'Alhambra. En 1962, il entre dans la collection Poètes d'aujourd'hui chez Seghers.

De 1950 à 1968, Ferré a créé plus de 200 chansons. Selon Annie Butor, « [*Léo Ferré*] *est celui qui a marié la musique à la poésie comme nul autre, celui grâce à qui beaucoup ont reçu ce supplément d'âme qui aide parfois à vivre*. »

Roger Klotz

De La Croix (Arnaud), *Hitler et la franc-maçonnerie,* Paris : Texto-Éditions Tallandier, 2014 (Bruxelles 2013 pour la version originale).

Né à Bruxelles en 1959, Arnaud de La Croix est, au départ, philosophe. On lui doit un certain nombre d'ouvrages sur l'histoire médiévale (explorateurs et pèlerins, l'érotisme, le Graal, les templiers…). *Hitler et la franc-maçonnerie* est un ouvrage d'histoire contemporaine : « *Ce qui m'a occupé dans la conception de ce livre, c'est de comprendre, non seulement comment mais d'abord pourquoi Hitler et son régime ont procédé à la persécution de la franc-maçonnerie en Allemagne puis en Autriche annexée, enfin dans les pays occupés, alliés ou « amis » du Reich*. » Peut-être le philosophe a-t-il besoin d'étudier l'histoire pour réfléchir d'une manière concrète sur la liberté. En 1919, la Reichswehr de Bavière offre une formation politique à Hitler parce qu'elle le trouve bon orateur. Il va s'inscrire dans un courant antimaçonnique qui, datant du XVIIIe siècle, est par la suite condamné par le pape. Aux alentours de 1920, les nazis héritent de l'antimaçonnisme et, plus particulièrement, de l'idée de « complot judéo-maçonnique ». C'est dans la suite de cette idée que s'inscrivent *Les protocoles des Sages de Sion*. Ce livre joue un grand rôle dans le développement de l'antimaçonnisme nazi, lui-même lié à l'antisémitisme. Arnaud de La Croix dit : « *L'antisémitisme est central dans la pensée d'Hitler et conditionne son action, y compris sa haine de l'ordre maçonnique*. » On comprend donc que le Führer ait placé la question juive au centre de ses préoccupations. Il avait besoin d'un bouc émissaire pour essayer de détruire tout ce qui ne correspondait pas à sa vision du monde. Cet ouvrage est en fin de compte une méditation humaniste sur le racisme et sur la notion de dictature. C'est donc un livre qu'il faut lire : c'est une description, à la fois simple et complète, de l'idéologie hitlérienne.

Roger Klotz

Duggan (Christopher)*, La forza del destino. Storia d'Italia dal 1796 a oggi,* Laterza, Bari, 2013, 777 pages.

Dans cet ouvrage embrassant l'histoire de l'Italie de 1796 à nos jours, on pourra voir se succéder les grands moments politiques de l'histoire italienne notamment les suivants : le 15 mai 1796 dimanche jour de la Pentecôte, Napoléon Bonaparte entra à Milan avec le soutien de Pietro Verri et de son ami Gasparo Angiolini qui, pour l'occasion, sculpta un bonnet phrygien en bronze et organisa un concours portant sur la meilleure constitution pour l'Italie. Le vainqueur, Melchiorre Gioia, fut doté outre d'une aura d'une médaille en or. À l'automne 1796 à Bologne, Ferrare, Modène et Reggio des élections eurent lieu et proclamèrent la République cispadane qui arbora le drapeau tricolore vert, blanc, rouge. En mai 1797, Napoléon Bonaparte créa la République cisalpine avec Milan pour capitale et se fit remettre 30 manuscrits par la bibliothèque Ambrosienne et 500 manuscrits par la bibliothèque Vaticane qu'il achemina au musée des Tuileries. *« Il Mondo Nuovo* », le tableau composé par Tiepolo à Venise en 1797, parabole d'une culture qui se meurt à l'arrivée des troupes de Napoléon Bonaparte sanctionné avec le soutien de Ugo Foscolo par le traité Campoformio. Avec à leur tête Felice Morando, une insurrection en mai 1797 éclata à Gênes fomentée dans les cafés du quartier des *Banchi* tandis qu'au port, marins et portefaix se tinrent à l'écart. Les Piémontais prirent le chemin de Grenoble et de Chambéry et les Napolitains de Marseille et Toulon comme Giuseppe Gastaldi, celui de Paris en quête d'appuis politiques. En 1801, Napoléon Bonaparte créa la République italienne dont Francesco Melzi d'Eril fut nommé président. En 1818, les *Carbonari* s'organisèrent et en 1822 la confrérie des Gonfaloniers de Milan s'insurgea comme en écho au soulèvement d'Alessandria tandis qu'Alessandro Manzoni s'exprimait dans le *Conciliatore* et rédigeait le pamphlet *Del sistema che fonda finora la moralità sull'utilità* en 1853. En 1848, en Lombardie, à Modène, dans les Deux-Siciles et en Piémont, éclatèrent des émeutes et la République fut proclamée à Malaga et Marbella (*L'Écho des Alpes Maritimes*, 8 avril 1848). Giuseppe Verdi dont le rébus du nom V.E.R.D.I, *Vittorio Emanuele Re d'Italia*, était apparu sur les murs de Naples lors de la représentation de *Nabucco* en 1860, composa en 1861 *La forza del destino* qui fut présentée en novembre à Saint-Pétersbourg. Avec la rencontre de Giuseppe Garibaldi avec Émile Barrault en 1833, commença son initiation à la franc-maçonnerie qui débuta à Montevideo en 1844. Après le débarquement de Giuseppe Garibaldi à Marsala à la fin de l'année 1860, les communautés rurales du Mezzogiorno adhérèrent à l'anarchie. L'avocat Matteo Raeli expulsé à Malte après sa participation à l'insurrection en Sicile en 1848 devint député au parlement lors de la VIIIe législature en 1861 où il considéra de la compétence du *Code de procédure pénale* le déplacement du conseil provincial de Noto, son lieu d'origine, à Syracuse, l'ancienne résidence des Bourbons, qui prétendait depuis le mouvement de 1837 représenter en Sicile l'unité italienne. Nommé au Conseil d'État en 1865, il accepta d'entrer dans le cabinet du ministre sicilien de l'intérieur Giuseppe Natoli lors de l'épidémie de choléra qui sévit dans l'île le 21 août 1862. Il promulgua l'extension de la loi d'incamération d'Urbano Rattazzi de 1855 et créa en 1866 le fonds cultuel, alors que depuis 1864 la guerre de sécession aux États-Unis s'était répercutée sur les marchés financiers. En 1869, Matteo Raeli devint ministre de la justice lorsque en mars 1870 des banques de Naples furent convaincues de détournement de crédit et le député de gauche Cristiano Lobbia porta alors devant l'hémicycle une accusation de collusion de la droite historique dans l'administration de l'État et la magistrature ; il fut débouté. « *Eglise, patrie, famille, obéissance, ordre, épargne et moralité ne comptent plus* » écrivit Pier Paolo Pasolini après la signature du manifeste des 63. En 1992, la dette publique atteignit 100 % du produit intérieur brut et la lire sortit du système monétaire européen. Le parti socialiste de Bettino Craxi a été éclaboussé par le scandale Tangentopoli de délit d'initié. Massimo d'Alema dissout la commission d'enquête parlementaire et la Lega Nord

appuya son entrée en politique sur la dite Padania. La célébration du 200e anniversaire de l'Unité demeure un horizon d'attente.

Thierry Couzin

Grasse au Moyen Âge. Pouvoirs et lieux de pouvoir (XIe-XIIIe siècles), Études rassemblées par Catherine et Jean-Claude Poteur à la suite de la table ronde du 31 janvier 2009, Grasse : éditions TAC-Motifs des Régions, Grasse, 2014, 215 pages, plans, illustrations.

Dans une courte introduction, les organisateurs de la table ronde de 2009, abordent la bibliographie du sujet en soulignant les apports des études réalisées, au XIXe-début XXe siècle, par Sénéquier, Doublet, Gauthier-Ziegler, dans la seconde moitié du XXe siècle, par Paul-Albert Février, Paul-Louis Malausséna, Édouard Baratier, Joseph-Antoine Durbec. Ils rappellent aussi le IIe Congrès historique Provence-Ligurie tenu à Grasse en 1968, qui constituait une sorte de couronnement de ces travaux. Mais les auteurs soulignent aussi la nécessité de faire aujourd'hui le point, à partir d'opérations archéologiques récentes et de publications nouvelles concernant certains documents comme *l'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence orientale (avril juin 1333)* publiée sous la direction de Thierry Pécout. Ce fut le but de la table ronde réunie à Grasse en 2009, dont cet ouvrage, recentré sur la période charnière des XIe-XIIIe siècles, constitue en partie les actes.

L'étude qui suit, sur les « principaux lieux de peuplement sur le territoire de Grasse, du XIe au XIIIe siècle », est due à Jean-Claude Poteur. L'auteur rassemble les différents termes utilisés dans les sources écrites pour nommer Grasse. Au XIe siècle, en 1047, le terme de *castrum* désigne le lieu appelé aussi, à la fin du siècle, *oppidum*. Au milieu du XIIe siècle, ce sont les termes de *castellum* ou de *villa* (habitat non associé à un château), qui priment. Ainsi, contrairement à l'évolution habituellement constatée, l'habitat fortifié du *castrum*, semble avoir précédé à Grasse l'habitat plus dispersé de la *villa*. Pour résoudre ce problème, Jean-Claude Poteur cherche la trace des divers lieux de peuplement du vaste territoire de Grasse à travers les édifices religieux ayant pu exister sur ce territoire à l'époque médiévale. Il en repère 20, qu'il classe en quatre groupes chronologiques et qu'il étudie en détail à partir de mentions dans les textes et, quand cela est possible, de descriptions sur le terrain. Il en déduit l'hypothèse que, parmi les églises signalées avant le milieu du XIIe siècle, certaines, comme Sainte-Marguerite au Plan, sont liées à des secteurs très romanisés, alors en déclin. D'autres, au contraire, telles que l'église Saint-Sépulcre-Saint-Hilaire, sont à mettre en rapport avec un lieu de peuplement, peut-être l'existence d'un château des de Grasse. Ce premier château ne serait donc pas situé sur le sommet du Puy, mais sur la colline de Saint-Hilaire. En revanche, dans le secteur du Puy, l'église Notre-Dame doit être considérée comme la paroisse du territoire, alors que Saint-Martin et Saint-Michel pourraient avoir été construits comme des édifices religieux privés ou l'être devenus. Grasse se serait donc développée, non à partir d'un seul noyau primitif, traditionnellement situé sur le sommet du Puy, mais à partir d'une nébuleuse de petits habitats.

Dans la contribution suivante, consacrée au XIIIe siècle et à l'implantation des ordres mendiants à Grasse, Marc Boriosi reprend à ce propos les études précédentes, particulièrement celles de Jacques Le Goff sur le rapport existant, au Moyen Âge, entre le développement des villes et l'implantation des couvents mendiants. À Grasse, ces implantations, qui ont pour résultat la diffusion d'une nouvelle spiritualité, se sont faites avec l'assentiment de l'évêque et ont également été le fruit d'une proximité avec le pouvoir comtal. La nouvelle enceinte de la ville, bien avérée au XIIIe siècle, englobe ces nouveaux couvents.

Les rapports de l'Église d'Antibes-Grasse et du comte de Provence au XIIIe siècle sont étudiés par Thierry Pécout à partir d'une analyse des carrières et des réseaux de personnes, des affinités intellectuelles et idéologiques. Évêques ou prévôts sont des prélats réformateurs et

politiques, attentifs à entretenir des relations de confiance avec la cour comtale comme avec la cour pontificale. Souvent chargés de missions diplomatiques, ils ont travaillé, comme curialistes, à renforcer les liens entre le diocèse et l'Italie. À partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, l'évêché de Grasse et son chapitre ont été une pépinière de prélats illustres, tel Henri de Suse, l'un des plus grands docteurs en droit canon de son époque qui devient archevêque d'Embrun. Mais Grasse n'est qu'un marchepied pour nombre d'entre eux, promis à de plus amples carrières.

Dans la conclusion de l'ouvrage, Philippe Jansen dresse un vaste tableau de l'évolution de Grasse au Moyen Âge, ville qui n'a pas le riche passé antique d'Antibes ou de Nice, qui n'entre dans l'histoire comme habitat identifié qu'en 1047, mais qui est une ville florissante au XIVe siècle. On peut en effet estimer sa population à près de 7 000 habitants à travers l'enquête sur les droits comtaux en Provence, menée de 1330-1335 par Leopardo da Foligno émissaire du roi Robert d'Anjou. Grasse cumule les pouvoirs religieux (siège épiscopal depuis 1244) et civils (siège d'une viguerie depuis 1260), réalité qui s'exprime par la grande proximité topographique entre le palais de l'évêque et la maison du viguier et, aussi, par l'abondance des sources écrites qui reflètent la conscience du pouvoir que l'on détient. Dans ce rappel, Philippe Jansen souligne les apports des différentes contributions qui apportent un éclairage nouveau sur des textes ou des édifices, connus ou moins connus, pour dresser un « portrait » de la ville de Grasse plus clair et plus précis, mais pour lequel il reste encore bien des questions.

C'est sur cette invitation à de nouvelles recherches, qui affineront « l'histoire d'un simple village du XIe siècle devenu ville à rayonnement régional en l'espace de deux siècles », que se termine cet ouvrage dont l'intérêt majeur est de faire le point sur les travaux actuels en croisant les données des sources écrites et les analyses archéologiques plus récentes. On doit aussi signaler l'existence d'un remarquable dossier iconographique concernant des monuments conservés ou disparus, d'anciennes gravures ou photographies, d'anciens plans. À ces descriptions, s'ajoute encore la reproduction de trois maquettes, conservées au musée d'Art et d'Histoire de Provence de Grasse, qui reconstituent l'« évolution hypothétique de l'agglomération grassoise », à partir de trois époques : les XIe-XIIe, XIIIe et XVIIIe siècles.

Marie-Hélène Froeschlé-Chopard

Losurdo (Domenico), *Contre-histoire du libéralisme*, La Découverte : Paris, 2013, 391 pages.

En novembre 1854, Camillo Cavour proposa une loi de d'appropriation des biens du clergé par l'État préparé par Rattazzi qui s'enquéra de l'opinion de l'Archevêque de Casale Calabiana en espérant de cette sécularisation 900 000 lires. Massimo d'Azeglio mû par une même inspiration institutionnalisa le mariage civil. Avec le conflit qui fut déclenché en 1866 à propos de Venise, l'esprit de corps dans l'armée changea au détriment de la cohésion aristocratique qui avait été inauguré par Emmanuel-Philibert en rassemblant en un ensemble composite les officiers niçois et savoyards et les troupes de volontaires de Giuseppe Garibaldi qui s'étaient distinguées dans la partie méridionale de la péninsule. Le Piémontais Vittorio Alfieri avait dès 1786 incité les Italiens au réveil par le souvenir de leur grandeur passé, « *Grecia, Illiria, Macedoni, Germani, Galli, Britanni, Ispani, Affrica, Egitto, guerriera gente, che oltraggiata, e vinta, d'ogni intorno ne accerchia, a Roma imbelle vorrian servir ? né un giorno sol, né un'ora* » fit-il dire à Marc-Antoine, dépréciant l'Italie du présent divisée, avilie et impuissante et rêvant d'un Italie future qui serait grande, libre et une. L'*Unione Cattolica per gli Studi Sociali* fondée par Giuseppe Torniolo en 1889 proposa d'investir le terrain social en incitant à la naissance d'une forme de corporatisme relayée par l'encyclique *De Rerum Novarum* du Pape Léon XIII en 1891 qui aboutit au monde ordonné et représentatif de la démocratie chrétienne. En s'appropriant l'association des corps intermédiaires au bénéfice du seul parti, le

fascisme en pervertit l'élan notamment avec l'instauration du culte du *littorio.* Kurt Suckert muni d'une solide culture linguistique en apprenant le français, l'anglais et le russe rejoignit la *Brigata Alpi* l'unique corps de volontaires Garibaldiens aux premiers jours de juillet 1915 et fut nommé après le désastre de Caporetto diplomate à Paris. Le 15 janvier 1921, il fonda la revue *Oceanico* et quoique promoteur du syndicalisme tant sorélien que guelfe à Florence, il adhéra au parti fasciste le 20 septembre 1922 tout en maintenant des amitiés inavouables comme celle de Piero Gobetti. Il monta ensuite en 1924 le journal *La Conquista dello Stato* qui lui permit d'entrer dans l'antichambre du pouvoir de Mussolini et comme à la recherche de sa propre *terra incognita,* il troqua l'année suivante son nom pour celui de Curzio Malaparte. Rénovée le 6 avril 1924, la Chambre des députés italienne siégea le 27 mai 1924 et à peine trois jours après, lorsque fut discutée la validité des élus Giacomo Matteoti, le secrétaire du parti socialiste unifié dénonça avec une grande efficacité les violences et les brouilles par lesquelles l'urne du 6 avril 1924 fut invalidée. Il déclara ensuite à ses amis : « Moi mon discours je l'ai fait, à vous de préparer mon discours funèbre ». Le 10 juin 1924, il fut assassiné. La réaction de l'opposition fut rapide et déserta l'assemblée ouvrant une période de sécession parlementaire appelée *Aventino* qui conduisit au cartel antifasciste d'un comité de 16 députés parmi lesquels Antonio Gramsci celui-ci écrivit alors à Piero Sraffa, marxiste hors du parti, qu'il avait connu à Turin par le père Angelo, juriste reconnu issu d'une grande famille israélite, cousin de Carlo Rosselli, associé aux groupes des étudiants socialistes à la *London School of Economics* devint collaborateur du quotidien l'*Ordine Nuovo*. Du 17 juin 1924 au 8 juillet 1924 se tint à Moscou le 5e congrès de l'Internationale et le parti envoya Togliatti. Malaparte fut accusé par Italo Balbo de propos diffamatoires notamment dans le *Corriere della Sera*, calomnié pour sa liberté de ton dans ses ouvrages, sa collaboration à la direction à partir du 11 février 1929 de la *Stampa* dans les colonnes de laquelle il se distingua d'abord par sa capacité à l'innovation tant en inaugurant pour la 1er fois dans la presse italienne une page quotidienne consacré au sport et notamment à l'équipe de football nationale championne du monde, la tenue d'une rubrique littéraire qui publia ainsi Alberto Moravia, et des articles politiques de sa main ouvertement favorables à l'Union soviétique de Lénine incité aussi par l'expulsion de Trotsky. Ces articles lui valurent de faire la connaissance de Maïakovski, dans une période où son patron Giovanni Agnelli dut comme propriétaire de la Fiat faire face à la crise économique par la réduction des journées de travail et le licenciement en 1930 de 4 300 ouvriers et qui se défit de son bouillant rédacteur le 29 janvier 1931, enfin pour ses relations dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques avec des opposants au régime en France comme en Angleterre. Malaparte fut condamné en 1933 par Mussolini à la peine maximale de cinq ans de détention dans l'île de Lipari. Quant à l'intérêt des études littéraires *La Peau* de Curzio Malaparte publiée en 1949 apporte un témoignage napolitain de 1943 sur un homme exténué d'avoir trop vu de cadavres et finalement sur l'absurdité des vainqueurs et des vaincus : « C'est une honte de gagner la guerre ! » est l'exclamation qui clôt l'ouvrage. Quoique vivant chichement Carlo Levi fut arrêté une première fois par la police à Alassio en 1934 mais n'en poursuivit pas moins sa correspondance avec la revue *La Cultura* qui lui permit de collaborer avec Leone Ginzburg, Cesare Pavese, Luigi Einaudi, Luigi Salvatorelli et Noberto Bobbio. Le 15 mai 1935, une nouvelle arrestation à Turin pour son activisme antifasciste condamna Carlo Levi à la résidence surveillée dans la province de Matera en Basilicate, qui depuis 1932 avait repris son nom ancien de Lucanie, destination privilégiée de quelque 2 800 exilés politiques entre 1928 et 1943. La démission de Benito Mussolini provoqua une double réaction dans la société italienne encore aggravée par le débarquement des Alliés en Sicile en 1943 avec l'appui de Lucky Luciano et Salvatore Giuliano et l'invasion de troupes allemandes en haute Italie. Palmiro Togliatti lui-même confia à sa secrétaire Nina Bocenina au Noël de l'année 1943 : « *Non sono sciochezze, cara compagna Nina ! Il cattolicessimo in Italia non è semplicemente la Chiesa. E un modo di Pensare, è un complesso intreccio tra la storia e la politica, tra la cultura e la filosofia* ». Tandis que des

nouvelles contradictoires émanant de radio Londres et radio Milan dite de Moscou et de la diffusion croissante de la presse écrite et surtout de l'*Unità* ce qui n'eut pas forcément pour effet d'accélérer le temps réel dans la mesure de l'extrême fragmentation du pays que la solution entrevue se proposait de sauver la paix avec l'appui de l'Église. Celle-ci mit en place une immense chaîne de solidarité animée par les femmes et les prêtres envers les réfugiés de toutes sortes, italiens essayant de regagner leurs maisons et juifs échappés des camps de concentration détenus dans l'ancien quadrilatère Habsbourg de Bergame, Crémone et Mantoue. Odilon Barrot déclara dans la notice introductive du « Bulletin des lois » en 1834 : « Une révolution ne s'arrête qu'autant qu'elle n'est pas combattue ; dès qu'elle l'est, il n'y a pas d'autre alternative pour elle que d'avancer ou d'être étouffée ».

Thierry Couzin

Rey (Didier), F.X. Gherardi (Eugène), *Le grand dérangement. Configurations géopolitiques et culturelles en Corse (1729-1871). Anthologie,* Albiana, Ajaccio, 2013, 358 pages.

Dans ce panorama d'un siècle et demi d'histoire géopolitique corse, on suivra une série des grands épisodes de l'histoire de l'île. Incapable de résoudre la question du port d'armes et des délégations fiscales consubstantielles, Gênes a dû essuyer une révolte qui se transforma en révolution et lutte de libération nationale en 1729 aux mots d'ordre *Patria* e *Libertà*. Les traînées de poudres se répandirent du Boziu en Tavagna, Bastia et Paomia et l'échec des négociations relança le mouvement. Les *principali* prirent la tête de la révolte. En décembre 1730, les insurgés élirent un triumvirat sous la direction de Luigi Giafferi, d'Andrea Colonna Ceccaldi et de l'abbé Francesco Raffaelli qui reçurent pour les deux premiers le titre de *Generale della Nazione*. En juillet 1739, les principaux chefs durent s'exiler et parmi eux Giacinto Paoli et l'un de ses fils le jeune Pasquale pour Naples. La lutte reprit aussitôt et Giovan Pietro Gaffori en devint le véritable chef. Au cours de la guerre de succession d'Autriche, les Anglo-sardes intervinrent dans l'île soutenus par les Nationaux dirigés par Matra et Gaffori. Les Nationaux obtinrent le départ de l'île de la mission du marquis de Cursay de mai 1748 pour y rétablir l'ordre génois ; le 2 octobre 1753, Gaffori fut assassiné. Rentré en Corse au printemps 1755, Pasquale Paoli a été élu *Capo Generale della Nazione* lors de la *Consulte* qui se tint les 12-14 juillet 1755 à Sant'Antonio de Casabianca. Il mena une guerre civile contre Mario Emmanuelle Matra et neutralisa les Génois. Parallèlement l'Italie de l'*Illuminismo* se prêta bien à un jeu d'influences notamment à Naples avec les deux professeurs d'université Giambattista Vico et Antonio Genovesi. Paoli vit dans *Le Prince* le livre des Républicains. Dans le cours du siècle, les universités italiennes ont été les principales institutions dans lesquelles les élites corses ont poursuivi une solide formation culturelle. Parmi elles, l'université de Pise a été la plus importante institution académique en même temps que celle de Rome fréquentée par la jeunesse insulaire. La création de l'université de Corte qui ouvrit ses portes le 3 janvier 1765, était un projet qui comportait un aspect de propagande. Les *Ragguagli del l'Isola di Corsica* dans les numéros XI de novembre 1764 ne manquaient pas de préciser que *Noi siamo a portata di disingannare il Mondo, che non era la Corsica quel Barbaro Paese, che voleasi far credere da'Genovesi, nemico de' buoni studi, e delle Scienze*. Par circulaire du 14 juin 1824, le préfet de la Corse sollicita la collaboration de personnes éclairées pour faire progresser la recherche linguistique menée par Adriano Balbi. Sur la base des enquêtes réalisées, Adriano Balbi publia en 1826 à Paris un *Atlas ethnographique du globe ou classification des peuples anciens d'après leurs langues*, premiers jalons de l'ethno-anthropologie italienne qui s'inscrivit dans les débats entre les partisans des traits linguistiques et les tenants des caractères physiques. Vers 1840, le linguiste Bernardino Biondelli dans la *Parabole de l'Enfant prodigue* recueillit 95 versions des parlers de Piémont, de Lombardie et de l'Émilie-Romagne, 16 versions de Sardaigne et six versions corses en prenant en compte l'île de Capraja. Le 8 août 1848, le préfet Aubert

bouclait son rapport confidentiel sur le département de la Corse adressé au général Cavaignac président du Conseil des Ministres : « *Le rôle actif et passionné des prêtres, dans les affaires qui intéressent la population, telles qu'élections, nominations aux places, et même affaires privées, lui donnent une grande influence dont ils usent volontiers contre nous, et en faveur des hommes qui nous sont hostiles ; ils sont Corses et Romains, avant d'être français* ». Le 22 février 1863 à Paris éclata la querelle au Sénat et Pierre-Marie Pietri prononça un vibrant discours. Le climat est houleux et le propos du parlementaire corse est émaillé par les acquiescements des uns et les protestations des cardinaux Donnet et Gousset ainsi que du baron de Heeckeren. Après s'être déclaré en faveur d'une libéralisation du régime impérial, invitant l'Empereur à une large amnistie, condamnant les lois d'exception, préconisant le respect des suffrages librement exprimés par les électeurs, recommandant la liberté de la presse, prônant la mise en place d'un parlement où règne la liberté de parole, il expliqua que les populations italiennes devaient bénéficier de dispositions analogues et réclama le démantèlement du pouvoir temporel des Papes et l'annexion de la capitale romaine au *Regno d'Italia* et il en rédigea un opuscule intitulé *Politique française et question romaine*. La *Civiltà cattolica,* revue de la Compagnie de Jésus entièrement acquise à la défense de l'autorité temporelle du Saint-Siège, engagea le 22 mai 1862 la polémique sur le terrain de la surenchère annexionniste et préconisa avant de poser le problème du statut territorial de Rome, l'annexion à l'Italie, de Nice, Malte et de la Corse. Le 21 décembre 1862 le vapeur « Sardegna » qui faisait la liaison Livourne-Porto Torres se vit contraint de trouver un abri dans le port de Bastia avec à bord du navire Giuseppe Garibaldi qui accorda un entretien à Gian Paolo Borghetti : « *Cosa c'è di nuovo in questa benedetta isola ? Cosa vi fanno i francesi ? Ecco le ironie della storia ! Nizza mia patria diletta è ora francese e la Corsica sorella italiana purissima, non guarda più a Roma ma bensi a Parigi* ».

Thierry Couzin

Touzot (Jean) – *Cocteau à cœur ouvert les dernières années,* Paris : Bartillat, 2013.

Jean Touzot est docteur en lettres. Il a écrit de nombreux ouvrages sur François Mauriac et sur Jean Cocteau. En début d'ouvrage, il indique : « *D'entrée de jeu, il fallait prendre une vue d'ensemble sur les dernières années de la vie de Jean Cocteau. Elles correspondent à la reprise de la pratique du journal intime, que seule la mort interrompra… S'il est vrai que, la maturité venue, chacune de ses œuvres, aura pris figure de témoignage quasi testamentaire,* Le passé défini, *titre finalement retenu, pourrait apparaître comme le Grand Testament de Cocteau.* » Jean Touzot fait démarrer en 1951 la dernière phase de la vie de Cocteau. L'écrivain est citoyen d'honneur de plusieurs villes, parmi lesquelles Menton. Il préside le jury du Festival de Cannes. Il est reçu par Francine Weisweiller, entre autres dans sa villa du cap Ferrat, à Santo Sospir. Il arrive à Cocteau de voyager dans la plupart des pays d'Europe. Jean Touzot évoque également ce qu'il appelle l' « orientation sexuelle » de Cocteau : « Historien de l'homosexualité, dont après la perte d'Euridice, son maître Orphée serait le père, Cocteau s'en veut aussi le théoricien, presque le clinicien et le sociologue. Il semble qu'il y ait une volonté de Cocteau de « défier les tabous », sans doute « pour affirmer sa singularité », c'est-à-dire son originalité. Peut-être préfigure-t-il l'attitude de Dominique Fernandez. Cocteau affirme parfois son originalité dans la critique. Il semble apprécier les auteurs dans lesquels il se reconnaît. Il se sent ainsi proche de Mérimée. Il éprouve du plaisir à lire Montaigne. Le roman policier n'est pas pour lui un genre mineur. « *Sensible à sa verve, à ses formules, à ses images, nous avons laissé la parole au poète en regroupant tout ce qu'il avait écrit autour de thèmes jugés fondamentaux et qui entraient en résonance avec ce qu'il avait vécu ou créé. Sortir de l'homme-labyrinthe les fils directeurs de son destin, telle a été notre ambition. Il est difficile de dominer une telle masse d'informations et il est peu probable qu'à l'exception des inconditionnels de Cocteau, tous les lecteurs fassent*

l'effort de se plonger dans les quatre milliers de pages du Passé défini. *Les bonnes biographies du poète ne sont pas rares mais aucune, à ce jour, n'avait exploité les huit tomes du journal. La raison d'être de notre essai, c'est de mettre à la disposition du public le plus large, la quintessence de cette somme, de ce bilan de toute une vie sur laquelle la proximité de la mort vient jeter une ombre plus rassurante qu'effrayante.* »

Roger Klotz

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS
Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION
Hélène Cavalié
Yves Kinossian
Ralph Schor

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891